

L A B I E N .

Ah, mon papa ! que je suis heureux !

pris les poires ?

aujourd'hui ! De la promenade , des poires , et une histoire encore.

M. F E R R I E R E.

« Quand j'étois encore aussi petit que toi , et que je vivois auprès de mon père , nous avions deux voisins , l'un à la droite , l'autre à la gauche de notre maison. Le premier s'appeloit *Dubois* , et le second *Verneuil*.

M. Dubois avoit un fils nommé *Silvestre* , et *M. Verneuil* en avoit aussi un nommé *Gaspard*.

Derrière notre maison et celles de nos voisins , étoient de petits jardins , séparés les uns des autres par des haies vives.

Silvestre , lorsqu'il étoit seul dans le jardin de son père , s'amusoit à jeter des pierres dans tous les jardins dalentour , sans faire réflexion qu'il pouvoit blesser quelqu'un. *M. Dubois* s'en étoit aperçu , et lui en avoit fait de vives réprimandes , en le menaçant de le châtier s'il y revenoit jamais. Mais , par malheur , cet enfant ignoroit ou n'avoit pu se persuader qu'il

banc de gazon. C'étoit un vieillard à qui appartenoit le jardin , et qui parla de cette manière à *Fabien* :

« Remercie Dieu , mon enfant , de ce que ton père t'a empêché de te glisser dans mon jardin et d'y venir prendre une chose qui ne t'appartenoit pas. Apprends qu'au pied de ces arbres , on a tendu des pièges pour surprendre les voleurs ; tu t'y serois cassé les jambes , et tu serois resté boiteux pour toujours. Mais puisqu'au premier mot de la sage leçon que t'a faite ton père , tu as tenuigné de la crainte de Dieu , et que tu n'as pas insisté plus long-tems sur le vol que tu méditois , je vais te donner , avec plaisir , des fruits que tu désires ».

A ces mots , il alla vers le plus beau poirier , secoua l'arbre , et porta à *Fabien* son chapeau rempli de poires.

M. Ferrière voulut tirer de l'argent de sa bourse pour récompenser cet honnête vieillard , mais il ne put faire ; mais l'engager à céder à ses instances. J'ai eu du plaisir , monsieur , à obli-

NOUVELLE
MÉDECINE DOMESTIQUE,
TIRÉE
PRINCIPALEMENT DES VÉGÉTAUX
DE LA FRANCE.

NOUVELLE

MÉDECINE DOMESTIQUE

TOME

PRINCIPALEMENT DES VÉGÉTAUX

DE LA FRANCE

82607

82607

NOUVELLE

MÉDECINE DOMESTIQUE,

TIRÉE

PRINCIPALEMENT DES VÉGÉTAUX

DE LA FRANCE;

- CONTENANT, 1.^o la description symptomatique des maladies;
2.^o Les plantes qui conviennent pour leur guérison;
3.^o La manière de les formuler;
4.^o La liste et le système des plantes suivant leurs vertus;
5.^o Celles que l'on peut substituer aux étrangères;
6.^o Et différens remèdes domestiques:

SUIVIE des Méthodes de traiter la Manie par le vinaigre distillé, et la Rage par le vinaigre et le mercure :

OUVRAGE également utile aux jeunes Médecins, aux Pères de famille, et à toute personne de l'un et l'autre sexe.

PAR J. P. BUC'HOZ, Auteur de différens ouvrages de Médecine humaine et vétérinaire, d'Histoire naturelle; principalement de Botanique et d'Économie rurale.

TOME SECOND.

A PARIS,

Chez CORDIER et LEGRAS, Imprimeurs-
Libraires, rue Galande, N.^o 50.

AN VIII. — 1800.

8284

NOUVELLE

MÉDECINE DOMESTIQUE,

TOME

PRINCIPALEMENT DES VÉGÉTAUX

DE FRANCE;

Par J. B. ROYER, Médecin de la Faculté de Montpellier, et de la Société Royale de Médecine de Paris; et de la Société de Médecine de Montpellier. Auteur de la Médecine des Végétaux, et de la Médecine des Animaux.

Le Libraire de la Faculté de Médecine de Paris, chez M. de la Harpe, Palais National, ci-devant de la Cité, sous le Vestibule de la Bibliothèque, par le passage de la Cour de la Faculté de Médecine de Paris.

On trouve également cette ouvrage chez les Libraires de Montpellier, chez M. de la Harpe, Palais National, ci-devant de la Cité, sous le Vestibule de la Bibliothèque, par le passage de la Cour de la Faculté de Médecine de Paris.

Paris, chez M. de la Harpe, Palais National, ci-devant de la Cité, sous le Vestibule de la Bibliothèque, par le passage de la Cour de la Faculté de Médecine de Paris.

TOME SECOND.

A PARIS,

chez M. de la Harpe, Palais National, ci-devant de la Cité, sous le Vestibule de la Bibliothèque, par le passage de la Cour de la Faculté de Médecine de Paris.

NOUVELLE
MÉDECINE DOMESTIQUE,
TIRÉE
PRINCIPALEMENT DES VÉGÉTAUX
DE LA FRANCE.

NÉPHRÉTIQUE.

CCXXXIX. C'EST une maladie causée pour l'ordinaire par quelques pierres ou graviers. La saignée du bras, les lavemens émolliens, les demi-bains d'eau tiède sont indiqués dans ce cas.

FORMULES. 1. Prenez racines d'arrête-bœuf et d'asperges de chacune demi-once; feuilles de chicorée, de pimprenelle et d'aigremoine, de chacune demi-poignée; semences de cerfeuil et d'herbe-aux-perles, de chacune une pincée; faites cuire le tout dans huit onces d'eau de fontaine; délayez dans cette décoction une demi-once de syrop des cinq racines apéritives, pour un apozème à prendre le matin, pendant huit jours, dans la néphrétique.

2. Prenez semences de mille-pertuis un gros, conserve d'absynthe une quantité suffisante pour faire un bol contre la colique néphrétique.

3. Prenez des feuilles d'herniole avec toute

la plante trois poignées; faites-les bouillir légèrement dans deux livres d'eau de fontaine; ajoutez à la colature une once de conserve de fleurs d'orange, pour prendre par gobelets contre la colique néphrétique.

4. Prenez baies de genièvre une once, racines de lys et d'althæa de chacune demi-once, semences de lin deux gros, sommités de mille-pertuis une pincée; faites les bouillir pendant un quart-d'heure dans trois chopines d'eau; ajoutez à la décoction une chopine de vin blanc, pour boisson ordinaire.

5. Prenez six baies d'alkekenge après les avoir pilées; faites-les infuser dans un grand verre de vin blanc; prescrivez la décoction contre la colique néphrétique.

6. Prenez des cosses d'haricots séchées; infusez-les en guise de thé; c'est un spécifique éprouvé.

7. Prenez des feuilles de mauve et de violette de chacune une poignée, des fleurs des deux mêmes plantes de chacune trois pincées; faites-les bouillir dans une livre d'eau; délayez dans la décoction demi-once de térebenthine dissoute, et deux onces de lin, pour un lavement contre la néphrétique.

8. Prenez eau ou décoction de pariétaire quatre onces, syrop de guimauve ou de limon une once, huile d'amandes douces récentes, et tirée sans feu, une once; faites une potion à prendre pour une fois, que vous réitérerez souvent dans la néphrétique.

9. Prenez orge entier une demi-poignée,

racines de buglosse et de nénuphar de chacune deux onces, racines de guimauve une once, fleurs de mauve et de violette de chacune une pincée, réglisse trois gros, faites cuire le tout dans un pot d'eau de fontaine, pour une tisane qui est très-propre dans la colique néphrétique.

10. Prenez racines de nénuphar quatre onces, racines de guimauve une once, réglisse ratissée et concassée une demi-once; faites cuire le tout dans six livres d'eau de fontaine; dissolvez dans la décoction deux gros de nître pour une tisane à prendre contre la colique néphrétique.

11. Prenez racines de chiendent épluchées une demi-poignée, fruits d'alkekenge une demi-douzaine; faites bouillir le tout dans trois chopines d'eau, que vous réduirez à une pinte; infusez ensuite dans la liqueur chaude de la racine de guimauve lavée, de la graine de lin, de la réglisse effilée, de chacune deux gros; faites une tisane à prendre pour boisson ordinaire dans la néphrétique.

N E R F S.

CCXL. Pour fortifier les nerfs lorsqu'ils sont trop foibles.

REMÈDES. 1. *Muguet*. Ses fleurs tiennent le premier rang entre les remèdes propres à fortifier les nerfs, soit qu'on en fasse usage intérieurement, soit qu'on les applique à l'extérieur: on en donne la poudre jusqu'à

un gros dans quatre onces d'eau distillée de la même plante.

2. *Prime-vère*. Elle est anodine et très-bonne en ce cas. On prescrit ses fleurs en infusion théiforme.

3. *Romarin*. Ses feuilles bouillies dans du vin, et employées en fomentation, fortifient les nerfs.

4. *Sauge*. Ses feuilles et ses fleurs s'emploient utilement dans les fomentations aromatiques, pour fortifier les nerfs.

5. *Stacchas*. Son syrop fortifie les nerfs.

6. *Marjolaine*. Elle entre dans le vin aromatique et les autres préparations appropriées dans ce cas.

7. *Storax calamite*. Il est excellent pour fortifier le cerveau, les nerfs et les tendrons : on le fait dissoudre dans du bon vin blanc sur un petit feu ; on en met un demi-gros dans six onces de liqueur ; on fait prendre cette solution au malade.

8. *Roses rouges*. Les fomentations avec des roses rouges, infusées dans du vin, sont très-bonnes pour fortifier les parties nerveuses foulées.

9. *Gomme élémi*. Elle s'emploie extérieurement pour fortifier les nerfs après les dislocations.

FORMULES. 1. Prenez feuilles d'oranger, feuilles de sauge, sommités de caille-lait, fleurs de prime-vère, de chacune parties égales ; hachez les feuilles et sommités, et mêlez. La dose est d'une pincée par tasse

d'eau bouillante, pour faire une infusion théiforme, qu'on adoucira avec du sucre, pour remédier aux maladies de nerfs.

2. Prenez feuilles d'oranger un gros; délayez dans une décoction des mêmes feuilles, pour prendre trois fois par jour dans les maladies de nerfs.

3. Prenez feuilles de sauge et de romarin de chacune demi-poignée, fleurs de roses, de muguet de chacune six pincées; faites cuire dans une chopine de vin rouge, pour une fomentation dans les maladies de nerfs.

NOUURE DES ENFANS.

CCXLI. (*Voyez plus bas RACHITIS.*) C'est une maladie chronique qui consiste dans une nutrition inégale, avec un amaigrissement dans toutes les parties du corps, et un accroissement prodigieux de la tête, accompagné d'une courbure de l'épine et de la plupart des os longs; d'un gonflement des os spongieux, de nœuds qui se forment aux articulations; d'un relâchement aux jointures, d'une dépression des côtes.

REMÈDES. 1. *Rhue des murailles, trichomanès, chiendent.* Les feuilles séchées de ces trois plantes, mêlées à parties égales avec la quatrième partie de farine, mises ensuite en consistance d'électuaire avec quelque syrup approprié, sont un bon remède pour la nouure des enfans.

2. *Osmonde.* Il passe pour un remède pro-

pre à dénouer les enfans, et pour les maladies des jointures, de même que les autres espèces de fougère, soit en faisant boire l'eau distillée de leurs racines aux enfans, à deux onces par jour, pendant quelque tems, soit en les faisant coucher sur des paillasses remplies de feuilles de fougère sèche.

3. *Arroche*. On dit que l'arroche est utile aux enfans noués.

O B S T R U C T I O N S.

CCXLII. C'est un empêchement qui se trouve au passage des humeurs dans le corps des animaux. Les obstructions viennent des parties grossières du sang qui s'arrêtent aux extrémités des vaisseaux, et les bouchent. Quelques médecins modernes doutent s'il se fait des obstructions dans les viscères, et ils attribuent aux aigreurs et aux crudités de l'estomac les incommodités qu'on attribue d'ordinaire aux obstructions; mais leurs raisons ne sont nullement convaincantes. Il peut être vrai que les obstructions ne soient pas aussi fréquentes qu'on le prétend, et que plusieurs maladies qu'on dit en provenir, dépendent quelquefois du venin de l'estomac; mais il est certain qu'il se fait très-souvent des obstructions dans les viscères et dans les autres parties: les squirres et plusieurs autres tumeurs en sont une preuve incontestable: les obstructions sont souvent la cause de l'hydropisie.

REMÈDES. 1. *Concombre sauvage*. On ordonne, mais très-rarement, l'élatérium, qui est le suc épais du concombre sauvage, à la dose de douze à quinze grains, dans les vieilles maladies, lorsqu'il y a des obstructions invétérées à emporter.

2. *Cabaret*. Quelques auteurs estiment le cabaret comme un spécifique pour les fièvres longues et rebelles, lorsqu'elles sont ordinairement causées par des obstructions invétérées dans les viscères.

3. *Aloës*. Il convient à ceux qui sont affligés de maladies chroniques et opiniâtres, causées par des obstructions dans des viscères.

4. *Coloquinte*. Son extrait avec l'esprit-de-vin, donné à la dose depuis trois jusqu'à six grains, s'ordonne en ce cas.

5. *Politric*. Il convient dans les obstructions du bas-ventre.

6. *Valériane*. On l'emploie avec succès dans les obstructions du foie.

7. *Chardon roland*. Sa racine et sa semence sont en usage dans toutes les maladies où il y a des obstructions et des embarras dans les viscères.

8. *Artichauts*. Ils sont un très-bon aliment pour ceux qui ont ces maladies.

9. *Frêne*. La décoction de son écorce et de son bois dans le vin, s'emploie utilement dans les obstructions du foie.

10. *Santaux*. On s'en sert dans les obstructions du foie et des autres viscères.

11. *Mouron*. Tragus estime son sue pour les obstructions du foie et des reins.

12. *Polium*. On ordonne son infusion théiforme dans les obstructions des viscères.

13. *Hysope*. Elle a la vertu d'emporter ces maladies.

14. *Absinthe*. Elle emporte les obstructions des viscères, de la rate et du foie.

15. *Menthe*. Elle peut être utile dans le même cas.

16. *Eupatoire de Mesuë*. Mesuë estime l'eupatoire pour les maladies du foie, et pour emporter les obstructions des autres viscères.

17. *Tanaisie*. Elle emporte les mêmes maladies.

18. *Petite centaurée*. Son infusion fait très-bien en pareil cas.

19. *Eupatoire d'Avicenne*. Le suc de ses feuilles à la dose de deux onces, son extrait à celle d'un gros, et la tisane qu'on prépare avec une poignée de ses feuilles dans une pinte d'eau bouillie légèrement avec un peu de réglisse, sont autant de remèdes capables de lever les embarras des viscères qui succèdent aux longues maladies.

20. *Fougère*. Sa racine s'ordonne en décoction avec succès dans les obstructions du bas-ventre, à la dose d'une once, dans une pinte d'eau.

21. *Fumeierre*. Ses différentes préparations conviennent toutes également pour déboucher les obstructions des viscères.

22. *Chanvre*. Sa semence se donne inté-

rieurement dans les obstructions du foie, qui ne sont pas accompagnées de fièvre; on la pile ordinairement, et on en met une once dans une pinte de tisane apéritive: on donne cette tisane par verre en forme d'émulsion.

23. *Hépatique*. Tragus assure que cette plante bouillie dans du vin, ou son eau distillée, a la propriété de lever les obstructions du foie, des reins et de la vessie.

24. *Grande centauree*. Sa racine est fort estimée pour les obstructions du foie, et pour toutes les maladies qui dérivent de la même cause.

25. *Cochléaria*. Sa décoction, son infusion, son eau distillée et son extrait sont autant de préparations utiles dans les obstructions du foie et des glandes du mésentère.

26. *Berle*. Elle est très-utile dans les obstructions du bas-ventre.

27. *Trèfle d'eau*. Il passe en Allemagne pour un grand remède en ce cas.

28. *Roquette*. La décoction de ses feuilles emporte ces maladies.

29. *Passerage*. Ses feuilles et ses racines emportent ces mêmes maladies, prises en décoction.

30. *Costus indique*. Sa racine prise à la dose d'un demi-gros, en substance ou en poudre, et au double en infusion, est propre à emporter les obstructions.

31. *Cucurma*. Cette substance, prise intérieurement à la dose d'un gros, s'emploie avec succès pour déboucher les viscères.

32. *Gomme laque*. Ses trochisques et la poudre *dialacca*, sont deux préparations faites avec cette gomme; on les emploie l'une et l'autre avec beaucoup de succès dans ces mêmes maladies.

33. *Bugle*. Camerarius et Dodonée ordonnoient le bugle pour les obstructions du foie.

34. *Poivre d'eau, curage*. Des bouillons de veau dans lesquels on aura fait bouillir de ses feuilles, conviennent dans les obstructions des viscères.

35. *Véronique*. On l'emploie utilement en infusion théiforme pour les obstructions du foie, du pancréas et des glandes du mésentère.

36. *Verge d'or*. Hoffman assure que, prise intérieurement, elle devient un excellent remède en ce cas.

37. *Mille-pertuis*. Il se donne intérieurement pour emporter ces maladies.

38. *Ivette*. L'ivette macérée dans de l'eau froide, ou infusée dans de l'eau chaude, est bonne pour ces mêmes maladies.

39. *Pariétaire*. On l'applique en cataplasme sur la région du bas-ventre, pour dissiper les obstructions des viscères.

40. *Linaires*. Tragus assure que la linaires est bonne pour les obstructions du foie.

41. *Lupins*. La décoction de leurs semences est propre à déboucher le foie, et à lever les obstructions des viscères.

42. *Chicorée*. On met ordinairement ses feuilles dans des bouillons rafraîchissans,

et dans ceux qu'on fait au bain-marie, qui sont des remèdes apéritifs tempérés très-utiles dans les obstructions des viscères, et dans les maladies causées par une bile épaisse.

43. *Aigremoine*. Prise intérieurement, elle lève les obstructions des viscères, en rendant le sang plus fluide.

44. *Aristoloché*. Ses racines conviennent pour ces maladies; on les ordonne en poudre depuis un demi-gros jusqu'à deux gros, et en infusion jusqu'à une demi-once.

45. *Arrête-bœuf*. Ses racines sont fort utiles dans les obstructions rebelles du foie.

46. *Bette*. On emploie utilement ses feuilles dans les apozèmes qu'on prescrit pour les obstructions du foie et de la rate.

47. *Câpres*. On regarde les câpres comme très-bien indiquées dans ces maladies, à cause de leur vertu incisive, détersive et résolutive. On vante beaucoup l'écorce des racines de câprier dans les mêmes maladies; on la prescrit en poudre à la dose d'un gros, ou en infusion ou décoction, à la dose d'une once dans une chopine d'eau ou de vin.

48. *Cerfeuil*. On recommande le bouillon fait avec le cerfeuil pour les obstructions.

49. *Cresson de jardin*. Il est recommandé intérieurement pour lever les obstructions de la rate et de la matrice.

50. *Estragon*. Il dissipe ces maladies.

51. *Garance*. Ses racines conviennent dans les obstructions rebelles du foie, de la rate et de la matrice. On les emploie fraîches

dans les apozèmes et les bouillons apéritifs, à la dose d'une once seules, ou d'une demi-once mêlées avec d'autres plantes.

53. *Genêt*. Sa tige, ses fleurs et sa graine sont propres pour les obstructions du foie et de la rate : on en prend la décoction dans de l'eau ou dans du vin.

54. *Germandrée*. Dans l'obstruction des viscères, on en donne la poudre à la dose d'un gros.

55. *Laurier*. Ses baies passent pour être bonnes dans les obstructions des viscères.

56. *Marrube blanc*. Sa décoction est recommandée pour les obstructions du foie même squirreuses.

57. *Oseille*. Sa racine est amère et astringente ; elle lève les obstructions.

58. *Patience aquatique*. Ses racines lèvent des obstructions sans affoiblir le ton des parties ; c'est pourquoi on les prescrit utilement dans les obstructions du foie et des autres viscères du bas-ventre : on les donne en décoction ou seules, ou mêlées avec d'autres apéritifs.

59. *Pissenlit*. On recommande son suc dans les maladies chroniques.

60. *Polypode*. Sa racine lève les obstructions du foie et des viscères, et entre communément dans les apozèmes et les bouillons apéritifs. La dose s'en prescrit depuis une demi-once jusqu'à une once.

61. *Scolopendre*. Elle est astringente, et

fortifie le ton des viscères ; c'est ce qui la rend recommandable dans ces maladies.

62. *Scorsonère*. Plusieurs médecins font un grand usage de la racine de cette plante pour emporter les obstructions des viscères.

FORMULES. 1. Prenez racines d'arrête-bœuf et d'asperges de chacune demi-once ; feuilles de chicorée, de pimprenelle et d'aigremoine, de chacune demi-poignée ; semences de cerfeuil et d'herbe-aux-perles de chacune une pincée ; faites cuire le tout dans huit onces d'eau de fontaine ; délayez dans cette décoction une demi-once de syrop des cinq racines apéritives, pour un apozème à prendre le matin pendant huit jours : cet apozème est indiqué dans les obstructions du foie, de la rate et du mésentère.

2. Prenez de l'extrait de véronique mâle et de guimauve de chacune deux scrupules ; mêlez le tout pour un bol à prendre dans les obstructions des viscères et dans les embarras du poulmon.

3. Prenez feuilles d'adianthe et de cétérac de chacune une poignée ; sel végétal un demi-gros, avec un morceau de collet de mouton ; faites un bouillon à prendre pendant huit ou neuf jours dans les obstructions de la rate.

4. Prenez racines de petit houx et d'asperges de chacune une once ; feuilles de chicorée, de pimprenelle et de cétérac, de chacune une demi-poignée ; faites-les cuire avec

une poule ou un morceau de mouton , pour un bouillon à prendre le matin , pendant quinze jours , contre les obstructions des viscères.

5. Prenez racines de bourrache , de buglosse , de laitue et d'aigremoine , de chacune une once ; feuilles de bourrache , de buglosse , de laitue et d'aigremoine , de chacune une poignée ; sel de prunelle un gros ; faites cuire avec une poule , pour deux bouillons à prendre matin et soir dans les obstructions.

6. Prenez racines de genêt épineux et d'asperges de chacune une once ; feuilles de chicorée , de pimprenelle et de cétérac , de chacune une demi-poignée ; faites-les cuire avec une poule ou un morceau de mouton , pour un bouillon à prendre tous les matins pendant quinze jours.

7. Faites sécher doucement une quantité arbitraire de branche-ursine ; faites-la bouillir dans une suffisante quantité d'eau commune ; et lorsque la décoction prendra une couleur jaunâtre , retirez-la , et mettez-y un peu de levain fait avec la farine de seigle ; après quoi fermez le vaisseau , et laissez fermenter la liqueur ; lorsque la fermentation est faite , la liqueur a une odeur agréable et un goût acide ; passez-la à la chausse , et la gardez en un lieu frais pour l'usage. Cette boisson est salutaire dans les cas d'obstruction.

8. Prenez racines de chardon roland et de chicorée sauvage de chacune deux onces ;

feuilles d'aigremoine, de scolopendre, de capillaire, de buglosse, de cerfeuil de chacune une poignée; sommités d'absynthe, fleurs de souci de chacune deux pincées; faites une décoction avec une suffisante quantité d'eau de rivière pour six doses, dans chacune desquelles vous délayerez une once des cinq racines apéritives: on donnera les six doses à des distances convenables aux personnes attaquées d'obstructions.

9. Prenez des feuilles d'eupatoire, d'aigremoine, de céterac de chacune deux poignées; faites-les infuser dans un pot de vin blanc, dont vous prescrirez deux verres par jour dans les obstructions.

O D O N T A L G I E.

CCXLIII. C'est une douleur de dents: on en distingue de deux sortes: l'une dépend de la carie des dents, et l'autre est occasionnée par la congestion des humeurs, ou de quelque fluxion.

FORMULES. 1. Prenez de la seconde écorce de sureau une demi-once, fleurs de romarin une pincée; faites-les cuire dans une livre d'eau pour un gargarisme contre la douleur des dents.

2. Prenez feuilles de linaires une poignée, roses rouges une demi-poignée; faites bouillir le tout dans un demi-setier de vin rouge, pour un gargarisme propre à appaiser la douleur des dents.

3. Prenez des racines d'iris deux gros, semences de staphysaigre un gros, feuilles de marjolaine et de bétouine de chacune demi-gros ; mettez le tout en poudre dans un petit linge que l'on doit mâcher en baissant la tête : on l'emploie avec succès dans la douleur des dents.

OE D È M E.

CCXLIV. C'est une tumeur contre nature, froide, lâche, molle, sans douleur, blanchâtre, qui enfonce, quand on la presse du doigt, et y laisse la marque imprimée ; elle procède d'humeur phlegmatique. On en distingue de deux sortes, l'aqueux et le venteux. Il y a encore un faux œdème, qui est mêlé d'autres humeurs ; celui-ci est ou phlegmoneux, ou érysipelateux, ou squirreux, et devient quelquefois gypseux, d'où viennent les loupes.

FORMULES. 1. Prenez des feuilles ou des racines de la plante appelée bon-henry ; appliquez-les sur les jambes œdémateuses : on fait aussi sécher cette plante, et on en incorpore la poudre avec une pommade contre la galle.

2. Prenez des feuilles de thym, de laurier, de romarin, de rhue de chacune une poignée ; des fleurs de cornouiller et de sureau de chacune demi-poignée ; faites bouillir le tout dans parties égales de vin et d'eau, jusqu'à

ce que les plantes soient devenues molles; ajoutez-y ensuite de la farine de fèves et du son, de chacune trois onces; du miel quatre onces; mêlez le tout pour un cataplasme discutif convenable dans l'œdème.

3. Prenez racines de bryone récente deux onces, écorces d'yèble, de sureau de chacune demi-once, des sommités de camomille et de mélilot de chacune une pincée; faites-les cuire dans un pot de vin blanc jusqu'à consommation du quart, pour une fomentation propre à résoudre les tumeurs œdémateuses des pieds.

4. Prenez des sommités de lavande, d'organ, d'absynthe, de thym, de sauge, d'hyssope et de romarin de chacune une demi-poignée; versez sur le tout deux pintes d'eau bouillante, et laissez infuser pendant deux heures dans un vaisseau couvert; ajoutez à la décoction une chopine de vin rouge; bassinez ensuite la partie chaudement, et appliquez le marc; ce qu'on réitérera plusieurs fois de suite contre les tumeurs œdémateuses.

5. Prenez racines d'iris deux onces, feuilles d'hyèble cinq poignées; faites-les cuire dans trois chopines de vin blanc; faites étuver deux ou trois fois le jour les jambes et les pieds œdémateux avec cette décoction.

O P H T A L M I E.

CCXLV. C'est une inflammation de la membrane de l'œil connue sous le nom de conjonc-

tive, accompagnée de rougeur, de chaleur et de douleur. Il y en a de deux sortes, l'humide et la sèche ; dans l'humide, il y a écoulement de larmes. Il arrive quelquefois dans l'ophtalmie que les deux paupières sont tellement renversées, que l'œil demeure ouvert sans pouvoir se fermer ; on l'appelle pour lors *chaucrosis*, et quand les paupières tiennent tellement que l'œil ne peut s'ouvrir, on l'appelle *phimosis*, c'est-à-dire, clôture des choses qui doivent être naturellement ouvertes. La cause prochaine de l'ophtalmie est le sang qui coule en trop grande quantité dans les petits vaisseaux de la conjonctive, et les distend ; les causes éloignées sont les mêmes que celles des autres inflammations. Celse nomme l'ophtalmie, *lippitudo*, parce que dans cette maladie il s'attache de la chassie aux yeux, laquelle on appelle *lippe*.

PALPITATION DE COEUR.

CCXLVI. C'est une espèce de convulsion du cœur, qui consiste dans un mouvement déréglé, forcé, véhément. La palpitation a divers degrés ; elle est tantôt grande, tantôt médiocre, tantôt petite ; elle est quelquefois si impétueuse, qu'on l'entend et qu'on la voit ; il est même arrivé que les côtes en ont été rompues. Le tremblement de cœur diffère de la palpitation, en ce que, dans le tremblement, les pulsations sont petites, fréquentes et tremblantes, au lieu que la pal-

pitation est une secousse immodérée et violente. La cause de la palpitation est tout ce qui peut irriter le cœur, et y exciter une contraction déréglée, comme sont l'acrimonie du sang, les polypes, ou les autres excroissances qui se forment dans ses ventricules, l'eau qui s'épanche dans le péricarpe, etc.

Les artères sont aussi sujettes à des palpitations. On le remarque quelquefois dans les carotides, dans les artères temporales, et dans l'artère splénique. La cause est l'interruption de la circulation du sang dans les artères particulières. On prescrit la saignée du bras.

REMÈDES. 1. *Kermès*. On prépare avec le suc exprimé de kermès, autrement la graine d'écarlate, et partie égale de sucre, un syrop qui a donné le nom à la confection d'alkermès : ce syrop s'ordonne avec succès dans la palpitation du cœur, à la dose d'une once, et la confection à celle d'un gros.

2. *Agripaulme*. Les auteurs assurent que sa tisane et sa décoction s'emploient utilement en ce cas.

3. *Cardamomes*. Ils raniment le sang et les esprits, et fortifient le cœur : leur dose en substance et en poudre est depuis quinze jusqu'à trente grains, et en infusion dans six ou huit onces de vin blanc, depuis une demi-once jusqu'à six gros.

4. *Cubèbes*. Ils fortifient le cœur : la dose est en substance depuis six grains jusqu'à

douze, et en infusion, depuis un gros jusqu'à un gros et demi: leur huile distillée se donne à deux ou trois gouttes.

5. *Menthe*. Son eau est très-bonne dans la palpitation du cœur.

6. *Benoite*. L'infusion de sa racine sèche, concassée légèrement, faite dans un verre de vin blanc à la dose d'un gros, est très-bonne en ce cas.

7. *Scolopendre*. Sa poudre depuis un gros jusqu'à deux, convient en pareil cas.

8. *Seigle*. Son pain est très-bon à ceux qui sont sujets à des palpitations.

P A R A L Y S I E.

CCXLVII. C'est une maladie causée par une résolution de nerfs, qui rend le corps ou quelques-unes de ses parties sans mouvement. La paralysie est parfaite, quand il y a tout ensemble privation du mouvement et du sentiment, et imparfaite, lorsque l'un de ces deux est aboli, et que l'autre subsiste. La paralysie d'un côté du corps seulement, se nomme semi-plégie, c'est-à-dire, résolution de la moitié du corps. La paralysie universelle arrive quand la tête demeurant saine, les parties inférieures sont destituées de sentiment et de mouvement; mais quand cela n'arrive qu'à quelques membres, comme au bras ou à la jambe, on l'appelle particulière; et quand ces membres sont seulement engourdis ou hébétés, les médecins l'ap-

pellent stupeur. La cause de la paralysie est une pituite épaisse, qui bouche entièrement les nerfs, et empêche que l'esprit animal ne soit distribué à la partie où il doit circuler. Dans la paralysie universelle, la moëlle de l'épine du dos est entièrement offensée; dans la particulière, elle l'est seulement à l'endroit du nerf destiné au mouvement du membre perclus. La paralysie succède quelquefois à l'apoplexie, et on l'appelle pour lors paraplégie.

REMÈDES. 1. *Bryone*. Sa racine est fort en usage dans la paralysie, lorsqu'elle est récente: le suc qu'on en tire par expression s'ordonne depuis deux gros jusqu'à une demi-once; son infusion dans le vin blanc se prend jusqu'à deux onces.

2. *Ipécacuana*. Il se donne avec succès dans la paralysie invétérée. Chômel assure avoir vu de ces maladies survenues à la suite de convulsions, et guéries par un long usage d'une infusion de cette plante, à la dose d'une demi-once dans une pinte de vin blanc d'Espagne naturel; la prise est d'une cuillerée tous les matins à jeun.

3. *Senevé*. On enferme un gros de graine de moutarde ou de senevé dans un linge, après l'avoir concassée légèrement, et on la fait mâcher aux malades menacés de cette maladie.

4. *Acorus*. Hermann le recommande dans les fomentations qu'on emploie dans ce cas.

5. *Genièvre*. Pour la même maladie, on prend une livre de ses baies des plus nouvelles, et encore vertes, autant de vers de terre noyés dans l'eau de beurre, et autant d'eau-de-vie; on infuse le tout pendant vingt-quatre heures dans un pot de terre neuf; on presse ensuite, et on tire le suc dont on frotte la partie paralytique.

6. *Bétoine*. Les différentes préparations qu'on fait avec cette plante, sont utiles dans les engourdissemens des membres qui menacent de cette maladie.

7. *Muguet*. La poudre de ses fleurs s'ordonne comme sternutatoire pour décharger le cerveau dans la paralysie.

8. *Tilleul*. L'eau distillée de ses feuilles et de ses fleurs, sa conserve, son esprit et la décoction de son bois se prescrivent dans cette maladie.

9. *Prime-vère*. Son infusion est très-bonne intérieurement dans la paralysie légère, sur-tout dans celle de la langue et le bégaiement.

10. *Cerisier sauvage*. Schroder fait cas de ses fruits en ce cas.

11. *Calameut*. On l'ordonne intérieurement dans ce même cas.

12. *Serpolet*. L'eau distillée qu'on en retire avec l'esprit-de-vin, est utile dans la paralysie de la langue.

13. *Sauge*. On prend intérieurement l'infusion de ses feuilles pour les affections qui menacent de cette maladie.

14. *Lavande*. Son huile essentielle, mêlée avec celles de mille-pertuis et de camomille, fait un excellent calmant pour la même maladie ; l'infusion de ses fleurs, prise intérieurement, est aussi très-bonne en ce cas.

15. *Stacchas*. Ses fleurs en infusion dans du vin blanc, sont très-propres pour la paralysie.

16. *Laurier*. Son huile essentielle convient aux paralytiques ; on s'en sert intérieurement et extérieurement.

17. *Cloux de girofle*. Ils sont très-utiles dans cette maladie.

18. *Mélisse*. Cette plante en infusion, et son eau distillée sont d'un grand usage dans la même maladie.

19. *Roquette*. On prétend que l'usage de la roquette soulage en ce cas.

20. *Paquette, armoise*. Ruel assure qu'un cataplasme fait avec la paquette, l'armoise, soulage les paralytiques.

21. *Ortie*. Plusieurs médecins anciens et modernes se servent des orties pour attirer les esprits et le sang sur les parties desséchées et paralytiques, en les frappant avec un paquet d'orties.

22. *Ivette, germandrée*. Dans la paralysie, on fait prendre un gros de la poudre de feuilles d'ivette, avec autant de celle de feuilles de germandrée, délayées dans un verre de vin rosé, tous les matins, pendant un mois.

23. *Arnica*. Cartheuser recommande son infusion dans cette maladie.

24. *Marjolaine*. Son infusion théiforme convient dans la paralysie.

25. *Nerprun*. Dans la même maladie, on fait prendre ordinairement un gros de ses baies séchées et réduites en poudre; on les mêle avec un peu de conserve de fleurs d'orange pour en faire un bol.

26. *Origan*. On l'emploie ordinairement dans les lave-pieds et dans les demi-bains qu'on prépare en ce cas.

27. *Pêcher*. Le syrop de ses fleurs s'ordonne depuis une demi-once jusqu'à deux onces dans les potions laxatiques, ou dans les apozèmes contre cette maladie.

28. *Pivoine*. On emploie ordinairement ses racines, ses semences, et quelquefois même ses fleurs dans la même maladie; on les réduit en poudre, après les avoir fait sécher à l'ombre, et on en donne depuis un gros jusqu'à deux en bol, ou de quelqu'autre manière.

29. *Romarin*. Il est bon contre la paralysie.

FORMULES. 1. Prenez racines de lys et de guimauve de chacune trois livres; feuilles de mauve, de pariétaire, de prime-vère, de seneçon et de violette de chacune un faisceau; semences de lin nouées dans un sachet, une livre; fleurs de camomille et de mélilot de chacune trois poignées; faites cuire le tout selon l'art, dans une suffisante quantité

quantité d'eau de rivière pour un bain que le malade prendra pendant quinze jours, depuis trois heures après midi jusqu'à quatre, dans la paralysie.

2. Prenez des feuilles de sauge, des feuilles et des fleurs de prime-vère, des feuilles de camomille, de tilleul et de romarin de chacune une poignée; versez sur le tout deux pintes d'eau bouillante, et laissez infuser pendant deux heures sur les cendres chaudes dans un vaisseau couvert; passez par un linge avec forte expression, et fomentez la tête deux ou trois fois le jour avec cette liqueur chaude dans la paralysie.

3. Prenez des sommités d'origan, d'absinthe, de sauge, de thym, d'hysope, de romarin, de chacune demi-poignée; versez sur le tout trois chopines d'eau bouillante, et laissez infuser dans un vaisseau couvert; ensuite bassinez chaudement la partie malade, et appliquez le marc en cataplasme, ce qu'on réitérera suivant le besoin.

4. Prenez feuilles de marjolaine, de thym, de serpolet, de chacune demi-poignée; fleurs d'origan une pincée; faites-les infuser dans un pot de vin; prescrivez-en la décoction aux paralytiques.

5. Prenez écorce de racines de passerage cinq onces, racines d'aulnée trois onces, que vous pilerez avec une quantité de sain-doux pour un onguent contre la paralysie.

6. Prenez de la semence de moutarde deux onces, de celle de cresson alenois, de ro-

quette, de chacune deux gros ; des feuilles sèches d'origan , de menthe , de chacune six gros ; pulvérisez le tout , et incorporez-le avec une suffisante quantité de syrop de pivoine simple. La dose est d'un gros , le matin à jeun , et autant le soir , en avalant par-dessus un gobelet d'infusion de pouliot en guise de thé.

7. Prenez feuilles de mélisse , de bétoine , de romarin , de chacune une poignée ; fleurs d'œillets , de muguet , de chacune une pincée ; faites infuser le tout sur des cendres chaudes dans trois demi - setiers de vin rouge , pour un gargarisme à répéter plusieurs fois dans la journée , contre la paralysie de la langue et du gosier.

P A L E S C O U L E U R S .

CCXLVIII. (*Voyez* CHLOROSIS.)

Cette maladie est propre aux filles ; c'est une fièvre lente , irrégulière , presque insensible , accompagnée d'une couleur pâle , livide , verdâtre , avec un cercle violet au-dessous des yeux.

REMÈDES. 1. *Aulnée*. Sa racine macérée pendant trois jours dans du vin blanc , est très-bonne aux filles affligées des pâles couleurs ; on leur en donne un verre le matin à jeun.

2. *Moutarde*. On employe avec succès sa graine dans les pâles couleurs.

3. *Aristoloché clématite*. La poudre ou l'extrait de ses racines est utile en ce cas.

4. *Rhue, matricaire*. Chomel dit avoir vu un très-bon effet des feuilles de rhue et de matricaire mises sous la plante des pieds de la malade.

5. *Petit houx*. L'usage de ses racines est très-utile en pareil cas.

6. *Pouliot*. Tragus estime le vin blanc où le pouliot a bouilli pour ces maladies.

7. *Eclaire*. L'infusion d'une bonne pincée de ses feuilles macérées à froid pendant la nuit dans un verre de petit-lait avec un gros de crème de tartre, guérit les mêmes maladies.

8. *Absynthe*. Son vin convient aux filles pour les pâles couleurs.

9. *Tanaisie*. Son infusion dans du vin blanc est propre en pareil cas.

10. *Gentiane*. On donne l'infusion de ses racines dans cette maladie.

11. *Germandrée*. Elle convient en pareil cas.

12. *Eupatoire d'Avicenne et fumeterre*. On les mêle ensemble dans le petit-lait pour ces maladies.

13. *Pied-de-veau*. On donne les racines de pied-de-veau depuis un demi-gros jusqu'à un gros, avec un peu de sucre et de canelle en poudre pour les pâles couleurs.

14. *Cerfeuil*. Dans ces maladies, son jus pris à trois ou quatre onces avec autant de bouillon de veau, est un fort bon remède.

15. *Verveine*. Son suc dépuré à la dose

de deux onces, ou la poudre de ses feuilles à la dose d'un gros, ou un verre de vin dans lequel une poignée de ses feuilles hachées aura infusé pendant la nuit, sont des remèdes utiles dans ces mêmes maladies.

16. *Marrube blanc*. Ses sommités infusées dans du vin blanc, prises pendant trois jours, sont utiles en ce cas.

17. *Mercuriale*. Dans les pâles couleurs, on fait boire l'eau dans laquelle la mercuriale a infusé à froid pendant vingt-quatre heures.

18. *Serpolet*. On fait infuser pendant la nuit une poignée de serpolet dans du vin rosé, on le fait boire à jeun pendant huit ou neuf jours dans ces maladies.

P A R O T I D E.

CCXLIX. La parotide est une tumeur contre nature, qui occupe les glandes situées au-dessous des oreilles, entre l'angle postérieur de la mâchoire inférieure et l'apophyse mastoïde.

REMÈDES. 1. *Lentilles*. Tragus assure qu'on peut employer, avec succès, la farine de lentilles pour les cataplasmes résolutifs et émoulliens qu'on prescrit dans les parotides.

2. *Lupins*. On prétend que les lupins cuits dans le vinaigre et appliqués extérieurement, dissipent ces maladies.

PASSION HYSTÉRIQUE.

CCL. (*Voyez VAPEURS.*)

On nomme aussi cette maladie *mal de mère*. C'est un resserrement de la poitrine avec difficulté de respirer. Il y a des femmes qui s'imaginent alors avoir une corde au col qui les étrange, et d'autres un morceau à la gorge qu'elles ne peuvent point avaler, et qui leur ôte la respiration : quelques-unes demeurent comme étouffées pendant du tems sans sentiment et sans respiration. Les autres accidens sont les vertiges, les éblouissemens, les inquiétudes, les douleurs et les tranchées du bas-ventre, les rapports, les nausées, le vomissement, le délire et les convulsions. On voit souvent des personnes qui sentent dans le bas-ventre comme une boule qui roule et qui monte quelquefois jusqu'à la gorge, ce que quelques-uns attribuent mal-à-propos au mouvement et à l'élévation de la matrice. La passion hystérique n'est pas toujours accompagnée de tous ces accidens : ils sont tantôt plus, tantôt moins violens : les causes qui l'excitent pour l'ordinaire, sont les grandes passions, la colère, l'amour, le chagrin, les mauvaises nouvelles, les fortes odeurs. La commune opinion est que la cause prochaine de cette maladie et des symptômes qui la suivent, n'est autre

chose que des vapeurs malignes qui s'élèvent de la matrice; mais les plus habiles modernes pensent le contraire, puisque la matrice n'y a nulle part, et que les hommes y sont aussi sujets que les femmes; ensorte qu'ils veulent que le mal dépende du vice des esprits animaux et du genre nerveux, et qu'il ne soit point différent de l'affection hypocondriaque. (*Voyez plus haut HYPOCONDRIACIE.*)

REMÈDES. 1. *Seseli*. Dioscoride recommande sa racine et sa graine pour la passion hystérique.

2. *Bryone*. Elle passe pour un spécifique dans cette maladie: on en ordonne l'eau distillée.

3. *Laurier*. On fait avec ses baies une huile qui, prise intérieurement, calme la même maladie: la dose en est depuis trois gouttes jusqu'à six, qu'on laisse tomber sur un peu de sucre rapé, et que l'on mêle ensuite avec une liqueur convenable.

PASSION ILIAQUE.

CCLI. (*Voyez plus haut ILIAQUE.*)

FORMULE. 1. Prenez racines de chicorée et de buglosse, de chacune une once; feuilles de chicorée, de laitue, de buglosse, d'aigremoine, de chacune une poignée, que vous ferez cuire avec un jarret de veau, ou un quartier de poule pour un bouillon.

 PAVEURS NOCTURNES.

CCLII. Maladie dans laquelle les enfans s'éveillent subitement de leur sommeil et en sursaut, avec des gémissemens et des pleurs. Les calmans conviennent dans ce cas.

PÉRIPNEUMONIE.

CCLIII. C'est une inflammation de poulmon avec fièvre aiguë et difficulté de respirer ; quand l'inflammation vient du phlegmon, on crache du sang tout pur ; quand elle est érysipelateuse, le crachat est jaune, et n'est guères teint de rouge ; en celle-ci la poitrine n'est pas si serrée, mais la fièvre est beaucoup plus ardente. Le remède efficace est la saignée du bras réitérée.

REMÈDES. 1. *Lin.* Gesner, Platerus et Sennert estiment l'huile de lin fraîche dans la péripneumonie ; on la donne depuis une once jusqu'à deux.

2. *Bourrache.* On la prescrit utilement dans la péripneumonie.

3. *Buglosse.* Son suc tiré par expression et clarifié, se donne avec succès par prise de quatre à cinq onces dans cette maladie ; on ajoute à chaque prise une demi-once de syrop violet ou de guimauve.

4. *Mauve*. La décoction de ses feuilles prise assiduellement, réussit très-bien dans la même maladie.

FORMULES. 1. Prenez feuilles de bourrache, de buglosse, de chicorée sauvage, de chacune une poignée; lavez ces herbes, et faites-les bouillir dans trois chopines d'eau, que vous réduirez à une pinte: ajoutez à la décoction une once et demie de syrop de guimauve, pour un apozème à prendre tiède, de trois heures en trois heures, à la dose d'un grand verre, dans la péripneumonie.

2. Prenez des feuilles de capillaire, de scolopendre, de lierre terrestre, de chacune demi-poignée; fleurs de tussilage et de pavot rouge, de chacune une pincée; faites-les cuire dans une suffisante quantité d'eau de fontaine, jusqu'à la réduction de six onces; ajoutez à la décoction une once de syrop de guimauve, pour un julep qui convient dans la péripneumonie.

3. Prenez racines de bardane mises en poudre demi-once, décoction de bardane cinq onces; faites une potion à prendre dans la péripneumonie.

4. Prenez sucs clarifiés de bourrache, de buglosse, de cerfeuil, de chicorée sauvage une livre; délayez-y syrop violat, de tussilage et d'œillet deux onces; partagez en quatre doses à prendre de quatre heures en quatre heures, dans la péripneumonie.

5. Prenez racine d'asphodèle un gros ; pulvérisiez-la , et délayez dans un verre de vin pour prendre dans la péripneumonie.

PERTE D'APPÉTIT.

CCLIV. (*Voyez* INAPPÉTENCE.)

PERTE DE LAIT.

CCLV. FORMULES. 1. Pour faire perdre le lait aux femmes, prenez cerfeuil échauffé sur la poêle à frire en l'arrosant d'huile rosat, deux poignées ; faites un cataplasme que vous appliquerez sur les mamelles des femmes, pour leur faire perdre le lait.

2. Prenez des feuilles de persil une poignée, de la mie de pain blanc deux onces ; pilez le tout dans un mortier de marbre, et appliquez - le sur les mamelles pour un cataplasme propre à faire évacuer le lait.

PERTE DU SANG.

CCLVI. C'est une évacuation trop abondante de sang par les parties naturelles de la femme.

REMÈDES. 1. *Simarouba*. Il convient dans les pertes des femmes ; on l'ordonne en substance pulvérisée, ou en bol, à la dose de douze ou quatorze grains.

2. *Pulmonaire de chêne.* La pulmonaire de chêne est astringente ; on l'ordonne dans les hémorrhagies et les pertes de sang.

3. *Herbe à coton.* Sa tisane, à la dose d'une poignée des feuilles et fleurs pour une pinte d'eau, s'ordonne utilement dans ces maladies.

4. *Menthe.* Quelques auteurs prétendent qu'elle est astringente, et qu'elle arrête les pertes de sang.

5. *Benoite.* L'extrait de sa racine est utile dans les pertes des femmes.

6. *Boursette.* Elle est d'un grand secours dans ce cas.

7. *Nummulaire.* Tragus assure que sa décoction dans l'eau ou dans le lait est propre en ce même cas.

8. *Bugle.* On emploie ses feuilles et ses fleurs dans les tisanes pour ces maladies.

9. *Brunelle.* Elle s'ordonne pour ces mêmes maladies.

10. *Sanicle.* Ses feuilles passent pour un spécifique dans ce cas.

11. *Pied-de-lion.* Son infusion ou sa décoction est très-bonne en ce même cas.

12. *Renouée.* Son suc, sa tisane ou son infusion dans du vin rouge sont très-bien indiqués en pareil cas.

13. *Grande consoude.* Dans les pertes de sang, on emploie ordinairement la tisane faite avec la racine de grande consoude.

14. *Bistorte.* La tisane avec sa racine convient dans ces mêmes maladies.

15. *Bec-de-grue*. On ordonne, dans ces mêmes maladies, la racine de bec-de-grue sanguin.

16. *Ortie morte*. Ses feuilles et ses fleurs sont très-utiles dans les pertes; on en fait bouillir une poignée dans un bouillon de veau.

17. *Myrthe*. Son syrop est excellent en ce cas.

18. *Balaustes, grenades*. Ces fleurs s'emploient utilement en ce même cas.

19. *Roses rouges*. Leur décoction dans du vin, appliquée sur le bas-ventre, est très-bonne dans ces maladies.

20. *Sumach*. Ses feuilles et ses fruits sont très-utiles dans ces mêmes maladies.

21. *Chêne*. Toutes ses parties s'emploient utilement dans les pertes de sang et autres évacuations excessives.

22. *Baume de Copaiü*. Ce baume a la vertu d'arrêter les pertes rouges des femmes; on le prend dans un œuf frais, ou en bol, à la dose de quinze gouttes, avec un peu de sucre.

23. *Acacia*. Son suc est excellent en ce cas; la dose est depuis un demi-gros jusqu'à un gros, en poudre ou en bol.

24. *Sang de dragon*. On l'emploie communément en poudre, depuis un scrupule jusqu'à un gros, dans les pertes de sang.

25. *Kermès*. Le syrop qu'on prépare avec ses baies, et la confection appelée *alkermès*, s'ordonnent avec succès dans ce cas.

26. *Héliotrope*. On dit que l'héliotrope

écrasé, et mis sous la plante des pieds, arrête les pertes de sang.

27. *Bdellium*. Quelques auteurs recommandent les pilules de *bdellio* de Mésuë dans ces maladies, depuis un demi-gros jusqu'à un gros.

28. *Arnica*. Les Allemands l'ordonnent dans ces mêmes maladies.

29. *Pourpier*. Son eau est souvent un des plus assurés remèdes en ce cas.

30. *Cynoglosse*. L'infusion et la tisane faites avec ses racines, arrêtent ces maladies.

31. *Osier*. Deux petites poignées de sa seconde écorce, infusées dans une pinte de vin rouge, sont un remède expérimenté pour ces mêmes maladies : on en prend tous les matins, pendant neuf jours, un demi-verre.

32. *Argentine*. On la prescrit utilement en ce cas.

33. *Orme*. La décoction de ses racines est très-bonne contre toutes sortes de pertes de sang.

34. *Pyrole*. Sa décoction ou son infusion est très-propre en pareil cas.

FORMULE. 1. Prenez des feuilles de sanicle séchées à l'ombre deux pincées ; versez dessus une livre d'eau bouillante ; faites infuser les feuilles pendant une demi-heure dans un vaisseau fermé ; versez par inclination, et ajoutez une demi-once de syrop de roses pour une infusion à prendre dans les pertes rouges.

P E S T E.

CCLVII. C'est une maladie contagieuse et ordinairement mortelle. Galien l'appelle bête sauvage, ennemi juré de la vie des hommes, des animaux et même des plantes et des arbres. On l'appelle épidémie, quand la corruption vient de l'air, qui fait mourir en peu de tems une quantité d'hommes. La peste est accompagnée de fièvre, bubons, charbons, pourpre, flux de ventre, délire, phrénésie, douleur mordicante de l'estomac, palpitation de cœur, pesanteur des membres, et de tant d'autres accidens, qu'à peine peut-on voir deux malades qui aient les mêmes symptômes; ce qui lui a fait donner divers noms, comme fièvre pestilentielle, coqueluche, sueur anglaise, trousse-galant, charbon, pourpre, etc. La peste, suivant l'opinion de Villiers, est un venin qui se répand dans l'air, et qui, s'attachant aux esprits, au sang, aux sucs nerveux et aux parties solides, les remplit de pourriture, de taches, de pustules, de bubons et de charbons. Le Duc, médecin français, pour se garantir de la peste, s'appliquoit quatre crapeaux séchés sur les aines et sous les aisselles; ils lui servoient de vésicatoire. Le vrai remède contre la peste est la fuite. La peste, la guerre et la famine sont les trois fléaux de Dieu. David choisit pour son châtement trois jours de peste. Cette maladie fait de

grands ravages dans les pays chauds ; cependant elle est inconnue aux Indiens ; mais ils ont d'autres maladies encore plus cruelles.

REMÈDES. 1. *OEillet*. Ses feuilles macérées dans du vinaigre , et flairées de tems en tems, détournent la contagion dans le tems de peste. On prend aussi utilement deux ou trois cuillerées de ce vinaigre , le matin à jeun , pour se préserver du mauvais air.

2. *Scorsonère*. On estime pour cette maladie sa tisane ; on la recommande aussi pour toutes les maladies où il y a malignité.

3. *Sureau*. J. Bauhin , après Gesner , rapporte que la décoction de l'écorce moyenne de sureau , à laquelle on ajoute la thériaque , est excellente pour faire suer les pestiférés.

4. *Vinaigre*. On emploie avec succès , dans la peste et les maladies contagieuses , le vinaigre dans lequel on a fait macérer et infuser des plantes cordiales et alexitères , telles que la rhue , le scordium , l'angélique , la carline , l'impératoire , etc.

5. *Ache*. On fait avec son suc , la farine de seigle et les jaunes d'œufs , un cataplasme excellent pour le charbon.

6. *Oignons*. On donne aux pestiférés le suc exprimé d'un oignon dont on a ôté le cœur , qu'on a rempli de thériaque , et qu'on a fait cuire ensuite dans un four. On a soin de les couvrir pour aider la sueur que ce remède procure ; on applique en même-tems un pareil oignon écrasé sur le bubon pestilentiel.

7. *Orange*. L'eau de ses fleurs est utile dans cette maladie.

8. *Mouron*. Tragus assure qu'un verre de vin dans lequel on a fait bouillir légèrement une poignée de mouron, est un bon remède pour la même maladie.

9. *Eclaire*. Julien Paulmier recommande sa racine en ce cas ; il en faisoit boire le suc avec le vin blanc et un peu de vinaigre rosat, et cette potion excitoit une sueur salutaire.

10. *Bistorte*. La décoction de ses racines dans du vin pousse par les sueurs le venin de la peste.

FORMULES. 1. Prenez racines de pétasite demi-once ; feuilles de la reine-des-prés, de chardon béni, de germandrée, de chacune demi-poignée ; fleurs de souci et de pavot rouge de chacune une pincée ; faites cuire le tout pendant un quart-d'heure dans trois livres d'eau de fontaine ; prenez la décoction pour boisson ordinaire dans la peste.

2. Prenez racines d'angélique et de pétasite, mises en poudre, de chacune demi-gros ; mêlez-les avec un verre de vin vieux, pour boire en tems de peste.

P E T I T E V É R O L E .

CCLVIII. C'est une maladie contagieuse qui couvre le corps de pustules, épaisit la peau, et y laisse souvent des cicatrices ou

cavités. Elle est produite par une matière crasse, visqueuse et sanguine, qui s'élève en pustules pointues et blanchâtres, avec une petite tumeur qui pique, démange et laisse des marques sur l'épiderme. La petite vérole est la maladie des enfans; elle survient quelquefois aux adultes, et pour lors elle est très-dangereuse. On prétend qu'on n'a la petite vérole qu'une fois; mais cela n'est pas absolument vrai. On appelle petite vérole volante cette même maladie quand elle est légère, et lorsqu'il ne se trouve que quelques grains épars. Les Indiens ont une idole de la petite vérole sous l'emblème d'une grande femme maigre, ou plutôt d'une furie qui a deux têtes et quatre bras, à laquelle ils font des vœux extravagans, ainsi que le rapporte Thevenot. Le remède à cette maladie est la saignée du bras au commencement, et le vomitif.

REMÈDES. 1. *Persil*. Sa décoction est utile dans les petites véroles.

2. *Fenouil*. Simon Pauli estime la décoction de ses racines et de ses graines dans cette maladie.

3. *Scorsonère*. La tisane de sa racine fait très-bien dans la même maladie.

3. *Scabieuse*. Son infusion est bien indiquée en ce cas.

5. *Scordium*. On fait boire avec succès son infusion en pareil cas.

6. *Pétasite*. On se sert avec succès de sa racine dans les petites véroles.

7. *Noix*. L'eau des trois noix convient assez dans cette maladie.

8. *Ail*. Sydenham recommande de mettre à la plante des pieds, pendant la suppuration de la même maladie, de l'ail cuit sous la cendre.

9. *Cresson alenois*. Les émulsions faites avec sa graine font pousser la petite vérole.

10. *Bistorte*. Quelques-uns estiment la décoction de sa racine dans l'eau pour cette maladie.

11. *Ortie*. Sa tisane est bonne en ce cas.

12. *Lentilles*. Les anciens en donnoient la décoction dans pareil cas.

13. *Pastel sauvage*. Son infusion fait pousser cette maladie.

14. *Reine-des-prés*. La décoction de sa racine est très-bonne dans la même maladie, pour en faciliter l'éruption.

15. *Rhue*. La décoction de ses feuilles est un excellent gargarisme pour ceux qui sont attaqués de la petite vérole.

FORMULES. 1. Prenez une douzaine d'amandes douces sans écorce, des semences de melon et de courges de chacune un gros et demi; une demi-once de semences de pavots blancs; pilez le tout dans un mortier de pierre; versez peu-à-peu par-dessus cinq onces de décoction d'orge; délayez dans la décoction six gros de syrop de nénuphar, pour une émulsion à prendre très-efficacement dans la petite vérole.

2. Prenez semences de melon un gros, semences d'ancholie deux scrupules, cinq onces d'eau de pavots rouges; faites une émulsion dans laquelle on délayera une once de syrop de coquelicot, pour prendre contre la petite vérole.

3. Prenez amandes douces pilées une demi-once; graines d'oseille, de melon et de chardon béni, de chacune deux gros; pilez dans un mortier de marbre, et versez peu-à-peu de l'eau de scabieuse, d'ulmaria et de scorsonère, de chacune quatre onces; faites une émulsion pour deux doses, ajoutant à chacune une demi-once de syrop d'œillet à prendre soir et matin dans la petite vérole.

4. Prenez des racines de scorsonère mondées et coupées par morceaux une once; faites-les bouillir dans trois chopines d'eau réduites à une pinte; faites-y infuser deux gros de réglisse, pour une tisane à prendre tiède dans la petite vérole.

5. Prenez des racines de pétasite, de bardane et de scorsonère, lavés et coupés par tranches, de chacune demi-once; faites-les bouillir dans trois chopines d'eau, que vous réduirez à une pinte; ajoutez-y sur la fin un petit bâton de réglisse effilée, et passez le tout par un linge, pour une tisane à prendre dans la petite vérole.

P H L E G M O N.

CCLIX. C'est un nom général qu'on

donne à toutes les tumeurs qui proviennent du sang. Lorsque le sang est bon et louable, et qu'il ne pèche que par la seule quantité, on l'appelle phlegmon vrai; et phlegmon bâtard, lorsqu'il est corrompu et mêlé de bile, pituite et mélancolie : il participe alors de l'érysipèle, de l'œdème et du squirre. Le sang sorti des vaisseaux, ou pour mieux dire, extravasé, y occasionne de la chaleur, de la rougeur, de la tension, de la résistance, et souvent une grande douleur. Les bubons, les carboncules, furoncles, pustules et autres tubercules et tumeurs causées par le sang, se réduisent en phlegmon. L'ophtalmie, la parotide, la squinancie et même la pleurésie et la péripneumonie, sont des espèces de phlegmon. La saignée du bras répétée est indiquée.

REMÈDE. 1. *Chêne*. Galien se servoit du gland pilé pour dissiper le phlegmon dans sa naissance.

FORMULE. 1. Prenez racines de guimauve et de lys de chacune deux onces; feuilles de branche-ursine et de violette de chacune deux poignées, des semences de lin une once, des fleurs de camomille et de mélilot de chacune une pincée; faites-les bouillir dans une suffisante quantité d'eau; les ayant ensuite pressées et passées par un tamis, vous ajouterez à la pulpe une suffisante quantité de farine d'orge, pour un cataplasme que vous appliquerez sur la partie phlegmoneuse, et que vous renouvelerez souvent.

 PHRÉNÉSIE.

CCLX. C'est une rêverie perpétuelle et violente, accompagnée de fièvres aiguës, de fureur, de veilles et de plusieurs autres fâcheux accidens. Elle diffère de la manie et de la mélancolie en ce que celles-ci sont sans fièvre, au lieu que la phrénésie vient de l'inflammation et du mouvement déréglé des esprits animaux. La saignée du bras et du pied convient dans cette maladie.

REMÈDES. 1. *Mouron*. Il convient dans la phrénésie qui survient aux fièvres continues.

2. *Eglantier*. Hoffman prétend que l'éponge de l'églantier est bonne pour calmer cette maladie.

FORMULE. 1. Prenez du suc de tripe-madame huit onces; partagez-le en quatre doses à prendre de six heures en six heures dans du vin ou du bouillon contre la phrénésie; ce qu'on continuera plusieurs jours.

PHTHISIE.

CCLXI. C'est une consommation qui dépend d'un ulcère ou de quelques autres vices du poumon, accompagnée d'une fièvre lente qui amaigrit le corps, l'exténue et le consume. Dans la phthisie, on crache d'abord du sang, ensuite du pus; on tombe enfin en hétéisie; ce que les Latins appellent *tabès*.

Il y a une autre espèce de consommation qui est occasionnée par l'excès des actes vénériens, ou qui survient à la suite d'une longue gonorrhée : on la nomme phthisie dorsale. La saignée du bras réitérée, la purgation et l'usage du lait dans la saison convenable, sont indiqués pour la phthisie pulmonaire. Dans la phthisie, il y a toujours en général consommation, fièvre lente qui redouble le soir et après le repas, sueur nocturne, principalement à la poitrine, difficulté légère de respirer, toux qui augmente le soir et le matin avant la pointe du jour, crachats d'abord sanguinolens, ensuite purulens, dévoiemens, et même sur la fin enflure aux pieds.

REMÈDES. 1. *Chou rouge*. On l'emploie ordinairement pour les tisanes et les bouillons qu'on prescrit aux pulmoniques. La tisane se fait avec la décoction de deux ou trois poignées de chou rouge coupé par morceaux dans deux pintes d'eau réduites à trois chopines, à laquelle on ajoute ensemble un demi-quarteron de miel blanc, qu'on fait écumer dans les bouillons faits avec le mou de veau : on ajoute le chou rouge avec la pulmonaire, les capillaires.

2. *Rosée de soleil*. Elle est en usage pour l'ulcère du poumon ; on l'ordonne en infusion jusqu'à deux gros, et à un gros en poudre. On en fait un syrop fort estimé pour la même maladie, qu'on ordonne à la dose d'une once.

3. *Mouron*. Ray donne comme un remède éprouvé pour les phthisiques et ceux qui ont des abcès dans la poitrine, l'eau distillée de mouron, mêlée avec égale quantité de lait de vache.

4. *Raisfort sauvage*. On fait boire en ce cas le lait où sa racine a bouilli.

5. *Bugle*. Poterius recommande cette plante pour ces maladies, et pour les ulcères internes accompagnés de fièvre lente.

6. *Pervenche*. Sa décoction ou son infusion est utile dans le crachement de sang et aux pulmoniques : on la mêle avec partie égale de lait écrémé.

7. *Piloselle*. Son extrait, à la dose de deux gros, est utile pour les ulcères internes et pour la phthisie.

8. *Petite paquette*. Wepfer emploie la petite paquette avec le cresson et la nummulaire, dans la pulmonie.

9. *Plantain*. Tragus l'estime pour les phthisiques.

10. *Quinte-feuille*. Il y a des auteurs qui prétendent que l'infusion de ses racines soulage les phthisiques.

11. *Prêle*. C. Bauhin conseille sa décoction dans l'ulcère du poumon, prise soir et matin, à la dose de deux ou trois onces, pourvu que la décoction soit un peu forte.

12. *Baume de Tolu*. On fait avec ce baume un syrop très-utile dans cette maladie et le crachement de sang.

13. *Lotier odorant*. Son infusion théiforme

soulage considérablement les pulmoniques, et modère la violence de la toux.

14. *Véronique*. Son eau distillée, son syrop et sa tisane, sont d'excellens remèdes pour l'ulcère du poumon et le crachement de sang.

15. *Térébenthine*. On ordonne ses pilules depuis la dose d'un gros jusqu'à deux en ce cas.

16. *Pariétaire*. Mise en poudre, et mêlée avec le miel, elle passe pour être béchique et très-propre en pareil cas.

17. *Acanthe*. On peut se servir des racines d'acanthé dans le crachement de sang et la pulmonie.

18. *Fenugrec*. Tragus assure, sur le rapport de Pline, que la décoction de sa farine est utile aux phthisiques et dans la toux invétérée.

19. *Pin*. Les pignons sont utiles dans le crachement de sang, la phthisie, le dessèchement et la maigreur appelée *tabès*.

20. *Riz*. C'est une nourriture très-utile aux hétiques et aux pulmoniques.

21. *Roses*. Quelques médecins assurent avoir guéri des phthisiques désespérés, par l'usage du lait de vache et de la conserve de roses continués long-tems; ensorte qu'un de ces malades employa en deux mois plus de vingt livres de cette conserve, et un autre trente. Rivière dit avoir connu un apothicaire phthisique qui se guérit en mangeant continuellement du sucre rosat.

22. *Pulmonaire de chêne.* Les Anglais en font beaucoup d'usage pour cette maladie et la consommation.

23. *Pulmonaire.* On ajoute ses feuilles aux bouillons faits avec le mou de veau destiné pour le crachement de sang et la phthisie, lorsque les crachats sont salés et purulens.

24. *Orge.* Les bouillons dans lesquels on délaie du gruau d'orge conviennent dans la même maladie.

25. *Navet.* Ses bouillons conviennent très-bien dans la phthisie.

26. *Mauve.* L'eau ou le lait dans lequel on bouillira les graines de mauve, guérit les ulcères du poumon, et est très-recommandé dans cette maladie.

27. *Chardon de bonnetier.* Sa racine fraîche, pilée avec le miel en consistance d'electuaire, passe pour excellente contre la phthisie même la plus désespérée : on en prend un gros et demi ou deux gros deux fois par jour, en continuant pendant du tems.

28. *Aulnée.* Sa racine est très-bonne dans les ulcères du poumon.

FORMULES. 1. Prenez racines de guimauve une once, feuilles de capillaire, de pied-de-chat, de chacune une poignée, fleurs de pas d'âne et de violette de chacune une pincée ; semences de pavot blanc broyées et suspendues dans un nouet une demi-once ; faites bouillir le tout dans huit onces d'eau de fontaine ; délayez dans la décoction une

once

once de syrop de capillaire pour un apozème à prendre tous les matins, pendant huit jours, contre la phthisie et les ulcères du poumon.

2. Prenez de la conserve de roses sèches une once; faites-la fondre dans une chopine de lait de vache sur un feu doux sans bouillir; prenez ce bouillon chaud, qui sera répété matin et soir, pendant un mois, dans le rhume opiniâtre et la phthisie pulmonaire.

3. Prenez des quatre semences froides majeures un gros et demi, deux amandes douces pilées dans de l'eau chaude; pilez le tout dans un mortier de marbre, en versant doucement dessus un grand verre d'infusion d'une pincée de véronique et d'une demi-pincée de lierre terrestre; ajoutez à la décoction une demi-once de syrop de guimauve; faites une émulsion à prendre en une dose le matin à jeun, et autant le soir, dans la phthisie.

4. Prenez des feuilles et sommités nettes et récentes de bétoine, de mille-pertuis, de bouillon-blanc, de véronique mâle de chacune une demi-poignée; mettez le tout infuser dans une pinte d'eau chaude pendant une demi-heure, dans un vaisseau bien fermé; ajoutez ensuite du miel blanc une once et demie, prescrivez-en la colature pour boisson ordinaire aux phthisiques.

5. Prenez racines de benoite deux onces, racines de réglisse une once et demie, feuilles

de véronique et de lierre terrestre de chacune une poignée, sommités de mille-pertuis, de petite centaurée de chacune trois pincées, semences de fenouil deux ou trois gros; hachez, broyez, mêlez pour l'usage; faites infuser une demi-once de ce thé balsamique dans cinq ou six tasses d'eau bouillante, laissez-les dans le vase bien bouché pendant quelques minutes, et prenez-en d'heure en heure une tasse, en y faisant dissoudre auparavant une petite cuillerée de miel blanc.

6. Prenez des feuilles de véronique une pincée, quinze baies de genièvre concassées; faites-les infuser dans quatre onces d'eau de véronique; ajoutez à la décoction une once de syrop de capillaire pour un julep à prendre dans la phthisie.

7. Prenez de la racine de chardon à foulon une once; pilez-la après l'avoir lavée, et incorporez-la ensuite avec une suffisante quantité de miel blanc, pour former un opiat à prendre deux fois le jour, à la dose d'un gros et demi dans du pain à chanter; il faut boire par-dessus un verre de tisane pectorale.

P I C A.

CCLXII. C'est un appétit dépravé, qui porte à vouloir manger des choses incapables de nourrir, comme du charbon, des cendres, du plâtre, du sel, de la chaux, de la craie,

du vinaigre, du poivre, et une infinité d'autres choses semblables. Le pica est fort ordinaire aux filles, et souvent aux femmes grosses; les hommes y sont rarement sujets. Cette maladie provient, suivant le sentiment de plusieurs médecins, des mauvais levains de l'estomac, qui dépravent l'appétit.

P I E R R E.

CCLXIII. C'est une pierre ou gravier qui s'engendre dans la vessie et dans les reins; et qui empêche d'uriner, ce qui cause de grandes douleurs; cette pierre se forme de parties terrestres et visqueuses qui s'endurcissent avec le tems par la chaleur des reins. (*Voyez CALCUL.*)

FORMULES. 1. Prenez racines d'althæa cinq onces, semences de lin une once; faites-les bouillir dans une livre de lait de vache, ensuite broyez-les, et passez par un tamis; ajoutez à la pulpe une suffisante quantité d'huile de lin pour un cataplasme à appliquer sur le bas-ventre.

2. Prenez des amandes de noyaux de cerise et de pin, de l'huile tirée par expression des susdits noyaux de chacun deux gros; pilez-les dans un mortier de marbre, en versant peu-à-peu de l'eau de pariétaire jusqu'à quantité de six onces; ajoutez six gros de limon, pour une émulsion à prendre dans la pierre.

3. Prenez cinq paires d'amandes douces sans écorce, semences de bardane demi-once; pilez-les dans un mortier de marbre, en les arrosant peu-à-peu avec six onces d'eau de bardane : l'on fera dissoudre dans la décoction une once de syrop des cinq racines apéritives, pour une émulsion à prendre dans la pierre.

4. Prenez semences d'herbe-aux-puces, d'ortie et de cresson d'eau de chacune un gros; pilez-les dans un mortier de marbre, ajoutant peu-à-peu six onces d'eau de pariétaire, et une once de syrop de nénéphar, pour une émulsion à prendre dans la pierre.

PIQURE D'ARAIGNÉE.

CCLXIV. C'est une solution de continuité faite dans les chairs par la morsure d'une araignée.

FORMULE. 1. Appliquez sur la piqûre une feuille de sauge-franche,

PIQURE DE GUÊPE.

CCLXV. REMEDE. 1. *Sauge.* On a des observations, que les feuilles de sauge, ainsi que nous l'avons déjà dit, appliquées sur la piqûre récente des mouches-guêpes, en apaisent la douleur et l'inflammation sur-le-champ.

PISSEMENT DU SANG.

CCLXVI. Le pissement du sang est une évacuation du sang par les urines.

REMEDES. 1. *Calament*. Ettmuller le conseille dans le pissement du sang.

2. *Aigremoine*. Wedel conseille son usage en décoction à ceux qui pissent le sang.

3. *Brunelle*. Elle s'ordonne pour les urines sanglantes.

4. *Plantain*, *salsepareille*. S. Pauli se servoit utilement de l'extrait de plantain et de la décoction de salsepareille pour guérir cette maladie.

5. *Prêle*. Tragus l'ordonnoit à ceux qui pissent le sang.

6. *Chêne*. Le même auteur assure avoir donné avec succès des glands à des personnes qui pissent le sang pour avoir pris des cantharides.

7. *Grande consoude*. Quelques médecins assurent que ses fleurs bouillies dans du vin, sont un excellent remède contre cette maladie.

8. *Mille-pertuis*. Il guérit la même maladie.

9. *Pied-de-lion*. Sa décoction est très-utile dans ce cas.

FORMULES. 1. Prenez des amandes douces dépouillées de leur écorce cinq paires, semences d'ortie un gros ; pilez-les dans un

mortier de marbre , versant peu-à-peu par-dessus quatre onces de suc d'orties , et une once de syrop violat , pour une émulsion à prendre quand on pisse le sang.

2. Prenez des feuilles de presle , de plantain , de bourse-à-pasteur de chacune une poignée , que vous ferez bouillir dans de l'eau de fontaine jusqu'à réduction à cinq onces ; ajoutez à la décoction une once de syrop de coings pour une potion à prendre dans le pissement de sang.

P I T U I T E.

CCLXVII. La pituite est une humeur épaisse , visqueuse et gluante , qui vient de la partie lymphatique du sang épaissie qui s'amasse en abondance dans le corps , et que l'on rejette par la salive.

REMÈDES. 1. *Genièvre*. Ses baies dissipent la pituite qui s'épaissit dans l'estomac , et qui y occasionne des vents et des coliques.

2. *Gratiolle*. Cette plante est un purgatif hydragogue ; elle purge fortement en ce cas.

3. *Staphisaigre*. Un gargarisme fait avec sa semence bouillie , fait beaucoup jeter la pituite.

P L A I E.

CCLXVIII. C'est une blessure faite par quelques causes extérieures. La plaie est pro-

prement une solution de continuité récente, sanguinolente, et sans putréfaction, qui est faite principalement aux parties molles par quelques coups, chûtes, ou morsures, ou autres accidens: on appelle plaie mortelle, celle qui cause nécessairement la mort. Quand les plaies ne sont pas accompagnées d'hémorragies considérables, elles se guérissent ordinairement par l'eau de boule.

REMÈDES. 1. *Digitale*. Elle est vulnéraire; on s'en sert beaucoup en Italie pour réunir les plaies et nettoyer les ulcères.

2. *Verveine*. Son suc ou son huile par infusion guérit ces maladies.

3. *Eupatoire d'Avicenne*. On l'applique sur les plaies.

4. *Scolopendre*. Appliquée sur les ulcères et les plaies, elle les nettoye, et les conduit à la cicatrice.

5. *Mille-feuille*. On la pile, et on l'applique sur les plaies et coupures.

6. *Renouée*. Elle s'emploie utilement dans toutes sortes de plaies; on la pile, et on l'applique extérieurement sur les parties affectées.

7. *Grande consoude*. Sa racine écrasée, et le suc de ses feuilles réunissent également bien les plaies.

8. *Prêle*. Son suc est bon en ce cas.

9. *Ronce*. Ses feuilles pilées et appliquées sur les vieilles plaies et les ulcères des jambes, les guérissent en peu de tems.

10. *Herbe aux verrues.* Son suc est très-utile en pareil cas.

11. *Lierre.* Ses feuilles bouillies dans du vin s'appliquent avec succès sur les ulcères et les plaies, pour les nettoyer.

12. *Chèvre-feuille.* La décoction de ses feuilles est propre pour les plaies de jambes.

13. *Double feuille.* Les paysans l'estiment pour les vieilles plaies et les ulcères : ils font infuser toute la plante dans l'huile d'olive, et s'en servent ensuite comme d'un baume. Quelques-uns l'emploient sans tant de façon, et l'appliquent sur le mal.

14. *Lotier odorant.* L'huile d'olive dans laquelle on a fait infuser ses feuilles et ses fleurs, devient un baume excellent pour ces maladies.

15. *Gomme éiémi.* Elle est propre pour nettoyer les plaies.

16. *Mille-pertuis.* Il y a peu d'huile ou de baume composé, destiné pour les mêmes maladies, où on ne mêle de l'huile de mille-pertuis.

17. *Bon henry.* Dodonée assure qu'on applique utilement le bon henry sur les plaies nouvelles en cataplasme, après avoir coupé et écrasé les feuilles : ce remède réunit la plaie, et la conduit à une prompte cicatrice.

18. *Bouillon-blanc.* Ses feuilles sont astringentes, lorsqu'elles sont appliquées sur les plaies récentes, après les avoir écrasées ou pilées, et mêlées avec un peu d'huile d'olive, en manière d'onguent.

19. *Morgeline*. Son usage extérieur est utile pour nettoyer les plaies et les ulcères.

20. *Branche-ursine*. On applique extérieurement ses feuilles sur les plaies récentes, pour les faire suppurer doucement.

21. *Brunelle*. Les gens de la campagne appliquent sur les plaies la brunelle fraîche pilée, pour en arrêter le sang.

22. *Bugle, sanicle*. Un savant médecin dit que l'onguent fait avec des feuilles de ces deux plantes, et cuites avec du sain-doux, est excellent pour guérir toutes sortes de plaies.

23. *Croisette*. Un médecin assure avoir guéri un paysan qui s'étoit blessé avec une faux la partie supérieure de la main, par le moyen de la croisette pilée avec deux tuiles, et appliquée sur la plaie en forme de cataplasme, sans aucun autre remède.

24. *Éclaire*. Cette plante appliquée extérieurement, déterge et mondifie les plaies et les ulcères, soit réduite en poudre, soit par le moyen de son suc jaune, soit enfin par les feuilles pilées et appliquées en cataplasme.

25. *Gratiolle*. Ses feuilles fraîches pilées et appliquées sur les plaies, les guérissent promptement.

26. *Jacobée*. Elle est vulnéraire : on lui attribue la vertu de guérir les plaies, appliquée extérieurement.

27. *Orme*. Son écorce et ses feuilles sont remplies d'un suc mucilagineux qui le rend

propre à la rénnior. On tire des vessies qui se trouvent sur les feuilles de cet arbre, un baume naturel, dont on se sert avec succès pour les plaies récentes.

28. *Ortie blanche.* L'huile d'olive dans laquelle on a macéré les fleurs d'ortie blanche au soleil, est un baume vulnéraire excellent pour les plaies des tendons, et pour déterger et cicatrizer les ulcères.

29. *Pied-de-lion.* On se sert de sa décoction pour laver les plaies et les ulcères.

30. *Pimprenelle.* On broie ses feuilles, et on les applique en cataplasme sur les plaies récentes.

FORMULES. Prenez feuilles de brunelle, de pyrole, de sarriette et de bugle de chacune demi-poignée, des roses rouges et des sommités de mille-pertuis de chacune une pincée, de l'huile d'olive et du vin rouge de chacune demi-livre; après avoir fait cuire le tout légèrement, faites-le infuser l'espace de vingt-quatre heures; ajoutez à la décoction une once de térébenthine dissoute dans un jaune d'œuf; vous aurez une décoction balsamique propre à déterger les plaies et ulcères.

2. Prenez racines d'aristoloche ronde et de gentiane de chacune trois gros, racines de garance un gros et demi; coupez les racines par petits morceaux; faites-les bouillir dans quatre livres d'eau commune pendant un quart-d'heure; ajoutez feuilles de bugle, de sanicle, de prunelle et de pied-de-lion de

chacune un demi-gros, fleurs de petite centaurée et de mille-pertuis de chacune une pincée ; faites bouillir légèrement ; ajoutez à quatre onces de cette décoction une demi-once de syrop de lierre terrestre, pour une potion vulnérable qui est très-bien indiquée dans les plaies.

P L E U R É S I E.

CCLXIX. C'est une douleur violente de côté, accompagnée de fièvre aiguë et de difficulté de respirer. La pleurésie est causée par l'inflammation de la pleure, à laquelle se joint souvent celle de la partie extérieure et superficielle du poumon : cette inflammation arrive d'ordinaire lorsqu'après s'être fort échauffé, on se refroidit tout-à-coup, soit en s'exposant à un air froid, ou en buvant de l'eau froide. La pleurésie est tantôt du côté droit, et tantôt du côté gauche, tantôt à la partie supérieure, et tantôt à la partie inférieure. Outre cette espèce de pleurésie qu'on appelle vraie, il y en a une fausse, qui consiste dans une douleur de côté, sans fièvre, sans soif, et souvent sans toux. Celle-ci vient d'une sérosité âcre répandue dans la pleure entre les muscles intercostaux. Quoiqu'il y ait quelque différence entre la pleurésie et la péripneumonie, cependant ces deux maladies se guérissent avec les mêmes remèdes ; savoir, les saignées et les sudorifiques.

REMÈDES. 1. *Prunier sauvage*. Ses fleurs ou plutôt leur eau distillée après deux jours de macération dans le vin, est un sudorifique qu'on a éprouvé avec succès dans la pleurésie : la dose est de quatre à six onces.

2. *Choux blanc*. Un cataplasme fait avec ses feuilles et les poireaux amortis dans la poêle avec du fort vinaigre, est un remède familier aux paysans dans cette maladie ; on l'applique sur le côté malade.

3. *Amandes*. Une des meilleures purgations dans la même maladie, est de donner dans un bouillon deux onces de manne et trois onces d'huile d'amandes douces, quand il est tems de purger.

4. *Seneka*. Pris en décoction à la dose d'une once, il convient dans les fausses pleurésies et les fausses fluxions de poitrine.

5. *Chicorée sauvage*. On donne dans la pleurésie ou la fluxion de poitrine le suc de cette plante à la dose de trois ou quatre onces.

6. *Bardane*. Hellorius se servoit avec succès de sa racine et de ses fleurs dans cette maladie ; il les faisoit prendre en tisane. On donne dans ce cas, pour faire suer le malade, huit ou dix germes d'œufs dans un verre d'eau distillée de cette plante, après avoir saigné deux ou trois fois préalablement.

7. *Perce mousse*. Tournefort rapporte qu'un habile médecin de Normandie se servoit utilement de sa décoction dans la

même maladie, mais qu'il estimoit encore plus l'esprit qu'on en tiroit par la distillation. Pour cet effet, on pile la plante, on l'arrose avec de l'eau, on la distille après trois jours de macération; on repasse l'eau distillée sur de la nouvelle plante, jusqu'à six fois; et après six distillations répétées, on a un esprit très-sudorifique qu'on donne par cuillerée.

8. *Oliban, ou encens mâle.* L'oliban est sudorifique et propre à faire cracher dans la pleurésie; on en met un gros en poudre dans une pomme creusée à ce dessein; on la fait cuire aussitôt près du feu, et on la fait prendre dans cette maladie; lorsqu'après deux ou trois saignées le malade est disposé à la sueur, elle vient plus abondamment par ce remède, et passe pour un spécifique dans la même maladie.

9. *Guy de chêne.* Simon Pauli prétend que sa poudre est un remède excellent pour la pleurésie: la dose est d'un gros dans l'eau de chardon béni; ce remède provoque les sueurs.

10. *Verveine.* Ses feuilles fricassées dans la poêle avec un peu de vinaigre, amorties sur la pelle chaude, et appliquées sur le côté, soulagent considérablement en pareil cas.

11. *Mélilot.* Simon Pauli, ci-devant cité, employoit sur le mal de côté, dans la même maladie, une fomentation de mélilot et d'herbes émollientes.

12. *Camomille.* Le même auteur loue le vin où les fleurs de camomille ont infusé pour la pleurésie. Il faut en même-tems appliquer sur le côté du malade une vessie de cochon remplie de la décoction chaude de la plante, et la renouveler de tems en tems.

13. *Pervenche.* Son infusion et la tisane dans laquelle on la fait entrer, sont des boissons propres en ce cas.

14. *Petite paquette.* Sa tisane convient dans la pleurésie.

15. *Ortie.* Ses racines confites au sucre procurent l'expectoration dans cette maladie, sur-tout si on y applique les feuilles en cataplasme sur le côté : on en fait aussi boire le suc.

16. *Bouillon-blanc.* Une pincée de ses semences écrasées et prises dans l'eau de chardon béni, à la dose de quatre ou cinq onces, passe pour un sudorifique assuré dans la même maladie.

17. *Lys.* L'eau distillée qui se tire de ses fleurs, se donne par verrées en ce cas.

18. *Lin.* Gesner, Platterus et Sennert estiment l'huile de lin fraîche en ce cas ; on la donne depuis une once jusqu'à deux ; elle fait cracher, adoucit les douleurs de la poitrine et lâche le ventre.

19. *Avoine.* On la fricasse avec le vinaigre, qu'on applique chaudement entre deux linges, dans la pleurésie et la douleur de côté.

20. *Ortie puante*. A la campagne, on se sert avec succès de ses feuilles et de ses fleurs pour cette maladie.

21. *Pavot*. L'infusion théiforme de ses fleurs convient dans la pleurésie.

22. *Bourrache*. Elle se prescrit utilement dans ce cas.

23. *Buglosse*. Son suc associé avec du syrop de guimauve, convient en ce même cas.

24. *Chardon bénit, coquelicot*. Dans la pleurésie, la semence du chardon bénit en émulsion avec l'eau distillée de coquelicot, excite puissamment les sueurs, et emporte souvent la maladie, après avoir fait précéder une ou deux saignées.

25. *Guimauve*. On la recommande dans cette maladie.

26. *Mauve*. La décoction de ses feuilles prise assiduellement, réussit très-bien dans la même maladie.

FORMULES. 1. Prenez feuilles de bourrache, de buglosse, de chicorée sauvage, de chacune une poignée; lavez les herbes, et faites-les bouillir dans trois chopines d'eau, que vous réduirez à une pinte; ajoutez à la décoction une once et demie de syrop de guimauve, pour un apozème à prendre tiède de trois heures en trois heures, à la dose d'un grand verre, dans la pleurésie.

2. Prenez feuilles récentes de verveine deux poignées; passez-les à la poêle avec

une suffisante quantité de bon vinaigre ; réduisez-les tout en cataplasme , pour appliquer chaudement sur le côté douloureux dans la pleurésie.

3. Prenez du blanc de poireau trois onces , fricassez-le dans une poêle avec de l'huile de camomille une quantité suffisante , du son de froment une poignée , de la lie de vin blanc trois onces ; mêlez le tout pour un cataplasme , et appliquez chaudement sur le côté , pour la pleurésie.

4. Prenez feuilles d'hysope deux poignées ; faites-les bouillir dans une pinte de bon vin ; délayez dans la décoction deux cuillerées de miel , dont le malade prendra un verre le matin , ayant soin de se tenir chaudement.

5. Prenez des amandes douces pilées , semences de chardon bénit deux gros ; pilez-les dans un mortier de marbre , en versant par-dessus , peu-à-peu , quatre onces d'eau de chardon bénit ; ajoutez à la décoction une once de syrop de coquelicot , pour une émulsion à prendre contre la pleurésie.

6. Prenez mélilot fleuri , pariétaire , de chacun deux poignées , bétoune une poignée , guimauve une poignée et demie , fleurs de camomille demi-poignée ; mêlez , faites bouillir dans de l'eau , et appliquez de tems en tems sur la poitrine.

7. Prenez des feuilles de capillaire , de scolopendre , de lierre terrestre de chacune

demi-poignée; fleurs de tussilage ou de pavot rouge de chacune une pincée; faites-les cuire dans une suffisante quantité d'eau de fontaine, jusqu'à réduction de six onces; ajoutez à la décoction une once de syrop de guimauve pour un julep qui convient dans la pleurésie.

8. Prenez racines de bardane mises en poudre demi-once, décoction de bardane quatre onces; faites une potion à prendre dans la pleurésie.

9. Prenez sucs clarifiés de bourrache, de buglosse, de cerfeuil, de chicorée sauvage une livre; délayez-y syrop violat, de tussilage et d'œillets deux onces; partagez en quatre doses à prendre de quatre heures en quatre heures dans la pleurésie.

10. Prenez racines d'asphodèle un gros; pulvériser-les, et les délayez dans un verre de vin pour prendre dans la pleurésie.

11. Prenez demi-once de bardane, mettez-la en poudre; délayez-la dans cinq onces de suc de la même plante pour prendre le matin.

12. Prenez argentine demi-poignée, feuilles des cinq capillaires deux poignées, fleurs de tussilage, de violette et pavot rouge de chacune une pincée; faites bouillir le tout avec quatre livres d'eau de fontaine, jusqu'à la diminution du quart; ajoutez sur la fin un peu de réglisse raclée ou concassée pour une tisane à prendre pour boisson ordinaire dans la pleurésie.

13. Prenez racines de guimauve lavées une demi-once, plante entière de polygale une poignée, réglisse deux gros; faites infuser le tout dans une pinte d'eau bouillante pour une tisane à prendre tiède dans la pleurésie.

14. Prenez feuilles de chardon bénit une demi-poignée; pilez-les dans cinq livres de bon vin; faites prendre la colature au malade, pour exciter la sueur, dans la pleurésie.

P O D A G R E.

CCLXX. (*Voyez plus haut GOUTTE.*)

P O I S O N.

CCLXXI. Par poison on entend tout ce qui peut occasionner dans le corps un dérangement considérable, et qui n'est pas propre à nous nourrir.

REMÈDES. 1. *Olivier.* On employe l'huile d'olives pour briser la violence des poisons corrosifs, tels que l'arsenic, l'opium et le mercure sublimé: il la faut donner pour ce dernier à forte dose, si on veut qu'elle ait un effet suffisant.

P O L Y P E D U N E Z.

CCLXXII. Le polype est une excroissance charnue, molle, ordinairement rou-

ge, quelquefois livide et blanchâtre, qui prend naissance du fond des narines par une base étroite qui se divise en plusieurs branches.

REMÈDES. 1. *Polypode*. Pline assure que l'infusion de sa racine sèche est capable de consumer le polype du nez.

2. *Arum*. Le suc de sa racine porté dans le nez avec une tente faite exprès, consume le polype du nez, suivant Rivière; si ce suc est trop âcre, il faut y mêler de la décoction ou de l'eau de plantain.

3. *Cresson*. Tournefort avance que son suc flétrit le polype du nez, et le fait tomber, pourvu qu'on l'en lave souvent.

P O R R E A U.

CCLXXIII. Le porreau est une petite excroissance charnue, dure, indolente, sans changement de couleur, élevé sur la peau comme un petit pois; il en vient plus ordinairement aux mains qu'aux autres parties du corps.

REMÈDES. 1. *Herbe aux verrues*. On assure que si on frotte les verrues avec cette herbe, autrement *héliotrope*, elle les guérit promptement.

P O U.

CCLXXIV. Le pou est une espèce de vermine qui s'engendre aux différentes par-

ties du corps, qui y cause de la douleur, de la rougeur, et une grande démangeaison.

REMÈDES. 1. *Persil*. Sa racine pulvérisée est un remède très-efficace pour faire mourir les poux, si on en saupoudre la tête des enfans.

2. *Staphisaigre*. Son plus grand usage est de faire mourir les poux; on en saupoudre les cheveux après l'avoir pulvérisé, ou bien on mêle cette poudre avec de l'huile pour en faire un liniment sur la tête, ce qui en peu de tems détruit cette vermine.

P R I A P I S M E.

CCLXXV. C'est une tension continuelle et douloureuse de la verge, sans aucun aiguillon de volupté: sa cause prochaine est l'acrimonie de la semence accompagnée de la convulsion des muscles de cette partie, qui en comprimant les veines et les corps caverneux, en empêchent par ce moyen le retour du sang; les autres causes sont les alimens et les remèdes trop âcres et trop échauffans: les cantharides produisent aussi le même effet, mais avec beaucoup plus de fureur. Il y a plusieurs exemples de personnes, et sur-tout de vieillards, qui, ayant voulu s'en servir pour mieux satisfaire leurs passions, ont été attaqués de priapisme, suivi de convulsions universelles, et même de la mort. Il faut la saignée du bras et du pied réitérée.

FORMULES. 1. Prenez des racines d'oseille, de chicorée, de fraisier, d'althæa et de néphtar, de chacune une once; réglisse demi-once; faites bouillir le tout dans un pot d'eau de fontaine pour une tisane à prendre pour boisson ordinaire.

P R U R I T.

CCLXXVI. C'est une démangeaison qui vient de la chaleur du sang et des autres humeurs âcres et mordicantes qui séjournent dans quelques parties du corps. Il y a un prurit simple et un prurit douloureux: on prescrit dans cette maladie la saignée du bras ou les bains d'eau douce.

P U S T U L E S D E L A P E T I T E V É R O L E.

CCLXXVII. (*Voyez plus haut PETITE VÉROLE.*)

R A C H I T I S.

CCLXXVIII. C'est une maladie qui rend la tête et les articulations fort grosses à proportion des autres parties du corps, les extrémités du corps nouées, les jambes tortues et fléchies en-dehors, la poitrine resserrée en dos d'âne, l'épine du dos courbée et bosselée en différens endroits, le ventre gros et dur, les parties charnues fort maigres et fort desséchées. Les enfans qui en sont attaqués ont une grande foiblesse.

FORMULES. 1. Prenez moëlle blanchâtre de la racine d'osinonde trois onces, capillaire une poignée ; faites bouillir dans trois livres d'eau commune ; donnez cette décoction pour guérir le rachitis.

2. Prenez de la poudre de feuilles de lierre en arbre depuis un demi-gros jusqu'à deux scrupules : délayez cette poudre dans une tasse de thé, ou dans un petit bouillon, pour prendre pendant neuf jours, le matin à jeun, au décours de la lune, ce qui se réitérera trois mois de suite.

R A G E.

CCLXXIX. C'est un délire furieux, souvent sans fièvre, qui revient ordinairement par accès, dans lesquels les malades se jettent sur toutes sortes de personnes, leur crachent au visage, les mordent et les déchirent à la manière des bêtes féroces : ils tirent la langue comme des lions, ils écument de la bouche, et jettent beaucoup de salive ; leur visage est rouge, leurs yeux sont étincelans : ils sont tristes, inquiets : ils ont presque toujours une crainte ou une aversion pour l'eau.

REMÈDE. 1. *Églantier, rhue, sauge, paquette.* On prend des feuilles de rhue, de sauge, de paquette, de chacune demi-poignée ; on y ajoute suffisante quantité de racines de scorsonère et d'églantier, avec un peu d'ail et une demi-poignée de sel qu'on

mêle ensemble ; on en fait un cataplasme qu'on applique sur la morsure des bêtes enragées , après l'avoir lavée avec du vin , de l'eau et du sel. Tragus, Cæsalpin et plusieurs autres donnent la racine d'églantier comme un remède utile contre la rage. Chomel dit qu'il ne faut regarder ce remède que comme un préservatif.

FORMULE. 1. Prenez feuilles de rhue, de verveine, de petite sauge, de plantain, de polypode, d'absinthe vulgaire, de marube, d'armoïse, de mélisse sauvage, de bétoïne, de mille-pertuis et de petite centaurée de chacune deux parties égales ; cueillez ces plantes au mois de juin ; faites-les sécher doucement ; mettez-les en poudre, et conservez pour l'usage : cette poudre doit être renouvelée tous les mois.

RÈGLES IMMODÉRÉES.

CCLXXX. (*V. plus haut* PERTE DE SANG.)

FORMULES. 1. Prenez feuilles de tabouret, ou bourse à-pasteur et de plantain, de chacune demi-poignée ; arrosez de vinaigre en les pilant dans un mortier ; faites-les cuire dans une poêle en consistance de cataplasme, que vous appliquerez le plus chaudement qu'il sera possible sur le pubis.

2. Prenez de l'eau bouillante un demi-septier ; faites-y infuser pendant une demi-heure une pincée de feuilles de pervenche ;

coulez la liqueur par inclination, et ajoutez-y un peu de sucre.

3. Prenez du suc de mille-feuille quatre onces, du sucre en poudre une once; mêlez le tout pour une potion à donner tiède le matin à jeun, pendant quelques jours, dans les règles immodérées.

RELACHEMENT DE L'UTÉRUS, AUTREMENT DE LA MATRICE.

CCLXXXI. Le relâchement de la matrice est proprement dit une descente de matrice, ou le relâchement de ses ligamens.

REMÈDES. 1. *Romarin*. L'eau où ses feuilles et ses fleurs ont macéré pendant la nuit, est très-bonne pour le relâchement de la matrice, en injection et prise intérieurement.

2. *Roses rouges*. Le marc de ces roses bouillies dans du gros vin, et appliqué chaudement en cataplasme sur le bas-ventre, affermit les ligamens de la matrice.

FORMULE. 1. Prenez racines de bistorte trois onces, feuilles de bistorte et de bourse-à-pasteur de chacune une poignée, roses rouges demi-poignée; après les avoir cuites, appliquez la pulpe sur la matrice relâchée, après en avoir fait la réduction.

RELACHEMENT DES VISCÈRES.

CCLXXXII. Tout le monde sait ce qu'on entend par ce nom.

REMÈDES.

REMÈDES. 1. *Aigremoine*. Cette plante rétablit par son astriction le ton relâché des viscères.

2. *Germandrée*. Elle fortifie le ton des parties relâchées.

RÉTENTION D'URINE.

CCLXXXIII. Par rétention d'urine, on entend la suppression des évacuations de l'urine par les voies ordinaires.

REMÈDES. 1. *Giroflier jaune*. L'infusion de ses fleurs dans du vin blanc, à la dose d'une poignée pour une chopine, réussit très-bien dans la rétention d'urine.

2. *Genét*. C'est un grand diurétique.

3. *Impératoire*. La tisane faite avec ses feuilles est très-bonne dans cette maladie.

4. *Bluet*. Quelques auteurs prétendent que la bière dans laquelle on a fait bouillir une poignée de bluet sur un verre de liqueur, est très-apéritive, et guérit la même maladie.

5. *Cerfeuil*. Son jus pousse les urines.

6. *Seseli*. On emploie quelquefois sa semence dans la rétention d'urine.

7. *Camomille*. L'infusion de ses fleurs dans l'eau chaude, soulage dans ce cas.

8. *Berle*. Elle est très-utile dans le même cas.

9. *Ortie*. On l'emploie avec succès dans les tisanes et apozèmes qu'on ordonne pour faire uriner.

10. *Baume de Copaiü.* Ce baume est très-utile dans la rétention d'urine.

11. *Véronique.* C'est un apéritif doux, très-utile dans cette maladie.

12. *Térébenthine.* On ordonne ses pilules : elles sont bonnes dans la suppression des urines.

13. *Pariétaire.* On l'emploie en cataplasme sur la région de la vessie, après l'avoir fait bouillir dans de l'eau, contre la rétention d'urine.

14. *Guimauve, nénuphar, liz.* La tisane faite avec les racines des deux premières, et la semence de la troisième, à laquelle on ajoute un gros de cristal minéral, convient très-bien dans ce cas.

15. *Violette.* On se sert de ses semences dans le même cas en cataplasme; pilez-en une once ou une once et demie dans un mortier; on les délaie peu-à-peu avec six onces d'eau de chiendent ou du vinaigre; on passe ensuite la liqueur, et on y ajoute une once de syrop violat.

16. *Lin.* Dans la rétention d'urine, son écorce est excellente.

17. *Linaire.* Elle convient dans la suppression des urines.

18. *Concombre.* Sa semence s'ordonne dans les émulsions et dans l'eau de poulet émulsionnée qu'on prescrit dans la difficulté d'uriner.

FORMULES. 1. Prenez quatre oignons découpés, feuilles de mauve, de pariétaire et

de violette de chacune deux poignées , semences de lin une once ; faites-les cuire dans une suffisante quantité d'eau de fontaine ; faites avec la pulpe un cataplasme que vous appliquerez sur le bas-ventre dans la rétention d'urine.

2. Prenez cerfeuil échauffé sur poêle à frire , et arrosé d'huile rosat deux poignées ; faites un cataplasme que vous appliquerez sur le bas-ventre contre la rétention d'urine.

3. Prenez baies d'alkekenge , de genièvre , semences de carotte de chacune deux gros ; faites-les cuire dans un verre de vin blanc , pour prendre dans la suppression d'urine.

4. Prenez gratteron frais une poignée ; faites bouillir dans deux livres d'eau commune , jusqu'à diminution d'un quart ; partagez la décoction en trois prises à prendre à distances convenables contre la suppression d'urine.

5. Prenez des amandes de noyaux de cerise et de pin , de l'huile tirée par expression des susdits noyaux de chacun deux gros ; pilez-les dans un mortier de marbre , en versant peu-à-peu de l'eau de pariétaire jusqu'à la quantité de six onces ; ajoutez six gros de limon pour une émulsion à prendre dans la rétention d'urine.

6. Prenez cinq paires d'amandes douces sans écorce , semences de bardane une demi-once ; pilez-les dans un mortier de marbre , en les arrosant peu-à-peu avec cinq onces d'eau de bardane : l'on fera dissoudre

dans la décoction une once de syrop des cinq racines apéritives, pour une émulsion à prendre dans la rétention d'urine.

7. Prenez semences de violette une once ; pilez-les dans un mortier de marbre en versant peu-à-peu par-dessus six onces d'eau de chien-dent ; délayez dans la décoction une once de syrop violat pour prendre dans la rétention d'urine.

8. Prenez des quatre grandes semences froides de chacune un gros ; pilez-les en versant peu-à-peu par-dessus six onces d'eau de pariétaire ; sur la fin, ajoutez et broyez cinq baies d'alkekenge ; délayez ensuite une once de syrop des cinq racines apéritives pour une émulsion dans la suppression d'urine.

9. Prenez racines d'arrête-bœuf, de chien-dent, de persil de chacune une once, de la racine extérieure de chausse - trape une demi-once, des baies de genièvre concassées deux gros, des fleurs de mille-pertuis deux pincées, du bon vin blanc un pot ; laissez-y tremper le tout pendant vingt-quatre heures dans un vase de verre bien bouché ; ajoutez quatre onces de sucre ; passez le tout par la chausse : la dose est de sept onces matin et soir.

10. Prenez graines d'argentine une once ; broyez-la, et faites-la infuser dans une pinte de vin blanc, sans faire chauffer ; remuez seulement la bouteille de tems en tems, et buvez-en tous les matins à jeun une once.

11. Prenez des feuilles de saule, de vigne et de pourpier de chacune deux poignées; faites-les cuire dans une livre d'eau de fontaine; dissolvez dans la décoction deux onces de miel de nénuphar, pour un lavement à prendre contre la difficulté d'uriner.

12. Prenez de la poudre de racines de péta-site un gros; délayez-la dans un petit verre de vin, pour prendre le soir à l'heure du sommeil, contre la difficulté d'uriner provenant des glaires de la vessie.

13. Prenez semences de persil, de char-don bénit et de genêt, de chacune parties égales; réduisez le tout en poudre: la dose est de trois pincées dans un verre de vin blanc.

14. Prenez orge entier une demi-poignée, racines de buglosse et de nénuphar de chacune deux onces, racines de guimauve une once, fleurs de mauve et de violette de chacune une pincée, réglisse trois gros; faites cuire le tout dans un pot d'eau de fontaine pour une tisane qui est propre dans la rétention d'urine.

15. Prenez racines de nénuphar et de guimauve de chacune une once, fleurs de mauve et de violette de chacune une pincée, semence de lin demi-once, réglisse ratis-sée trois gros; faites cuire le tout dans trois pintes d'eau de fontaine; ajoutez à la décoction quatre onces de syrop de nénuphar pour une tisane à prendre dans la rétention d'urine.

RHUMATISME.

CCLXXXIV. C'est une douleur qu'on sent en diverses parties du corps, accompagnée de pesanteur, de difficulté de se mouvoir, et souvent de fièvre. Il y a un rhumatisme universel, qui attaque toutes les parties du corps, même les internes, et un particulier qui n'en attaque que quelques-unes. Lorsque le rhumatisme est particulier, les douleurs sont souvent vagues, passent d'un côté à l'autre, ou d'une partie à l'autre; quelquefois elles sont fixes. Le rhumatisme a beaucoup de rapport avec la goutte, et c'est pour cela que quelques-uns l'appellent goutte universelle. Il diffère en ce qu'il n'attaque pas seulement les jointures, comme la goutte, mais aussi les muscles et les membranes qui sont entre les jointures. Le rhumatisme est une maladie fâcheuse et longue; ceux qui en sont atteints ne peuvent pendant l'accès se remuer, qu'ils ne ressentent des douleurs violentes: cette maladie est produite par une sérosité âcre qui se jette sur les parties sensibles, et qui, en les picotant, y excite la douleur. Le rhumatisme s'appelle *fausse pleurésie*, lorsqu'il attaque les muscles intercostaux, *lumbago* dans les reins, et *sciaticque* dans la cuisse.

REMEDES. 1. *Nerprun*. Son syrop s'ordonne à la dose d'une once dans les rhumatismes.

2. *Jèble*. Deux gros de ses semences infusées dans un demi-setier de vin blanc conviennent en ce cas.

3. *Choux blancs*. On emploie en Hollande, pour cataplasme, dans les rhumatismes, une espèce d'onguent qu'on fait avec un chou blanc bouilli avec de la terre à potier dans un pot de terre, et suffisante quantité d'eau pour la détremper.

4. *Vigne*. Le marc des raisins encore chaud est propre à dissiper les douleurs de rhumatisme et de la sciatique : on enfonce les parties malades dans ce marc, et on les y laisse pendant une heure. L'esprit-de-vin rectifié est aussi un puissant résolutif dans cette maladie.

5. *Benjoin*. Il est sudorifique et propre en ce cas.

6. *Seneka*. Il convient dans les rhumatismes goutteux.

7. *Poireaux, moutarde*. Un cataplasme fait avec des poireaux frits dans du vinaigre, et saupoudré de moutarde, est un bon résolutif dans ces maladies.

8. *Oignons*. La salade d'oignons soulage le rhumatisme sur les reins.

9. *Sassafras*. On fait prendre son bois rapé en infusion pour ces maladies ; la dose est depuis une once jusqu'à deux, dans trois chopines d'eau.

10. *Contrayerva*. Le contrayerva, à la dose d'un gros dans six onces d'eau tiède, est très-bon dans le rhumatisme sciatique.

11. *Bétoine*. On ordonne l'infusion théiforme de bétoine en ce cas.

12. *Prime-vère*. Cette plante réussit souvent dans les rhumatismes et les douleurs des jointures; on la prend en infusion théiforme.

13. *Romarin*. L'eau de la reine d'Hongrie est fort bonne pour frotter extérieurement les parties affligées des douleurs de rhumatisme.

14. *Lavande, mille-pertuis, camomille*. L'huile de lavande, mêlée avec celles de mille-pertuis et de camomille, fait un excellent liniment pour ces mêmes maladies.

15. *Laurier*. Ses feuilles entrent dans les fomentations avec les herbes aromatiques, pour fortifier les parties engourdies dans le rhumatisme.

16. *Tanaisie*. On distille les tendrons de tanaisie avec l'eau-de-vie; l'esprit qu'on en retire est pénétrant; on en bassine les parties affligées de cette maladie.

17. *Camomille, mille-pertuis*. On fait avec leur huile, à laquelle on ajoute un peu d'esprit-de-vin camphré, un liniment très-bon en ce cas.

18. *Patience aquatique*. La décoction de ses racines est très en usage intérieurement pour les rhumatismes.

19. *Vulnéraire suisse*. Chomel a donné avec succès son infusion dans les rhumatismes gouteux.

20. *Ortie*. Ses feuilles infusées en guise de thé fournissent un très-bon remède en ce cas.

21. *Tacamahaca*. Sa gomme est propre pour appaiser les douleurs de cette maladie, appliquée sur la partie souffrante.

22. *Gomme caragne*. Elle soulage en peu de tems la même maladie.

23. *Mille-pertuis*. Sa teinture s'emploie extérieurement en ce cas.

24. *Ivette*. Sa poudre délayée à la dose d'un gros, avec autant de celle de germandrée, dans un verre de vin rosat, prise tous les matins pendant un mois, fait très-bien en pareil cas.

25. *Guimauve*. Son onguent composé, auquel on ajoute de l'esprit-de-vin camphré, est très-bon pour frotter les parties affligées de cette maladie.

26. *Olivier*. Le marc ou la lie d'huile d'olives est un bon remède pour la même maladie.

27. *Blé*. Le son a réussi quelquefois, bouilli dans du vinaigre, pour le rhumatisme.

28. *Avoine*. Un sachet d'avoine bouilli dans du gros vin, appliqué chaudement sur le rhumatisme, le soulage considérablement.

29. *Lentilles*. Quelques-uns assurent que leur décoction convient en ce cas.

30. *Pavot*. Son syrop est très-utile pour appaiser les douleurs de cette maladie.

31. *Jusquiame*. L'huile tirée par expression des grains de jusquiame, est très-bonne pour ces mêmes maladies, appliquée en fomentation.

32. *Pomme dorée* ou *pomme d'amour*. Son fruit infusé dans de l'huile d'olives est très-bon en ce cas.

33. *Frêne*. L'infusion théiforme de ses feuilles est très-bonne dans ce même cas, en continuant l'usage pendant quelque tems.

34. *Giroflier jaune*. L'huile préparée par infusion de ses fleurs, apaise les douleurs de rhumatisme, si on en fait un liniment sur la partie affligée.

35. *Origan*. On l'emploie extérieurement dans les lave-pieds et dans les demi-bains qu'on prépare contre ces maladies provenant de cause froide : à l'égard de la maladie du cou, qu'on appelle ordinairement *torticolis*, on fait sécher cette plante au feu, et on l'enveloppe toute chaude dans un linge, dont on couvre bien la tête et le cou.

36. *Romarin*. L'eau de la reine d'Hongrie s'emploie pour frotter les parties nerveuses ou attaquées de douleurs de rhumatisme.

FORMULES. 1. Prenez de la racine de rai-fort sauvage une once, du lait de vache une chopine; faites bouillir le tout à la réduction d'un bouillon; passez-le ensuite par un linge, pour une dose à prendre pendant un mois, une heure avant de se lever, dans les affections rhumatisantes.

2. Prenez feuilles de germandrée et d'ivette de chacune une poignée; fleurs de mille-pertuis, de prime-vère, de chacune une pincée; faites-les cuire dans une suffisante

quantité de petit-lait, dont on fomenté les parties attaquées de rhumatisme.

3. Prenez des sommités fleuries de tanaïsie telle quantité qu'il vous plaira; mettez-les dans une bouteille de verre, que vous achèverez de remplir d'eau-de-vie; ensorte qu'elle surnage sur l'herbe de deux doigts; laissez infuser le tout pendant un mois, la bouteille restant exactement bouchée: on fera usage, après ce tems, de cette infusion dans les rhumatismes, ayant soin de frotter à sec la partie douloureuse, et d'appliquer ensuite dessus un linge en quatre, trempé dans cette liqueur; ce qui se réitérera pendant plusieurs jours.

4. Prenez écorce de racines de passerage cinq onces, racines d'aulnée trois onces, que vous pilerez avec une suffisante quantité de sain-doux, pour un onguent contre les rhumatismes.

R H U M E.

CCLXXXV. C'est une espèce de fluxion sur la gorge ou sur la trachée artère, qui fait tousser, moucher et cracher: on l'appelle invétérée, lorsqu'elle dure pendant fort long-tems.

REMÈDES. 1. *Pulmonaire de chêne.* Ray rapporte que les Anglais se servent de cette plante en substance et en poudre, ou bien en syrop, pour le rhume.

2. *Réglisse*. Les suc de réglisse noir ou blanc sont employés familièrement en ce cas.

3. *Coquelicot*. Dans les rhumes opiniâtres, sa teinture, chargée de deux ou trois infusions, est très-utile, particulièrement si on dissout sur chaque pinte de liqueur une once de sucre candi. On prend communément dans ces maladies l'infusion des fleurs de cette plante en guise de thé, à la dose d'une bonne pincée pour un demi-setier d'eau avec un peu de sucre.

4. *Navet*. Sa décoction, avec suffisante quantité de sucre, fournit un syrop très-bon en ce cas.

5. *Rosée du soleil*. Son infusion, à la dose de deux gros, est en usage pour les rhumes invétérés.

6. *Figues*. Elles sont propres pour adoucir la toux et les rhumes opiniâtres.

7. *Dattes*. On les met dans les tisanes pectorales pour cette maladie.

8. *Sebestes*. On les ordonne avec succès dans la même maladie.

9. *Pouliot*. Son suc convient dans les rhumes invétérés.

10. *Serpolet*. On en laisse macérer une poignée dans l'eau commune, à laquelle on ajoute une cuillerée de bon miel blanc pour le rhume.

11. *Chocolat*. Il convient dans le rhume et la toux opiniâtre.

12. *Roses*. Leur syrop est bon pour soulager ces maladies.

13. *Orge*. La tisane d'orge est utile dans les rhumes invétérés.

14. *Froment*. On fait avec le son une tisane propre pour les rhumes invétérés ; pour cela on en fait bouillir une cuillerée dans une pinte d'eau , qu'on fait écumer ; on la retire ensuite ; et après l'avoir laissé reposer , on la verse par inclination , et on y fait fondre une once de sucre : on boit cette tisane un peu chaude.

FORMULES. 1. Prenez de la conserve de roses sèches une once ; faites-la fondre dans une chopine de lait de vache , sur un feu doux , sans bouillir ; prenez ce bouillon chaud , qui sera répété matin et soir , pendant un mois , dans le rhume opiniâtre.

2. Prenez fleurs de pas-d'âne , de mauve , de coquelicot et de pied-de-chat , de chacune une pincée ; versez dessus trois chopines d'eau bouillante , et laissez le tout infuser pendant une demi-heure ; ajoutez à la décoction du syrop de capillaire ou de sucre une once et demie , pour une infusion pectorale à prendre dans le rhume accompagné de toux et de chaleur de poitrine.

3. Prenez des feuilles de pouliot une demi-poignée ; faites-les bouillir dans assez d'eau pour avoir six ou huit onces de décoction ; passez par un linge sans expression ; ajoutez-y un peu de sucre candi , et prenez le soir en vous couchant ; réitérez cette potion pendant quelques jours dans l'enrouement et les rhumes invétérés.

 RHUME DE CERVEAU.

CCLXXXVI. Le rhume de cerveau est ce qu'on appelle catarre proprement dit. (*Voyez CATARRE.*)

REMÈDES. 1. *Marjolaine, ellébore blanc.* Cheneau, habile médecin de Marseille, mettoit sur deux piucées de marjolaine un demi-gros d'ellébore blanc, et faisoit bouillir le tout dans six onces d'eau pour les réduire à quatre : on passe cette liqueur, et on en met dans le creux de la main pour la retirer par le nez, pour le rhume de cerveau et l'enchiffrement.

2. *Origan.* La poudre de ses feuilles et fleurs séchées à l'ombre, est propre à faire couler par le nez la sérosité.

3. *Psyllium.* Un frontal avec sa graine pilée et animée avec l'eau de roses, est propre pour les rhumes de cerveau : on fait tirer le même mucilage par le nez, après l'avoir délayé avec du suc de poirée et l'eau de roses.

ROUGEOLE.

CCLXXXVII. C'est une maladie qui vient particulièrement aux enfans, et qui ressemble à la petite vérole, dont elle ne diffère que du plus au moins. La rougeole consiste en de petites taches rouges sem-

blables à des piqûres de puces ; ces taches s'élèvent très-peu au-dessus de la peau, et ne suppurent point comme les pustules de la petite vérole ; elles se dissipent bientôt, et il n'en paroît plus le huitième jour. Cette maladie est accompagnée d'inquiétude, de fièvre, de soif, d'une petite toux, de pesanteur de tête, d'assoupissement, d'une humeur qui vient des narines et des yeux, d'éternuement, de diarrhée et de vomissement. La cause de la rougeole est une fermentation particulière et légère de la masse du sang, excitée par la mauvaise constitution de l'air, ou par quelques autres causes extérieures ou intérieures. La plupart des médecins prétendent que nous apportons, au moment de notre naissance, le virus de cette maladie.

REMÈDES. 1. *Scabieuse*. Son infusion est très-bonne dans la rougeole.

2. *Scordium*. On fait boire aussi avec succès dans cette maladie son infusion.

3. *Bistorte*. Quelques-uns estiment sa décoction ordinaire dans l'eau pour la même maladie.

4. *Ortie*. Sa tisane est bonne en ce cas.

5. *Lentilles*. Anciennement on faisoit prendre leur décoction en pareil cas.

6. *Ancholie*. On vante beaucoup, à la dose d'un gros, sa semence pulvérisée, mêlée avec l'eau de chardon bénit, pour la rougeole.

7. *Chardon bénit*. On prescrit utilement

sa semence en émulsion avec l'eau distillée de coquelicot dans cette maladie ; elle en rend l'éruption plus facile.

8. *Fenugrec*. La décoction de ses racines et de ses graines passe pour spécifique dans la même maladie.

9. *Persil*. La décoction de ses racines dans l'eau ou dans le lait est très-utile en ce cas.

10. *Reine des prés*. Sa décoction est très-bonne en pareil cas.

FORMULES. 1. Prenez semences de melon un gros, semences d'anchole deux scrupules, cinq onces d'eau de pavots rouges ; faites une émulsion dans laquelle on délayera une once de syrop de coquelicot, pour prendre contre la rougeole.

2. Prenez des semences de navets sauvages un gros ; pilez-les doucement dans un mortier de marbre, en versant peu-à-peu par-dessus huit onces d'eau de scorsonère ou de chardon bénit ; passez ensuite le tout par un linge, pour une émulsion propre à faciliter l'éruption de la rougeole.

3. Prenez racines de cabaret mises en poudre un demi-gros, eau de chardon bénit six onces ; faites une potion à prendre le matin dans la rougeole.

4. Prenez des racines de scorsonère mondées et coupées par morceaux une once ; faites-les bouillir dans trois chopines d'eau réduites à une pinte ; faites-y infuser deux gros de réglisse, pour une tisane à prendre tiède dans la rougeole et la petite vérole.

SAIGNEMENT DU NEZ.

CCLXXXVIII. Le saignement du nez est un écoulement de sang par les narines.

REMÈDES. 1. *Sarcocolle*. Ray la donne comme un bon astringent dans les saignemens du nez.

2. *Pervenche*. On met pour le saignement du nez dans cette partie, un tampon de ses feuilles pilées. Castæus avoit vu même plusieurs hémorragies du nez s'arrêter, en prenant dans la bouche des feuilles de cette plante.

3. *Myrthe*. Dans cette maladie, son syrop est excellent.

4. *Ortie morte*. On prétend qu'une poignée de cette plante broyée dans la main et appliquée sur le milieu du front, arrête les plus violens saignemens du nez.

5. *Renouée*. Dans l'hémorragie du nez on boit sa décoction, et on en applique le marc sous les aisselles.

SALIVATION.

CCLXXXIX. C'est un flux de bouche, une évacuation abondante de salive.

FORMULE. 1. Prenez feuilles de guimauve deux poignées, feuilles de mauve, fleurs de coquelicot et de bouillon-blanc,

de chacune une poignée ; racines de réglisse, une once ; faites cuire le tout pendant un quart d'heure dans une suffisante quantité de petit-lait frais ; ajoutez à deux livres de cette décoction, deux onces de miel pour gargariser continuellement avec cette liqueur tiède toute la cavité de la bouche.

SANG COAGULÉ, SANG CAILLÉ.

CCXC. C'est un sang épaissi et dépouillé de ses parties aqueuses.

REMÈDES. 1. *Marguerite*. Ses feuilles et ses fleurs en décoction se donnent avec succès à ceux dans lesquels on soupçonne intérieurement du sang caillé ou extravasé par quelques chûtes ou quelques coups.

2. *Avoine*. L'infusion de ses fleurs convient dans le même cas.

S A R C O C È L E.

CCXCI. C'est une excroissance de chair dure, indolente, qui s'engendre autour des testicules, ou sur la membrane intestine du scrotum, et qui croît peu-à-peu ; elle est quelquefois douloureuse, et alors il est à craindre qu'elle ne dégénère en cancer. Le sarcocèle vient ordinairement d'une cause externe, comme d'un coup, d'un froissement et de quelque contusion. Ces accidens empêchent que le suc nourricier ne circule

dans les pores relâchés ou comprimés de ces parties ; il est pour lors obligé de se changer en une espèce de chair qu'on nomme sarcocèle. Cette maladie est très-dangereuse, et ne peut se guérir que par l'amputation du testicule.

SCHIRRE.

CCXCII. C'est une tumeur dure et indolente qui résiste au toucher, et qui se forme peu-à-peu dans les parties molles du corps, tantôt dans les intérieures, tantôt dans les extérieures. Le schirre provient d'une humeur grossière et visqueuse qui s'arrête et se durcit dans les pores et les petits couloirs de la partie. Il y a des schirres qui sont aussi durs que de la pierre ; il y en a encore qui sont très-douloureux et livides, et tiennent de la nature du cancer.

REMÈDES. 1. *Scolopendre*. Un usage assidu de son infusion soulage les personnes dont le foie est schirreux.

2. *Croisette*. Un auteur moderne assure qu'une fomentation faite avec la croisette, et répétée souvent sur la région du foie, guérit le schirre de ce viscère.

3. *Ciguë*. Réneanme assure qu'on peut user intérieurement de sa racine pour résoudre ces maladies. Storck ordonne la grande ciguë en extrait prise intérieurement pour la même maladie : la même plante appliquée

extérieurement en cataplasme sur la partie affectée, fait très-bien.

4. *Mandragore*. Harthman recommande fort son emplâtre pour les schirres de la rate.

5. *Marrube blanc*. Chomel assure que deux malades ont été guéris d'un schirre au foie, en prenant tous les jours, le matin à jeun, pendant quelque tems, huit onces de vin blanc dans lequel on auroit infusé une poignée de marrube blanc.

FORMULE. 1. Prenez suc récemment exprimé et purifié des feuilles de jusquiame, de pavots de jardin, de ciguë aquatique, de chacune quatre onces; faites-les cuire à petit feu; laissez-les s'épaissir, et sur la fin ajoutez cire blanche huit onces, huile infusée de roses une once, faites un emplâtre selon l'art.

SCIATIQU E.

CCXCIII. (*Voyez RHUMATISME.*) C'est une espèce de goutte qui a principalement son siège dans l'articulation de l'os de la cuisse ou de l'eschion: la douleur occupe non-seulement la jointure, mais aussi la hanche, les lombes, l'*os sacrum*, la cuisse, le jarret, la jambe, et s'étend quelquefois jusqu'à l'extrémité du pied: quand elle est invétérée, elle rend pour l'ordinaire boiteux ceux qui en sont atteints.

REMÈDES. 1. *Bétoine*. Son infusion théiforme fait très-bien dans la sciatique.

2. *Thym de Crète*. Pulvérisé, il soulage la goutte sciatique, en en appliquant sur la partie souffrante en manière de cataplasme fait avec le miel et la farine d'orge.

3. *Grande consoude*. Sa racine entre dans la composition de la poudre du prince de la Mirandole, qui passe pour un grand remède dans la sciatique.

4. *Camomille*. Dans cette maladie les fomentations et les cataplasmes faits avec cette plante sont excellens.

5. *Passerage de jardin*. Dioscoride et Galien l'ordonnoient comme un bon remède pour la même maladie. Dodonée donne la manière de s'en servir, qui est de faire cuire les racines de cette plante avec du vieux oing, de les appliquer en cataplasme pendant quatre heures, et de graisser ensuite la partie malade avec de la laine imbue d'huile.

6. *Patience sauvage*. Sa racine est très-utile intérieurement en décoction dans les gouttes sciatiques.

7. *Orme*. Ray assure que la décoction de son écorce faite jusqu'à ce qu'elle ait acquis la consistance de syrop, en y ajoutant un tiers d'once de vin, est très-bonne pour calmer la douleur de cette maladie, si on en fait une fomentation chaude sur la partie malade.

8. *Ivette*. Cette plante macérée dans

l'eau froide, ou infusée dans de l'eau chaude, est bonne en ce cas.

9. *Guimauve*. Son onguent composé auquel on a ajouté de l'esprit de sel ammoniac, est très-estimé pour frotter les parties affligées par la sciatique.

10. *Olivier*. Le marc d'huile d'olive est un bon remède en ce cas.

11. *Fenugrec*. Sa farine mêlée avec les autres farines émollientes et résolatives, est un très-bon cataplasme en pareil cas.

12. *Pavot*. Son syrop est très-utile pour appaiser la douleur de cette maladie.

13. *Jusquiame*. Son huile tirée par expression, est excellente pour les douleurs de la même maladie.

14. *Ciguë*. Un cataplasme de ses feuilles pilées avec quelques limaçons, et mêlées avec les quatre farines résolatives, est bon en ce cas.

15. *Pomme d'amour*. Il y a des personnes qui font infuser le fruit des pommes d'amour dans l'huile; elles s'en servent ensuite pour la sciatique.

16. *Cabaret*. Bouilli dans l'eau, il passe pour un excellent remède atténuant pour cette maladie.

17. *Laurier*. Son huile appliquée extérieurement, est utile dans la goutte sciatique; on l'emploie sèche, ou mêlée avec quelqu'onguent ou emplâtre appropriés.

18. *Orties*. Plusieurs médecins recommandent comme un bon remède contre la

sciatique, de frapper les parties malades jusqu'à rougeur avec une poignée d'orties; et de les laver ensuite avec du vin chaud.

FORMULES. 1. Prenez des feuilles de thym, de laurier, de romarin, de rhue, de chacune une poignée; des fleurs de camomille et de sureau, de chacune demi-poignée; faites bouillir le tout dans parties égales de vin et d'eau, jusqu'à ce que les plantes soient devenues molles; ajoutez-y ensuite de la farine de fèves ou du son, de chacune trois onces, du miel quatre onces; mêlez le tout pour un cataplasme discutif convenable dans la sciatique.

2. Prenez ivette et germandrée de chacune une poignée, sommités de petite centauree une demi-poignée; faites bouillir le tout dans trois livres d'eau réduites à deux livres; donnez cette liqueur chaude à la dose de quatre onces à prendre quatre fois le jour pour la sciatique.

S C O R B U T.

CCXCIV. Le scorbut est une maladie qui prend ordinairement sur mer; elle est accompagnée d'un grand nombre d'accidens qui se trouvent réunis en total ou en partie; les plus ordinaires sont le saignement, la relaxation, l'enflure, la noirceur, la puanteur des gencives, l'ébranlement et la chute des dents, les taches rouges et livides au

jarret, les douleurs des bras et des jambes, la lassitude, la défaillance, la syncope, la douleur de tête, la gangrène sèche des membres, la carie des os.

Le scorbut vient des particules âcres et salines qu'on respire, des viandes salées ou gâtées qu'on mange, des mauvaises eaux qu'on boit, de la mal-propreté, de la pauvreté et du chagrin : cette maladie est contagieuse ; on n'en guérit qu'en prenant terre, ou en se frottant du sang des tortues de mer, ou en usant du jus d'orange, de citron ou de cochléaria. Les peuples voisins de la mer Baltique sont fort sujets à ce mal. La Norwége produit des mûres qui sont souveraines pour le guérir. On conduit les malades dans les bois où elles croissent, afin qu'ils puissent en manger à leur appétit.

REMÈDES. 1. *Prunellier*. Ses fleurs infusées dans du petit-lait, lorsqu'elles sont récentes, sont utiles pour purger les sérosités scorbutiques.

2. *Aulne noir*. La décoction de son écorce dans le vinaigre, est bonne pour nettoyer les gencives des scorbutiques.

3. *Rhue des murailles*. Hoffmann et Michel assurent qu'elle est bonne pour cette maladie.

4. *Choux rouges*. Hermann prétend qu'ils sont anti-scorbutiques.

5. *Moutarde*.

5. *Moutarde*. On l'emploie avec succès dans la même maladie.

6. *Acorus*. Hermann prétend qu'il est bon en ce cas.

7. *Gomme ammoniacque*. On l'emploie aussi avec succès en pareil cas.

8. *Patience*. Hernius estime l'infusion de ses racines faites dans la bière, comme un excellent anti-scorbutique.

9. *Ache*. Son suc est un bon gargarisme dans cette maladie pour nettoyer les ulcères de la bouche et raffermir les gencives.

10. *Arrête-bœuf*. La décoction de ses feuilles et de ses racines est propre en gargarisme pour la même maladie.

11. *Camphrée*. Elle convient dans le scorbut.

12. *Ail*. Laurenberg assure que rien ne soulage plus les scorbutiques que cette plante.

13. *Germandrée*. On la donne souvent dans cette maladie.

14. *Argentine*. On la recommande pour la même maladie.

15. *Polypode*. Il est utile dans ce cas.

16. *Houblon, fumeterre*. On fait avec ces plantes un syrop très-bon dans ce cas.

17. *Cochléaria*. L'infusion, la décoction, l'eau distillée, et l'esprit de cette plante, sont d'un usage très-utile et très-familier en pareil cas.

18. *Capucine*. Ses feuilles et ses fleurs peuvent être données aux scorbutiques avec

succès ; on en fait souvent grand cas en Hollande.

19. *Beccabunga*. Son suc depuis deux onces jusqu'à quatre dans un verre de petit-lait, soulage les scorbutiques ; lorsqu'ils ont des taches sur le corps, ou quelque membre engourdi, on les expose au bain de vapeurs préparées avec cette plante.

20. *Roquette*. La décoction de ses feuilles est propre dans le scorbut.

21. *Passerage*. Ses racines et ses feuilles passent pour excellentes dans cette maladie, en tisane ou en décoction.

22. *Raifort sauvage*. On coupe sa racine par rouelles, et on les fait infuser, ou dans la décoction d'orge, pendant douze heures, sur les cendres chaudes, ou bien on la fait bouillir pour en faire une tisane : la dose est d'une once pour une pinte de liqueur : c'est un anti-scorbutique excellent.

23. *Patience aquatique*. Elle passe pour excellente contre la même maladie.

24. *Costus indique*. Sa racine se donne à un demi-gros en substance, et à un gros en infusion : c'est un bon anti-scorbutique.

25. *Oseille, cresson*. Leurs feuilles mêlées ensemble dans les alimens, sont très-bonnes pour les scorbutiques.

26. *Sumach*. Son infusion est utile en ce cas, soit qu'on la donne intérieurement, soit qu'on l'emploie pour bassiner les genives.

27. *Roquette ou herbe sainte-barbe*. On

s'en sert avec succès en ce même cas, soit dans les bouillons, soit en infusion théiforme.

28. *Camphre*. Dissout dans l'esprit-de-vin, il fournit un gargarisme très-utile dans le scorbut.

29. *Storax*. Il est un des plus efficaces détersifs pour les ulcères des scorbutiques.

30. *Oranger*. Le suc exprimé de sa pulpe, délayé dans de l'eau, est très-utile pour les scorbutiques.

31. *Pourpier*. Il est très-propre contre cette maladie.

FORMULES. 1. Prenez racines de raifort sauvage, de petite scrophulaire, d'aulnée et d'oseille de chacune demi-once, feuilles de fumeterre, de beccabunga, de cresson de fontaine de chacune une poignée, sommités de pin et de sapin, fleurs de petite centaurée de chacune une pincée, graines de roquette, d'anchole, de genièvre pilées, de chacune un gros; faites bouillir dans six livres d'eau commune réduites à cinq; ajoutez sur la fin petite joubarbe deux pincées, herbe-aux-cuillères une poignée; passez, et conservez cet apozème pour l'usage: la dose est de six onces alliées avec une demi-once de syrop de limon, à prendre quatre fois le jour dans le scorbut.

2. Prenez des racines de grand raifort une once, feuilles de mouron d'eau, de cresson de jardin et d'herbe-aux-cuillères, de

chacune demi-poignée, avec un morceau de veau; faites un bouillon à prendre dans le scorbut.

3. Prenez un poulet charnu, ou un cœur de veau coupé par tranches bien lavées; faites bouillir le tout dans deux pintes d'eau que vous réduirez à moitié; retirez le vaisseau, et ajoutez-y des feuilles de cresson deux poignées, de la beccabunga, du mouron d'eau et de cochléaria de chacune une poignée, de l'écorce d'orange sèche et du sel d'absynthe de chacun un gros; laissez refroidir le vaisseau bien couvert, et passez ensuite le tout avec une légère expression, pour partager en quatre bouillons anti-scorbutiques à prendre tièdes, en deux jours, matin et soir.

4. Prenez racines de *frangula* ou aune noir une once, que vous ferez bouillir dans six onces de vinaigre, pour servir de gargarisme dans le scorbut.

5. Prenez feuilles de ronces et d'aigremoine, de chacune une poignée; faites-les bouillir dans une pinte d'eau commune que vous réduirez à trois demi-setiers; mettez, un instant avant de retirer le vaisseau du feu, du cochléaria une poignée; ajoutez à la décoction du miel rosat pour un gargarisme, et répétez plusieurs fois le jour.

6. Prenez des bourgeons de sapin; faites-les infuser dans un vase plein d'eau; prenez-les le matin à jeun en guise de thé: vous en continuerez l'usage pendant long-tems.

7. Prenez feuilles fraîches de cochléaria,

de roquette, de tortelle, de trèfle d'eau de chacune une poignée; semences fraîches broyées de cresson de jardin et de raifort aussi de jardin de chacune deux onces; fleurs de petite centaurée une once, racines de raifort sauvage cinq onces; hachez-les, et mettez dans un demi-muid de bière nouvelle et bouillante; usez-en pour boisson ordinaire dans le scorbut.

8. Prenez des eaux de fumeterre et de grand raifort de chacune deux onces et demie; du sel de fumeterre un demi-gros, du syrop d'absynthe une once pour un julep à prendre dans le scorbut, et à réitérer souvent.

9. Prenez suc clarifié d'alleluia, d'oseille ronde, de fumeterre, de beccabunga, de cresson de fontaine, d'herbe-aux-cuillères, d'absynthe, de trèfle d'eau une livre, syrop d'alleluia une once; mêlez; faites un julep qu'on prendra par cuillerée dans les affections scorbutiques.

10. Prenez feuilles d'alleluia une pincée, cresson d'eau et herbe-aux-cuillères de chacune deux poignées, citrons frais coupés minces avec l'écorce, et pilez dans un mortier de marbre avec un peu de sucre pour un électuaire anti-scorbutique.

11. Prenez des feuilles de cresson de fontaine deux poignées; de celles de cochléaria et de beccabunga de chacune une poignée; pilez le tout fortement dans un mortier de marbre, et ajoutez-y ensuite des semences

de cresson et de moutarde pulvérisées , de chacune deux gros : la dose en est depuis quatre gros jusqu'à six à prendre dans du pain à chanter.

12. Prenez des racines de raifort sauvage ratissées quatre onces, des feuilles récentes de cochléaria, de nummulaire et d'ortie, de chacune quatre poignées; exprimez-en le suc suivant l'art, et délayez-y du sucre pour en prendre quatre fois le jour à la dose de deux gros dans le scorbut.

13. Prenez pulpe des racines d'arum récemment tirées de terre une demi-once, de la racine de raifort sauvage une once, des feuilles d'herbe-aux-cuillères et de trèfle d'eau de chacune une poignée, semences de moutarde deux onces, du vin blanc six livres; faites du tout, suivant l'art, un vin médicinal, dont le malade prendra deux verres par jour pendant quelque tems.

S O I F.

CCXCV. C'est un sentiment fâcheux, excité à l'occasion d'un picotement qui se fait dans le gosier, et qui produit l'altération et le desir de boire. La soif est causée par des sels âcres ou salés, qui ébranlent les nerfs du gosier, et qui excitent en nous ce sentiment; elle vient aussi de la simple sécheresse de cette partie. Plusieurs liqueurs appaisent la soif, en délayant les sels qui la

causent, et en humectant les fibres du gosier : les acides sont aussi fort propres pour la calmer, parce qu'ils adoucissent les sels âcres.

FORMULE. 1. Prenez des eaux distillées de fruits d'épine-vinette et d'oseille de chacune trois onces, du syrop d'épine-vinette une once, du sel de prunelle un demi-gros ; faites un julep à prendre dans la soif immodérée.

S O M N A M B U L E.

CCXCVI. C'est celui qui se lève et marche la nuit en dormant.

S Q U I N A N C I E.

CCXCVII. (*Voyez MAUX DE GORGE, ESQUINANCIE.*) C'est une maladie qui bouche le passage de la respiration, avec inflammation de la gorge ou du larynx, qui empêche souvent l'air d'entrer et de sortir par la trachée-artère, et les alimens d'être avalés et conduits à l'estomac. La vraie squinancie est toujours accompagnée de fièvre ; la bâtarde en est exempte. Elles sont causées l'une et l'autre par un sang âcre ou bilieux, qui coule par les rameaux des artères carotides, et y produit un phlegmon simple ou érysypélateux. La squinancie occupe proprement les muscles du larynx et du pharynx.

FORMULES 1. Prenez vinaigre de sureau, de roses, de souci, de chacun une once, eau distillée de sureau six onces; faites chauffer le tout, déterminez-en la vapeur dans le gosier au moyen d'un entonnoir.

2. Prenez poireaux coupés minces deux poignées; faites-les bouillir dans une pareille quantité d'eau et de vinaigre pour un cataplasme contre la squinancie.

3. Prenez du bec-de-grue une poignée, de l'eau commune avec du vinaigre, de chacune trois cuillerées; mêlez le tout, et faites-le chauffer en froissant l'herbe, jusqu'à ce qu'elle soit suffisamment imbibée, pour un cataplasme qu'on applique chaudement sur la gorge.

4. Prenez orge entier une poignée; feuilles de capillaire, d'aigremoine de chacune demi-poignée, réglisse deux gros, fleurs de mille-pertuis et de tussilage de chacune une pincée; les ayant cuites dans une livre d'eau de fontaine, dissolvez dans la décoction deux onces de miel blanc pour un gargarisme contre la squinancie.

5. Prenez feuilles de joubarbe une poignée, douze figues, fleurs de mauve et de nénuphar de chacune une pincée; faites-les cuire dans de l'eau d'orge jusqu'à réduction d'une livre; délayez dans la décoction une once de syrop de joubarbe pour un gargarisme dont on se lavera souvent la bouche dans la squinancie.

STÉRILITÉ DES FEMMES.

CCXCVIII. C'est une impuissance à la génération à laquelle elles sont quelquefois sujettes, et qui provient pour l'ordinaire du défaut de conformation.

REMÈDES. 1. *Anmi*. Quelques auteurs recommandent la semence d'ammi contre la stérilité des femmes. Il faut alors en prendre un gros en poudre dans du lait ou du vin, de deux jours l'un, trois heures avant le dîner, et continuer pendant quatre à cinq jours de suite.

2. *Clandestine*. L'usage de cette plante est très-utile dans ce cas. (*Voyez les dissertations que nous avons publiées sur cet objet dans notre grande collection d'histoire naturelle.*)

FORMULE. 1. Prenez de l'eau de véronique quatre onces; faites-y infuser pendant la nuit de la poudre de la même plante un gros; avalez le tout le matin à jeun: c'est une potion excellente contre la stérilité: il faut la continuer pendant un mois.

S T A N G U R I E.

CCXCIX. C'est une maladie qui cause une involontaire émission d'urine fort fréquente et en petite quantité, goutte à goutte, et quelquefois sans douleur. Elle vient de la

trop grande acrimonie de l'urine, qui en irritant les parties nerveuses de la vessie, donne l'envie continuelle qu'on a d'uriner; elle vient aussi du relâchement ou de la paralysie du sphincter. La biere nouvelle, le mou et plusieurs autres liqueurs mal fermentées ont coutume d'occasionner la strangurie. On appelle cette maladie *stillicidium urinae*.

La saignée du bras, les bains domestiques et les lavemens adoucissans et émolliens sont convenables.

S U E T T E.

CCC. C'est une espèce de fièvre maligne, dont le principal symptôme est une sueur abondante, avec déperdition de force.

REMÈDE. 1. Le pourpier ajouté dans les bouillons ordinaires est très-bon pour la suette.

S U E U R S.

CCCI. La sueur est une évacuation naturelle, qui sort par des petits tuyaux excrétoires de la peau; elle peut être viciée de trois façons différentes, par sa quantité augmentée ou diminuée, et par sa mauvaise qualité.

REMÈDES. 1. *Ache*. Il excite les sueurs.

2. *Ancholie*. Elle est sudorifique.

3. *Bourrache*. Elle excite les sueurs et la transpiration.

4. *Chardon béni*. Il excite puissamment la transpiration et les sueurs. Sa semence en émulsion avec l'eau distillée de coquelicot est très-sudorifique.

5. *Coquelicot*. Ses fleurs poussent doucement par les sueurs : on les emploie en guise de thé.

6. *Chélidoine (grande)*. Prise intérieurement, elle excite les sueurs.

7. *Oëillet rouge*. On fait avec cet oëillet une décoction qui excite puissamment les sueurs, et fortifie en même-tems le cœur.

8. *Scorsonère*. On emploie en médecine sa racine pour provoquer les sueurs.

SUFFOCATION.

CCCII. C'est un étouffement, une oppression, une grande difficulté de respirer ; quand elle est occasionnée dans les femmes par des vapeurs, on la nomme *suffocation de matrice*.

REMÈDES. 1. *Anis*. L'anis en dragées est bon aux enfans sujets aux suffocations, suivant Etmuller.

2. *Tacamahaca*. Il est d'un grand usage chez les Indiens ; on l'applique en emplâtre sur le nombril pour les vapeurs hystériques, et pour la suffocation utérine : on en fait aussi recevoir la fumée, en la brûlant sur les charbons.

3. *Berce.* Ses racines et ses semences sont favorables, suivant Dioscoride et Galien, aux femmes sujettes aux suffocations de matrice.

4. *Armoise.* On en remplit de petits sacs, et on les applique sur le ventre dans la suffocation hystérique.

5. *Rhue.* Plusieurs se servent dans les suffocations de matrice, d'un cataplasme fait avec les feuilles de rhue et les œufs, le tout cuit dans la poêle en forme d'omelette, et appliquée sur la région de la matrice.

SUFFUSION DES YEUX.

CCCIII. La suffusion est une taye qui se forme dans l'humeur aqueuse de l'œil, au-devant de la prunelle.

REMÈDES. 1. *Rhue.* Si on fait souffler dans les yeux attaqués de suffusion, l'odeur de la rhue par une jeune personne saine qui en a mâché auparavant, cette odeur fait très-bien : la vapeur de la décoction reçue à l'œil malade, par le moyen d'un entonnoir renversé, fait le même effet.

2. *Mouron.* Son eau distillée est bonne pour la suffusion des yeux.

FORMULES. 1. Prenez mucilage de psyllium et de coing tirés dans l'eau de roses deux onces; décoction des fleurs de camomille et mélisse deux onces et demie; faites

un collyre, dont on imbibera un linge qu'on appliquera tiède dans la suffusion.

2. Prenez du bois de lauréole; faites-le macérer dans de la lessive pour une teinte que vous introduirez dans les oreilles percées, contre la suffusion des yeux.

SUPPRESSION DE MOIS.

CCCIV. C'est une maladie causée par un sang épais, ou par des obstructions. (*Voyez Mois.*) La saignée du pied.

REMÈDES. 1. *Armoise*. C'est un grand emménagogue.

2. *Mélisse*. Son eau composée est très-vantée dans la suppression des règles; on en donne une cuillerée, ou pure, ou mêlée dans un verre d'eau.

3. *Orange*. Il est assez d'usage parmi les femmes, dans une suppression subite des règles, de prendre le suc d'orange aigre dans un verre de vin blanc, ou de l'eau chaude, avec douze grains de safran en poudre.

FORMULES. 1. Prenez racines de dompte-venin une once; infusez dans une livre d'eau bouillante; partagez le tout en quatre verres, à prendre de quatre heures en quatre heures avec du syrop d'armoise.

2. Prenez feuilles et sommités de matricaire et de tanaïsie de chacune un scrupule; infusez pendant la nuit dans six on-

ces de vin blanc ; prescrivez la colature le matin, pour la suppression de règles.

SUPPRESSION D'URINE.

CCCV. (Voyez ISCHURIE.)

SUPPURATION.

CCCVI. La suppuration est le changement qui se fait du sang ou d'autres humeurs en pus.

REMÈDES. 1. *Joubarbe*. On recommande beaucoup ses feuilles mondées de leur peau, et macérées dans l'eau, pour la suppuration de l'estomac et des intestins.

2. *Lis*. On emploie ses fleurs dans les cataplasmes émolliens ou calmans, pour faire mûrir et suppurer.

3. *Aneth*. Ses feuilles amènent la suppuration des tumeurs, appliquées extérieurement.

SURDITÉ.

CCCVII. C'est une maladie de l'oreille qui est cause qu'on n'entend rien, ou si on entend, on ne sauroit distinguer les vraies expressions de la voix. La surdité provient de l'obstruction ou de la compression du nerf auditif, ou de quelques amas formés dans une des cavités internes de l'oreille :

cette maladie peut aussi provenir de ce que le contour extérieur de l'oreille est bouché par de l'ordure qui s'y est amassée, ou par quelques autres corps étrangers qui y sont entrés. Ceux qui sont sourds de naissance, doivent aussi être muets, parce qu'ils ne peuvent apprendre aucune langue, du moins suivant la manière dont on les apprend d'ordinaire. Cependant, comme les yeux leur servent d'oreilles, ils peuvent comprendre ce qu'on leur dit, en observant le mouvement des lèvres et de la langue; ils peuvent même s'accoutumer à les remuer eux-mêmes, comme ils voyent les autres les remuer, et apprendre par ce moyen à parler. C'est par cette méthode, que Vallis, mathématicien d'Oxford, apprit à deux gentilshommes anglais, sourds de naissance, à entendre ceux qui parloient, et à répondre pareillement. Digby assure la même chose d'un gentilhomme sourd dès sa naissance. On a vu à Harlem en Hollande, un médecin suisse qui apprenoit très-bien, à des enfans sourds de naissance, à parler et à entendre ce qu'on disoit. Peyrere, l'abbé de l'Épée ont possédé et ont fait en France plusieurs élèves qui leur ont été confiés par le gouvernement : l'abbé Sicard leur a succédé.

REMÈDES. 1. *Bétoine*. Quelques auteurs prétendent qu'un coton imbibé dans son suc dépuré, un peu chaud, mis dans l'oreille, est propre pour la surdité.

2. *Carui*. On met quelques gouttes de l'huile essentielle de sa semence dans du bon esprit-de-vin ; on seringue ce mucilage dans l'oreille pour cette maladie.

3. *Baume de Copaiü*. On vante pour la surdité un coton imbibé du baume de Copaiü qu'on met dans l'oreille.

4. *Frêne*. Une branche de frêne fraîche mise dans le feu par un bout, répand une liqueur par l'autre bout, qui est fort recommandée dans ce cas ; on en imbibe une petite teinte, que l'on introduit dans les oreilles, et qu'on continue pendant quelques-tems.

FORMULE. 1. Prenez quatre gouttes d'huile d'origan, vous en imbiberez du coton, pour l'introduire dans l'oreille.

SYNCOPE.

CCCVIII. C'est une forte et soudaine défaillance dans laquelle les malades deviennent sans pouls, sans respiration, et sans aucun autre mouvement, avec une sueur froide, une pâleur et une froideur par tout le corps, de sorte qu'ils paroissent morts. Il y a plusieurs causes qui produisent la syncope ; 1.^o la dissipation des esprits, comme il arrive après les longues diètes, les évacuations excessives, les exercices violens ; 2.^o les mouvemens déréglés des passions, comme la crainte et la colère ; 3.^o les

grandes hémorrhagies ; 4.^o la mauvaise constitution du sang. Dans les nombreuses assemblées, on tombe souvent en syncope, parce que l'air y est trop épais et impur : le musc, la civette ou d'autres fortes odeurs font le même effet sur certaines femmes.

FORMULE. 1. Prenez eaux distillées de reine-des-prés et de cerises noires, de chacune trois onces, syrop d'œillet et de limon de chacun demi-once ; mêlez le tout pour un julep cordial propre dans les défaillances et les syncopes.

TACHES DU VISAGE.

CCCIX. Les taches du visage sont différentes marques qui se font sur le visage : c'est à-peu-près la même chose que le hâle. (*Voyez HALE.*)

REMÈDE. 1. *Chardon à bonnetier.* On prétend que l'eau qui se trouve dans le creux de ses feuilles efface les taches du visage.

T A I E.

CCCX. C'est une maladie de l'œil, qui se forme par une pellicule blanche qui couvre la prunelle, et qui empêche la vision ; on l'appelle autrement *cataracte*. Il y a des oculistes qui guérissent cette maladie par l'extraction du chrySTALLIN. Anciennement, on ne se servoit que d'aiguilles pour l'abaisser ;

de là on peut conclure que la taie est plutôt une opacité du chrySTALLIN, qu'une espèce de pellicule, comme les anciens l'ont prétendu. On appelle aussi taie une tache blanche qui se forme dans la cornée, qui l'obscurcit, et fait qu'on voit les objets comme au travers d'un nuage.

REMÈDES. 1. *Éclairé*. Son suc seul guérit les taies : c'est un puissant détersif.

2. *Bluet*. Son suc mange peu-à-peu les taies des yeux.

3. *Pissenlit*. Son suc laiteux est utile pour effacer les taies des yeux, et en déterger la cornée.

T E I G N E.

CCCXI. C'est une galle épaisse qui vient à la tête, avec écailles et croûtes de couleur cendrée, et quelquefois jaune, hideuse et noire, avec une odeur puante et cadavéreuse. Il y a trois sortes de teignes : la première se nomme *squammeuse*, parce que, quand on la gratte, il en sort plusieurs écailles semblables à celles du son ; la seconde a sous sa croûte jaunâtre des petits grains de chair rouge, comme ceux d'une figue ; la troisième est corrosive ; elle a plusieurs ulcères ou petits trous, d'où sort une sanie sanglante et puante de couleur plombée ou jaunâtre.

REMÈDES. 1. *Tabac*. Son huile par infusion guérit la teigne des enfans, mais il

faut les purger souvent : on leur rase la tête, et on la frotte de cette huile.

2. *Tanaisie*. On fait beaucoup de cas de son suc pour cette maladie.

3. *Cresson alénois*. Ses graines pilées et passées à la poêle avec du beurre frais guérissent dans ce cas.

4. *Marguerite*. Cæsalpin assure que pour la teigne, on se sert d'un onguent fait avec le sain-doux et les fleurs de marguerite. Un remède plus efficace est celui fait avec trois quarts de sain-doux sur un quart de précipité rouge.

5. *Renoncule des bois*, autrement *phragmites*. Ses feuilles et ses fleurs écrasées sans autre préparation, se mettent en cataplasme sur la tête des enfans teigneux : on les renouvelle deux fois par jour : ce remède les guérit en peu de tems.

6. *Lierre*. Ses feuilles bouillies dans du vin sont propres en ce cas.

7. *Lupins*. Leur décoction appliquée extérieurement est bonne en pareil cas.

8. *Mauve*. On recommande d'une manière particulière la décoction de mauve pour laver la tête dans la teigne.

9. *Persil*. On assure que sa graine pulvérisée guérit cette maladie.

10. *Bouillon-blanc*. On rase la tête des teigneux, et on applique dessus des compresses de son jus qu'on fait un peu tiédir.

11. *Illecebra*. Cette plante broyée avec de l'huile d'olive, ou cuite avec du miel, est un

excellent remède appliqué extérieurement contre la teigne.

FORMULE. 1. Prenez de la poudre de racines de pétasite un gros ; délayez-la dans un petit verre de vin, pour prendre le soir, à l'heure du sommeil, contre la teigne.

T É N E S M E.

CCCXII. C'est une envie continuelle d'aller à la selle sans rien rendre, ou en rendant quelques glaires sanglantes et purulentes. La cause principale de cette maladie est une humeur âcre et piquante, qui irrite l'intestin *rectum*, et qui excite ces envies fâcheuses d'évacuer par les selles. Ceux qui ont la pierre dans la vessie, sont sujets au ténésme, à cause de la communication qu'il y a entre la vessie et le rectum.

REMÈDES. 1. *Tilleul*. Etmuller assure que dans le ténésme, l'application extérieure en fomentation faite avec la décoction des feuilles de tilleul, est très-propre à calmer les douleurs du bas-ventre, et appaiser les fréquentes et inutiles envies d'aller à la garde-robe.

2. *Cacao*. On en tire une huile figée ou beurre qui est fort en usage intérieurement pour cette maladie.

3. *Curage ou poivre d'eau*. Dans la même maladie, on donne en lavement sa décoction, et on fait prendre en même-tems au

malade un gros de sa poudre mêlée avec du gros vin cuit en syrop avec du sucre.

4. *Lin.* On emploie sa graine dans les décoctions émollientes qu'on ordonne en lavement pour le ténésme.

5. *Pavot blanc.* Le syrop de Diacode est très-bon en ce cas avec l'huile d'amandes douces.

FORMULE. 1. Prenez feuilles de bouillon-blanc récentes une quantité suffisante ; pilez-les, et exprimez deux onces du suc, que vous ferez bouillir un instant ; mêlez ce suc dans un bouillon gras à prendre deux fois par jour contre le ténésme.

T E N S I O N .

CCCXIII. La tension est un état de douleur dans lequel se trouve quelquefois le corps, mais sur-tout le bas-ventre, qui semble gonflé et tendu outre mesure ; c'est un symptôme de toutes les maladies aiguës qui attaquent le bas-ventre.

REMÈDE. 1. *Mercuriale.* On fait avec cette plante et d'autres herbes émollientes un lavement qui est très-bien indiqué lorsque le ventre est trop tendu et dur.

TINTEMENT D'OREILLES.

CCCXIV. C'est une maladie assez fréquente de l'oreille, qui consiste dans la per-

ception d'un bruit qui n'existe pas, ou du moins qui n'est pas extérieur. Cette perception est causée par le battement de quelques artères qui sont dans l'oreille; par l'inflammation et l'abcès de la caisse et du labyrinthe; par les corps étrangers; par des commotions du crâne; par les coups reçus à l'oreille externe, et généralement par tout ce qui est renfermé dans l'oreille, et qui peut ébranler l'organe immédiat de l'ouïe. Le mouvement extraordinaire et déréglé des esprits animaux cause aussi le tintement, comme il arrive dans le délire, la phrénésie et le vertige.

FORMULE. 1. Prenez huile tirée par expression des amandes amères et des noyaux d'abricots de chacune demi-once, dont on fera instiller quelques gouttes dans l'oreille attaquée du tintement; ensuite on la bouchera avec du coton imbibé dans la même liqueur.

TIRAILLEMENT.

CCCXV. C'est un sentiment incommode que l'on ressent à l'estomac et à la poitrine, par lequel il semble qu'on tire les fibres de l'une ou de l'autre de ces deux parties.

REMÈDE. 1. *Avoine*. Une légère décoction d'avoine fait une excellente tisane propre dans les picotemens et les tiraillemens de poitrine.

T O U X.

CCCXVI. La toux est une expiration violente, subite et avec bruit, qui se fait par la bouche pour se délivrer de ce qui irrite la gorge et la trachée-artère. Les toux sèches sont plus dangereuses que les autres.

REMÈDES. 1. *Pulmonaire de chêne*. Son syrop convient dans la toux.

2. *Réglisse*. Les sucs de réglisse noir ou blanc sont employés familièrement dans la toux opiniâtre.

3. *Pavot rouge*. L'extrait des têtes de pavot rouge, depuis un demi-gros jusqu'à un gros, peut se donner avec succès dans ce cas.

4. *Navets*. Leur décoction avec suffisante quantité de sucre fournit un syrop très-estimé pour appaiser la toux invétérée.

5. *Rosée du soleil*. Son infusion à la dose de deux gros, sa poudre à celle d'un gros, et son syrop à celle d'une once, sont très-bons en ce même cas.

6. *Figes*. Elles sont propres à adoucir la toux.

7. *Sebestes*. On les ordonne avec succès dans les tisanes pour cette maladie.

8. *Pouliot*. Il produit souvent de très-bons effets dans la toux opiniâtre. Boyle assure que le suc d'une poignée de ses feuilles est bon pour appaiser la toux convulsive des enfans.

9. *Serpolet*. On en laisse macérer une poignée dans de l'eau commune, à laquelle on ajoute une cuillerée de bon miel blanc pour cette maladie.

10. *Stæchas*. Le syrop de stæchas de Fernel est estimé pour la même maladie.

11. *Hyssope*. Son syrop composé est aussi recommandé dans ce cas.

12. *Origan*. L'infusion de ses fleurs fait cracher avec plus de facilité ceux qui ont une toux opiniâtre.

13. *Cannelle*. Elle est excellente en ce même cas.

14. *Storax calamite*. Il est utile en pareil cas.

15. *Cacao*. Sa coque est bonne en infusion pour la toux.

16. *Chocolat*. Il convient dans cette maladie.

17. *Germandrée*. Sa décoction prise avec un peu de miel écumé, chaudement comme un bouillon, est un assez bon remède pour la vieille toux, et principalement pour les personnes d'un tempérament froid et humide.

18. *Chanvre*. On prétend que sa graine cuite dans du lait apaise la toux.

19. *Pied de veau*. Sa racine dissout et fond la lymphe épaissie et glaireuse, qui, dans la vieille toux, enduit ordinairement les vésicules du poumon.

20. *Grande centaurée*. Quelques auteurs recommandent sa racine dans la toux opiniâtre et la difficulté de respirer.

21. *Roquette*.

21. *Roquette*. Matthiolo recommande sa décoction pour la toux opiniâtre des enfans.

22. *Rose*. Sa conserve est bonne, à ce qu'on dit, pour soulager en ce cas.

23. *Iris jaune des prés*. Pour la toux violente, on fait bouillir une demi-once de ses racines dans un bouillon dégraissé avec sept ou huit écrevisses de rivière.

24. *Lotier odorant*. Son infusion théiforme modère la violence de cette maladie.

25. *Véronique*. Cette plante, de quelque façon qu'on la donne, soit en syrop, soit en infusion, soit en eau distillée et en tisane, est un excellent remède pour la toux sèche.

26. *Térébenthine*. On ordonne avec succès, dans la toux, ses pilules cuites : la dose est depuis un gros jusqu'à deux.

27. *Guimauve*. Sa tisane est fort utile dans la toux opiniâtre ; on en ordonne aussi les tablettes ou la conserve.

28. *Pariétaire*. Du tems de Dioscoride, on ordonnoit le suc de pariétaire dans la vieille toux.

29. *Épinards*. C'est un aliment propre à adoucir cette maladie.

30. *Bouillon-blanc*. On ordonne ses fleurs dans la toux violente.

31. *Lin*. Gesner, Platerus et Sennert estiment l'huile de lin fraîche en pareil cas : on l'ordonne depuis une once jusqu'à deux.

32. *Orge*. Sa tisane est utile dans la toux opiniâtre : on donne aussi, dans cette maladie, une espèce de crème d'orge, qu'on

prépare ainsi : on met une cuillerée d'orge mondée dans une pinte ou deux livres d'eau, qu'on fait bouillir jusqu'à la diminution d'une sixième partie, et on a soin d'en séparer l'écume ; on fait prendre une chopine ou environ de cette liqueur chaude, comme un bouillon ordinaire, après y avoir dissout une demi-once de sucre ; on y mêle quelquefois parties égales de lait, pour rendre ce bouillon plus nourrissant, et on a soin de l'écrémer à plusieurs reprises lorsqu'il est sur le feu, afin qu'il charge moins l'estomac, et n'y laisse pas tant de crasse.

33. *Froment.* On fait bouillir une cuillerée de son dans une pinte d'eau ; on l'écume bien ; ensuite on retire cette liqueur ; et après l'avoir laissé reposer, on la verse par inclination, et on y fait fondre une once de sucre : on boit cette tisane un peu chaude.

34. *Avoine.* Son gruau appaise cette maladie.

35. *Fenugrec.* Tragus assure que la décoction de sa farine convient dans la toux invétérée.

36. *Pois.* Quelques-uns prétendent que les pois appaisent cette maladie.

37. *Pavot blanc.* On ordonne le syrop de diacode ou de pavot blanc avec succès dans la toux opiniâtre, de même que l'infusion simple de ses fleurs.

38. *Millet.* Cuit dans du lait, il convient dans la même maladie.

39. *Cynoglosse.* Dans la toux convulsive,

l'infusion et la tisane faites avec les racines de cynoglosse sont très-utiles.

40. *Pignons*. Pris en émulsion, ils sont propres à calmer la toux violente.

41. *Amandier*. L'huile d'amandes douces, fraîchement exprimée, est très-bonne en ce cas.

42. *Capillaire*. Son infusion théiforme guérit la toux opiniâtre.

43. *Mauve*. L'eau ou le lait dans lequel ont bouilli les graines de mauve, fait cesser la toux.

44. *Ortie*. Ses racines confites au sucre sont excellentes pour procurer l'expectoration dans la toux invétérée.

45. *Pied-de-chat*. Son infusion appaise cette maladie.

46. *Polypode de chêne*. On l'emploie avec succès dans la toux sèche.

47. *Scabieuse*. Son infusion théiforme convient dans la toux.

FORMULES. 1. Prenez des semences de persil deux gros; pilez-les, et incorporez-les avec une suffisante quantité de miel blanc, pour un bol à partager en quatre doses à prendre en deux jours, le matin et le soir, dans la toux invétérée.

2. Prenez rouelle de veau une demi-livre; navets, carottes, poireaux, de chacune une livre; faites cuire le tout dans trois chopines d'eau de fontaine, que vous réduirez à une pinte; exprimez fortement,

et divisez en deux bouillons ; ajoutez à chaque bouillon une demi-once de sucre candi à prendre pendant trois jours , soir et matin , contre la toux.

3. Prenez orge entière deux onces ; faites bouillir dans de l'eau pure ; jetez cette eau ; versez ensuite suffisante quantité d'eau nouvelle , et faites bouillir à un feu doux jusqu'à réduction ; passez sans exprimer ; ajoutez une once de syrop rosat ; donnez cette décoction pour boisson ordinaire dans la toux et les maladies inflammatoires.

4. Prenez une douzaine d'amandes douces sans écorces , des semences de melon ou de courge de chacune un gros et demi , une demi-once de semences de pavots blancs ; pilez le tout dans un mortier de pierre ; versez peu-à-peu par-dessus cinq onces de décoction d'orge ; délayez dans la décoction six gros de syrop de nénuphar , pour une émulsion à prendre le soir en se couchant dans la toux.

5. Prenez des quatre semences froides six gros , semences de pavots blancs deux gros , décoction d'orge demi-livre , eaux de laitue et de nénuphar de chacune deux onces , eau de roses une once , pour une émulsion à prendre en deux prises : on ajoutera à chacune une once de syrop violat.

6. Prenez des semences de pavots blancs une once ; pilez-les dans un mortier de marbre , en versant peu-à-peu par-dessus cinq onces d'eau de lys ; ajoutez à la décoction

syrop de tussilage une once , pour une émulsion.

7. Prenez orge entière une poignée , feuilles de capillaire et d'aigremoine de chacune demi-poignée , réglisse deux gros , fleurs de mille-pertuis et de tussilage de chacune une pincée ; les ayant fait cuire dans une livre d'eau de fontaine , dissolvez dans la décoction deux onces de miel blanc pour un gargarisme contre la toux.

8. Prenez eau de pouliot et de pavots rouges de chacune deux onces ; syrop de raifort sauvage une demi-once ; mêlez le tout pour un julep à prendre pendant quelque tems , le soir en se couchant , dans la toux invétérée.

9. Prenez du suc épaissi de la racine de queue-de-pourceau deux gros , du miel blanc une once et demie ; ajoutez-y un peu de syrop de tussilage , pour former un opiat à prendre dans du pain-à-chanter , à la dose d'un gros et demi , matin et soir , dans la toux invétérée.

10. Prenez orge entière demi-poignée , feuilles des cinq capillaires deux poignées , fleurs de tussilage , de violette et de pavots rouges , de chacune une pincée ; faites bouillir le tout avec quatre livres d'eau de fontaine , jusqu'à la diminution du quart ; ajoutez sur la fin un peu de réglisse raclée et concassée , pour une tisane à prendre pour boisson ordinaire dans la toux.

11. Prenez des racines de buglosse et de

chient de chacune trois onces ; faites-les bouillir dans deux pintes d'eau à la consommation de la quatrième partie ; versez cette décoction bouillante sur une once de fleurs de coquelicot et trois têtes de pavots blancs coupées menues et enfermées dans un nouet ; laissez infuser le tout , et coulez ensuite en exprimant le nouet ; puis édulcorez la décoction avec une once de sucre candi.

12. Prenez des feuilles d'adiante, de rhue de murailles, de trichamones, de scolopendre et de céterac, de chacune une poignée ; faites-les infuser pendant la nuit dans une suffisante quantité d'eau tiède, jusqu'à la réduction de cinq livres, après y avoir auparavant ajouté deux onces de racines de réglisse ratissées et concassées ; clarifiez la colature, et faites-la cuire avec quatre livres de sucre blanc, pour un syrop propre contre la toux.

13. Prenez pulpe de racines de guimauve cuites dans de l'eau d'orge trois onces, sucre blanc une suffisante quantité ; faites cuire selon l'art dans de l'eau d'orge, jusqu'à ce que le mélange ait acquis une juste consistance, pour faire des tablettes qui doivent peser un gros, dont on en tiendra une dans la bouche pendant la toux violente.

T R A N C H É E S.

CCCXVII. Les tranchées sont des douleurs qui se font sentir dans le bas-ventre,

et qui sont suivies quelquefois de la sortie des excréments ; les enfans y sont sujets , de même que les femmes en couche. La maladie de celles-ci est occasionnée par la suppression des vuidanges, par quelques parties de l'arrière-faix retenu , par des vents ou par le froid externe. On appelle ces sortes de tranchées *suites de couche*.

REMÈDES. 1. *Mouron*. Son eau distillée appaise les tranchées des enfans.

2. *Pied d'alouette*. Tabernæmontanus dit que la conserve de ses fleurs appaise ces maladies.

3. *Trèfle*. Quelques-uns assurent que sa décoction appaise les tranchées des intestins.

4. *Menthe*. Une cuillerée d'eau de menthe appaise les tranchées des enfans.

5. *Cerfeuil*. Camerarius l'ordonne passé par la poêle avec le beurre , et appliqué sur le ventre , comme un grand remède pour appaiser ces maladies.

6. *Seseli*. Dioscoride ordonne sa semence dans du vin pour dissiper ces mêmes maladies.

7. *Camomille*. Elle est utile dans les tranchées des femmes en couche , prise en lavement et en infusion.

8. *Jacobée*. Son application chaude sur le ventre calme les tranchées qui accompagnent la dyssenterie.

9. *Amandier*. Sa gomme adoucit les tranchées de la dyssenterie.

10. *Poivre long*. On fait un excellent cataplasme, pour appaiser les tranchées des femmes en couche, avec le poivre long en poudre; on en prend une once, deux œufs frais, autant d'esprit-de-vin qu'il y a de blanc dans les œufs; on bat bien le tout ensemble pendant une demi-heure; on l'étend ensuite sur des étoupes, et on l'applique sur le nombril, après l'avoir échauffé sur une assiette.

11. *Lin*. On l'emploie dans les décoctions émoullientes, anodines et carminatives contre les tranchées.

12. *Mauve*. La décoction de ses feuilles réussit très-bien pour calmer ces maladies.

13. *Pavot*. On ordonne le syrop de diacode depuis une demi-once jusqu'à une once dans les tranchées de la colique.

T R E M B L E M E N S.

CCCXVIII. Ce sont de fréquentes agitations des membres du corps, qui procèdent du froid, de crainte, de foiblesse ou de quelques maladies.

REMÈDES. 1. *Bétoine, chamaepytis, chamaedrys à feuilles de mélisse*. L'infusion théiforme de ces plantes est bonne pour les tremblemens dans les membres.

2. *Lavande*. Son infusion théiforme est excellente pour les tremblemens des mains.

3. *Staechas*. Ses fleurs infusées dans du vin blanc sont bonnes dans les tremblemens de membres.

4. *Marjolaine*. Sa poudre incorporée avec la marmelade d'abricots ou la conserve de fleurs d'orange, est bonne pour ces maladies.

5. *Trèfle*. Riolan estime l'huile par infusion de ses fleurs pour appaiser ces mêmes maladies.

6. *Mille-pertuis, mouron*. La tisane de leurs fleurs s'emploie pour les tremblemens de nerfs.

7. *Ivette, germandrée*. Dans les tremblemens, on fait prendre un gros de la poudre des feuilles d'ivette avec autant de celle des feuilles de germandrée, délayées dans un verre de vin rosé, tous les matins, pendant un mois.

8. *Quinte-feuille*. Quelques auteurs prétendent que l'eau distillée de ses feuilles guérit le tremblement des mains, si on les en lave souvent, et si on les laisse sécher d'elles-mêmes sans les essuyer.

9. *Sauge*. L'infusion de ses feuilles est recommandée contre le tremblement des mains, si on les en lave souvent. L'usage de ces mêmes feuilles, en guise de thé, fortifie les nerfs et le cerveau.

FORMULE. 1. Prenez racines d'aulnée, de bardane et de fenouil, de chacune une once; faites bouillir dans suffisante quantité d'eau commune réduite à deux livres; prescrivez cette décoction contre les tremblemens des membres qui viennent des exhalaisons mercurielles.

T U M E U R.

CCCXIX. C'est une élévation contre nature, qui survient en quelques parties du corps.

REMÈDES. 1. *Ail*. L'ail pilé avec l'huile d'olive résout puissamment les tumeurs froides.

2. *Aneth*. Ses sommités, ses feuilles et ses fleurs s'emploient dans les cataplasmes et les fomentations résolatives, pour résoudre et faire mûrir les tumeurs.

3. *Ciguë*. Ses feuilles, et sur-tout ses racines, de quelque manière qu'on les applique, sont des remèdes excellens pour amollir les tumeurs tant de la rate et du foie que celles des parties externes.

4. *Fougère*. Sa racine se donne à la quantité d'une demi-once dans les décoctions et bouillons apéritifs, pour dissiper les tumeurs de la rate et du pancréas.

5. *Blé et safran*. La mie de pain détremée avec le lait, le jaune d'œuf et le safran, nous fournit tous les jours un cataplasme familial pour résoudre les tumeurs douloureuses, et en appaiser l'inflammation.

6. *Germandrée*. Son infusion théiforme, prise intérieurement, est très-bonne pour les tumeurs de la rate.

7. *Guimauve*. Extérieurement on fait des cataplasmes avec ses graines, ses feuilles et ses racines, pour amollir, discuter ou faire mûrir les tumeurs dures.

8. *Ortie*. Son cataplasme dissipe quelquefois ces maladies.

9. *Persicaire* ou *curage*. On fait beaucoup d'usage en chirurgie de ses feuilles pour dissiper les tumeurs édémateuses des jambes ; on applique l'herbe bouillie ou des linges trempés dans sa décoction.

10. *Jusquiame*. On emploie ses fleurs et ses graines dans les cataplasmes anodins et résolutifs, pour adoucir et calmer les douleurs qui accompagnent les tumeurs inflammatoires.

11. *Beccabunga*. Sa décoction est bonne pour résoudre et dissiper les tumeurs qui surviennent aux jambes et aux pieds des scorbutiques.

12. *Lys*, *jusquiame*, *ciguë*. Pour les tumeurs du scrotum, on fait bouillir des oignons de lys, des feuilles de ciguë et de jusquiame ; on les passe par le tamis. Sur une demi-livre de cette poudre bouillie, on ajoute une once de poudre de fleurs de mélilot, de camomille et de petite absinthe ; si ce mélange est trop solide, on l'humecte avec un peu d'huile rosat ou d'huile de vers, ou quelques gouttes d'huile fétide de tartre ; on y ajoute aussi quelquefois les quatre semences résolutives : ce cataplasme est propre pour les tumeurs des autres parties.

13. *Orpin*. Ses racines et ses feuilles s'emploient avec succès extérieurement dans ces maladies, pour en évacuer la suppuration.

14. *Chêne*. Pour résoudre les tumeurs

rebelles, Dioscoride et Galien employoient le gland de chêne.

15. *Tacamahaca*. Sa gomme est propre pour dissiper ces mêmes maladies, appliquée sur la partie souffrante.

16. *Gomme caragne*. Elle résout promptement toutes sortes de tumeurs.

17. *Herbe aux verrues*. L'herbe aux verrues étant malaxée avec de l'huile de vers, fond les tumeurs les plus dures.

18. *Herbe-aux-gueux*. Tabernæmontanus faisoit un cataplasme de cette plante pilée et mêlée avec de l'huile, pour faire venir à suppuration les tumeurs les plus opiniâtres.

19. *Lotier odorant*. Il est propre pour appaiser l'inflammation de ces maladies.

20. *Bdellium*. Il est ordinairement employé pour résoudre les mêmes maladies.

21. *Aigremoine*. Cette plante mise en cataplasme résout les tumeurs des bourses.

22. *Eupatoire d'Avicenne*. Ses feuilles bouillies et appliquées en cataplasme sur les tumeurs, particulièrement sur celles des bourses, les dissipent aisément.

23. *Passerage*. L'onguent préparé avec ses feuilles est bon pour les tumeurs éré-sipélateuses.

24. *Calament*. Sa décoction résout les tumeurs édémateuses.

25. *Cyprès*. Plusieurs praticiens prétendent que ses feuilles sont bonnes pour ces mêmes maladies ; on les met en poudre ; on les arrose d'vin de pressoir, ou autre, pour

en faire un cataplasme qu'on applique tous les jours sur la partie malade, jusqu'à parfaite guérison.

26. *Sauge et tanaïsie*. Les feuilles et les fleurs de sauge sont d'un usage très-utile dans les décoctions et fomentations aromatiques, pour ramollir les tumeurs. L'onguent fait avec les feuilles de cette plante, et autant de celles de tanaïsie, et la graisse de porc, est excellent pour ces maladies, survenues à l'occasion des blessures des tendons.

27. *Paquette et armoise*. Ruel assure qu'un cataplasme fait avec ces deux plantes, fond les tumeurs scrophuleuses.

28. *Macis*. Son huile est excellente pour les tumeurs des jointures.

29. *Gomme élémi*. Elle est propre pour ramollir et résoudre les tumeurs des articles.

30. *Chanvre*. On emploie à la campagne ses feuilles et ses fleurs en cataplasme pour les tumeurs squirreuses. L'huile distillée de chenevis est aussi propre, suivant plusieurs, pour ces maladies et les squirres.

31. *Digitale*. Parkinson assure que l'onguent fait avec son suc est propre pour les tumeurs scrophuleuses.

32. *Velotte*. Cæsalpin la recommande pour ces mêmes maladies.

33. *Fèves*. Rivière conseille le cataplasme de la farine de fèves bouillies dans l'eau et le vinaigre, pour résoudre les tumeurs des mamelles et des testicules.

34. *Lupins*. On incorpore ordinairement

leur farine avec l'oximel pour ces mêmes maladies.

35. *Seneçon*. On l'emploie dans les cataplasmes propres à faire suppurer dans ce cas.

36. *Lin*. Son huile est très-capable d'avancer la suppuration en pareil cas.

37. *Houx*. La glu appliquée en cataplasme avec parties égales de résine et de cire, est propre à conduire les tumeurs à suppuration.

38. *Pastel sauvage*. Pilé et appliqué extérieurement sur ces maladies, il est un des plus puissans résolutifs.

39. *Souci sauvage*. Sa tisane prise pendant long-tems, contribue beaucoup à la guérison des tumeurs scrophuleuses.

40. *Lentilles*. Leur farine s'emploie dans les cataplasmes résolutifs et émolliens pour les tumeurs des mamelles.

41. *Morelle*. Un cataplasme fait avec ses feuilles et la semence de lin bouillies dans du vin muscat, est excellent pour résoudre toutes sortes de tumeurs.

42. *Belladonna*. Pour les tumeurs des mamelles, on amortit ses feuilles sur la cendre chaude, et on les applique dessus.

FORMULES. 1. Prenez de la farine de fèves et de semences de lin de chacune demi-once; faites-les bouillir dans de l'oximel, et ajoutez-y une suffisante quantité d'huile de lys, pour un cataplasme applicable sur les tumeurs des testicules.

2. Prenez racines de lys et de guimauve de chacune deux onces; feuilles de mauve,

de pariétaire et de violette, de chacune une poignée; semences d'herbe-aux-puces, de lin et de fenugrec de chacune demi-once; faites-les cuire dans une suffisante quantité d'eau de lys, pour un cataplasme propre à faire suppurer et résoudre les tumeurs dures enflammées.

3. Prenez des farines de lupins et de pois-chiche de chacune deux onces, huile de lin une quantité suffisante pour un cataplasme que l'on appliquera sur les tumeurs dures.

4. Prenez des feuilles de raifort sauvage; pilez-les, et appliquez-les sur les tumeurs des articulations; on les renouvellera quand elles seront sèches.

TUMEURS DURES.

CCCXX. (*Voyez* OBSTRUCTIONS.)

TUMEURS ÉDÉMATEUSES.

CCCXXI. (*Voyez* ÉDEME.)

T Y M P A N I T E.

CCCXXII. C'est une enflure du bas-ventre, fixe, égale, dure, dans laquelle la partie est si tendue, qu'elle rend du son lorsqu'on frappe dessus, de même que celle d'un tambour. La tympanite est une espèce d'hydropisie, qui vient d'un amas d'eau

mêlé avec beaucoup de vents. D'autres veulent que les vents ne soient qu'une suite du gonflement des fibres membraneuses renfermées dans l'abdomen, causé par le désordre des esprits animaux qui y sont arrêtés. Cette maladie est très-rare. Le docteur Marquet dit n'en avoir vu qu'une pendant quarante ans d'exercice ; elle fut guérie par des carminatifs et des purgatifs. Nous avons vu en 1767 une femme qu'un médecin de Nancy prétendoit être attaquée de la tympanite ; il la voulut traiter en conséquence, par des remèdes appropriés à cette maladie ; mais la malade n'en ayant pas voulu faire usage, il se retira. Nous fûmes pour lors appelés pour son traitement, et nous ne remarquâmes qu'une hydropisie ascite, que nous guérîmes par les remèdes accoutumés.

REMÈDE. 1. *Cumin*. Sa graine est utile à la tympanite, soit intérieurement, soit extérieurement.

V A P E U R S.

CCCXXIII. Les vapeurs sont une disposition sensible, irritable des nerfs, qui les met dans les mouvemens spasmodiques continuels, et qui produisent une infinité d'accidens de toutes sortes de genres, et sous toutes sortes de formes. On appelle les vapeurs *hystériques*, lorsqu'elles affectent les femmes. (*Voyez* PASSION HYSTÉRIQUE.)

REMÈDES. 1. *Roses*. Les dames de Provence se trouvent bien dans les vapeurs, d'une potion faite avec trois onces d'eau de roses et autant de celle de fleurs d'orange, échauffées sur un feu doux, pour y faire fondre un morceau de sucre.

2. *Bryone*. Matthiolo dit avoir vu guérir une dame de ces maladies par un usage annuel d'un verre de vin blanc tous les matins, où on avoit infusé une once de racines de bryone.

3. *Tabac*. Selon Rechi, la fumée de tabac reçue dans le vagin, appaise dans le moment les accès des vapeurs hystériques.

4. *Matricaire, camomille et armoise*. Simon Pauli préparoit une légère infusion avec la matricaire, les fleurs de camomille et un peu d'armoise, et la faisoit boire aux femmes sujettes à ces maux.

5. *Rhue*. L'infusion à froid des feuilles fraîches de rhue dans du vin blanc, est bonne pour appaiser les vapeurs hystériques.

6. *Valériane*. Tournefort a vu de grands effets de la racine de valériane dans la passion hystérique; il l'ordonnoit en infusion.

7. *Espatule*. Sa racine sèche et en poudre se donne à la dose d'un gros ou environ, dans un verre de vin blanc pour les vapeurs hystériques.

8. *Marrube blanc*. Sa décoction est très-utile dans la passion hystérique.

9. *Safran*. Il s'emploie avec succès dans les opiat hystériques.

10. *Menthe*. Elle est anti-hystérique.
11. *Agnus castus*. Une demi-once de sa semence concassée et délayée dans quatre onces d'eau de nénuphar, et infusée pendant quelque tems, est utile pour calmer les accès de la passion hystérique.
12. *Gomme ammoniacque*. On l'emploie avec succès dans les vapeurs hystériques.
13. *Galbanum*. Sa fumée sur une pelle chaude soulage les femmes dans l'accès de ces maladies.
14. *Assa foetida*. On l'ordonne depuis un scrupule jusqu'à un demi-gros dans les accès violens de la passion hystérique et dans la suffocation utérine.
15. *Camphre*. On en allume un morceau à une bougie, et on l'éteint à huit ou dix reprises dans une décoction hystérique : c'est un fort bon lavement dans cette maladie : on fait aussi fondre le camphre dans l'eau-de-vie ; on approche du feu le vaisseau, et on verse sur cette décoction de l'eau commune en lavement ; il s'amasse sur la superficie une espèce de crème ou pellicule blanche ; on en donne deux ou trois cuillerées dans la passion hystérique.
16. *Noix*. L'eau des trois noix s'ordonne jusqu'à cinq ou six onces dans les vapeurs hystériques.
17. *Orange*. L'eau d'orange abat les vapeurs des femmes.
18. *Bétoine, chamœpytis*. Leur infusion théiforme est bonne contre ces maladies.

19. *Prime-vère*. L'infusion théiforme de ses fleurs calme ces mêmes maladies.

20. *Caille-lait jaune*. Il est en usage dans les vapeurs hystériques.

21. *Calament*. Il s'emploie en infusion contre les vapeurs de même que le précédent.

22. *Romarin*. L'eau de la reine d'Hongrie convient très-bien en ce cas : on fait avec les feuilles de romarin un miel appelé *anthosat* ; on le donne à la dose d'une once ou de deux en ce même cas.

23. *Lavande*. Son huile essentielle est fort estimée en ce cas.

24. *Cannelle*. Son eau s'ordonne dans les potions hystériques.

25. *Genièvre*. Son huile essentielle et son eau spiritueuse sont estimées pour abattre les vapeurs.

26. *Scolopendre*. Sa poudre est très-utile, suivant Ray, dans les vapeurs hystériques.

27. *Fumeterre*. Ses différentes préparations conviennent dans ces maladies.

28. *Daucus*. L'infusion de deux gros de ses semences dans du vin ou dans quelques liqueurs appropriées, est excellente pour ces mêmes maladies.

29. *Maroute*. Sa décoction en cataplasme ou en fumigation est autant utile aux femmes affligées de vapeurs de la matrice, que le castoreum, suivant Tragus.

30. *Passerage*. Son essence ou sa liqueur spiritueuse est excellente pour les vapeurs hystériques.

31. *Tacamacaha*. On l'applique en emplâtre sur le nombril en ce cas.

32. *Alliaire*. Sa semence pilée, mise en cataplasme avec le vinaigre, et appliquée sur le bas-ventre, est très-bonne en pareil cas.

33. *Berce*. La décoction de ses feuilles ou de sa racine soulage les personnes sujettes aux vapeurs.

34. *Olivier*. Les paysans de Provence se servent de l'eau des olives pour calmer les affections hystériques.

35. *Aristoloché clématite*. Sa poudre ou son extrait est utile dans ces maladies.

36. *Herbe-aux-chats*. Son infusion théiforme est propre dans ces mêmes maladies ; on l'emploie aussi dans les lavemens anti-hystériques.

37. *Laurier*. L'huile de ses baies, depuis la dose de trois gouttes jusqu'à celle de six, mêlée dans une liqueur convenable, calme la passion hystérique.

38. *Marrube noir*. Quelques médecins le recommandent comme un remède excellent dans les maladies hystériques.

39. *Mélisse*. Son infusion est un des meilleurs remèdes qu'on puisse donner contre les vapeurs.

40. *Mille-pertuis*. On le recommande souvent dans les passions hystériques.

41. *Moutarde*. La moutarde ordinaire approchée du nez des personnes de l'un et de l'autre sexe, sujettes aux vapeurs, les soulage dans leurs accès.

42. *Origan.* Il s'emploie extérieurement dans les lave-pieds et les demi-bains qu'on ordonne contre les vapeurs.

43. *Orvale.* On recommande cette plante, soit extérieurement, soit intérieurement, pour la suffocation hystérique.

44. *Pivoine.* On emploie ses racines pulvérisées contre les vapeurs.

FORMULES. 1. Prenez racines d'aulnée séchées et coupées par tranches deux onces ; faites-les bouillir dans quatre gobelets d'eau, que vous ferez réduire à trois ; ajoutez-y deux gros de sucre candi et une grosse pincée d'anis verd ; passez cette décoction, et prenez-en les trois derniers jours de la lune un verre le matin à jeun ; ce que vous réitérerez plusieurs mois de suite.

2. Prenez des feuilles de mauve, de mercuriale, de seneçon et de violette de chacune une poignée, que vous ferez cuire dans une chopine d'eau de fontaine ; ajoutez à cette décoction une demi-once de térébenthine délayée dans une once de syrop de pavot blanc, et du miel commun de chacun une once pour un lavement contre les vapeurs.

V E I L L E S.

CCCXXIV. (*Voyez plus haut* INSOMNIE.)

V E N T S.

CCCXXV. Les vents auxquels on est

sujet, manifestent leurs effets dans l'intérieur, en sortant par en haut ou par en bas.

REMÈDES. 1. *Sauge*. Son infusion théiforme est très-utile dans les vents.

2. *Staechas*. Son syrop chasse les vents : il est surnommé *syrop de staechas de Fernel*.

3. *Marjolaine*. Son eau distillée et son huile essentielle ont la vertu de dissiper ces maladies.

4. *Origan*. Son huile essentielle, son eau distillée, son syrop et sa conserve sont d'un secours merveilleux dans les rapports aigres et les vents.

5. *Canelle*. Son huile essentielle dissipe ces mêmes maladies.

6. *Muscade*. Elle convient dans ce cas.

7. *Menthe*. Son eau est excellente pour dissiper les vents.

8. *Vanille*. Elle est très-bonne contre cette maladie.

9. *Ail, rocambole*. Ils corrigent les crudités et les vents.

10. *Anis*. Dans les lavemens carminatifs, on fait bouillir avec les mêmes herbes la semence d'anis jusqu'à deux ou trois gros, pour dissiper les mêmes maladies.

11. *Seseli*. Sa semence chasse les vents.

12. *Ortie*. Un gros et demi de sa semence en poudre subtile, pris dans un verre de vin chaud, est un bon remède pour chasser les vents de l'estomac, au rapport de Clusius.

13. *Gomme élémi.* Pison en fait grand cas; il l'ordonne en emplâtre sur la région de l'estomac, pour dissiper ces maladies.

14. *Aneth.* Il est utile dans les maladies des intestins qui dépendent des vents.

15. *Angélique.* On ordonne ses côtes confites en ce cas.

16. *Armoise.* Les bains faits avec sa décoction sont très-bons pour ceux qui sont sujets aux spasmes produits par les vents.

17. *Carvi.* Sa semence en dragée dissipe les vents.

18. *Coquelicot.* Un savant médecin assure que dans la colique venteuse, une infusion de coquelicot un peu chargée et adoucie avec du sucre, lui a souvent réussi.

19. *Cumin.* Sa graine dissipe ces maladies.

20. *Fenugrec.* On se sert de sa semence dans les lavemens carminatifs et anodins, pour dissiper les mêmes maladies.

21. *Fenouil.* Sa semence prise intérieurement, fait sortir les vents par haut et par bas.

22. *Impéatoire.* Son vin est bon contre la colique venteuse.

23. *Laurier.* L'huile essentielle de ses baies prise intérieurement, à la dose de six ou sept gouttes, dissipe les vents.

24. *Matricaire.* Son infusion théiforme dissipe ces maladies.

25. *Orange.* L'écorce d'orange chasse ces mêmes maladies.

26. *Sison.* Sa semence en infusion dans l'eau-de-vie est très-bonne pour la colique venteuse.

V É R O L E.

CCCXXVI. La vérole est une maladie contagieuse, originairement contractée par un commerce impur avec une femme débauchée.

REMÈDES. 1. *Gayac*. Sa décoction convient dans les ulcères véroliques.

2. *Sassafras*. On l'ordonne dans la vérole ; il se prescrit en substance et en infusion.

V E R R U E.

CCCXXVII. La verrue est une excroissance charnue, privée de sentiment, qui croît sur différentes parties du corps, et principalement aux mains et aux doigts.

REMÈDES. 1. *Éclaire, tithymale*. Le suc jaune de l'éclaire mis sur les verrues, après les avoir coupées et découvert les racines, les guérit assez sûrement, comme le fait le suc laiteux de tithymale.

2. *Héliotrope*. Son suc appliqué sur les verrues les fait tomber.

V E R S.

CCCXXVIII. En général, les vers sont des insectes rampans, distingués par anneaux, parsemés de petits trous, qui n'ont ni os ni vertèbres. On en distingue quatre espèces

espèces dans les intestins ; les uns sont ronds et courts ; on les appelle *ascarides* ; ils ne se trouvent que dans les gros intestins ; les autres sont longs et ronds , et s'appellent *térats* ; ils naissent dans les intestins grêles de l'estomac ; ce sont les plus communs : les troisièmes sont longs , plats et entrecoupés de plusieurs nœuds ; ils occupent ordinairement toute l'étendue des intestins ; on les appelle *vers solitaires* ; enfin les vers de la quatrième espèce sont courts, ovales, et un peu plats , approchant de la figure d'une semence de courge ; c'est pour cela qu'on les appelle *cucurbitains*.

REMÈDES. 1. *Pêcher*. Ses fleurs infusées légèrement dans un bouillon de veau conviennent aux enfans qui ont des vers ; on leur applique avec succès sur le ventre un cataplasme fait avec les feuilles de cet arbre et de la suie pilées ensemble et liées avec du bon vinaigre. La décoction d'une poignée de fleurs du même arbre dans un verre de lait n'est pas moins efficace , et les purge. On peut encore purger les enfans de quatre ou cinq ans avec un gros de fleurs sèches de pêcher mêlées avec partie de leur déjeuner , ou dans un bouillon.

2. *Bryone*. Ses jeunes pousses et ses semences sont purgatives , et tuent les vers et autres insectes engendrés dans l'estomac.

3. *Rhubarbe*. Une des propriétés de cette racine , c'est de détruire les matières vermi-

neuses, et de tuer les vers auxquels les enfans sont sujets ; c'est pour cela qu'on leur donne avec succès, pendant quelques jours, pour boisson ordinaire, une légère infusion d'un gros de rhubarbe dans une pinte d'eau avec un peu de réglisse.

4. *Aulnée*. Le suc de sa racine délayé dans du vin, ou sa décoction dans une liqueur, détruit les vers des intestins.

5. *Chardon béni*. Sa semence se donne seule, ou avec la coralline dans ce cas.

6. *Sauge sauvage*. Infusée dans du vin blanc, elle fait mourir les vers.

7. *Noix*. Son huile est très-bonne en pareil cas, suivant Andry.

8. *Zedoaire*. Ses racines infusées dans du vin blanc, ou en décoction dans l'eau, depuis deux gros jusqu'à une demi-once dans une chopine de liqueur, tuent les vers.

9. *Ail*. Les paysans de Provence font avec l'ail pilé et l'huile d'olive un onguent, dont ils frottent le nombril de leurs enfans pour faire mourir les vers.

10. *Orange*. L'eau des fruits d'orange est vermifuge ; on en fait prendre une ou deux cuillerées ; ou pure, ou dans un verre d'eau.

11. *Agripaulme*. Cette plante en tisane ou en décoction est vermifuge.

12. *Thym*. Sa décoction tue les vers.

13. *Sauge*. Son infusion théiforme convient dans ce cas.

14. *Lavande*. Quand son huile est pure, c'est un excellent vermifuge.

15. *Bois d'aloës.* Il tue les vers par son amertume; on le donne en décoction.

16. *Absynthe.* On l'emploie avec succès pour détruire les matières vermineuses; on frotte le ventre et le nombril des enfans avec de l'huile d'olive, dans laquelle on a fait infuser cette plante, et on met par-dessus du coton qui en est imbibé.

17. *Toque.* Parkinson faisoit boire aux enfans qui avoient des vers, deux onces de vin où on avoit fait infuser les feuilles et les graines de toque.

18. *Eupatoire de Mésué.* L'huile d'olive, dans laquelle on l'a fait infuser, est bonne pour faire mourir les vers; on n'en frotte de même qu'avec l'huile d'absynthe le nombril des enfans.

19. *Coralline.* La coralline pulvérisée; depuis un demi-gros jusqu'à un gros en bol, avec la conserve d'absynthe ou des fleurs d'orange, est un bon remède pour tuer les vers, et pour détruire cette matière qu'on appelle vermineuse.

20. *Poudre à vers.* La poudre à vers est un vrai spécifique contre ces insectes; on la donne en poudre et en bol, depuis un demi-scrupule jusqu'à un demi-gros, et en infusion au double.

21. *Fougère.* Sa racine en décoction, ou son eau distillée, passe pour un bon remède en ce cas.

22. *Petite centaurée.* Son infusion est propre en pareil cas.

23. *Fougère mâle*. L'eau distillée de ses racines est très-bonne en ce même cas ; on calcine aussi la racine de cette plante, et on la donne à la dose d'un demi-gros et d'un gros dans du vin blanc pour chasser les vers.

24. *Talictron*. Cæsalpin avance que sa semence tue les vers.

25. *Noisettier*. Rolland nous donne l'huile qu'on tire *per descensum* du bois de noisettier, comme un excellent remède contre ces insectes.

26. *Herbe aux verues*. L'infusion de ses feuilles fait mourir les vers, au rapport de quelques-uns.

27. *Mille-pertuis*. On donne intérieurement le mille pertuis pour faire mourir les vers.

28. *OËil-de-bœuf*. Tragus assure que la décoction de ses fleurs dans le vin est bonne pour chasser les vers.

29. *Senecçon*. Tournefort prétend que deux onces de ses feuilles font mourir les vers.

30. *Olivier*. L'huile d'olive est bonne contre ces mêmes insectes.

31. *Lupins*. Pulvérisés et mêlés avec le miel et le vinaigre, ils tuent les vers.

32. *Scrophulaire*. Tragus assure que sa semence écrasée et prise à la dose d'un gros dans le vin, est capable de tuer ces insectes.

33. *Pourpier*. Son eau est bonne contre les vers ; on fait avaler aux enfans le suc de cette plante.

34. *Murier*. Son écorce mise en poudre et prise en bol, déliée avec le syrop d'absynthe à la dose d'un demi-gros, est fort bonne contre le ver solitaire.

35. *Chamarras*. La décoction de ses feuilles et de ses fleurs est très-utile, prise intérieurement, pour faire mourir les vers.

36. *Marrube blanc*. La poudre sèche de ses feuilles, prise à la dose d'un gros ou de deux, détruit les vers des intestins.

37. *Pommes*. Leur suc mêlé avec le safran est un remède propre contre les vers.

38. *Raifort sauvage*. Sa racine en décoction a souvent réussi contre ces insectes.

39. *Rhue*. On l'emploie contre les mêmes insectes.

40. *Sabine*. Pour les vers des enfans, on pile ses feuilles avec du miel, et on applique le tout sur le nombril.

41. *Scrophulaire*. Un gros de sa semence écrasée et prise dans un verre de vin, tue les vers.

FORMULES. 1. Prenez des feuilles d'absynthe une poignée; faites-les bouillir dans du lait avec trois gousses d'ail, en consistance de cataplasme, que vous appliquerez sur le nombril.

2. Prenez de la graine de pourpier; faites-la bouillir dans une suffisante quantité d'eau pour une décoction à prendre pendant long-tems, lorsqu'on a le ver solitaire.

3. Faites bouillir une once et demie de racines de raifort sauvage dans trois cho-

pines d'eau, réduites à une pinte, pour tisane.

4. Prenez racines de chiendent une once; sommités de petite absynthe une demi-poignée; fleurs de pêcher une pincée; faites-les bouillir pendant un quart-d'heure dans six onces d'eau de fontaine; on délayera dans la décoction une once de syrop de limons.

5. Prenez eau de pourpier deux onces, huile d'amandes douces et syrop de fleurs de pêcher de chacune une demi-once, pour une potion purgative et vermifuge, que l'on peut donner aux enfans à la mamelle.

6. Prenez racines de fougère mâle un gros, ellébore noir deux grains; faites une poudre contre les vers à prendre dans un bouillon.

7. Prenez feuilles récentes d'absynthe, d'herbe-au-coq, de marrube blanc et de tanaïsie, de chacune deux poignées; après les avoir hachées et broyées, exprimez-en le suc au pressoir; puis mettez-le à un feu modéré pour en ôter le marc qui s'en sépare; et quand ce suc sera bien purifié, vous le ferez évaporer jusqu'à consistance de miel épais ou d'extrait, dont la dose sera d'un demi-gros dans un verre de vin, le matin à jeun, contre les vers.

V E R T I G E.

CCCXXVIII. C'est une indisposition du cerveau, dans laquelle il paroît aux malades

que tous les objets qui les environnent tournent, et qu'ils tournent eux-mêmes, quoiqu'ils soient en repos. On distingue deux degrés de vertige; l'un qu'on nomme *vertige simple*, lorsque les corps et les objets externes semblent tourner sans que la vue en soit blessée; l'autre qu'on appelle *vertige ténébreux*, lorsque les yeux sont obscurcis et comme couverts de nuages. La cause immédiate du vertige est le tournoïement ou le mouvement déréglé des esprits animaux du cerveau, ou, suivant quelques médecins, seulement de ceux du nerf optique. Les causes externes sont les tournoïemens du corps, l'ivrognerie, la trop longue diète, les exercices immodérés, l'usage trop fréquent de l'ail, des oignons, des choux et de la moutarde. Le vertige arrive aussi à ceux qui regardent en bas d'un lieu fort élevé, ou qui arrêtent trop long-tems les yeux sur des roues ou sur d'autres choses qui se meuvent circulairement.

REMÈDES. 1. *Muguet*. On ordonne ses feuilles et ses fleurs en guise de tabac, pour le vertige.

2. *Tilleul*. La conserve de ses fleurs, son eau distillée, la décoction de son bois, conviennent dans le vertige.

3. *Prime-vère*. On a remarqué qu'il dissipe la migraine et les vertiges des filles mal réglées.

4. *Serpolet*. La conserve de ses fleurs et de ses sommités soulage ceux qui sont sujets à ces maladies.

5. *Romarin*. L'eau de la reine de Hongrie, dont le romarin est la base, est très-bonne pour ces mêmes maladies.

6. *Sauge*. On en prend l'infusion intérieurement pour les vertiges.

7. *Lavande*. L'infusion théiforme de ses sommités convient en ce cas.

8. *Stæchas*. Les fleurs de stæchas sont très-bonnes en ce même cas.

9. *Marjolaine*. Sa poudre incorporée avec la conserve de fleurs d'orange, est bonne en pareil cas.

10. *Tanaisie*. Quelques-uns estiment la conserve de ses feuilles bonne pour le vertige.

11. *Cerfeuil*. Il soulage ceux qui sont sujets à ces maladies.

12. *Pariétaire*. Son suc entre dans l'opiat céphalique, qu'on emploie avec succès dans ces mêmes maladies.

13. *Bétoine*. Son infusion théiforme convient en ce cas.

14. *Cumin*. Il est utile dans le vertige qui vient d'une mauvaise digestion. On prescrit intérieurement sa graine.

FORMULES. 1. Prenez des feuilles de bétoine et de petite sauge de chacune une poignée; faites-les infuser pendant la nuit dans une pinte de vin; prescrivez cette boisson contre les vertiges.

2. Faites infuser de la racine de calamus aromatique dans du vin, que vous prendrez tous les matins.

 VISCOSITÉ DE L'ESTOMAC.

CCCXXIX. (Voyez la formule 7, article des VERS.) Elle convient dans ce cas.

 ULCÈRES.

CCCXXX. C'est une solution de continuité, faite par érosion aux parties molles, qui est invétérée sans être sanglante, et qui jette un pus ou sanie qui en retarde la consolidation. Il y a des ulcères compliqués, vénéreux, sordides, virulens, corrodans, teigneux.

REMÈDES. 1. *Digitale*. On s'en sert beaucoup en Italie pour réunir les plaies et nettoyer les ulcères.

2. *Éclaire*. Son eau distillée est en usage pour nettoyer les ulcères qui se forment aux glandes des paupières.

3. *Gentiane*. Sa racine est propre pour dilater les ulcères sanieux.

4. *Scolopendre*. Appliquée sur les ulcères et les plaies, elle les nettoie et les conduit à la cicatrice.

5. *Pied de veau*. Ses feuilles pilées et appliquées sur les ulcères, les nettoient en peu de tems.

6. *Talictron*. Toute la plante pilée et appliquée extérieurement, guérit les blessures et nettoient les ulcères.

7. *Prêle*. Son suc est bon pour les ulcères.

8. *Coignassier*. Ses feuilles sont estimées par les paysans pour dessécher les vieux ulcères des jambes ; ils les appliquent après les avoir fait tremper dans de l'eau ou du vin chaud.

9. *Chêne*. Pour dessécher ces maladies, Dioscoride et Galien en employoient le gland pilé.

10. *Opobalsamum*. Il nettoie et cicatrise ces mêmes maladies.

11. *Curage*. Tous les auteurs conviennent que la curage pilée et appliquée sur les vieux ulcères, en mange les chairs baveuses, et en nettoie la pourriture et les vers.

12. *Ronce*. La décoction de ses branches et de ses feuilles nettoie les ulcères de la gencive et de la bouche, sur-tout lorsqu'on y ajoute quelques gouttes d'esprit-de-vitriol ; les mêmes feuilles pilées et appliquées sur les vieilles plaies et sur les ulcères des jambes, les guérissent en très-peu de tems.

13. *Traësne*. Son suc et son eau distillée dessèchent ces maladies. Velschius, médecin allemand, nous assure avoir vu pratiquer utilement pour les écrouelles et les vieux ulcères, une espèce de baume fait avec les fleurs de cette plante exposées au soleil dans une bouteille, et arrosées par intervalle d'un peu d'huile d'olive.

14. *Herbe-aux-gueux*. Tous les auteurs anciens et modernes conviennent qu'elle est très-âcre et très-caustique, et que lorsqu'elle est appliquée extérieurement sur les vieux

ulcères, elle nettoie et fait tomber les chairs pourries.

15. *Lierre*. Ses feuilles bouillies dans le vin s'appliquent avec succès sur les ulcères et sur les plaies pour les nettoyer.

16. *Lotier odorant*. L'huile d'olive dans laquelle on a fait infuser ses feuilles et ses fleurs, devient un baume excellent pour les plaies, et pour nettoyer et cicatrifier les vieux ulcères.

17. *Storax*. Il s'emploie utilement pour les ulcères des scorbutiques.

18. *Velotte*. On en fait un onguent très-utile pour ces maladies.

19. *Verveine*. Sa décoction en gargarisme guérit les ulcères des amygdales.

20. *Bétoine*. Elle passe pour être vulnérable et propre à procurer la cicatrice des ulcères internes.

21. *Bugle*. Poterius la recommande pour les ulcères internes accompagnés de fièvre lente.

22. *Piloselle*. Son extrait, à la dose de deux gros, est utile pour ces maladies.

23. *Mille-feuille*. Son suc déterge d'une manière surprenante les ulcères internes, sur-tout ceux qu'on appelle *vomique de poumons*.

24. *Persicaires*. Ils sont utiles dans les cours de ventre, lorsqu'on soupçonne quelques ulcères dans les intestins.

25. *Argentine*. Son eau est bonne pour les ulcères des yeux.

26. *Pommes de merveille*. Leur huile par infusion guérit ces maladies.

27. *Bon-henry*. Dodonée dit qu'il est propre à nettoyer les ulcères et les plaies, ou la vermine qui s'y engendre; qu'il a même la propriété de la détruire.

28. *Lupins*. Leur décoction est très-bonne pour guérir ces mêmes maladies.

29. *Grande scrophulaire*. Son suc est propre à nettoyer les ulcères. Tragus estime le suc et l'eau distillée de la petite scrophulaire pour les ulcères qui viennent au fondement.

30. *Jusquiame*. L'huile de ses graines est très-utile dans les plaies et ulcères.

31. *Belledame*. Ray l'estime pour les ulcères carcinomateux.

32. *Pomme épineuse*. On se sert du suc de ses feuilles et du sain-doux en forme d'onguent pour ces maladies. On assure que le vinaigre où ses grains ont trempés la nuit, est admirable pour les ulcères ou brûlures.

33. *Joubarbe*. Dans les ulcères profonds, on emploie quelquefois son suc en infusion.

34. *Morgeline*. Elle est utile extérieurement pour nettoyer les plaies et ulcères.

35. *Langue-de-chien*. Ses tisanes et ses infusions dessèchent les ulcères intérieurs, sur-tout ceux des prostates, dans la gonorrhée virulente.

36. *Aigremoine*. On s'en sert en fomentation, bouillie dans de l'eau ou du vin, pour mondifier les ulcères.

37. *Citrouille*. Les émulsions faites avec ses graines conviennent dans les ulcères des reins.

38. *Herbe aux verrues*. Elle passe pour efficace contre les ulcères sinueux et gangreneux.

39. *Jacobée*. Presque tous les auteurs la recommandent pour les ulcères invétérés et sordides; on fait des injections avec sa décoction et son suc.

40. *Ivette*. Extérieurement l'ivette déterge les plaies et les ulcères, et les fait cicatrifier.

41. *Linaires*. La linaires et son suc sont propres pour modifier toutes sortes d'ulcères.

42. *Marrube noir*. Appliqué extérieurement, il déterge et guérit ces maladies.

43. *Orpin*. Pilé, réduit en cataplasme, ou son suc exprimé, appliqué extérieurement, déterge les ulcères et les fait cicatrifier.

44. *Ortie blanche*. L'huile d'olive dans laquelle on a macéré de ses feuilles, est excellente pour déterger et cicatrifier les mêmes maladies.

45. *Pimprenelle*. Sa poudre sèche, répandue sur les ulcères chancreux, empêche qu'ils ne s'étendent et fassent des progrès.

46. *Pissenlit*. On trempe des linges dans son suc, et on les applique pour déterger les plaies et les ulcères des mamelles et des autres parties qui sont putrides et sordides.

47. *Quinte-feuille*. Le gargarisme fait avec ses feuilles guérit les maux de gorge et les ulcères de la bouche.

48. *Reine-des-prés*. La décoction de ses racines est propre pour les ulcères ; on les pile aussi , et on les applique en cataplasme.

49. *Sabine*. Sa poudre est employée pour déterger les ulcères.

FORMULES. 1. Prenez des sommités d'*androsæmum*, de mille-pertuis, de petite centauree, de chacune une poignée ; des semences d'*androsæmum*, de mille-pertuis, de chacune deux gros ; étant pilées, faites-les bouillir pendant une demi-heure dans deux livres d'eau : l'on se servira de cette décoction pour laver et déterger les ulcères sordides.

2. Prenez fenilles d'aigremoine, de véronique et de sange, de chacune une poignée ; fleurs de coquelicot, de bétoine, de mille-pertuis, de chacune une demi-piucée ; faites-les infuser dans deux onces d'eau bouillante pendant une heure dans un vaisseau fermé ; ajoutez à la décoction deux onces de miel rosat.

3. Prenez de l'écorce intérieure d'un jeune orme quatre onces ; faites-la bouillir dans trois livres d'eau de fontaine jusqu'à la diminution de moitié ; ajoutez à la décoction syrop de framboises et de mâres de chacune une once et demie , pour un gargarisme contre les ulcères de la bouche et du gosier.

4. Prenez des fruits de ronce en maturité deux onces ; faites-les bouillir dans trois demi-setiers de vin rouge , à la consommation d'un tiers ; coulez ensuite le tout par un linge , et servez-vous-en plusieurs fois le jour en gargarisme tiède dans les ulcères de la bouche et des gencives.

5. Prenez des fleurs de troëсне telle quantité qu'il vous plaira ; mettez-les dans une bouteille de verre ; remplissez d'huile d'olive jusqu'au tiers ; laissez la bouteille bien bouchée au soleil , jusqu'à ce que les fleurs étant fondues , le tout se change en un baume dont on pansera tous les jours les ulcères.

6. Prenez de la poudre de racines de péta-site un gros ; délayez-la dans un petit verre de vin , pour prendre le soir à l'heure du sommeil contre les ulcères malins.

ULCÈRE AUX YEUX.

CCCXXXI. C'est une maladie causée par l'âcreté des humeurs. (*Voyez pour les remèdes une partie de ceux annoncés dans l'article précédent.*)

ULCÈRE DE LA CORNÉE.

CCCXXXII. FORMULE. 1. Prenez du miel commun et du jus d'oignon de chacun parties égales ; mêlez-les ensemble , et faites-en couler quelques gouttes dans l'œil deux

fois le jour; trempez dedans une compresse pour appliquer dessus, que vous renouvellerez chaque huit heures en vous servant de la même compresse.

ULCÈRE DES REINS.

CCCXXXIII. C'est un pus qui s'amasse dans le bassin, causé par quelques pierres ou graviers que l'on voit dans l'urine, et qui se précipitent dans le fond du vaisseau.

ULCÈRE DU POU MON.

CCCXXXIV. C'est un amas de pus qui se fait dans le poumon; c'est un vrai abcès enkisté: lorsque ce pus tombe sur le diaphragme, il se nomme *empyème*. (Voyez plus haut EMPYÈME.)

REMÈDE. 1. *Mille-feuille*. Le suc de mille-feuille déterge les ulcères connus sous le nom de *vomique du poumon*.

FORMULES. 1. Prenez racines de guimauve une once, feuilles de capillaire, de pied-de-chat, de chacune une poignée; fleurs de pas-d'âne et de violette, de chacune une pincée; semences de pavots blancs broyées et suspendues dans un nouet une demi-once; faites bouillir le tout dans huit onces d'eau de fontaine; délayez dans la décoction une once de syrop de capillaire

pour un apozème à prendre tous les matins, pendant huit jours, contre les ulcères du poumon.

2. Prenez racines de grande consoude et de guimauve de chacune une demi-once ; feuilles nouvelles de langue-de-cerf, de pyrole, de véronique, de pervenche, de sangle, de lierre terrestre, de bugle et de capillaire, de chacune deux pincées ; des fleurs de petite centaurée, de bouillon-blanc et de mille-pertuis, de chacune une pincée ; faites bouillir le tout dans trois pintes d'eau commune réduites à deux ; ajoutez à la décoction du syrop de pas-d'âne quatre onces, pour une décoction à prendre tiède à la dose d'un verre, de trois heures en trois heures, dans les ulcères du poumon et autres ulcères internes.

ULCÈRE FISTULEUX.

CCCXXXV. (*Voyez plus haut FISTULE.*)

FORMULES. 1. Prenez lait de tithymale et huile de mille-pertuis de chacun parties égales ; faites-les bouillir : leur décoction convient pour faire des injections dans les ulcères fistuleux.

2. Prenez du suc de l'herbe-à-robert une suffisante quantité, ou de celui d'illécebra ; faites-en une injection dans les ulcères fistuleux : vous réitérerez souvent.

ULCÈRE INTERNE.

CCCXXXVI. FORMULES. 1. Prenez racines de garance, de tormentille et de bistorte, de chacune une once; feuilles de lierre terrestre, de véronique, de mille-feuille et de verge-d'or, de chacune une poignée; sommités fleuries de mille-pertuis et de pasquerette, aussi de chacune une poignée; faites bouillir le tout dans une suffisante quantité d'eau commune réduite à quatre livres; délayez dans la décoction syrop de roses fait avec le miel deux onces; faites un apozème vulnéraire, dont la dose est d'une once, de trois heures en trois heures, pour déterger les ulcères internes.

2. Prenez des feuilles de sanicle séchées à l'ombre deux pincées; versez dessus une livre d'eau bouillante; faites infuser les feuilles pendant une demi-heure dans un vaisseau fermé; versez par inclination, et ajoutez une demi-once de syrop de roses pour une infusion à prendre dans les ulcères intérieurs.

3. Prenez racines d'aristoloche ronde et de gentiane de chacune trois gros; racines de garance un gros et demi; coupez les racines par petits morceaux; faites-les bouillir dans quatre livres d'eau commune pendant un quart-d'heure; ajoutez feuilles de bugle, de sanicle, de prunelle et de pied-de-lion, de chacune un demi-gros; fleurs de petite centaurée et de mille-pertuis de chacune une

pincée; faites bouillir légèrement; ajoutez à cinq onces de cette décoction une demi-once de syrop de lierre terrestre, pour une potion vulnérable qui est très-bien indiquée dans les ulcères.

V O M I S S E M E N T.

CCCXXXVII. C'est une action par laquelle on vomit; cette action dépend non-seulement de la contraction des fibres de l'estomac, mais aussi de celle du diaphragme et des muscles du bas-ventre: c'est ce qu'on remarque sensiblement aux chiens et aux chats qui vomissent par la contraction de toutes ces parties. Cette contraction est causée par des matières âcres et piquantes qui irritent les fibres de l'estomac, et qui déterminent les esprits animaux à y couler en plus grande abondance, de même que dans toutes les autres parties voisines. Le vomissement survient à la néphrétique, à l'inflammation du foie, aux plaies de la tête. Les femmes enceintes y sont sujettes pendant les premiers mois de leur grossesse. L'huile et les autres choses grasses excitent le vomissement. On a coutume de le provoquer à ceux qui ont avalé du poison. Le vomissement se guérit par le vomissement.

REMÈDES. 1. *Aneth.* L'aneth guérit le hoquet et le vomissement, quand ils viennent d'humeurs tenaces et âcres, attachées

aux parois de l'estomac, et qui en irritent les membranes.

2. *Citron*. Son jus arrête le vomissement.

3. *Groseiller*. Les différentes préparations de son fruit sont fort utiles dans ces maladies qui viennent d'une abondance de bile ou dans les fièvres bilieuses.

4. *Menthe frisée*. Elle s'emploie avec un grand succès pour arrêter les mêmes maladies. On met une cuillerée de son infusion dans chaque bouillon du malade; ce qui se continue jusqu'à ce que le vomissement ait cessé.

5. *Roses de Provins*. Leur conserve mêlée avec la plus vieille thériaque qu'on peut trouver, en assez grande dose pour en faire un cataplasme et l'appliquer sur l'estomac, appaise le vomissement causé par indigestion.

6. *Mastic*. On l'ordonne pour arrêter cette maladie : c'est un astringent très-efficace : sa dose est de quinze à vingt grains en poudre et en opiat.

7. *Girofle*. Il est très-utile dans les défaillances et vomissemens; on conseille ordinairement son huile distillée *per descensum*.

8. *Muscade*. Elle arrête le vomissement : on la rape ordinairement, et on la donne en poudre jusqu'à quinze ou vingt gouttes, ou en bol avec la conserve d'absynthe.

9. *Absynthe*. Son sel fixe est un bon remède pour arrêter cette maladie, si on en donne un scrupule imprégné du jus de citron.

10. *Aneth.* Son eau distillée arrête la même maladie. (*Voyez n.º 1.*)

11. *Bistorte.* Sa racine est très-utile en ce cas.

12. *Myrthe.* On fait avec l'huile de ses baies une onction sur l'estomac en ce même cas.

13. *Coignassier.* On donne pour arrêter le vomissement une once du suc de coings mêlé avec trois onces d'eau de menthe et un peu d'eau de canelle. Un célèbre praticien a fait préparer un extrait de marc avec le suc de coing pour des vomissemens opiniâtres, dans une affection hypocondriaque, qui a fort bien réussi.

14. *Sorbier.* Les sorbes confites arrêtent le vomissement.

15. *Renouée.* Camerarius recommande la renouée pour le vomissement de sang; il cite l'expérience d'un homme qui guérit de cette maladie par le moyen du suc de cette plante bu avec un peu de vin astringent ou du gros vin.

FORMULES. 1. Prenez racines de bistorte, de tormentille et de grande consoude, de chacune demi-once; feuilles de bourse-à-pasteur et de mille-feuille, de chacune demi-poignée; roses rouges une pincée; faites cuire le tout dans une suffisante quantité d'eau de fontaine, jusqu'à la réduction de six onces; ajoutez à la décoction deux onces de suc d'ortie bien purifié, six gros de syrop de coings; faites un apozème à prendre le

matin pendant trois jours de suite, pour arrêter le vomissement.

2. Prenez un gros de sel d'absynthe, quatre onces d'eau de chicorée; une once de syrop de limon; mêlez, et prescrivez à la cuillerée, pour arrêter le vomissement.

VOMISSEMENT DE SANG.

CCCXXXVIII. C'est un vomissement qui arrive par l'ouverture de quelques veines de l'estomac. (*Voyez HÉMORRAGIE.*)

FORMULE. 1. Prenez des racines de quinte-feuille, de bistorte et de tormentille, de chacune une once; des feuilles de renouée, de plantain, de mille-feuille et d'ortie grièche, de chacune une poignée; des fleurs de roses rouges, deux pincées; faites bouillir le tout dans six livres d'eau commune à la consommation du quart; passez-le par un linge avec une légère expression, et édulcorez chaque livre de décoction avec une once de syrop de roses rouges ou de grande consoude, pour un apozème, dont on donnera trois ou quatre gobelets tièdes par jour dans le vomissement de sang.

URINES RETENUES.

CCCXXXIX. Pour les faire passer :

REMÈDES. 1. *Tilleul.* Ses feuilles passent pour apéritives et propres à pousser les urines.

2. *Thym.* Son huile essentielle est fort estimée ; on en donne cinq ou six gouttes dans deux ou trois onces d'une liqueur appropriée pour pousser les urines.
3. *Petite sauge.* Son infusion est très-utile dans la suppression des urines.
4. *Origan.* On se sert de l'infusion de ses fleurs en ce cas.
5. *Toute-bonne.* L'infusion de ses fleurs est propre en pareil cas.
6. *Pied d'alouette.* La décoction de ses fleurs est bonne pour la suppression d'urine.
7. *Aurone.* Simon Pauli assure que la poudre de ses sommités avec un peu de nître, fait passer les urines arrêtées par le calcul dans les reins.
8. *Tanaisie.* Elle est apéritive, et nettoie les conduits de l'urine.
9. *Cacao.* Sa coque est bonne en infusion dans ce cas.
10. *Vanille.* Hernandez assure qu'elle est utile dans le même cas.
11. *Fougère.* Un gros de sa racine, pris en substance, pousse les urines.
12. *Fumeterre.* Le suc, la décoction, l'infusion et le syrop de fumeterre poussent également par les urines.
13. *Chanvre.* Sa semence pilée en infusion dans du vin blanc, est diurétique.
14. *Cerfeuil.* Il s'emploie avec succès dans les bouillons et les décoctions apéritifs pour pousser les urines.

15. *Hépatique*. Sa décoction dans du vin facilite le cours des urines.

16. *Épithym* ou *barbe de moine*. Il est très-diurétique.

V U I D A N G E S.

CCCXL. (*Voyez plus haut* LOCHIES.)

Y E U X E N F L A M M É S.

CCCXLI. (*Voyez* OPHTALMIE.)

Y E U X F I S T U L E U X.

CCCXLII. (*Voyez* FISTULE LACRYMALE.)

S U P P L É M E N T.

REMÈDES DOMESTIQUES.

ON méprise journellement les remèdes domestiques; cependant il s'en trouve plusieurs qui opèrent souvent des guérisons inespérées; le célèbre Hoffman étoit si convaincu de cette assertion, qu'il a fait soutenir sous sa présidence une thèse en faveur de ces remèdes. Un célèbre médecin de cette capitale en a fait un recueil très-intéressant; nous nous empressons d'en faire part à nos lecteurs.

Remède pour prévenir la trop grande quantité de lait aux femmes nouvellement accouchées.

1. On applique utilement les feuilles de chou rouge sur les mamelles; elles empêchent le lait de se coaguler, et en préviennent la trop grande quantité; on les applique aussi très-efficacement dans les abcès des mamelles, pour prévenir l'inflammation et consolider les ulcères.

Contre le scorbut.

2. Morin, célèbre praticien; a guéri un très-grand nombre de scorbutiques, en mettant dans leurs alimens des feuilles d'oseille. Thomas Bartholin rapporte que les

peuples du Groënland sont fort tourmentés du scorbut, et qu'on ne les en guérit qu'en leur faisant prendre du cochléaria et de l'oseille dans des bouillons d'avoine et d'orge. Ces deux plantes croissent en abondance dans ce pays, et s'y trouvent mêlées l'une avec l'autre, comme si la nature paroïssoit par-là indiquer qu'on n'en doit pas faire usage séparément. On fait bouillir à cet effet de la viande fraîche avec de l'avoine et de l'orge, et dans la décoction, on ajoute de ces plantes; de pareils bouillons lâchent le ventre, de même que si on avoit pris un purgatif. Sydenham approuve cette méthode de traiter le scorbut; il ne prescrit même jamais le suc de cochléaria et d'autres plantes scorbutiques âcres, sans les tempérer par les sucs d'orange et de citron. Ettmuller rapporte que quelques soldats, fortement attaqués du scorbut, pour avoir bu de la mauvaise eau, ne purent être guéris par d'autres remèdes, que par la décoction de la sauve-vie.

Pour le rachitis.

3. La garance peut contribuer à la guérison des rachitiques : les bains froids sont un excellent préservatif contre ceux qui en sont menacés.

Pour des enfans qui ont des tranchées.

4. Rien n'est meilleur que de mettre de l'anis pulvérisé dans le bouillon des enfans qui ont des tranchées.

Pour faciliter l'accouchement aux femmes, et la sortie des lochies.

5. Faites une simple décoction de fine cannelle dans l'eau : ce remède, tout simple qu'il est, est très-efficace.

Pour les accouchemens laborieux.

6. Prenez semences de lavande demi-gros, semences de plantain et de chicorée, de chacune deux scrupules, poivre un scrupule ; mettez le tout en poudre ; délayez cette poudre dans trois onces d'eau de chicorée.

Autre.

7. La décoction des fleurs de pied d'alouette facilite l'accouchement ; mais il la faut faire avec du vin, en y ajoutant des fleurs de bluet.

Autre.

8. Le foie d'anguille avec le fiel séché au four, se donne aussi avec succès dans le même cas : on délaie cette poudre dans du vin à la dose d'un demi-gros : si ce remède ne fait pas son effet d'abord, on peut le réitérer et en augmenter même la dose.

Pour chasser les sables des reins.

9. Le meilleur remède, c'est l'eau de l'écorce d'haricots blancs.

E 2

Pour chasser l'enfant mort de la matrice.

10. Lobel assure que l'aristoloche longue, jointe à l'aristoloche pistolachie, est préférable à la ronde pour chasser l'enfant mort de la matrice; ce qu'il a expérimenté, l'ayant même appliqué en forme de pessaire à la matrice.

Pour la maladie qu'on nomme fer chaud.

11. Cette maladie, qui consiste dans une chaleur insupportable qui provient de l'estomac, et parvient jusqu'à la gorge, en parcourant le long de l'œsophage, s'apaise incontinent par l'usage des yeux d'écrevisse pulvérisés sans autre préparation; il faut croire que cette chaleur provient de violens acides, puisque les alkalis sont si bien appropriés à ce genre de maladie.

Pour augmenter le lait des nourrices, et pour le rendre plus fluide.

12. La semence d'aneth augmente la sécrétion de lait dans les nourrices, et la graine de carvi s'applique sur les mamelles pour diminuer leur enflure, et pour rendre fluide le lait qui s'y est épaissi.

Pour procurer le sommeil aux enfans.

13. La semence d'aneth appliquée sur le front et les tempes des enfans leur procure le sommeil.

Pour lâcher le ventre des enfans.

14. Le suc de pariétaire, donné depuis une demi-once jusqu'à une once à des enfans qui tettent, suffit communément pour leur lâcher le ventre.

Pour les maux d'oreilles.

15. Les feuilles de mille-feuille pilées légèrement et mises dans l'oreille, calment souvent le mal des dents; quelques personnes se servent pour le même effet des feuilles de pariétaire.

Contre l'avortement.

16. Si on en croit Simon Pauli, des femmes enceintes sujettes à l'avortement, s'en sont garanties par la décoction des feuilles de mille-feuille, mais il ne faut pas être sujet au flux hémorroïdal, si on en veut user.

Remède excellent contre le rachitis.

17. On fait prendre aux enfans noués la décoction de la racine principale de fougère fleurie, ou de celle de ses jeunes pousses; on emploie aussi à la même fin la décoction des racines de fougère mâle, et même celle de langue de cerf et de cétérac. Les gens de la campagne sont dans l'habitude de faire coucher leurs enfans noués sur des paillasses faites de feuilles de fougère.

Pour les lochies supprimées.

18. Arnost Stahl, médecin à Halle, a souvent donné avec succès le nître purifié

aux femmes nouvellement accouchées, qui avoient leurs lochies supprimées, et qui se trouvoient affectées de la fièvre; l'écoulement des vuidanges se rétablissoit tranquillement, et les accès de fièvre se dissipoient.

On peut employer le borax toutes les fois qu'il faut aider l'accouchement, faire sortir le fœtus mort et l'arrière-faix retenu. Quand on le prescrit intérieurement en pareils cas, c'est depuis la dose d'un scrupule jusqu'à un gros.

Pour les narines bouchées des enfans.

19. Si vous avez des enfans qui aient les narines bouchées, et qui ne tettent qu'avec difficulté, vous leur ferez frotter extérieurement les narines avec de l'huile de marjolaine: c'est un très-bon remède en pareil cas.

Pour ôter au séné son goût désagréable.

20. Le séné est un purgatif bien doux, mais il a un goût désagréable; aussi plusieurs personnes n'en font usage qu'avec répugnance; cependant rien n'est plus facile que de lui faire perdre ce goût; la scrophulaire aquatique a cette propriété, sans affoiblir la vertu purgative du séné; vous mettez à cet effet dans un vaisseau de terre une chopine d'eau commune que vous faites chauffer jusqu'à ce que vous ne puissiez tenir la main, vous y jetez ensuite deux gros de séné, et autant de feuilles sèches de scrophulaire aquatique; vous retirez aussi-tôt du feu l'in-

fusion ; cette infusion se trouvant refroidie , est un purgatif excellent , qui a toutes les vertus du séné , sans en avoir l'odeur et le goût.

Contre la stérilité.

21. Il ne s'agit que de boire en se couchant une tasse à thé d'eau de girofle distillé ; ce remède passe pour souverain en Égypte dans ce cas.

Pour les maux de tête et d'estomac.

22. On prend extrait d'*énula campana* vingt-cinq grains , diagrède un gros ; on mêle le tout ensemble pour prendre pendant huit jours , et boire par-dessus deux tasses d'infusion de germandrée.

Contre la douleur de côté , les rhumatismes et la goutte.

23. On prend des feuilles de chou rouge , on les frotte de beurre , on les saupoudre de cumin , et on les applique sur la région de la partie affectée. Elles conviennent aussi très-fort contre les rhumatismes. On fait cuire un chou rouge jusqu'à pourriture , et presque à sec ; vous y ajoutez un bon demi-setier d'eau-de-vie ; vous réduisez le tout dans une once d'onguent , dont vous faites un cataplasme pour appliquer chaudement sur la partie souffrante. On prétend encore que les feuilles de chou rouge cuites dans le vin blanc , puis étendues sur les tumeurs des goutteux , après les avoir bassinées avec du

vin, sont très-bonnes pour les ramollir et adoucir la douleur et l'inflammation.

Contre la goutte et l'hydropisie.

24. Personne n'a encore éprouvé dans ce siècle un remède que Pline le naturaliste indique contre la goutte; peut-être est-ce un de ces faits que cet auteur comptoit par curiosité sans le garantir; peut-être aussi est-il très-vrai, du moins on peut s'en servir sans aucun risque. Voici le fait tel qu'il l'expose : Sextus Pomponius, père de celui qui avoit été préteur, faisant donner de l'air à ses greniers, et remuer son blé en sa présence, fut saisi tout-à-coup d'une douleur de goutte; il s'enfonça dans le grain jusqu'aux genoux, il se trouva aussi-tôt soulagé; il en sortit les pieds secs, et depuis il a toujours usé du même remède en pareil cas.

Sérénus Scammonicus, médecin du troisième siècle, qui fut précepteur de Gardien le jeune, dans ses préceptes de médecine envers, chap. 42, rapporte le même fait sans citer le sujet, ni l'auteur dont il l'a tiré. Théodore prétend que des hydropiques ont été guéris de la même façon, en se faisant couvrir tout le corps de froment : au reste, ce sont là des remèdes à tenter.

Contre le lait coagulé.

25. Les feuilles de menthe appliquées sur les mamelles dissipent les engorgemens, et

font sortir le lait coagulé ; comme ces feuilles mises dans du lait empêchent qu'il ne se caille, il n'est pas surprenant qu'elles produisent cet effet sur le lait qui séjourne dans les mamelles.

Contre les hémorroïdes.

26. Vous faites griller, monder et piler du cacao, comme si vous vouliez faire du chocolat, et vous le faites bouillir sur-le-champ à grande eau pendant une demi-heure ; vous mettez le tout, tandis qu'il est encore chaud, sur une toile ; vous coulez et pressez le marc. Quand l'eau commence à se refroidir, vous recueillez facilement l'huile qui surnage par-dessus ; si elle ne vous paroît pas assez nette, passez-la successivement dans plusieurs eaux chaudes, et recueillez-la sur la surface quand l'eau sera refroidie. Cette huile se coagule aisément, et devient en consistance de fromage gras, assez blanche, sans odeur et d'un bon goût. Elle ne rancit jamais, et se conserve aussi long-tems qu'on paroît le desirer. Si ceux qui sont sujets aux hémorroïdes se servent deux ou trois fois par mois de ce remède, non-seulement ils ne ressentent plus ces douleurs, mais cette huile attendrit si bien les vaisseaux hémorroïdaux, qu'ils se purgent sans la moindre peine.

Contre la sciatique.

27. On prend de la graine de navette ; on la fait griller à-peu-près au même degré

que le café ; on la met dans un sac de toile bien cousu , et on applique ce sac sur la partie affectée , le plus chaud que le malade pourra le supporter , à l'instant même où il sera sur le point de s'endormir : on n'aura pas fait cette application trois nuits de suite, qu'on se trouvera entièrement guéri.

Remède employé efficacement par Chomel pour la guérison d'un aveuglement et d'une surdité accidentelle.

28. Deux manœuvres qui travailloient à une vieille fosse , qui depuis long-tems n'avoit pas été vidée , furent tellement affectés de l'exhalaison qui s'en élevoit , qu'ils en perdirent la vue , l'un absolument , l'autre au point de n'apercevoir plus que foiblement la grande lumière. Chomel les a guéris tous deux parfaitement en vingt-quatre heures , par l'usage tant intérieur qu'extérieur d'une eau spiritueuse : cette eau étoit tirée des plantes aromatiques , telles que le thym , la lavande , la sauge , le serpolet , le romarin , la marjolaine feuilles et fleurs. On les fait macérer dans de l'hydromel ; après quoi on les distille au bain de sable , et l'unique art consiste , dans cette opération , à bien conserver l'huile essentielle : on rectifie ensuite la liqueur distillée sans séparer l'huile.

Cette même eau , prise intérieurement , et appliquée en même-tems aux oreilles , a guéri en moins de huit jours deux personnes

devenues sourdes à la suite de grandes migraines et de grandes fluxions sur les oreilles: l'une étoit sourde depuis six semaines, et l'autre depuis quatre mois.

Pour prévenir l'avortement.

29. Un demi-gros de racine de bistorte en poudre, avec pareille quantité de succin, pris dans un œuf pendant quelques jours, est un puissant remède pour prévenir l'avortement.

Pour le déchirement de matrice.

30. On tire de la racine sèche d'*enula campana* un extrait qui passe pour spécifique dans le déchirement de la matrice qui provient d'un accouchement laborieux.

Remède vermifuge et érysipélateux.

31. On est dans l'usage en Egypte de se servir des feuilles de tamarin pour faire mourir les vers des enfans, et les médecins indiens appliquent sur les parties du corps qui sont attaquées d'érysipèle, les feuilles de tamarin pilées.

Huile excellente pour le tintement des oreilles.

32. Prenez semences de carvi et de coriandre de chacune deux gros, de la coloquinte un gros; faites-les bouillir dans de l'huile de rhue; après une forte décoction, pressez-les, et ajoutez à ce mélange une once d'eau

de la reine d'Hongrie; distillez-en quelques gouttes dans l'oreille, lorsqu'elle sera refroidie, et bouchez-la bien avec du coton. On peut encore frotter avec cette huile le nombril dans la colique.

Contre la colique venteuse, la tympanite et le vertige qui provient d'une mauvaise digestion.

33. Geoffroy prétend que le cumin est utile en ce cas : on préfère pour l'usage interne la graine de carvi à celle de cumin, et on emploie préférentiellement à l'extérieur celle-ci.

Recette pour les accouchemens laborieux.

34. On prend semences de lavande un demi-gros, semences de plantain et de chicorée de chacune deux scrupules, poivre un scrupule; on met le tout ensemble; on le délaie dans trois onces d'eau de chicorée et autant de chèvre-feuille.

Contre les tranchées des femmes en couche, et contre l'avortement.

35. La camomille prise en lavement ou en infusion, est utile dans les tranchées des femmes en couche, et les feuilles fraîches de tanaïsie, pilées et appliquées sur le nombril, préviennent l'avortement.

Contre l'avortement.

36. Rivière assure que la décoction des racines de tormentille, adoucie avec de la

conservé de roses ou un peu de sucre, à la dose d'une once, quatre fois par jour, est aussi un excellent remède pour prévenir l'avortement.

Contre les fleurs blanches.

36. Dans les Alpes, on se sert de la bistorte comme d'un spécifique contre les fleurs blanches.

Pour la goutte.

38. Rien n'est meilleur pour la goutte que de la racine d'hièble ou petit sureau, qu'on coupe par morceaux, et qu'on applatit même avec le marteau. On la fait ensuite bouillir pendant deux heures avec de la lie de vin blanc; on laisse ensuite le tout se refroidir un peu; après quoi on y trempe des linges; on en enveloppe la partie gouteuse le plus chaudement que le malade peut le souffrir; ce qu'on réitère matin et soir. On prétend que ce remède fait passer la goutte en deux ou trois jours.

Remède excellent contre les obstructions.

39. On prend des racines de gentiane et de chardon béni de chacune une demi-once; on les coupe par morceaux; on les fait bouillir dans trois demi-setiers d'eau; on les réduit à une chopine; on laisse le tout infuser, et on fait fondre dans la colature de la terre foliée de tartre un gros, pour prendre tous

les matins à la dose d'un verre, d'heure en heure, pendant quinze jours.

Contre les palpitations violentes.

40. Mettez de l'antimoine en poudre dans un matras de verre, avec la sixième partie de sel ammoniac aussi en poudre et bien mêlé avec l'antimoine; faites la sublimer au feu de sable, en gardant bien les degrés du feu; ce qui durera environ seize heures: on donne sur la fin un feu très-violent, c'est-à-dire, les quatre à cinq dernières heures; on casse ensuite le vaisseau, et on en tire seulement ce qui est monté et s'est attaché aux parois du matras; on le broie ensuite, et on le fait sublimer de nouveau à six reprises différentes, c'est-à-dire, six jours de suite, en prenant à chaque fois ce qui est élevé et attaché aux parois du vaisseau, le broyant ensuite et le mettant dans un autre. Les six sublimations ne durent pas autant que la première; elles ne durent qu'environ dix heures chacune: on garde avec soin cette poudre, en la tenant sèchement dans une bouteille de verre bien bouchée, et s'il se peut même chaudement; on en met seulement le poids d'un quart de grain dans un demi-setier de vin d'Espagne, et on le laisse infuser à froid, après l'avoir bien bouché, pendant l'espace de vingt-quatre heures, avant d'en prendre; on en prend une cuillerée tous les matins à jeun tant que dure le demi-setier, mesure de Paris; il faut être

au moins deux heures après sans manger. Dès la première prise, le malade sent la palpitation s'arrêter à l'instant, et dans le moment de la plus grande force.

Cosmétique pour effacer les taches de la petite vérole.

41. Prenez de la semence de chanvre, dépouillez-la de son écorce, et pilez-la avec de l'eau de roses pour former une espèce d'émulsion; bassinez le visage avec du coton qu'on en a imbibé: rien n'est meilleur, à ce qu'on prétend, pour enlever les taches de la petite vérole.

Cosmétique pour enlever toutes sortes de taches.

42. Il suffit de se laver avec le suc ou l'eau distillée des fleurs de prime-vère.

Contre l'usage trop abondant du mercure.

43. La décoction d'aulnée et de fenouil, prise en boisson, convient à ceux qui ont fait un usage trop grand de mercure, ou qui sont attaqués de tremblemens de membres à cause des exhalaisons mercurielles: cette décoction est sudorifique; elle chasse le mercure par les pores de la peau.

Pour faire uriner un enfant nouvellement né.

44. Lorsqu'un enfant récemment né a de la peine d'uriner, il faut lui mettre sur le

gland une éponge trempée dans du lait, dans lequel on aura fait bouillir un peu d'ail ou une pelure d'oignon.

Pour faire venir le lait aux nourrices.

45. On prétend que l'infusion de basilic, à la dose d'une ou de deux pincées dans du vin blanc, convient aux nourrices qui n'ont point de lait, pour leur en faire venir.

Pilules bénédites de Fuller.

46. Ces pilules sont composées de safran, de myrrhe, de galbanum, d'*assa foetida*, de macis, de sel de mars, d'huile de succin, de syrop d'armoïse; il y entre aussi du séné et de l'aloës; la composition s'en trouve dans la pharmacopée de cet auteur. Ces pilules doivent être placées parmi les plus puissans remèdes, soit hystériques, soit emmenagogues; elles lâchent en outre le ventre: on les prend le soir, depuis la dose d'un scrupule jusqu'à deux et davantage; on en fait prendre plusieurs jours de suite, ou de deux jours l'un.

Contre les engelures.

47. Si elles sont simples, et s'il n'y a qu'engorgement léger dans la peau et dans la membrane adipeuse, on appliquera dessus de la térébenthine dissoute dans quelque huile; on se servira aussi du savon de Venise, qu'on battra et qu'on délaiera dans

de l'eau vulnéraire : cependant, comme dans les personnes cacochymes, les engelures sont très-opiniâtres, que l'acrimonie des humeurs ronge et ulcère la peau, et qu'il s'y forme des pustules pleines de sérosités roussâtres, il faut nécessairement les faire suppurer pour donner issue à l'humeur qui entraîne l'ulcère ; après quoi il sera très-facile de les cicatrifier. Quant à ceux qui sont annuellement sujets aux engelures, aux approches de l'hiver, ils s'en garantiront en frottant, durant cette saison, la partie affectée avec de l'huile de pétrole ou de térébenthine ; et en cas qu'ils commencent à paroître, on appliquera sur la partie affectée un morceau de vessie trempé dans les huiles dont on vient de parler.

Contre l'asthme humoral occasionné par une pituite qui embarrasse les bronches du poumon.

48. On prend du *pariera brava* ou vigne sauvage du Brésil ; on coupe cette racine par petits morceaux, que l'on fait bouillir dans trois demi-setiers d'eau, jusqu'à ce que la liqueur soit réduite à chopine : on coule cette décoction, et on la partage en trois verres, que l'on fait prendre chaud comme du thé, avec un peu de sucre, si on le juge à propos. On en peut prendre à toutes heures, lorsqu'on se sent oppressé, principalement le matin et le soir en se couchant ; cependant il est plus à propos de laisser cinq à six heures d'intervalle entre chaque prise, et au

moins une demi-heure dans le cas pressant où il faut la redoubler.

Contre l'hydropisie.

49. On remplit d'eau un pot de terre neuf ; on met dans un linge fin une once de safran de mars, et dans un pareil linge un gros de rhubarbe ; on les fait infuser à froid dans l'eau. La veille qu'on veut user de ce remède, on tient ces nouets suspendus, pour qu'ils ne tiennent pas le fond du pot : on boit de cette infusion à ses repas, et on remet de l'eau dans le pot à mesure qu'on en tire. Au bout de quatre jours, on suspend ce remède qui est très-chaud, et après un jour ou deux d'intervalle, on refait une nouvelle infusion, que l'on prend de la même façon que celle ci-dessus, jusqu'à ce que les eaux soient suffisamment évacuées ; après l'évacuation, on n'en abandonne pas néanmoins l'usage, mais on l'éloigne seulement, et on n'en use que de tems en tems. Ce remède, dit-on, a guéri un malade qui avoit eu cinq ponctions, et deux jeunes gens, l'un de vingt ans, et l'autre de vingt-deux.

Guérison d'une fille qui avoit une forte enchylose sur le genou, et qui ne pouvoit plus marcher, faite en 1768 par Raulin, médecin.

50. Ce médecin a commencé la cure par une médecine de séné, qu'il a fait prendre à la malade huit jours de suite ; il a fait ensuite appliquer sur le genou les herbes suivantes.

On prend racine-vierge dite *sceau-de-notre-dame*, feuilles récentes de grande bardane, et autant d'oseille; on pile le tout; on en fait un cataplasme à froid; on pile séparément la racine-vierge, ensorte qu'elle imite en quelque façon la pommade; on frotte d'abord la partie malade avec cette espèce de pommade; on y applique ensuite les feuilles des deux autres plantes. Le mal a suinté d'abord; il s'est formé ensuite de petits boutons. Raulin a pour-lors fait mettre un emplâtre de feuilles de bec-de-grue, qui a attiré le pus par les boutons, et le malade a été guéri. Avant d'appliquer l'emplâtre, la partie affectée a été bassinée plusieurs fois avec de l'eau de mauve.

Contre la goutte.

51. On prend une livre de racines de guimauve bouillie dans deux pintes d'eau, jusqu'à ce qu'elle soit réduite en pâte: on la met dans un mortier, on la pile et on la passe dans un tamis de soie, pour en tirer la pulpe; on y met six jaunes d'œufs et une once d'amandes douces; on broie le tout ensemble; on l'applique ensuite sur la partie malade. On se servira d'un linge blanc de lessive; on laissera le cataplasme pendant trois jours; après ce tems, on le renouvellera et même jusqu'à trois fois, si la partie malade ne se trouve pas désenflée; on la lavera ensuite avec du vin où l'on aura fait bouillir quelques plantes aromatiques; on en bai-

guera cette partie pendant un quart-d'heure ; on la frotera ensuite de baume tranquille. On pourroit ajouter à cette racine du bouillon-blanc et de la grande consoude ; quand on est sujet à cette maladie , on ne se lavera jamais les pieds dans l'eau froide.

Pour diviser la bile.

52. Prenez un gros de savon d'Alicante , gomme ammoniacque et racine de petite valériane de chacune un scrupule ; crème de tartre quinze grains , extrait panchimagogue douze grains ; aloës succotrin douze grains ; vous faites du tout une masse de pilules avec le syrop de roses solutif ; vous le divisez en pilules de quatre grains chacune : la dose est d'une pilule matin et soir.

Contre la constipation.

53. Rien n'est meilleur qu'un clystère fait uniquement de jus de poirée ou de bette bien passé et purifié.

Recette propre à fondre le broncocèle ou le gouëtre.

54. Prenez de l'éponge choisie une once , de la farine de millet deux onces , de l'alun brûlé , du poivre noir , des écailles d'huîtres préparées de chacun un gros , de la farine de froment une poignée ; faites d'abord brûler l'éponge jusqu'à ce qu'elle soit devenue rouge ; torréfiez le millet , broyez le tout , et passez-le par un tamis de soie ; dé-

layez ensuite toutes les poudres dans quinze ou seize jaunes d'œufs ; réduisez le tout en pâte, vous en formerez de petits gâteaux, que vous ferez cuire au four. La dose de ce remède est le quart d'un gâteau à prendre tous les jours le soir après le repas.

*Traitement des dartres et humeurs dartreuses ,
par un célèbre médecin de Paris.*

55. Après avoir prescrit pendant quelques jours au malade des apozèmes faits avec les racines de patience sauvage et de bardane, les feuilles de fumeterre, de buglosse, de cerfeuil et de pimprenelle et un peu de rhubarbe, pour les rendre plus laxatifs ; après même avoir fait précéder la saignée et la purgation, ce célèbre praticien fait prendre tous les jours les bols suivans. Prenez éthiops minéral vingt grains, bézoard oriental dix-huit grains, antimoine diaphorétique vingt-huit grains, aloës succotrin dix-huit grains, diagrède vingt grains, baume du Pérou liquide trente gouttes ; faites-en vingt-quatre bols égaux pour en prendre quatre tous les matins, et boire par-dessus un bon verre d'infusion de squine : on suspendra de tems-en-tems l'usage de ces bols pour les remplacer par les apozèmes ci-dessus, et en cas d'insuffisance, on aura recours à un cautère.

Contre les maux de gorge.

56. L'infusion théiforme des fleurs de

chèvre-feuille est un remède des plus efficaces pour les maux de gorge.

Apozème contre les pâles couleurs.

57. Prenez des racines de guimauve et de grande chélidoine de chacune une once, des feuilles de chélidoine, de petite centaurée et d'absynthe de chacune une demi-poignée, de la canelle deux scrupules, du safran dix grains, que vous ferez cuire dans une chopine d'eau de fontaine. Vous délayerez dans la colature deux onces de syrop des cinq racines apéritives pour un apozème à diviser en trois doses à prendre le matin pendant huit jours.

Pour faire résoudre les hémorroïdes.

58. Prenez des limaçons calcinés et réduits en cendre; incorporez avec du sain-doux; appliquez-les sur le mal; ou prenez des mucilages de psyllium et de coings de chacun demi-once; appliquez-les sur les parties malades; ou prenez feuilles de jusquiame quatre poignées, semences de lin une once: après les avoir broyées et passées par le tamis, ajoutez à la pulpe une suffisante quantité de beurre frais.

Contre la chassie des yeux.

59. Prenez eau de plantain cinq onces, céruse lavée, tuthie préparée et racines d'iris de Florence en poudre de chacun un scrupule, pour un collyre contre la chassie des yeux.

LISTE ET SYSTÈME
DES PLANTES
PAR LEUR VERTU.

DANS notre préface, nous avons fait voir que l'auteur de la nature, en créant les différentes plantes qui ornent la surface du globe terrestre, ne les a pas seulement produites pour embellir ce séjour, et faire éclater sa magnificence aux yeux de la créature, soit par les nuances brillantes de leur couleur, soit par la délicatesse de leur fruit; mais plutôt pour lui procurer des alimens et des remèdes dans les maladies auxquelles elle est sujette, tant par son intempérance que par la foiblesse de sa complexion.

Nous avons aussi prouvé que la botanique a toujours été honorée de tous les peuples, qu'elle n'a jamais cessé d'être cultivée par les médecins les plus célèbres de l'antiquité; elle est même portée aujourd'hui à un point de perfection auquel elle n'a pu encore atteindre. Tous les savans de notre siècle en font leur principale étude; par-tout on voit à l'envi s'élever des jardins magnifiques, dans lesquels l'art rassemble ce que la nature produit de plus

utile dans l'un et l'autre hémisphère. Là on aperçoit les plantes rangées suivant leurs genres ; celles qui se trouvent avoir quelque analogie entr'elles, soit par la fleur, soit par le fruit, soit par la feuille, soit enfin par la conformation, sont réunies ensemble : ici, celles qui nous viennent d'Afrique sont souvent confondues avec celles de nos climats : quelquefois cependant, dans l'arrangement des jardins, on a égard à la culture des plantes : on place différemment celles qui demandent la chaleur, et celles qui se plaisent dans les lieux ombrageux ; c'est là principalement à quoi se réduit l'art du jardinage. Quelques botanistes, plutôt praticiens que théoriciens, disposent encore leur jardin différemment ; ils rangent les plantes suivant leurs vertus ; celles qui produisent les mêmes effets, font partie de la même classe, et sont disposées dans le même rang : c'est cette méthode que nous suivons dans l'arrangement de notre système ; elle nous a paru la plus utile, et en même tems la plus nécessaire à ceux qui font profession de conserver la santé des autres ; quoiqu'elle soit cependant la plus négligée, elle s'accorde parfaitement bien avec la division des remèdes et de la matière médicale, et rend l'étude de la botanique aussi profitable à un médecin, qu'elle lui est agréable. Les anciens ont divisé les médicamens en deux classes, suivant leurs différentes manières d'opérer ; les uns pro-
curent

curent l'évacuation des humeurs par les voies sensibles ou insensibles ; ils s'appellent évacuans, et composent la première classe ; les autres, connus sous le nom d'altérans, changent d'une manière imperceptible la texture des humeurs, et sont compris dans la seconde classe. Nous n'admettons dans notre système sur les plantes, que ces deux classes génériques.

La première se subdivise en sept familles par rapport aux routes différentes par lesquelles la nature cherche à se débarrasser des humeurs étrangères qui donnent lieu, par leur séjour, à la plupart de nos maladies. La première famille comprend les plantes qui purgent, soit par le vomissement, et elles se nomment pour lors émétiques ; soit par les selles, et elles se nomment purgatives. La seconde renferme les plantes béchiques ou pectorales : ces plantes procurent, par l'expectoration, l'évacuation des matières pituituses, grossières et épaisses qui compriment les vésicules pulmonaires. Dans la troisième famille sont comprises toutes les plantes qui, par leur âcreté, sont capables de picoter les membranes du nez, et d'exciter en conséquence l'éternuement : elles s'appellent errhines et sternutatoires : si on en use en forme de mâchicatoire, elles changent de nom, et se nomment salivantes, parce qu'en irritant les glandes du palais et de la bouche, elles provoquent une ample évacuation de sa-

live. Dans la quatrième famille, nous plaçons les plantes hystériques ou emménagogues, qui ont la vertu de rétablir les évacuations naturelles au sexe. La cinquième famille est destinée aux plantes qui peuvent procurer l'évacuation de la sérosité superflue du sang par la voie des urines; elles se nomment diurétiques: on les appelle aussi apéritives, parce qu'elles sont propres à lever les obstructions formées dans les différentes parties du corps, en donnant ouverture aux fibres. La sixième famille comprend toutes les plantes capables de rétablir l'évacuation de l'insensible transpiration qui est diminuée ou suspendue, et elles s'appellent diaphorétiques; si elles l'augmentent d'une façon à la rendre sensible en forme de sueurs, elles se nomment sudorifiques. La septième enfin, et la dernière famille de la première classe, renferme toutes les plantes cordiales et alexitères auxquelles on attribue la vertu de fortifier le cœur et de rétablir le cours libre du sang et des esprits dans toute l'habitude du corps.

La seconde classe, destinée aux plantes altérantes, se subdivise en douze familles. Dans la première, sont comprises les plantes céphaliques, ainsi nommées, parce qu'elles sont propres aux maladies de la tête, appelées en grec κεφαλι. Dans la seconde, nous plaçons celles qui sont propres aux maladies des yeux, et que, pour cette raison, nous appelons ophtalmiques. La troisième est destinée aux plantes qui ser-

vent à faciliter la digestion des alimens, qui sont pour la plupart amères, et à qui l'usage a donné le nom de stomachiques. La quatrième famille comprend les plantes fébrifuges, qu'on regarde comme spécifiques dans la fièvre. La cinquième renferme celles à qui on a donné le nom d'hépatiques et de spléniques, à cause de leurs vertus dans les maladies du foie et de la rate. Les plantes carminatives, qui servent à diviser et dissoudre les matières crues, visqueuses, gluantes et distendues par la raréfaction de l'air dans l'estomac et les intestins, composent la sixième famille. Les plantes antiscorbutiques, qui ont une vertu spécifique dans le scorbut, forment la septième famille. La huitième est fort étendue; elle renferme toutes les plantes vulnéraires capables de guérir les plaies, soit intérieures, soit extérieures, soit récentes, soit invétérées. Les plantes qui ont la propriété d'amollir et de relâcher les fibres trop tendues, et que pour cette raison on appelle émoullientes, donneront la neuvième famille. Dans la dixième, nous comprenons toutes les plantes résolutives qui, outre la vertu d'amollir les duretés, font encore résoudre, évacuer les humeurs par les pores. Dans la onzième nous rangeons les plantes qui calment les douleurs, et qui s'appellent anodines; si elles provoquent le sommeil, ou les nomme assoupissantes et narcotiques. La dernière famille enfin comprend toutes

les plantes rafraîchissantes et épaississantes qui peuvent appaiser le mouvement précipité des humeurs, ou leur donner plus de consistance, soit en émoussant les sels âcres qui agitent le sang, soit en les enveloppant.

Quelques botanistes, je le prévois, ne manqueront pas de blâmer notre méthode, comme pernicieuse à la botanique. On n'étudiera, diront-ils, que les plantes dont on saura les vertus, on négligera par conséquent la connoissance des autres, et par-là enfin, l'étude générale de la botanique sera totalement abandonnée.

La réponse à cette objection est très-facile; nous ne désapprouvons pas les différens systèmes théoriques de la botanique, nous les conseillons même très-fort, et nous les supposons; mais nous pensons qu'ils ne sont pas suffisans à un médecin: et en effet, quelle utilité pouvons-nous retirer de la connoissance stérile et analogique des plantes, si nous en négligeons les vertus? C'est donc principalement aux propriétés des végétaux qu'un habile médecin doit s'appliquer; il en doit faire son étude particulière, comme d'une étude qui tient à la pratique, après cependant en avoir étudié la théorie.

Plusieurs ont prétendu, mais faussement, que les vertus des plantes dans la pratique, correspondoient aux différens genres et aux différentes familles établies dans la théorie: les labiées, ont-ils osé avancer dans le système de Tournefort, sont cordiales; les umbellifères, vulnéraires et apéritives; les

crucifères, anti-scorbutiques, etc. Ils n'ont pas sans doute réfléchi que dans la classe des plantes umbellifères, le cerfeuil et la ciguë se trouvent confondus, quoique bien différens en vertu; dans les plantes à fleur de roses, la rhue est associée avec le nénuphar, et l'asperge avec le phytolaca; dans celles à fleur en cloche, l'alleluia est à côté de l'épurga ou de l'ésule, et ainsi des autres. Ils en disent autant dans le système de Linnæus, mais sans pouvoir donner aucune preuve solide. C'est donc à tort qu'ils ont voulu établir un pareil paradoxe; leur sentiment est aussi peu fondé que celui de l'auteur de l'introduction à la connoissance des plantes, imprimée à Avignon.

Cet auteur divise toutes les plantes en six classes, suivant l'intensité plus ou moins grande des saveurs et des odeurs. La première renferme les plantes d'une saveur douce, mucilagineuse, aqueuse; la seconde, celles d'une odeur quelconque, agréable ou non agréable; la troisième, celles d'une saveur amère; la quatrième, celles d'une saveur âcre; la cinquième, celles d'une saveur austère ou astringente; et la sixième enfin, comprend toutes les plantes d'une substance gommeuse, résineuse et saline.

Ce système n'est nullement admissible dans la botanique-pratique, et est sujet à de grands inconvéniens. Pour le démontrer, il suffit d'analyser chaque classe en particulier; je me contenterai seulement ici

d'en examiner la première : nous y trouverons à côté de l'amandier à fruit doux, l'amandier amer ; la couronne impériale confondue avec le lys ; la mercuriale auprès du mûrier ; l'épinars mêlé avec les différens chenopodions, l'arroche puante, et ainsi des autres ; ces plantes ont cependant des vertus bien opposées entr'elles : si nous voulions parcourir toutes les autres classes, nous trouverions les mêmes inconvéniens : un pareil système, loin d'être utile dans la botanique-pratique, est au contraire très-nuisible, et fait naître dans les plantes une confusion que le praticien le plus clair-voyant a peine à démêler ; on doit donc absolument le rejeter.

Il n'en est pas de même de celui que nous avons adopté ; les plantes qui ont les mêmes vertus sont rangées dans la même famille : on est sûr qu'aussi-tôt qu'on connoît les propriétés d'une plante dans une de nos familles, on connoît en même-tems les vertus de toutes les autres de cette famille ; rien donc de plus aisé que cette méthode. Il n'est pas nécessaire de fatiguer sa mémoire, et de parcourir tout un catalogue pour choisir entre les simples qui le composent, ceux qui conviennent le mieux au sujet, ou qu'on peut trouver plus facilement. On demande, par exemple, une plante purgative pour un tempérament robuste ; ouvrez la première famille de la première classe, et aussi-tôt vous la trouverez, sans être obligé de la chercher dans un nombre prodigieux de plantes. Qu'y a-t-il donc de plus commode ?

CLASSE PREMIÈRE.

DES ÉVACUANS EN GÉNÉRAL.

T**ELLE** est la condition de l'homme, qu'à chaque instant il se voit exposé à une infinité de maladies capables d'affoiblir et de détruire son individu; c'est ce qui l'a engagé à rechercher de tout tems, dans les secrets de la nature, les moyens propres pour y obvier. Le Créateur, infiniment sage et libéral, y a pourvu, par la connoissance qu'il nous a donnée de tout ce qui peut nous être utile et nécessaire; et s'il nous a refusé encore des notions sur une infinité de choses, il ne l'a fait, sans doute, qu'afin de nous manifester sa toute-puissance, et d'abaisser notre orgueil. Nous sommes redevables aux Grecs de la plupart des découvertes de la médecine; ils sont les premiers qui ont examiné la nature des différens corps, et les effets qu'ils peuvent produire sur d'autres; ils en ont fait la combinaison; et fondés sur plusieurs expériences, ils ont appris à connoître plusieurs remèdes simples, dont nous

faisons encore usage. Les autres nations , à l'exemple de ces peuples , ont travaillé , à l'envi , à perfectionner ce qui n'avoit été qu'ébauché. De combien de remèdes la matière médicale moderne ne se trouve-t-elle pas enrichie ! le nombre en est presque infini : il est de la science et de la prudence d'un habile médecin de les savoir employer à propos , d'en connoître les différentes préparations , les vertus et les doses , et de pouvoir les caractériser par les différens accidens qui les accompagnent. Sous le nom de médicament ou de mixte (car ces deux mots , selon nous , signifient la même chose) , on entend tout ce qui , pris intérieurement ou appliqué extérieurement , peut changer en bien les mauvaises dispositions du corps , et en rétablir les fonctions. De cette définition il suit , 1.^o que tous les médicamens sont tirés des trois règnes , du règne animal , du végétal et du minéral ; le règne végétal , qui comprend les arbres , les arbrisseaux et les plantes , est le seul dont il est question dans notre ouvrage ; encore le bornons-nous aux simples végétaux qui se trouvent dans la France.

Il suit , 2.^o qu'on peut diviser tous les médicamens en deux classes , en internes et en externes ; les internes sont ceux qui entrent dans le corps ; les externes , au contraire , sont ceux qu'on applique extérieurement à sa surface. Quelques auteurs ajoutent à cette division une troisième classe de médicamens , qui sont ceux qu'on introduit dans quelques

cavités pour les en faire sortir incontinent : tels sont les clystères, les gargarismes : on nomme ces médicamens, moyens.

Les pharmaciens les divisent différemment ; ils en font trois classes, auxquelles ils donnent les dénominations de médicamens simples, de préparés et de composés ; les simples sont ceux que nous employons tels que la nature nous les présente ; les préparés sont ceux qu'on accommode d'une certaine manière, sans néanmoins changer la nature des parties qui les constituent, et leurs effets ordinaires : les composés enfin sont ceux qui sont formés de l'assemblage de plusieurs médicamens mélangés ensemble, suivant les doses convenables.

Quoique ces deux divisions paroissent assez justes, nous leur avons préféré celle que les anciens médecins ont adoptée ; conséquemment nous avons divisé les médicamens en deux classes, en évacuans et en altérans. Cette dernière nous a paru la plus propre à remplir le plan que nous nous sommes tracé ; elle part des différentes vertus des médicamens : or, c'est principalement à ces mêmes vertus que nous devons nous attacher dans cette Médecine. Nous commencerons d'abord par les remèdes évacuans, qui sont, suivant leur définition, tous ceux qui peuvent procurer toute espèce d'évacuations, tant par les voies sensibles qu'insensibles, par le moyen desquelles la nature cherche à se débarrasser de ce qui peut lui être étranger,

et en même-tems nuisible. Les voies ordinaires sont, l'orifice supérieur et inférieur de l'estomac et des intestins, les narines, l'*uterus*, le canal de l'urèthre; enfin les divers pores qui se trouvent par toute l'habitnde du corps. En examinant toutes ces sortes d'évacuations, nous sommes obligés d'admettre, dans la classe des évacuans, sept familles: la première comprend les remèdes purgatifs; la seconde, les béchiques; la troisième, les errhins; la quatrième, les emménagogues; la cinquième, les diurétiques; la sixième, les diaphorétiques, et enfin la septième, les cordiaux. Nous avons pensé différemment; car il est certain que tous les cordiaux agissent par la transpiration: ils sont donc diaphorétiques, par conséquent ils doivent faire partie des évacuans.

On peut faire naître ici la question de savoir comment on peut connoître sous quelle classe et sous quelle famille on doit ranger un médicament? Pour répondre à cette question, nous dirons qu'il n'y a que l'analogie et l'expérience qui puissent nous diriger; la preuve en est facile; car il n'y a que trois moyens pour découvrir les propriétés des corps, ou l'analyse chymique, ou les odeurs et les saveurs, ou l'analogie et l'expérience. Or, 1.^o l'analyse chymique est très-infidelle; le feu change, altère les qualités des corps: le feu ne forme-t-il pas souvent des sels alkalis dans certains corps qui en sont naturellement dépourvus? Ne

remarque-t-on pas aussi souvent que des corps différens, et même opposés en vertu, donnent, par la chymie, les mêmes principes ?

2.^o On ne peut pas dire que les odeurs et les saveurs puissent nous donner quelques notions. Homberg a démontré, dans les mémoires de l'académie des sciences de Paris, que les couleurs ni les odeurs n'influent point essentiellement sur la nature des mixtes, puisqu'on peut les changer dans tous les corps sans détruire leurs vertus : on peut dire la même chose des saveurs ; car nous avons des corps qui, par leur goût âcre, paroissent être de véritables stomachiques, et par conséquent très-échauffans ; tandis que, par l'usage, ils sont rafraîchissans. Restent donc l'analogie et l'expérience : ce n'est que par un long usage et une expérience suivie, qu'on a connu la plupart des vertus des remèdes. Qui a procuré dans l'Orient la découverte de la vertu narcotique de l'*opium*, si ce n'est l'expérience ? Deux ou trois enfans du pacha d'Egypte, badinant dans des jardins avec des gousses de pavots, et ayant goûté leur suc, tombèrent incontinent dans un profond sommeil et un assoupissement considérable ; on conclut de là que le suc de pavot étoit narcotique : depuis ce tems, on l'a toujours employé pour cet usage. C'est donc l'expérience qui est le meilleur de tous les guides ; aussi c'est la première qui nous

dirige, et ce n'est qu'à son défaut que nous avons recours aux autres.

F A M I L L E P R E M I È R E .

Des purgatifs.

La première famille des évacuans, est celle qui renferme les purgatifs; lorsqu'ils agissent par le vomissement, ils se nomment émétiques, et cathartiques ou simplement purgatifs, lorsqu'ils opèrent par les selles. Suivant cette division, la plupart des auteurs les rangent en deux sous-familles: quant à nous, nous les confondons les uns avec les autres, parce qu'ils font quelquefois le même effet, suivant la qualité des humeurs et la disposition de l'estomac des malades; cependant, comme l'action des émétiques s'opère différemment de celle des cathartiques, nous allons exposer ici le mécanisme des uns et des autres. C'est par cette espèce d'introduction que nous ferons l'ouverture de la première famille de notre matière médicale.

Les vomitifs ou émétiques sont des médicamens qui, étant pris intérieurement, sont capables d'évacuer par la bouche les matières contenues dans l'estomac; telle est la définition qu'on en donne ordinairement dans les écoles. Cette évacuation se nomme vomissement, et peut être occasionnée par trois causes différentes: la première est le gou-

flement soudain de l'estomac, causé ou par la grande quantité des alimens, soit solides, soit liquides, ou par la précipitation avec laquelle on les prend; ce gonflement ne peut se faire dans le ventricule que par l'extension de ses fibres, qui, étant extrêmement élastiques, font tous leurs efforts pour se rétablir dans leur premier état, ce qu'elles ne peuvent récupérer que par l'expulsion des matières contenues; ces matières sont donc nécessairement obligées de s'évacuer, et de diriger leur route vers la partie où elles trouvent le moins de résistance: or il est démontré, par l'anatomie, que l'orifice supérieur de l'estomac, est l'ouverture qui présente la moindre résistance, sur-tout au moment de l'expiration; 1.^o parce qu'il n'est pas formé d'une si grande quantité de fibres que l'orifice inférieur; 2.^o parce que, dans l'instant de la respiration, il n'y a aucune pression du diaphragme sur l'œsophage; conséquemment le passage en est libre et ouvert, ce qui facilite la sortie des matières expulsées. On rendra par-là facilement raison, pourquoi l'eau tiède, l'huile, le vin, le cidre, etc. occasionnent souvent des vomissemens.

La seconde cause du vomissement provient d'une action très-considérable des muscles expirateurs et du diaphragme, laquelle on peut attribuer à plusieurs causes primitives, telles qu'à des plaies dans le bas-ventre, à des irritations violentes dans les

intestins, dans le foie, la rate et autres parties; pour lors les muscles expirateurs redoublent leurs mouvemens, et entrent dans une espèce de convulsion, ce qu'ils ne peuvent faire sans presser tous les viscères qui agissent à leur tour sur l'estomac, et en expulsent conséquemment tout ce qui se trouve dans sa cavité.

La troisième cause qui peut donner lieu au vomissement, est produite par la réunion des deux causes précédentes, et l'affection particulière des nerfs de l'estomac, soit immédiate, soit sympathique; on conçoit facilement que, si toutes ces causes conspirent à la même fin, le vomissement doit être plus violent, et durer plus long-tems. Ce qui est très-remarquable dans ceux qui ont pris quelque violent émétique ou quelque poison; il se fait un mouvement extraordinaire dans leur ventricule, par la grande irritation des fibres, et un trouble général dans tout le système nerveux, accompagné toujours de convulsions et de mouvemens convulsifs; d'où on peut conclure l'affection immédiate d'une bonne partie des nerfs. Le vomissement survient encore quelquefois sans aucune de ces causes, comme lorsqu'on voyage dans des voitures, sur mer, ou lorsqu'on fixe quelque chose de désagréable: ce vomissement procède uniquement de l'action sympathique des nerfs, déterminée par une idée désagréable, ou par le mouvement déréglé du corps: on le nomme, pour cette raison, sympathique.

Les causes du vomissement une fois déduites, examinons comment les vomitifs ou émétiques produisent leur action. Ces médicaments sont composés de molécules dures, roides, d'un tissu serré, affinées néanmoins entr'elles, qui pénètrent dans les fibres de l'estomac, et y occasionnent de violentes irritations: c'est en conséquence de ces irritations, comme nous l'avons dit, que le vomissement doit nécessairement suivre. Au reste, les molécules qui constituent les vomitifs sont beaucoup plus dures et plus massives que celles qui forment les cathartiques; c'est pourquoi elles produisent un effet beaucoup plus prompt; elles divisent et atténuent plus puissamment les glaires et les matières épaisses qui se trouvent aux parois de l'estomac, sur lesquelles les purgatifs n'ont aucune prise.

Ce que nous avons avancé sur la nature des parties qui constituent les vomitifs, n'est pas un paradoxe; nous en trouvons la preuve dans les circonstances qui accompagnent leur action, et dans les différentes préparations des émétiques antimoniaux.

1.^o Aussi-tôt qu'on a pris un vomitif, on sent des inquiétudes, des nausées et des cardialgies, ce qui ne peut provenir que de l'ébranlement des nerfs cardiaques, en conséquence de l'irritation des fibres de l'estomac.

2.^o Cette irritation des fibres ne peut continuer pendant quelque tems, sans que l'estomac ne cherche à se débarrasser de ce qui

peut lui nuire, par un effort très-considérable ; d'où suit le vomissement, qui est plus ou moins accéléré, suivant que les matières contenues dans sa capacité sont plus ou moins difficiles à expulser, et que les molécules des vomitifs sont plus ou moins engagées. L'effort surnaturel de l'estomac, en conséquence de l'irritation de ses fibres, est démontré par une chaleur immodérée, un visage enflammé, un pouls fréquent, et une sueur abondante dans celui qui a pris ces sortes de remèdes. D'ailleurs, il est notoire, par la chymie, que plus les parties régulines de l'antimoine sont séparées des parties sulphureuses, et plus elles sont divisées en petites molécules très-affinées, plus elles sont promptes et efficaces dans leur effet : d'où il suit évidemment que les vomitifs n'agissent que par la surface de leurs molécules, dont l'action augmente en raison de leur petitesse.

De tout ce que nous venons de dire, on doit conclure, 1.^o qu'il faut toujours faire précéder, à l'usage des vomitifs, la saignée plus ou moins répétée, afin d'éviter l'inflammation et la disruption des vaisseaux, qui peut être occasionnée par la violence des vomitifs.

2.^o Que les émétiques sont très-bien indiqués dans tous les cas où il s'agit d'irriter fortement les nerfs, et d'accélérer la circulation du sang ; comme dans l'apoplexie, l'épilepsie, les affections soporeuses, etc.

3.^o Qu'ils sont contre-indiqués dans les cas d'inflammation ou de disposition inflammatoire du foie, de l'estomac, des reins, dans les phthisies, les hémorragies, dans les suppurations internes, etc.

4.^o Qu'on ne doit se servir des émétiques qu'avec grande précaution, sur-tout pour les personnes délicates, et qui sont d'un tempérament sec et bilieux.

On distingue des émétiques de trois différentes sortes; les uns sont foibles, les autres moyens, et les derniers forts et violens.

Les cathartiques sont des médicamens qui augmentent l'excrétion de toutes les liqueurs qui se rendent dans l'estomac et les intestins, et qui en procurent l'évacuation par les selles. Les anciens les divisoient en plusieurs classes; en cholagogues, hydragogues, phlegmagogues et menelagogues, suivant les différentes humeurs que ces cathartiques avoient la vertu d'évacuer; mais les modernes rejettent cette division: ils prétendent, et avec raison, ainsi qu'on en pourra juger par l'exposition de l'action des purgatifs, que les médicamens ne s'attachent pas uniquement à quelque humeur, mais qu'ils agissent indistinctement sur toutes, et les entraînent sans aucune prédilection.

En examinant la nature des cathartiques, on remarque qu'ils sont composés de différentes parties, dont les unes sont dures et tranchantes, et les autres résineuses. C'est par ces principes qu'ils agissent; ils péné-

trent dans la substance des matières visqueuses contenues dans les premières voies qu'ils détachent; ils piquent aussi, irritent les fibres des intestins, y excitent de fortes contractions, et occasionnent par-là une ample sécrétion des humeurs.

Les particules les plus déliées des cathartiques pénètrent en outre dans la masse du sang, soit par les voies du chyle, soit par les pores absorbans; ce qu'on peut prouver par différentes observations; car, 1.^o il conste que les urines conservent la teinture des médicamens dont on a fait usage; la garance en peut servir d'exemple. 2.^o Il est encore certain qu'une nourrice qui est purgée, purge son enfant; ce qui ne peut se faire, à moins qu'une grande partie des molécules purgatives n'ait passé dans son sang. D'ailleurs, comment pourroit-on expliquer les effets des purgatifs, les foiblesses, les inquiétudes, la fréquence du pouls, le redoublement de chaleur, la liquidité des matières alvines, sinon par l'immixtion de ces particules hétérogènes dans la masse du sang?

De tous ces principes, on peut déduire les corollaires suivans, 1.^o que la force des purgatifs doit varier, suivant que les particules qui les constituent sont plus ou moins dures, plus ou moins massives, et plus ou moins capables d'occasionner des irritations dans les intestins.

2.^o Que la tension naturelle, ou le relâchement des fibres, et la disposition des

organes sécrétoires, doivent nécessairement augmenter ou diminuer l'effet des purgatifs.

3.^o Que les cathartiques sont très-bien indiqués dans la plupart des maladies, puisqu'ils débarrassent les premières voies des mauvais levains qui y sont accumulés.

4.^o Que cependant on doit les éviter dans le cas d'inflammation de l'estomac, des intestins et d'autres viscères, de même que dans la fin d'une maladie qui a épuisé entièrement le sujet; car ils pourroient en augmenter la cause ou les symptômes.

5.^o Qu'on doit avoir égard au tempérament du malade, à la nature de sa maladie, à sa durée, à la violence des symptômes dans la prescription des purgatifs.

6.^o Qu'on doit enfin distinguer différentes classes de purgatifs, puisque leur tissu, leur masse, leur pesanteur, etc. ne sont pas toujours les mêmes; c'est pourquoi on les divise communément en trois classes, en minoratifs, en moyens et en mochliques.

Comme nous ne parlons ici que des cathartiques tirés du règne végétal, et que la plupart n'agissent que par leurs parties résineuses, nous avons été tenté d'attribuer leur effet à la matière électrique, avec d'autant plus de raison, que rien n'est plus propre, pour causer l'irritation des fibres, que l'électricité; et que nous sommes d'ailleurs assurés que les parties résineuses de ces mixtes sont très-électriques; puisque, suivant ce qui est rapporté dans les mémoires

de l'académie des sciences de Paris, de tous les corps, les plus électriques sont les résines, les cires et les gommés. Nous ne faisons ici qu'effleurer ce sentiment; nous réservons à de plus grands physiciens le soin de le développer: nous croyons cependant que nous ne sommes pas les premiers qui avons penché en faveur de cette idée, puisqu'on a tenté plusieurs fois de vouloir purger par le secours de la machine électrique: il est vrai que le succès n'a pas répondu à l'espérance, et qu'on n'a jamais pu réussir par ce moyen. Quelques auteurs nous ont néanmoins voulu persuader le contraire; quoi qu'il en soit, peut-être nos descendans seront-ils plus heureux.

Les plantes purgatives sont :

- | | |
|-------------------------------|----------------------------------|
| 1. L'agaric. | 17. Le periploca. |
| 2. La bryone. | 18. Le pignon d'inde. |
| 3. La casse. | 19. Le prunellier. |
| 4. L'ellébore blanc. | 20. Le prunier nommé |
| 5. L'ellébore noir. | <i>petit damas noir.</i> |
| 6. Le garou. | 21. Le rhapontic. |
| 7. La gomme-gutte. | 22. La rhubarbe. |
| 8. La gratiole. | 23. La scammonée. |
| 9. Le jalap. | 24. Le Séné. |
| 10. L'Ipécacuanha. | 25. Les tamarins. |
| 11. Le lauréole. | 26. La thapsie ou faux |
| 12. La manne. | turbith. |
| 13. Le mechoacam. | 27. La digitale. |
| 14. Les myrobolans. | 28. La bétouine. |
| 15. Le nerprun. | 29. La douce-amère. |
| 16. Le pain-de-pour-
ceau. | 30. L'eupatoire d'Avi-
cenne. |

- | | |
|----------------------------|--------------------------|
| 31. L'euphorbe. | 40. Le pied-de-veau. |
| 32. La fumeterre. | 41. Le polypode. |
| 33. Le genêt. | 42. Le raifort. |
| 34. L'herbe-aux-poux. | 43. Le sagapenum. |
| 35. L'herbe-aux-puces. | 44. Le sceau-de-salomon. |
| 36. Le lierre. | 45. Les sebestes. |
| 37. La mercuriale. | 46. La serpentinaire. |
| 38. La nicotiane ou tabac. | 47. La trique-madame. |
| 39. L'opoponax. | |

F A M I L L E S E C O N D E.

Des plantes béchiques ou pectorales.

Nous appelons remèdes béchiques tous ceux qui appaisent la toux et facilitent la sécrétion de l'humeur trachéale et bronchiale ; ces remèdes se nomment aussi pectoraux ou expectorans.

Les parois intérieures de la trachée-artère et des bronches sont parsemées d'une infinité de glandes qui filtrent sans cesse une humeur lymphatique, dont l'usage est de lubréfier toutes ces parties, de faciliter à l'air l'entrée dans les poumons ; mais cette humeur, souvent loin de procurer cet avantage, devient très-pernicieuse, ou par son trop de consistance, ou par sa trop grande fluidité et acrimonie. Dans le premier cas, l'expectoration ne peut se faire qu'avec beaucoup de peine : l'air ne peut entraîner cette humeur à cause de sa tenacité et de son adhérence, même malgré les mouvemens

de la toux ; elle reste donc collée aux parois de la trachée-artère, des bronches et des vésicules pulmonaires ; elle obstrue les vaisseaux sécrétoires et excrétoires ; d'où provient l'engorgement des glandes, de là aussi l'interruption de l'air dans les bronches et vésicules pulmonaires ; ce qui ne peut arriver sans que la circulation ne soit gênée, la respiration embarrassée, et qu'il ne s'ensuive nécessairement la toux, l'asthme, etc. Dans le second cas, lorsque la lymphe qui se sépare dans les poumons est trop fluide et trop âcre, elle n'est pas moins nuisible ; elle irrite continuellement, par son acrimonie, les parois intérieures, je veux dire, les fibres nerveuses de la trachée, des bronches et des vésicules pulmonaires ; de là naît, par sympathie, la contraction du diaphragme et des muscles inspirateurs et expirateurs, et subsidiairement une toux violente et opiniâtre. L'expectoration de cette humeur devient aussi presque impossible, par sa trop grande aquosité et son peu de consistance ; elle ne peut donner prise à l'air ; elle est nécessairement obligée de s'accumuler dans l'intérieur des poumons ; elle en inonde toutes les vésicules, ce qui empêche la liberté de l'air dans ces parties, et gêne par conséquent la respiration ; de là une oppression de poitrine considérable avec suffocation.

Comme l'humeur trachéale et bronchiale pêche en deux manières, on emploie deux sortes de remèdes pour la corriger : les uns

la rendent plus fluide, lorsqu'elle est trop épaisse, et on les nomme béchiques chauds ou fondans; les autres lui donnent de la consistance lorsqu'elle en manque, et se nomment béchiques froids. Les premiers sont composés de petites parties roides et massives, par lesquelles ils agissent en général sur le sang et la lymphe, et en particulier sur les poumons: ils divisent et atténuent la masse sanguine et lymphatique: ils rendent par-là le sang plus propre pour la circulation, ce qui ne peut se faire sans procurer une plus facile sécrétion de l'humeur trachéale et bronchiale; car les sécrétions sont toujours en proportion avec la circulation. Ces remèdes sont de la classe des apéritifs, puisqu'ils agissent à-peu-près de la même façon.

Pour expliquer leur action immédiate sur les poumons, il faut recourir absolument à l'air; et en effet, soit qu'on les avale, soit qu'on les mâche et qu'on les tienne dans la bouche sous la forme de loks ou de tablettes, il est physiquement impossible que quelques-unes de leurs parties dissoutes et mêlées avec la salive, ne soient entraînées par l'air qui passe et repasse continuellement, et ne pénètrent, par le moyen de ce véhicule, dans l'intérieur des poumons; elles doivent par conséquent s'unir immédiatement aux parois intérieures de la trachée-artère, des bronches et des vésicules, et agir sur leur tissu glanduleux; elles met-

tent les fibres en contraction, en expriment la lymphe qui y séjourne; elles donnent aussi de la fluidité à celle qui en est séparée, et en facilitent l'expectoration.

Les béchiques chauds ou fondans sont très-bien indiqués, dès qu'il s'agit d'inciser, atténuer, diviser et déterger une humeur trop lente, trop grossière et visqueuse qui s'arrête dans les poumons: aussi les prescrit-on dans les toux, les catarres et les asthmes. Ces sortes de béchiques se subdivisent encore en plusieurs classes, car les uns sont de puissans fondans, tandis que d'autres ont une action moins vive, et tiennent le milieu entre les plus foibles, qui n'agissent que très-peu sur le sang.

Les béchiques fondans majeurs conviennent dans l'asthme humide et dans les fluxions catarrhales; les médiocres dans la suppuration et les ulcères du poumon, et les foibles dans les inflammations de la poitrine, telle que la péripneumonie.

Les béchiques froids et incrassans, suivant notre division, sont ceux qui sont capables de donner à la lymphe qui se sépare dans la cavité des bronches et des vésicules pulmonaires, un certain degré de consistance, et d'émousser l'acrimonie que cette lymphe auroit pu avoir contractée. Ils sont de la classe des incrassans, des diurétiques froids et des assoupissans légers et anodins. Ils agissent en embarrassant, par les parties rameuses et mucilagineuses dont ils

ils sont composés, celles qui sont trop dégagées dans les fluides. Ils rendent plus grosses les molécules de l'humeur trachéale et bronchiale; ils en émoussent les parties âcres, et les rendent moins propres aux irritations. Ils sont adoucissans; ils donnent plus de consistance aux fluides, en calmant les vives oscillations des solides. Ils sont rafraîchissans; ils relâchent et appaisent le mouvement spasmodique des fibres nerveuses et musculaires, conséquemment la toux.

Les béchiques froids agissent de même que les béchiques chauds, de deux manières, ou par la voie de la circulation, ou immédiatement sur le poulmon. Lorsqu'ils agissent par la voie de la circulation, c'est toujours en se mêlant avec le sang, le chyle et la lymphe, et en passant par le canal thorachique, la veine souclavière et l'artère du poulmon. En se mêlant ainsi avec les fluides, ils leur donnent plus de consistance, et émoussent les parties âcres et irritantes; ce qui ne peut se faire sans que la lymphe qui se sépare ensuite de la masse du sang dans les bronches et les vésicules du poulmon, ne change de caractère.

Les béchiques ont aussi leur action immédiate sur le poulmon; car lorsqu'ils sont dissous dans la bouche et mêlés avec la salive, sur-tout si on les emploie sous la forme de loqs ou de tablettes, les parties les plus subtiles s'en détachent pour s'allier avec l'air, par le moyen duquel elles pénètrent dans la cavité du poulmon, et donnent à la

lymphe qui y séjourne une qualité louable. On nous dira, peut-être, que la structure de l'épiglotte doit s'opposer à ce passage: il n'y a que l'air qui puisse y trouver accès. Nous ne disconvenons pas que ces remèdes sont d'une nature à ne pouvoir y pénétrer, et qu'ils n'en deviennent capables qu'autant qu'ils se trouvent divisés en parties presque insensibles, qui, s'alliant avec l'air, sont indispensablement entraînées par le moyen de ce véhicule.

Les béchiques froids et incrassans sont très-bien indiqués dans la phthisie commençante et confirmée, dans les crachemens de sang, dans l'asthme catarreux et convulsif, dans les toux violentes, rebelles et opiniâtres, enfin dès qu'il s'agit d'épaissir une humeur trop fluide et trop acrimonieuse, qui inonde les bronches et les vésicules du poumon.

Les plantes béchiques chaudes sont :

- | | |
|----------------------------------|--|
| 1. L'ache des marais. | 13. Le serpolet. |
| 2. L'aulnée. | |
| 3. Le <i>botrys ambr-soïdes.</i> | <i>Les plantes béchiques plus douces sont :</i> |
| 4. La camphrée. | 1. Les capillaires. |
| 5. La cataire. | 2. Le chou rouge. |
| 6. L'hyssope. | 3. L'herbe à coton. |
| 7. L'iris ordinaire. | 4. L'herbe de Saint-Roch, <i>aster autumnalis pratensis, conysa folio.</i> |
| 8. L'iris de Florence. | 5. Le lierre terrestre. |
| 9. Le marrube blanc. | 6. Le navet. |
| 10. Le meum. | |
| 11. L'origan. | |
| 12. Le pouliot. | |

- | | |
|---|--|
| 7. Le pied-de-chat. | 13. Le lys blanc; <i>sa fleur est d'usage.</i> |
| 8. Les pommes de rainette. | 14. La mauve; <i>on se sert pareillement de sa fleur, de même que de celle de la suivante.</i> |
| 9. Le rossolis. | 15. Le nénuphar. |
| 10. Le tussilage. | 16. L'orge. |
| 11. La vipérine. | 17. Le pavot blanc; <i>sa graine est en usage.</i> |
| <i>Les plantes béchiques qui ne sont presque que délayantes sont:</i> | 18. Le pignon doux. |
| 1. L'ortie-grièche. | 19. La pistache. |
| 2. Le velar. | 20. La pulmonaire. |
| 3. Les véroniques. | 21. Les raisins secs. |
| <i>Les plantes béchiques froides sont :</i> | 22. La réglisse. |
| 1. Les amandes amères. | 23. La rose rouge; <i>sa fleur est usitée.</i> |
| 2. La bourrache. | 24. La sebeste. |
| 3. La buglosse. | 25. La violette; <i>sa fleur est d'usage.</i> |
| 4. Le coing; <i>sa graine est la partie d'usage.</i> | 26. L'aristoloche. |
| 5. La grande consoude. | 27. Le bouillon-blanc. |
| 6. La fleur de coquelicot. | 28. Le calament. |
| 7. La datte. | 29. Le cerfeuil d'Espagne. |
| 8. La figue. | 30. La fougère. |
| 9. La guimauve; <i>la racine, les fleurs et les semences, sont également usitées.</i> | 31. L'oliban. |
| 10. L'herbe-aux-puces; <i>sa graine est en usage.</i> | 32. La paquerette. |
| 11. La jujube. | 33. Le pied-de-veau. |
| 12. Le lin; <i>sa graine est employée.</i> | 34. Le polypode. |
| | 35. Le safran. |
| | 36. La scabieuse. |

F A M I L L E T R O I S I È M E .

Des plantes sternutatoires et salivantes.

Les plantes qui , par leur âcreté , sont capables de picoter la membrane du nez , et de procurer une ample excretion de sa mucosité , sont nommées errhines et sternutatoires. Les anciens pensoient que cette mucosité parvenoit du cerveau dans les narines , par les trous de la lame cribleuse et de l'os ethmoïde. Suivant ce système , ils prescrivoient les errhins dans toutes les maladies du cerveau qui reconnoissent pour cause la trop grande abondance d'humeur visqueuse , telles que la léthargie , la migraine , le coryza et le catarre. Les modernes employent ces remèdes dans ces mêmes cas , mais par des principes tout opposés ; car l'anatomie démontre que la mucosité du nez ne provient pas du cerveau , mais qu'elle est séparée par des cribles répandus dans la membrane pituitaire ; ils expliquent par conséquent différemment l'action des errhins. Lorsque la membrane pituitaire , disent-ils , est engorgée et que ses couloirs sont embarrassés , les branches de la carotide externe qui se répandent sur cette membrane se trouvent comprimées ; le sang se porte en plus grande quantité soit dans la carotide interne , soit même dans les branches de l'externe qui entrent dans le

crâne; ainsi en débarrassant les couloirs de la membrane pituitaire, on débouche les rameaux de la carotide externe distribués sur cette membrane, par conséquent on remédie à la plupart des maladies de la tête, qui reconnoissent pour cause la compression du cerveau. Or, les errhins produisent cet effet, puisqu'ils procurent, par leur âcreté, une ample sécrétion de la matière musqueuse de la membrane pituitaire; ils sont donc très-bien indiqués dans les cas ci-dessus cités; ils conviennent aussi dans la lacrymation, ou dans l'écoulement continu de larmes, dans l'inflammation des yeux et dans l'épiphora.

Ces remèdes s'ordonnent communément en poudre, qu'on prend par le nez, ou qu'on souffle dans cette partie par le moyen d'un tuyau de plume, lorsque les malades sont privés de mouvement et de sentiment. Les errhins sont contre-indiqués dans les pléthoriques, principalement si le sang se porte vers les parties supérieures; car les hémorrhagies sont pour-lors à craindre. Ils sont pareillement contre-indiqués dans les tempéramens secs et bilieux: on peut les prescrire sûrement, lorsqu'il s'agit d'exciter une contraction subite des muscles du bas-ventre, comme dans les accouchemens laborieux, sur-tout lorsque le fœtus est mort, et que les douleurs de la mère sont cessées, ou ne sont pas assez vives pour expulser le fœtus: c'est vraiment le cas dans lequel

les sternutatoires conviennent. On doit cependant prendre garde de n'en faire usage qu'avec beaucoup de circonspection, parce que l'ébranlement que causent quelquefois ces médicamens est fort nuisible.

On emploie aussi ces mêmes médicamens en forme de mâchicatoires, et pour-lors ils changent de nom, et s'appellent salivans, parce qu'ils ont la vertu d'exprimer quantité de salive et de sérosités, en irritant les glandes du palais et de la bouche, qui sont d'ailleurs comprimées dans la mastication par les mouvemens de la mâchoire, des muscles buccinateurs et de la langue. Ces remèdes conviennent, 1.^o dans la puanteur de la bouche, causée par des humeurs croupissantes dans les glandes; 2.^o dans l'odontalgie produite par la trop grande quantité d'humeurs salivaires, âcres et corrodantes; 3.^o enfin dans la paralysie de la langue.

Au reste, il est à observer que les plantes errhines agissent sur la membrane pituitaire, et les masticatoires sur les glandes salivaires, ainsi et de même que les émétiques sur la membrane de l'estomac. Aussi toutes les plantes qui entrent dans cette famille sont des émétiques, et même des plus violens, presque toujours dangereux, et dont on doit craindre l'usage intérieur.

Les plantes sternutatoires sont :

- | | |
|----------------|------------------------|
| 1. L'anémone. | 3. La coquelourde. |
| 2. La bétoine. | 4. Le cresson alénois. |

- | | |
|---------------------------|--|
| 5. L'ellébore. | 18. La pyrèthre. |
| 6. L'euphorbe. | 19. La saponaire. |
| 7. Le gingembre. | 20. Le tabac. |
| 8. L'herbe à éternuer. | 21. Le concombre sa-
vage : <i>on se sert de
son fruit.</i> |
| 9. L'herbe-aux-poux. | |
| 10. L'iris. | 22. La marjolaine. |
| 11. Le laurier rose. | 23. L'origan. |
| 12. Le marronnier d'inde. | 24. La sauge. |
| 13. Le mastic. | 25. Le thlaspi. |
| 14. La moutarde. | 26. La plupart des plan-
tes céphaliques et aro-
matiques. |
| 15. Le muguet. | |
| 16. La poirée. | |
| 17. Le poivre. | |
-

FAMILLE QUATRIÈME.

Des plantes hystériques et emménagogues.

Les plantes qui sont propres à rétablir les évacuations naturelles au sexe, sont appelées emménagogues. Les femmes perdent tous les mois une certaine quantité de sang par la matrice et le vagin : on nomme cette évacuation périodique *mois, menstrues, règles, purgation menstruelle et ordinaires*; cette évacuation est absolument nécessaire aux femmes pour leur santé : si elle ne paroît pas dans les tems accoutumés, les symptômes qui en accompagnent la suppression sont très-fâcheux, et exigent un prompt secours. Pour expliquer la manière par laquelle agissent les emménagogues, il est indispensablement nécessaire de développer les causes de la purgation menstruelle et des

dérangemens qui lui arrivent. Les femmes jouissent d'une constitution de corps plus molle et plus humide ; les oscillations de leurs vaisseaux sont plus foibles, et les liqueurs s'y meuvent avec plus de lenteur ; d'où il suit nécessairement que les femmes doivent beaucoup moins transpirer que les hommes, et que toutes leurs sécrétions sont moins abondantes ; car elles ne peuvent être abondantes que lorsque les liqueurs se présentent plus souvent et avec plus de vitesse aux orifices des tuyaux sécrétoires ; ce qui n'arrive pas souvent dans les femmes : il se fait donc chez elles une moindre dissipation de liquide ; les sécrétions et la transpiration y sont par conséquent moins abondantes. Le corps resteroit constamment dans le même état, si ces évacuations égaloient les alimens qu'il prend ; mais cela n'est pas ordinaire aux femmes ; elles dissipent moins de substance qu'elles en prennent ; il doit donc tous les jours se former, avec le superflu, un amas ou une pléthore, qui sont deux mots synonymes. Elles souffrent au bout d'un certain tems une évacuation de ce superflu, qui est ordinairement précédée de symptômes qui dénotent assez la gêne où se trouvent pour-lors leur corps ; et en effet, l'évacuation menstruelle n'est pas plutôt finie, que la sérénité revient, la fraîcheur du visage se renouvelle, les douleurs des reins, les maux de tête, les étourdissemens se dissipent, le corps se sent tout à l'aise : on peut

donc évidemment conclure que la seule pléthore est la cause du dérangement qui précède l'évacuation, puisque l'évacuation faite, le corps reprend la même force et la même vigueur dont il jouissoit auparavant. La matière de cette évacuation est un sang vermeil qui a toutes les qualités de celui qui circule dans tout le corps, et n'est pas, comme l'ont prétendu les anciens, un sang excrémental ni corrompu : c'est donc une pléthore du sang que les femmes souffrent tous les mois. Examinons à présent comment cette pléthore peut occasionner le flux menstruel.

Dans la pléthore, la masse des fluides est augmentée; son mouvement doit donc aussi augmenter à proportion : la force et l'impulsion qu'elle exerce sur les solides et les vaisseaux, doivent absolument être plus considérables; mais cette impulsion est toujours beaucoup plus vive et plus grande sur les vaisseaux de la matrice; cela est prouvé par l'anatomie. 1.^o L'aorte inférieure a beaucoup plus de capacité dans les femmes que dans les hommes; 2.^o la matrice a une situation perpendiculaire; 3.^o ce viscère, eu égard à son volume, reçoit beaucoup de sang; 4.^o ses vaisseaux sont moins soutenus, et ne se trouvent pas enveloppés dans la matière adipeuse; 5.^o ces mêmes vaisseaux sont repliés et forment mille circuits en forme de serpent; 6.^o les veines qui rapportent le sang de la matrice sont destituées de valvules; 7.^o enfin, il y a une quantité

de vaisseaux excrétoires lymphatiques qui partent de l'extrémité des vaisseaux capillaires artériels sanguins, et s'ouvrent dans la cavité de la matrice; ces vaisseaux laissent passer continuellement une liqueur lymphatique plus ou moins épaisse, suivant l'âge et le tempérament du sexe. Ces faits anatomiques démontrent clairement que l'impulsion du sang dans la pléthore sera plus considérable sur les vaisseaux de la matrice; que le sang dilatera avec plus de force les canaux artériels; que son effort sera d'autant plus grand, qu'il trouvera plus d'obstacle à vaincre les plis et replis de la matrice, et à remonter par les veines; qu'il agira avec impétuosité sur l'orifice des tuyaux excrétoires lymphatiques de ce viscère, et qu'il pénétrera dans les mêmes vaisseaux qu'il aura dilatés: il s'ouvrira par-là un passage dans sa cavité; il continuera de s'écouler par cette voie jusqu'à ce que son impulsion ne soit plus supérieure à la résistance que les vaisseaux lymphatiques opposent à leur dilatation, et que la quantité du sang qui est portée à la matrice soit telle, qu'elle puisse être reportée toute entière dans les veines, c'est-à-dire jusqu'à ce que ce volume du sang soit en proportion géométrique avec les vaisseaux, et que par conséquent son mouvement soit ralenti: cette évacuation reparoît au bout d'un mois, qui est le tems nécessaire pour former une nouvelle pléthore. Ce seroit ici le lieu de rendre

raison des différens phénomènes du flux menstruel ; mais , pour ne pas nous éloigner de notre prolixité ordinaire , nous allons passer aux causes qui en empêchent l'écoulement.

Quoiqu'il y ait pléthore , l'éruption des règles ne se fera point , si la vitesse du sang est diminuée considérablement ; si les fibres sont relâchées et leurs oscillations trop faibles ; enfin , si les vaisseaux de la matrice sont obstrués.

Nous avons prouvé plus haut que l'impulsion du sang sur les vaisseaux de la matrice , est la cause qui détermine l'écoulement des menstrues ; si donc sa vitesse est diminuée , son impulsion doit pareillement diminuer ; il en est de même si les fibres sont relâchées et se contractent faiblement ; car elles ne peuvent l'être que le mouvement du sang ne se ralentisse , et que conséquemment son impulsion soit moindre. L'obstruction des vaisseaux de la matrice est encore un obstacle à l'écoulement périodique : il n'est pas douteux que la vélocité du sang diminue en raison de son épaissement et de sa viscosité : il ne peut être épais , que ses globules ne se trouvent embarrassés et serrés les uns sur les autres ; que les molécules qui résultent de leur union ne se trouvent trop grossières pour pénétrer les tuyaux capillaires , et qu'en conséquence elles ne perdent beaucoup du mouvement qui leur est imprimé : or , elles ne peuvent perdre ce

mouvement sans ralentir le mouvement entier du liquide qu'elles composent, et par conséquent sans empêcher le flux menstruel.

On démontrera pareillement que la consistance visqueuse du sang produit le même effet; car, s'il est trop visqueux, ses parties se trouvent enchaînées les unes avec les autres; elles ne se quittent point, et ne peuvent couler; à peine abandonnent-elles les parois des vaisseaux dans lesquels elles circulent; elles retardent par conséquent le mouvement du sang, et en diminuent la vélocité. Si donc l'épaississement et la viscosité du sang arrêtent le flux menstruel, nous avons eu raison de dire que l'obstruction des vaisseaux de la matrice étoit une des principales causes de cette suppression; car l'obstruction des vaisseaux de la matrice ne provient que de l'épaississement et de la viscosité du sang; et en effet, 1.^o les molécules grossières et visqueuses du sang, engagées dans des vaisseaux d'un diamètre plus petit, s'y arrêtent, y séjournent, y durcissent toujours de plus en plus, gênent la circulation dans ce viscère, lui ferment les avenues de cavité, et s'opposent ainsi à l'éruption des règles. 2.^o Les fibres perdent leurs ressorts, lorsque le sang est trop épais, et qu'il séjourné dans les vaisseaux; elles ne produisent que des oscillations très-foibles, parce que la sérosité de ce liquide s'en sépare, abreuve le tissu fibreux, et par conséquent le relâche: les parois des vaisseaux s'affaissent et bouchent le passage au sang.

De ce que nous avons dit, on peut conclure que, pour rétablir les menstrues, il faut faire usage de remèdes qui puissent corriger l'épaississement et la viscosité du sang, lever les obstructions et embarras de la matrice, et réveiller les oscillations des fibres. Or, les emménagogues produisent ces effets; ils élèvent le pouls, le rendent plus fréquent, augmentent la chaleur naturelle, donnent du vermeil au visage, raniment les forces; appliqués extérieurement, ils sont même résolutifs; ils agissent donc sur la masse du sang, le raréfient, divisent et atténuent ses globules, détruisent son mucilage trop visqueux, et procurent de la fluidité aux humeurs, donnent du ton aux fibres, lèvent les obstacles de la circulation, et débouchent les vaisseaux obstrués.

Les plantes emménagogues sont encore hystériques, et soulagent beaucoup dans les vapeurs. Dans ces cas, le sang est fort coagulé; son mouvement est ralenti, sa circulation est irrégulière; le pouls est petit et imperceptible. Les emménagogues ne peuvent être que d'un grand secours dans cette maladie; ils délayent le sang, le rendent plus fluide, et augmentent son mouvement et sa circulation. Les plantes emménagogues aident encore à détacher le placenta ou arrière-faix, à pousser au dehors le fœtus mort, et à faire couler les vidanges, pourvu qu'il ne s'agisse que de réveiller le ressort des solides, de diviser la masse du sang, d'aug-

menter sa force et son impulsion sur les vaisseaux de la matrice, et de le déterminer vers ce viscère. L'effort qui se fait alors à la matrice par l'abord de sang plus considérable, fait détacher les adhérences du placenta, provoque les vidanges, réveille le ressort des parties solides, sur-tout de la matrice, des muscles du bas-ventre et de la respiration, et mettent par conséquent les femmes en état de produire les efforts nécessaires pour se délivrer du fœtus mort.

Les emménagogues ne doivent s'employer que lorsque le mouvement du sang est ralenti; il faut les éviter lorsqu'il y a inflammation et disposition à inflammation, ou lorsque le sang est extrêmement échauffé et raréfié; car la plupart de ces remèdes ont une odeur forte, pénétrante et désagréable; ils abondent en principes sulphureux, âcres et volatils, et n'agissent qu'en excitant dans le sang une fermentation qui n'est que trop violente dans les cas inflammatoires.

Les plantes hystériques sont :

- | | |
|---|---------------------------|
| 1. L'absynthe. | 9. Le botrys. |
| 2. L'acorus-verus. | 10. Le galbanum. |
| 3. L'agnus-castus. | 11. Le giroffier jaune. |
| 4. L'aristoloche. | 12. Le glayeul puant. |
| 5. L'armoise. | 13. La gomme ammoniacque. |
| 6. L'arroche puante. | 14. L'herbe-aux-chats. |
| 7. L'assa-fœtida. | 15. Le marrube. |
| 8. Le baume d'eau, de même que toutes les espèces de baume. | 16. La matricaire. |
| | 17. La mélisse. |

- | | |
|--------------------------------|--|
| 18. Le meum. | 30. La plupart des plantes apéritives. |
| 19. La myrrhè. | 31. Le calament. |
| 20. L'opoponax. | 32. Le dictamne. |
| 21. La rhue. | 33. La racine de gentiane. |
| 22. Le roseau odorant. | 34. La mercuriale. |
| 23. La sabine. | 35. L'orange amère. |
| 24. Le safran. | 36. L'origan. |
| 25. Le sagapenum. | 37. Les noyaux et amandes de pêcher. |
| 26. Le souci. | 38. Le pouliot. |
| 27. Le souchet. | 39. La sauge. |
| 28. La valériane. | |
| 29. Les amers et stomachiques. | |

FAMILLE CINQUIÈME.

Des plantes apéritives et diurétiques.

On appelle plantes diurétiques, celles qui sont propres à procurer l'évacuation de la sérosité superflue du sang par la voie des reins et des uretères; cette sérosité entraîne avec elle les parties salines tartareuses qu'elle tient en dissolution: les physiologistes la nomment urine. Les plantes diurétiques se divisent en diurétiques chaudes et en diurétiques froides; elles agissent les unes et les autres différemment. Les premières augmentent le mouvement des fluides et des solides; les secondes le diminuent. Rien n'est plus propre pour atténuer la masse du sang, pour en dégager la sérosité, en diviser les matières visqueuses et tartareuses, que les diurétiques chaudes: elles contien-

ment un sel âcre volatil ; c'est en raison de ce sel qu'elles occasionnent une évacuation abondante d'urine. Elles deviennent quelquefois sudorifiques, et réciproquement les sudorifiques sont souvent diurétiques, suivant le plus ou le moins de liberté des tuyaux sécrétoires des reins et de la peau. Elles conviennent dans les obstructions et embarras des viscères ; dans les hydropisies, elles emportent le sable et les glaires des reins et de la vessie ; mais on ne doit les prescrire qu'avec beaucoup de prudence ; il faut les interdire en cas de disposition inflammatoire dans la vessie, ou d'ulcère dans les parties destinées à la sécrétion des urines ; elles augmenteroient pour-lors l'inflammation ; et si on les emploie, on doit faire précéder les saignées et les purgations, afin de diminuer le volume des liqueurs. Ces plantes sont de vraies apéritives ; car par plantes apéritives on entend celles qui facilitent le cours des liqueurs et qui débouchent l'orifice des vaisseaux obstrués : or les diurétiques produisent cet effet ; c'est donc avec raison que nous les avons confondues : elles se prennent pour l'ordinaire en grand lavage, en tisane et en décoction : on coupe souvent leur infusion avec du lait : on doit les continuer pendant plusieurs jours et même des mois entiers, parce que ce n'est que par leur long usage qu'on peut résoudre les obstructions.

Les diurétiques chaudes sont en très-grand

nombre. Les quatre semences chaudes majeures sont , l'anis, le carvi, le fenouil et le cumin. Les mineures sont, l'ammi, le sium aromaticum, le persil et la carotte. L'ache, l'asperge, le fenouil, le persil et le petit houx sont connus sous le nom des cinq racines apéritives majeures; le câprier, le chardon-roland, le chiendent, l'arrête-bœuf et la garance, sous celui des cinq racines apéritives mineures. Les diurétiques froides provoquent aussi une sécrétion abondante d'urine; mais, par une mécanique totalement différente de celle des diurétiques chaudes, elles rafraîchissent en diminuant le mouvement du sang et en relâchant les fibres: aussi conviennent-elles dans les grandes sécheresses, dans les soifs brûlantes et dans les fièvres ardentes. On met dans cette classe l'oseille, la laitue, les quatre semences froides majeures, telles que celles de citrouille, de melon, de concombre et de courge; les quatre semences froides mineures, comme celles de chicorée, d'endive, de laitue et de pourpier.

Les plantes diurétiques sont :

- | | |
|-------------------|-------------------------|
| 1. L'ache. | 8. Le bois néphrétique. |
| 2. L'ail. | 9. Le bouleau. |
| 3. L'alkekenge. | 10. La camomille. |
| 4. L'ancholie. | 11. La camphrée. |
| 5. L'arrête-bœuf. | 12. Le câprier. |
| 6. L'artichaut. | 13. Le céleri. |
| 7. L'asperge. | |

- | | |
|---|--------------------------------------|
| 14. Le cerfeuil. | <i>racine est la partie d'usage.</i> |
| 15. Le chamarras ou scordium. | 34. Les larmes de Job. |
| 16. Le chardon-roland. | 35. Le lin. |
| 17. La chausse-trappe. | 36. La livesche. |
| 18. Le chervis. | 37. Le mouron. |
| 19. La chicorée sauvage. | 38. Le meum. |
| 20. Le chiendent. | 39. Le mélilot. |
| 21. Le fenouil. | 40. La nielle. |
| 22. La filipendule. | 41. L'oignon. |
| 23. Le fraisier. | 42. L'oscille. |
| 24. Le frêne. | 43. Le pariera-brava. |
| 25. La garance. | 44. La pariétaire. |
| 26. Le genêt. | 45. La passepierre. |
| 27. Le genièvre; <i>on se sert de ses bayes.</i> | 46. La patience. |
| 28. Le gloutteron. | 47. Le pavot cornu. |
| 29. Le gratteron. | 48. Le persil. |
| 30. Le greuil. | 49. Le pissenlit. |
| 31. La guimauve : <i>la racine, la fleur et la semence de cette plante, sont également d'usage.</i> | 50. Le pois chiche. |
| 32. Le petit houx. | 51. Le porreau. |
| 33. L'impératoire; <i>sa</i> | 52. Le raifort. |
| | 53. Le sapin. |
| | 54. La saxifrage. |
| | 55. Le tamarisc. |
| | 56. Le thérébinthe. |
| | 57. Le thé. |
| | 58. La turquette. |

F A M I L L E S I X I È M E .

Des plantes diaphorétiques et sudorifiques.

Il s'échappe continuellement par les pores de la peau une humeur sous la forme d'une vapeur imperceptible, qu'on nomme insen-

sible transpiration. La matière de cette transpiration est la sérosité du sang chargée des parties les plus tenues et les plus broyées de la lymphe. Cette sérosité est nécessaire pour en entretenir la fluidité ; et il est essentiel qu'elle ne s'échappe ni trop , ni trop peu.

L'évacuation qui se fait par ce moyen est si considérable , qu'elle surpasse toutes les autres évacuations ensemble ; ce qui a été démontré par les expériences réitérées et incontestables de Sanctorius , de Dodart et de Keil. Lorsque cette transpiration imperceptible est diminuée ou suspendue par quelque cause que ce soit , on tombe dans les maladies les plus funestes. Les remèdes capables de rétablir cette sorte d'évacuation , en la rendant plus abondante et plus aisée , s'appellent diaphorétiques ; et ceux qui l'augmentent au point de la rendre sensible sous la forme de sueur , s'appellent sudorifiques. Les uns et les autres ne diffèrent que du plus au moins , et les mêmes plantes sont quelquefois simplement diaphorétiques et quelquefois sudorifiques , suivant la disposition du sang et des humeurs , selon que le sang est plus ou moins agité par une augmentation de mouvement qui procure la séparation d'une sérosité plus ou moins subtilisée : et comme l'humeur qui se sépare dans les glandes des reins , et qui sort ensuite par la vessie sous le nom d'urine , est à-peu-près de la même nature que celle qui se filtre dans les glandes de la peau , et qui s'échappe par

ses pores sous le nom de sueur, il arrive souvent que les plantes diurétiques sont sudorifiques, et que réciproquement les plantes sudorifiques évacuent par les urines; c'est pour cette raison que lorsqu'on sue beaucoup, on urine peu.

Les médicamens sudorifiques et diaphorétiques conviennent dans plusieurs maladies. Les plus grands praticiens remarquent tous les jours que la sueur qui s'échappe naturellement par les pores si multipliés de la peau, et celle que l'art produit, contribue infiniment à la guérison des maladies même les plus difficiles à vaincre. En effet, combien de fois la cause d'une fièvre quelconque n'a-t-elle pas été détruite par ce moyen! On parvient facilement, dit Lientaud (et ce sont ses propres paroles que je rapporte) à déterminer la cause immédiate et interne des maladies contagieuses à se déposer à la superficie du corps. Le poison communiqué par la morsure ou la piqûre des animaux, semble prendre naturellement cette voie pour sortir. Le virus vénérien même, quoique profondément enraciné, est quelquefois chassé par cet organe excrétoire si étendu. Souvent l'humeur du rhumatisme traverse facilement la peau; enfin, continue cet auteur, tel est le langage de tous les praticiens, c'est en excitant une transpiration abondante, qu'on guérit beaucoup de maladies de la peau, que les affections catarrheuses diminuent, que les flux de ventre

cessent, etc. mais on doit toujours avoir présent à l'esprit que les remèdes qu'on emploie pour augmenter la transpiration insensible et exciter les sueurs, ne produisent pas toujours l'effet qu'on en attend. Il faut, pour qu'ils réussissent, que la nature soit disposée à cette excrétion; ce qu'on doit principalement observer dans les maladies aiguës: quand ces remèdes sont pris sans cette préparation de la nature, il est à craindre que le malade ne s'en trouve plus mal; car qui peut douter qu'une chaleur excessive du sang, ou sa circulation trop rapide, soit un obstacle à la transpiration? Que l'on donne dans ces circonstances des médicamens sudorifiques, il est aisé de sentir combien ils sont nuisibles. Au surplus, un médecin doit avoir pour principe, dans les maladies aiguës, de ne pas troubler la nature, mais de l'aider: il doit la suivre pas à pas; et quand une excrétion est favorable, et qu'elle commence à se manifester, il faut qu'il travaille à l'augmenter.

De tout ce que nous venons de dire, on peut conclure que les remèdes diaphorétiques sont très-propres pour purifier la masse du sang, puisqu'ils portent aux parties extérieures; on doit donc les prescrire dans les maladies vénériennes, le scorbut, le rhumatisme, les maladies cutanées, et dans toutes les autres dont la cause ou la matière morbifique peut être portée hors du corps par les pores excrétoires de la peau. Ils sont rarement utiles dans la leucophlegmatie.

Il faut observer ici, et c'est de la dernière importance (nous parlons toujours avec Lieutaud), que les médicamens propres à augmenter la transpiration et à faire suer, n'ont leur effet qu'autant que les malades se tiennent tranquilles dans leur lit, et y sont enfermés sous beaucoup de couvertures, ou plutôt sont tenus chaudement de quelque manière que ce soit. Lorsqu'on manque de prendre ces précautions, l'air qui parvient à la surface du corps resserre les orifices des pores par sa fraîcheur, et forme un obstacle à l'effet des remèdes.

Les plantes diaphorétiques et sudorifiques sont :

- | | |
|----------------------------------|-------------------------------|
| 1. L'absynthe. | 14. La fraxinelle : <i>on</i> |
| 2. L'angélique. | <i>emploie pareillement</i> |
| 3. La barbe de bouc , | <i>sa racine.</i> |
| <i>tragopogon.</i> | 15. Le gayac. |
| 4. La bardane : <i>sa ra-</i> | 16. Le genièvre. |
| <i>cine est usitée.</i> | 17. La germandrée. |
| 5. La bourrache. | 18. Le gratteron. |
| 6. La buglosse. | 19. L'herbe aux tci- |
| 7. Le buis. | <i>gneux, petasite.</i> |
| 8. La carline : <i>sa racine</i> | 20. L'impéatoire. |
| <i>est d'usage.</i> | 21. Le noyer. |
| 9. Le chamarras , <i>le</i> | 22. L'oliban , <i>autre-</i> |
| <i>scordium.</i> | <i>ment encens.</i> |
| 10. Le chardon-bénit | 23. L'opium. |
| <i>des Parisiens.</i> | 24. La perce-mousse. |
| 11. Le chardon marie. | 25. Le prunellier : <i>on</i> |
| 12. Le coquelicot. | <i>emploie sa fleur.</i> |
| 13. Le dompte-venin : | 26. La reine des prés. |
| <i>on se sert de sa ra-</i> | 27. La salse-pareille. |
| <i>cine.</i> | 28. La saponaire. |

29. Le sassafras. 33. Le sureau : *on em-
ploie sa fleur.*
30. La scabiense. 34. La zedoaire.
31. La scorsonère.
32. La squine.

F A M I L L E S E P T I È M E .

Des plantes cordiales, alexitères et alexipharmiques.

On appelle plantes cordiales celles qui ont la propriété de fortifier le cœur, et qu'on emploie avec succès dans les maladies qui semblent attaquer principalement cette partie; telles que les syncopes, les évanouissemens, les défaillances, dans lesquels le mouvement du cœur est suspendu ou interrompu. Chomel fils, dit cependant que ces plantes ne fortifient pas plus le cœur que les autres parties du corps, entr'autres l'estomac. Ces plantes se nomment aussi alexitères : on les ordonne dans les maladies contagieuses et pestilentiennes, dans les poisons et morsures des bêtes venimeuses, dans les fièvres malignes et pourprées, dans les maladies dans lesquelles on ne remarque presque aucune chaleur naturelle. Ces plantes sont contre-indiquées dans les cas d'inflammation de quelques viscères, principalement celles qui sont de la classe des cordiaux volatils. La vraie définition qui convient donc aux plantes cordiales et alexitères, c'est de dire qu'on entend par ces plantes celles qui rétablissent le cours libre du sang et des esprits, non-seul-

lement dans le cœur, mais aussi dans toute l'habitude du corps : c'est pourquoi elles deviennent quelquefois diaphorétiques, c'est-à-dire, qu'elles augmentent l'insensible transpiration ; c'est aussi la raison pour laquelle nous les avons placées, de même que Chomel, dans la classe des plantes évacuantes : c'est la dernière famille de notre première classe. La plupart de ces plantes ont une odeur forte et pénétrante : elles agissent en réveillant l'action des solides et en atténuant les fluides ; elles contiennent beaucoup de parties spiritueuses volatiles. On les associe aux purgatifs, lorsqu'on veut en même-tems soutenir les forces et évacuer par les selles : elles sont très-dangereuses, on ne peut assez le répéter, quand, malgré l'abattement des forces, le sang est raréfié, ainsi qu'il l'est dans le *cholera morbus*. On doit aussi éviter leur usage lorsqu'il se fait quelque évacuation critique, parce qu'on doit craindre pour lors d'exalter les liqueurs qui ont déjà trop de mouvement.

Les cordiaux sont admirables lorsque les forces qui semblent épuisées, ne sont qu'étouffées ; ils n'agissent par conséquent que momentanément ; aussi ont-ils peu de succès, et même point du tout, lorsque ceux qui les prennent manquent absolument de force après des maladies graves, un jeûne extraordinaire, des travaux trop longs tant du corps que de l'esprit, des évacuations immodérées, etc. En pareil cas, il faut employer

ployer, au lieu de cordiaux, des remèdes restaurans : leur effet est plus tardif, mais il dure davantage et rétablit insensiblement le malade. On a vu des personnes qui avoient des syncopes après des hémorrhagies ; on leur a ordonné des cordiaux : ces remèdes les ont si fort irritées, que l'hémorrhagie a reparu et a mis le malade dans un second état pire que le premier.

Les plantes cordiales, alexitères et alexipharmarques sont :

- | | |
|---|---|
| 1. L'acorus : on n'employe que sa racine. | sert de ses fleurs ; plante indigène. |
| 2. L'ail, <i>pl. indigène.</i> | 12. La canelle, <i>cinnamomum.</i> |
| 3. L'agripaulme, <i>plante indigène.</i> | 13. Le cardamome. |
| 4. L'alleluia, <i>plante indigène.</i> | 14. La carline. |
| 5. L'amome, <i>amomum racemosum.</i> | 15. Le citron. |
| 6. L'anacarde, <i>anacardium.</i> | 16. Le contrayerva. |
| 7. L'angélique, <i>archangelica</i> : on ne se sert que de sa racine. | 17. Les cubèbes. |
| 8. L'anthora : on ne se sert que de la racine de cette plante. | 18. Le dompte-venin : on employe sa racine ; plante indigène. |
| 9. La bardane, <i>plante indigène</i> : il s'agit ici de sa racine. | 19. La feuille d'Inde, <i>malabathrum.</i> |
| 10. Le bois de baume, <i>xylobalsamum.</i> | 20. La fraxinelle. |
| 11. La buglosse : on se | 21. Le galega, plante indigène : on se sert de sa fleur. |
| | 22. Le genièvre, arbrisseau du pays. |
| | 23. Le girofle. |
| | 24. La giroflée jaune : on fait usage de sa fleur. |

- | | |
|--|---|
| 25. La graine de baume,
<i>carpobalsamum</i> . | 38. La rhue : <i>ses feuil-
les sont d'usage</i> . |
| 26. La graine d'écar-
late, <i>kermès</i> . | 39. Le santal. |
| 27. L'impéatoire. | 40. Le satyrion. |
| 28. Le limon, espèce
de citron. | 41. Le schœnanthe. |
| 29. La mélisse. | 42. La scille, <i>scilla</i> . |
| 30. Le meum. | 43. Le spicanard, <i>nar-
dus indica</i> . |
| 31. Le muguet. | 44. Le thlaspi. |
| 32. L'œillet. | 45. La valériane : <i>sa
racine est la partie
de la plante usitée</i> . |
| 33. L'orange. | 46. La violette : <i>c'est sa
fleur qui fait partie
des médicamens de
cette famille</i> . |
| 34. Le poivre de la
Jamaïque. | 47. La viperine, <i>ser-
pentaria virginiana,
viperina radix</i> . |
| 35. Les raisins de renard :
<i>on se sert de sa raci-
ne; plante indigène</i> . | |
| 36. Le romarin. | |
| 37. Le rosier. | |

CLASSE SECONDE.

DES PLANTES ALTÉRANTES.

LES plantes altérantes qui composent cette classe, sont celles qui, par une action particulière sur les humeurs, en rétablissent la constitution naturelle, et procurent par conséquent la santé. Par santé, on entend communément une proportion presque géométrique des parties fluides du corps avec les parties solides qu'elles arrosent; il ne faut pas que le ressort de celles-ci soit ni forcé ni contraint par la trop vive impulsion de celles-là, et, *vice versâ*, ni relâché ni affoibli par leur lenteur et par leur paresse; c'est de cet équilibre que dépend le vrai mécanisme des fonctions animales. Ce mécanisme étant parfait, la santé s'ensuit nécessairement; la vie de l'homme est si misérable, que rarement cet équilibre s'y trouve; il seroit même à chaque instant dans une dépravation totale, si l'auteur de la nature n'avoit sagement préparé, dans les alimens

L 2

et les remèdes, les secours propres à la conserver. Les plantes altérantes font partie de ces secours ; elles sont beaucoup plus nombreuses que les évacuantes, et elles agissent différemment ; les unes ont la vertu d'augmenter le mouvement des liqueurs, lorsqu'il est ralenti par leur épaissement ou par leur séjour dans les parties ; les autres, au contraire, modèrent la fougue et l'impétuosité des humeurs lorsqu'elles sont dans une agitation violente : les premières sont appelées par les anciens chaudes, et les secondes froides. Les plantes altérantes diffèrent entr'elles par rapport aux parties principales auxquelles elles conviennent. On nomme plantes céphaliques celles qui conviennent à la tête, et qui sont propres à guérir les maladies de cette partie du corps. Les stomachiques sont celles qui conviennent dans les affections de l'estomac ; les hépatiques dans les maladies du foie, et les ophthalmiques dans les maladies des yeux. On considère encore les plantes, eu égard aux maladies particulières qu'elles ont la propriété de guérir. Les plantes altérantes se distinguent aussi entr'elles par les maladies auxquelles elles conviennent : on nomme plantes fébrifuges celles qui conviennent contre la fièvre ; anti-scorbutiques, celles qui ont la vertu de guérir du scorbut, et ainsi des autres. Par rapport à toutes ces différentes distinctions, cette classe sera divisée en douze familles. La première sera

destinée aux plantes céphaliques et aromatiques; la seconde aux ophthalmiques, la troisième aux stomachiques et vermifuges, la quatrième aux febrifuges, la cinquième aux hépatiques, la sixième aux carminatives, la septième aux anti-scorbutiques, la huitième aux vulnéraires, la neuvième aux émollientes, la dixième aux résolutives, la onzième aux anodines et assoupissantes, et la douzième enfin aux rafraîchissantes.

FAMILLE PREMIÈRE.

Des plantes céphaliques et aromatiques.

Les plantes céphaliques sont celles dont on fait communément usage dans les affections de la tête. L'idée de céphalique, prise dans un sens strict, paroît désigner un remède approprié et spécifique pour les maladies de la tête, comme s'il pouvoit y avoir une espèce de sympathie entre les médicamens et les différentes parties du corps humain affectées : l'action des plantes céphaliques s'exerce néanmoins en général sur les fluides et les solides. Les céphaliques sont peu différentes, pour leurs qualités, des cordiales, alexipharmques et des emménagogues; elles tiennent même le milieu; leur action se soutient plus long-tems que celle des alexipharmques, parce que leurs parties volatiles ne se dégagent que peu-à-peu : ces plantes, par leurs parties volatiles, sont

propres à pénétrer les vaisseaux du cerveau, et à y accélérer la circulation. Il faut faire précéder les remèdes généraux avant que de mettre en usage les plantes céphaliques : ces plantes conviennent dans les affections hystériques; mais elles sont contre-indiquées dans les maladies de tête occasionnées par la pléthore ou par la raréfaction du sang.

Les plantes céphaliques sont :

- | | |
|--|---|
| 1. Le bois d'aloës. | 20. Le marum. |
| 2. Le basilic. | 21. La mélisse. |
| 3. La bétoine. | 22. Le mérisier. |
| 4. Le café. | 23. Le mouron. |
| 5. Le caille-lait. | 24. Le muguet. |
| 6. Le calament. | 25. La muscade. |
| 7. La canelle. | 26. L'origan. |
| 8. La canelle giroflée;
<i>cassia caryophyllata, cassia lignea.</i> | 27. La pivoine. |
| 9. Le dictamne. | 28. Le poivre. |
| 10. La digitale. | 29. Le polium. |
| 11. Le <i>galanga</i> . | 30. Le pouliot. |
| 12. Le giroflier. | 31. La prime-vère. |
| 13. Le girofle jaune. | 32. Le romarin. |
| 14. Le gay de chêne. | 33. La sariette. |
| 15. L'hyssopé. | 34. La sauge. |
| 16. L'ivette. | 35. Le stœchas arabi-
que. |
| 17. La lavande. | 36. Le storax. |
| 18. Le laurier. | 37. Le thym. |
| 19. La marjolaine. | 38. Le tilleul : <i>on se
sert de ses fleurs.</i> |

FAMILLE SECONDE.

Des plantes ophtalmiques.

Les plantes ophtalmiques sont celles qui sont propres aux maladies des yeux; elles sont de la famille ou des détersives ou des rafraîchissantes, parce qu'elles appaisent l'inflammation ou nettoient les petits ulcères qui se forment autour des yeux.

Les plantes ophtalmiques sont :

- | | |
|--|-------------------------------------|
| 1. Le bluet. | 11. La pâquerette. |
| 2. La bruyère. | 12. Le pied-d'alouette. |
| 3. Le chardon à foulon. | 13. Le plantain. |
| 4. Le coing : sa partie
usitée est la graine. | 14. La racine vierge. |
| 5. L'éclaire. | 15. La rose rouge ou
de Provins. |
| 6. L'euphrase. | 16. La sarcocole. |
| 7. Le fenouil. | 17. Le sceau-de-salo-
mon. |
| 8. L'herbe-aux-puces. | 18. Le trèfle. |
| 9. Le lys blanc. | 19. La verveine. |
| 10. Le mouron rouge. | |

FAMILLE TROISIÈME.

Des plantes stomachiques et vermifuges.

On appelle stomachiques les plantes qui pour la plupart sont amères, et qui servent à faciliter la digestion des alimens que doit procurer l'estomac. Chomel, dans son histoire abrégée des plantes, explique clai-

rement l'action de ces remèdes : La salive qui découle, dit-il, abondamment et presque sans interruption des glandes de la bouche, du palais et de la gorge ; le suc gastrique qui se sépare dans les glandes de l'estomac, dégénèrent bien souvent et perdent la qualité savonneuse qui leur est nécessaire. La bile, qui, mêlée avec toutes les humeurs du sang, leur communique l'action, la chaleur, l'activité qui lui est propre, n'a pas toujours dans ses principes les propriétés qui lui ont mérité le nom de *baume du corps*. Dans les enfans, noyée dans une lympe trop gluante et trop insipide, en tournant à l'aigre ; dans les vieillards, desséchée et presque coagulée, faute d'une humidité nécessaire, ou faute d'action de la part des vaisseaux secs et raccourcis, elle exige les secours efficaces de l'art. C'est par les amers qu'on ranime les fibres de l'estomac, qu'on divise, qu'on atténue les liqueurs qui servent à la digestion, en humectant et en pénétrant les alimens. C'est par les amers qu'on remplace la bile en défaut, et qu'on s'oppose à la putridité qui permet aux vers de s'engendrer. Mais puisque les amers ont tant de vertus, continue Chomel, il en faut conclure qu'ils ont beaucoup d'action ; s'ils ont beaucoup d'action, il ne faut ni les prodiguer, ni les donner mal-à-propos. S'ils ne rencontrent à combattre aucun vice dans l'estomac et dans les premières voies, ils occasionnent une chaleur brûlante qui, passant

bientôt dans le sang, l'allumera, échauffera la poitrine, la gorge, les reins, occasionnera des hémorroïdes, des pertes, des crachemens de sang. Les amers doivent donc être employés avec sobriété. Il y a cependant des cas où les acides conviennent mieux que les amers, même les stomachiques.

Les plantes stomachiques et vermifuges sont :

- | | |
|--|--|
| 1. L'absynthe. | 14. La coriandre. <i>C'est la graine qui est d'usage.</i> |
| 2. L'acorus-verus: on employe sa racine. | 15. L'estragon. |
| 3. L'angélique. | 16. L'eupatoire de Mesué. |
| 4. L'aulnée. <i>C'est sa racine qui est d'usage.</i> | 17. Le genièvre. <i>On se sert de ses bayes.</i> |
| 5. L'aurone. | 18. La gentiane. <i>Sa racine est la partie qu'on employe.</i> |
| 6. Le baume des jardins. | 19. La sarriette. |
| 7. Le cachou. | 20. La sauge. |
| 8. La camomille. | 21. La tanaïsie. |
| 9. La petite-centaurée. | 22. La vanille. |
| 10. Le cerfeuil. | 23. La véronique. |
| 11. La chicorée sauvage. | |
| 12. Le chocolat. | |
| 13. La coraline. | |

F A M I L L E Q U A T R I È M E.

Des plantes fébrifuges.

Les plantes fébrifuges sont celles qui sont reconnues comme spécifiques dans les fièvres intermittentes.

Les plantes fébrifuges sont :

- | | |
|-------------------------|-----------------------|
| 1. La grande absynthe. | 9. La gentiane. |
| 2. La petite absynthe. | 10. La germandrée. |
| 3. L'argentine. | 11. Le menyanthe, ou |
| 4. L'aulnée. | trèfle d'eau. |
| 5. La boursette. | 12. La piloselle. |
| 6. La camomille. | 13. Le quinquina. |
| 7. La petite-centaurée. | 14. La quintefeuille. |
| 8. La fumeterre. | |

FAMILLE CINQUIÈME.

Des plantes hépatiques et spléniques.

On appelle plantes hépatiques celles qu'on emploie communément pour désobstruer le foie et la rate et pour y rétablir la liberté de la circulation. Ces plantes agissent en général sur toute la masse du sang, et par conséquent on peut les qualifier de vraies plantes apéritives ; mais dans le nombre de ces plantes, il y en a qui sont plus actives que les autres. On fait usage de celles qui agissent le plus puissamment pour désobstruer le foie, et de celles qui sont plus foibles pour désobstruer la rate, dans laquelle le sang est toujours moins épais que dans le foie.

Les plantes hépatiques sont :

- | | |
|------------------------|---------------------|
| 1. La petite absynthe. | 4. Les cinq racines |
| 2. L'aigremoine. | apéritives. |
| 3. L'aloës. | 5. Les capillaires. |

- | | |
|--|--|
| 6. Labouquetine, <i>tragoselinum</i> . | 15. L'hépatique de fontaine, <i>lichenpetraeus</i> . |
| 7. La petite-centaurée. | 16. La laitue. |
| 8. Le cerfeuil. | 17. L'œillet. <i>On emploie les racines de cette plante.</i> |
| 9. Le chanvre. | 18. La pimprenelle. |
| 10. La chicorée sauvage. | 19. La rhubarbe. |
| 11. Le chiendent. | 20. La scolopendre. |
| 12. Le fraisier. | |
| 13. La fumeterre. | |
| 14. La garance. | |

Les plantes spléniques sont :

- | | |
|---------------------------|--|
| 1. Le botrys. | 12. Le galeopsis. |
| 2. Le cerfeuil. | 13. Le genêt. |
| 3. La grande-centaurée. | 14. Le houblon. |
| 4. Le céterach. | 15. L'ortie blanche. |
| 5. La cuscute. | 16. Le pêcher des vignes. |
| 6. La petite-éclaire. | 17. Le pied-de-veau. |
| 7. L'épithyme. | 18. Le polypode. |
| 8. L'eupatoire d'Avicène. | 19. La serpentaire. |
| 9. La fougère. | 20. La vigne. <i>On emploie ses sarmens.</i> |
| 10. Le frêne. | |
| 11. La fumeterre. | |

FAMILLE SIXIÈME.

Des plantes carminatives.

On entend par plantes carminatives celles qui dissipent les vents contenus dans l'estomac et les intestins. Quand les digestions sont mauvaises, l'air, qui se sépare des alimens, se ramasse en bulles : ces bulles se

raréfont; étant raréfiées, elles sont nécessairement obligées d'occuper un grand volume : ce qui ne se peut faire sans que les parois des intestins ne soient distendus, et sans qu'il n'en résulte de vives douleurs. Les plantes carminatives agissent pour lors en divisant et atténuant les matières visqueuses et tenaces, pour que l'air s'en puisse dégager, et rétablisse par-là les mauvaises digestions.

Les plantes carminatives sont :

- | | |
|--|--|
| 1. L'absynthe. | 10. La carotte. |
| 2. L'acorus verus, ou calamus aromaticus. | 11. Le fenouil : on se sert de sa semence. |
| 3. L'ammi. | 12. Les bayes de laurier. |
| 4. L'anet : on fait usage de sa semence. | 13. La livesche. |
| 5. La camomille romaine. | 14. Le mélilot. |
| 6. La carline : on emploie sa racine. | 15. La menthe frisée ou crêpue. |
| 7. Le carvi : on fait usage de sa semence. | 16. Le meum : sa racine est d'usage. |
| 8. La coriandre : sa semence est usitée. | 17. Le panais. |
| 9. Le cumin : sa semence est d'usage. | 18. Le serpolet. |
| | 19. Le seseli. |
| | 20. Le sison. |
| | 21. Le thym. |

F A M I L L E S E P T I È M E.

Des plantes anti-scorbutiques.

Les plantes anti-scorbutiques sont celles que l'expérience a fait connoître propres pour

guérir le scorbut. Le sang des scorbutiques est pour l'ordinaire dissous, noir, grumelé et grossier ; sa partie séreuse est salée, âcre ; d'où l'on peut conclure que le scorbut dépend de l'épaississement des molécules du sang trop dégagées et noyées dans une sérosité âcre : les plantes anti-scorbutiques remédient à ce vice ; les unes sont diurétiques, chaudes, très-apéritives, d'un goût piquant et âcre ; les autres d'un goût aigrelet et acide ; les autres enfin, astringentes et balsamiques. Les premières divisent les molécules grossières du sang ; les secondes, qui sont acides, rapprochent les principes du sang trop dégagés ; enfin les dernières, qui sont astringentes et balsamiques, corrigent les impressions que la lymphe salée et âcre a pu faire. Le mélange et la quantité des anti-scorbutiques sont indiqués par la nature des symptômes du scorbut.

Spécifiques anti-scorbutiques doux :

- | | |
|----------------------------------|----------------------------------|
| 1. L'aurone mâle et femelle. | 10. Le botrys. |
| 2. L'absynthe, grande et petite. | 11. Le buis. |
| 3. L'ageratum ou eupatoire. | 12. Le cerfeuil. |
| 4. L'aigremoine. | 13. Le chamædris ou petit chêne. |
| 5. L'alleluia. | 14. Le chamæpytis ou l'yvette. |
| 6. L'armoise. | 15. La chicorée. |
| 7. La bardane. | 16. Le chou pommé rouge. |
| 8. Le beccabunga. | 17. Le crambe ou chou marin. |
| 9. La berle. | |

- | | |
|---------------------------------------|------------------------------------|
| 18. Le cresson d'eau. | 30. La mélisse. |
| 19. Le cresson de jardin. | 31. La menthe. |
| 20. Le cuminoïdes. | 32. La menthe à coq. |
| 21. L'endive. | 33. Le mouron, mâle et femelle. |
| 22. L' <i>eupatorium cannabinum</i> . | 34. Le navet. |
| 23. Le fenouil. | 35. La nummulaire. |
| 24. La fumeterre. | 36. L'ortie. |
| 25. Les deux espèces de galega. | 37. L'oseille. |
| 26. Les lapathums. | 38. La rhubarbe. |
| 27. Le lierre terrestre. | 39. La sauge. |
| 28. La livesche. | 40. La scabieuse. |
| 29. La marjolaine. | 41. Le <i>sophia chirurgorum</i> . |
| | 42. La véronique. |

Fruits aromatiques odorans.

- | | |
|------------------|-----------------|
| 1. Les citrons. | 3. Les limons. |
| 2. Les grenades. | 4. Les oranges. |

Autres Fruits.

- | | |
|-------------------------|--|
| 5. Les abricots. | 14. Les pêches. |
| 6. L'airelle. | 15. Les pommes aigres et douces. |
| 7. Les bayes de sureau. | 16. Les prunes mûres de toutes espèces. |
| 8. Les cerises mûres. | 17. Les fruits de ronce commune, bleue et rouge. |
| 9. L'épine-vinette. | 18. Les tamarins. |
| 10. Les fraises. | |
| 11. Les framboises. | |
| 12. Les groseilles. | |
| 13. Les mûres. | |

Anti-scorbutiques âcres.

- | | |
|----------------|---------------------------|
| 1. L'ail. | 4. La capucine. |
| 2. L'alliaire. | 5. La grande chéli-doine. |
| 3. L'aurone. | |

- | | |
|-------------------------------------|-------------------------------------|
| 6. Le cochlearia. | 15. Le porreau. |
| 7. Le cran, ou raifort
sauvage. | 16. Le ptarmica. |
| 8. L'énula-campana,
ou l'aulnée. | 17. Le raifort des jar-
dins. |
| 9. L'érysimum ou ve-
lar. | 18. La rhue. |
| 10. La gentiane. | 19. La roquette. |
| 11. La moutarde. | 20. La sabine. |
| 12. Les oignons. | 21. La santoline. |
| 13. La passerage. | 22. La saponaire. |
| 14. Le pastel. | 23. Le petit sedum ou
illecebra. |

Anti-scorbutiques modérément astringens.

- | | |
|-----------------------|-----------------------------|
| 1. Le câprier. | 6. Le polypode de
chêne. |
| 2. La fleur de genêt. | 7. La rhubarbe. |
| 3. Le frêne. | 8. Le tamarisc. |
| 4. Le houblon. | |
| 5. Le lapathum. | |

Anti-scorbutiques un peu froids.

- | | |
|-----------------------|-------------------------------------|
| 1. Les fruits aigres. | 7. Les laitues. |
| 2. L'alleluia. | 8. Les limons. |
| 3. Les citrons. | 9. Les oranges douces
et aigres. |
| 4. La chicorée. | 10. L'oseille. |
| 5. L'endive. | 11. Les pissenlits. |
| 6. La grenade. | |

FAMILLE HUITIÈME.

Des plantes vulnérables.

On appelle plantes vulnérables, celles qui sont capables de guérir une plaie ou extérieure ou intérieure, soit qu'elle soit récente

et accompagnée d'hémorrhagie, soit qu'elle soit ancienne et ulcérée, soit enfin qu'il y ait intérieurement des dépôts d'humeurs extravasées, ou des obstructions dans le voisinage de la plaie, qui en empêchent la réunion et la cicatrice; ce qui forme trois sous-familles de plantes vulnérables, qui sont les astringentes, les détersives et les apéritives.

SOUS-FAMILLE PREMIÈRE.

Des plantes vulnérables astringentes.

Les plantes vulnérables auxquelles on donne le nom d'astringentes, sont celles qui peuvent, en resserrant les vaisseaux, arrêter le sang et suspendre les hémorrhagies si dangereuses dans la plupart des plaies nouvelles; on emploie ces plantes ou extérieurement, ou intérieurement en infusion ou en extrait. On ne s'en sert pas seulement dans les blessures et dans chûtes, mais on en fait usage dans le flux immodéré des mois et des hémorrhôides, dans les fleurs blanches et dans toutes les évacuations excessives.

Les plantes vulnérables astringentes sont :

- | | |
|-------------------------|------------------------|
| 1. L'absynthe. | 7. Le châtaignier. |
| 2. L'acacia. | 8. Le chêne. |
| 3. Le baume, lame nthe. | 9. Le coignassier. |
| 4. La bistorte. | 10. La grande con- |
| 5. La brunelle. | soude. |
| 6. Le bugle. | 11. La châtaigned'eau. |
| | 12. Le cornouillier. |

- | | |
|------------------------------|-------------------------------|
| 13. Le coudrier. | 33. La patience rouge. |
| 14. La croisette. | 34. La percefeuille. |
| 15. Le cypès. | 35. Le pied-de-lion. |
| 16. L'églantier. | 36. La piloselle. |
| 17. La gomme caragne. | 37. Le plantain. |
| 18. La gomme taca-
maque. | 38. La prêle. |
| 19. Le grenadier. | 39. La pyrole. |
| 20. L'herbe-à-robert. | 40. La quintefeuille. |
| 21. L'hypociste. | 41. Le raisin des bois. |
| 22. L'iris des prés. | 42. La reine-des-prés. |
| 23. Le labdanum. | 43. La renouée. |
| 24. Le lamium. | 44. La rose de Provins. |
| 25. Le liège. | 45. Le sang de dragon. |
| 26. La millefeuille. | 46. Le sanicle. |
| 27. La myrrhe. | 47. Le sceau-de-salo-
mon. |
| 28. Le nêffier. | 48. Le sorbier. |
| 29. L'orme. | 49. Le sumac. |
| 30. L'orpin. | 50. Le thalictrum. |
| 31. L'ortie. | 51. La vesse-de-loup. |
| 32. La pâquette. | |

SOUS-FAMILLE SECONDE.

Des plantes vulnaires détersives.

Les plantes vulnéraires détersives, sont celles qui nettoient les plaies, en faisant tomber les chairs mauvaises et baveuses qui entretiennent la pourriture, et qui empêchent la formation de la cicatrice. La plupart des plantes qui produisent cet effet abondent en sel âcre et lixiviel, qui, pénétrant et dissolvant ces chairs sanieuses qui corrompent le suc nourricier, les détache et les fait tomber par escarres; alors cette lymphe

douce et naturelle fournie par le sang, et destinée pour former une chair nouvelle, n'y trouvant plus d'obstacle, les parties fibreuses et solides reprennent insensiblement leur ressort, les vaisseaux sanguins se réunissent, et la plaie parvient à une heureuse cicatrice.

Les plantes vulnéraires détersives sont :

- | | |
|--|----------------------------|
| 1. L'ache des marais. | 14. La langue de serpent. |
| 2. L'alliaire. | 15. Le lierre terrestre. |
| 3. Le bdellium. | 16. Le lotier odorant. |
| 4. Le chèvre-feuille. | 17. Le millepertuis. |
| 5. La double-feuille. | 18. La persicaire. |
| 6. La gomme animée. | 19. La pomme de merveille. |
| 7. La gomme copale. | 20. La renouée. |
| 8. La gomme élémi. | 21. La saponaire. |
| 9. La clématite. | 22. La soude. |
| 10. L'héliotrope. | 23. La toute saine. |
| 11. La jacobée. | 24. Le troësne. |
| 12. L'herbe de Sainte-Barbe, <i>Barbarea</i> . | |
| 13. La lamsane. | |

SOUS-FAMILLE TROISIÈME.

Des plantes vulnéraires apéritives.

Les plantes vulnéraires apéritives, sont celles qui ont la propriété d'emporter les obstructions, de pousser le sable et les matières glaireuses par la voie des urines; elles sont en outre reconnues propres pour être associées avec les autres plantes vulnéraires; elles conviennent même pour les plaies extérieures ou intérieures.

Les plantes vulnéraires apéritives sont :

- | | |
|---|------------------------|
| 1. L'ache des marais. | 6. La mélisse bâtarde. |
| 2. L'aigremoine. | 7. Le millepertuis. |
| 3. L'armoise. | 8. L'œil-de-bœuf. |
| 4. La colophane : c'est
une espèce de téré-
benthine cuite. | 9. La pimprenelle. |
| 5. L'yvette. | 10. La verge-d'or. |
| | 11. La véronique. |
| | 12. La velvotte. |
-

F A M I L L E N E U V I È M E.

Des plantes émollientes.

Les plantes émollientes sont celles qui ont la propriété d'amollir et de relâcher les fibres trop tendues de la peau, de même que d'adoucir l'âcreté des sels, qui, par leur irritation, entretiennent et occasionnent cette tension. Dans les inflammations ou dispositions inflammatoires, on emploie très-heureusement des plantes émollientes, telles que dans la dyssenterie, les coliques bilieuses, venteuses ou néphrétiques, dans les fièvres ardentes, la rétention d'urine, le gonflement douloureux du bas-ventre ; on fait aussi des lavemens avec la décoction des herbes émollientes ; on les applique en fomentation sur les parties souffrantes, et on en fait des cataplasmes très-utiles.

Les plantes émollientes sont :

- | | |
|---------------|-----------------------|
| 1. L'arroche. | 3. Le bon-henry. |
| 2. La berle. | 4. Le bouillon-blanc. |

- | | |
|--------------------------------------|-----------------------------------|
| 5. La branche-ursine,
ou acanthe, | 16. La mauve. |
| 6. La camomille puante. | 17. Le mélilot. |
| 7. Le chardon com-
mun. | 18. La mercuriale. |
| 8. Le chou. | 19. L'olivier. |
| 9. L'épinard. | 20. La pariétaire. |
| 10. La guimauve. | 21. Les bourgeons de
peuplier. |
| 11. L'herbe-aux-puces. | 22. La poirée. |
| 12. Le houx. | 23. La sarriette. |
| 13. Le lin. | 24. Les bourgeons de
saule. |
| 14. La linnaire. | 25. Le seneçon. |
| 15. Le lys blanc. | 26. La violette. |
-

FAMILLE DIXIÈME.

Des plantes résolatives.

Les plantes résolatives sont celles qui sont propres à résoudre les humeurs trop épaissies et même coagulées, et à rétablir leur fluidité naturelle; on les applique ordinairement à l'extérieur en cataplasme et en fomentation; on les associe avec des plantes émoullientes, lorsqu'il y a des dispositions inflammatoires, et quelquefois aussi avec les plantes rafraîchissantes, lorsqu'il ne faut résoudre qu'insensiblement et peu-à-peu: si au contraire il s'agit de diviser et de dissoudre des matières dures et schirreuses, et de les faire suppurer ou résoudre, on mêlera les poudres de camomille et de mélilot; on pourra encore y ajouter des semences de cummin, d'aneth, les sommités d'absynthe et

de quelques plantes aromatiques ; on emploie même quelquefois les emplâtres fondans dans lesquels entrent les gommes, etc. Ces remèdes sont très-familiers dans les cas chirurgicaux.

Les plantes résolutives sont :

- | | |
|--|--|
| 1. L'avoine. | 12. L'herbe St. Etienne, <i>circea</i> . |
| 2. Le bled froment. | 13. Le lamium. |
| 3. Le bled sarrasin. | 14. La lentille. |
| 4. Le bled de Turquie. | 15. Le lin. |
| 5. La camomille romaine. | 16. Le petit lizeron. |
| 6. Les plantes céphaliques et aromatiques. | 17. L'orge. |
| 7. La petite chélidoine. | 18. Le pastel. |
| 8. Le chardon hémorroïdal. | 19. Le pois. |
| 9. La cigüe. | 20. Le sceau-de-marie. |
| 10. La fève. | 21. La grande scropulaire. |
| 11. L'hièble. | 22. Le seigle. |
| | 23. Le stachys. |
| | 24. Le sureau. |
| | 25. Le tabac. |

F A M I L L E O N Z I È M E.

Des plantes anodines et assoupissantes.

On appelle plantes anodines, celles qui calment les douleurs ; et plantes assoupissantes, hypnotiques ou narcotiques, celles qui provoquent le sommeil.

Les plantes anodines et assoupissantes sont :

- | | |
|------------------|--------------|
| 1. Le belladona. | 2. La cigüe. |
|------------------|--------------|

- | | |
|--|--|
| 3. La jusquiame blanche : <i>la graine est la partie en usage.</i> | 7. Le pavot blanc : <i>ses feuilles et ses têtes sont usitées.</i> |
| 4. La mandragore : <i>on se sert de l'écorce de sa racine.</i> | 8. Le phytolaca. |
| 5. Le melongène. | 9. La pomme dorée. |
| 6. La morelle : <i>on employe les feuilles et les fruits.</i> | 10. La pomme épineuse. |
| | 11. La plupart des solanums. |
| | 12. Le tabac. |

FAMILLE DOUZIÈME ET DERNIÈRE.

Des plantes rafraîchissantes.

Les plantes rafraîchissantes sont propres à appaiser le mouvement précipité des humeurs, ou à leur donner plus de consistance, soit en émuissant les sels âcres qui agitent le sang et le tiennent en dissolution, soit en les enveloppant ; ainsi on peut mettre au nombre des plantes rafraîchissantes celles qui, par des parties aqueuses et mucilagineuses, peuvent adoucir l'âcreté des humeurs et modérer leur activité, de même que celles qui ont la vertu de donner au sang une consistance naturelle, lorsqu'il est trop divisé et trop dissous.

Les plantes rafraîchissantes sont :

- | | |
|------------------|------------------------|
| 1. Le cerisier. | 5. La fraise. |
| 2. Le concombre. | 6. Le framboisier. |
| 3. La courge. | 7. La gomme adragante. |
| 4. L'endive. | |

- | | |
|--|-------------------------------|
| 8. La gomme arabi-
que. | 18. Le mûrier. |
| 9. Le groseiller. | 19. Le millet. |
| 10. L'herbe-aux-puces:
<i>sa graine est usitée.</i> | 20. La morgeline. |
| 11. La joubarbe. | 21. Le nénuphar. |
| 12. Le laiteron. | 22. Le nombril de Vé-
nus. |
| 13. La laitue. | 23. L'oseille. |
| 14. La langue-de-chien. | 24. Le pin. |
| 15. La lentille d'eau. | 25. Le pourpier. |
| 16. La mâche. | 26. La raiponce. |
| 17. Le melon. | 27. Le riz. |
| | 28. Le saule. |
-

DES PLANTES

ANTI-VÉNÉRIENNES, CAUSTIQUES, EXFOLIAN-
TES, RÉPERCUSSIVES ET VÉSICATOIRES.

ON pourroit ajouter à notre division générale, quelques familles particulières des plantes, qui, quoiqu'elles puissent se rapporter à celles dont nous avons parlé, ne méritent pas moins d'occuper une place spéciale dans cet ouvrage. Ces plantes forment cinq familles; les anti-vénériennes, les caustiques, les exfoliantes, les répercussives et les vésicatoires.

Les plantes anti-vénériennes sont celles qui détruisent le virus vérolique. On place dans ce nombre :

- | | |
|--------------------|--------------------|
| 1. L'agnus-castus. | 3. L'aulnée. |
| 2. L'aigremoine. | 4. Le behen blanc. |

- | | |
|------------------|----------------------|
| 5. Le buis. | 9. La salsepareille. |
| 6. Le gayac. | 10. Le smilax. |
| 7. Le genévrier. | 11. La saxifrage. |
| 8. Le sassafras. | |

Des plantes caustiques.

Ces plantes sont celles qui ont la vertu de détruire la tissure des solides et des fluides dans les corps animés.. De ce nombre sont :

- | | |
|--------------------|-----------------------|
| 1. La sanicle. | 4. L'herbe-aux-gueux. |
| 2. Le plumbago. | 5. L'euphorbe. |
| 3. Les renoncules. | |

Des plantes exfoliantes.

Les plantes exfoliantes sont celles qui font détacher du corps des os, les parties gâtées et corrompues : telles que,

- | | |
|-------------------|----------------|
| 1. L'aristoloche. | 3. L'euphorbe. |
| 2. La sabine. | |

Des plantes répercussives.

Les plantes répercussives sont celles qui sont appliquées sur une partie menacée d'inflammation, semblent en chasser et repousser les fluides : telles que,

- | | |
|------------------------|-----------------------|
| 1. La grande joubarbe. | 5. L'oseille. |
| 2. La trique-madame. | 6. Le cotyledon. |
| 3. La morgeline. | 7. La lentille d'eau. |
| 4. L'orpin. | |

Des plantes vésicatoires.

Les plantes vésicatoires sont celles qui font élever sur la peau des petites vessies transparentes,

transparentes pleines de sérosités. Ces plantes sont :

- | | |
|---------------------|------------------------------|
| 1. L'ail. | 5. La renoncule des
prés. |
| 2. Le pied-de-veau. | 6. Le figuier. |
| 3. Le thyméléa. | 7. L'euphorbe. |
| 4. La moutarde. | |

PLANTES INDIGÈNES

Qui peuvent remplacer les étrangères.

1. **L'ÉRABLE** blanc des montagnes, ou sycomore.

2. Le petit érable plane, ou l'érable à sucre.

On tire de ces érables un sucre propre à remplacer le vrai sucre.

3. Le vrai acorus peut remplacer l'acorus des Indes ; il est également stomachique, carminatif et emménagogue.

4. L'écorce de marronnier d'Inde a une vertu fébrifuge, de même que celle de quinquina : on peut donc la lui substituer.

5. La racine de guimauve a les mêmes vertus que la gomme arabique ; on peut également les substituer l'une à l'autre.

6. La semence de l'ammi commun a les mêmes vertus que celle de l'ammi de Crète, ou du cumin d'Éthiopie ; c'est une semence chaude.

7. Les semences d'ache de marais, de persil, de panais peuvent être substituées en place de celles du daucus de Candie.

8. Les semences de fenouil et d'anis remplacent fort bien, dans la médecine, celles de l'anis étoilé et de l'anis du Levant.

9. Les semences du cumin des prés et de la coriandre ont presque les mêmes vertus que celles du cumin du Levant.

10. Les fleurs et les feuilles du pêcher peuvent très-bien remplacer les feuilles et follicules du séné du Levant, et même le quinquina.

11. Depuis long-tems on substitue la racine d'angélique à celle du meum athaman-tique, et les racines d'aunée à celles du vrai costus odorant.

12. La racine d'aristoloche-clématite remplace, dans la médecine, celle d'aristoloches longue et ronde.

13. L'absynthe ordinaire peut très-bien remplacer la semence de contre-vers, ou la santoline, la racine de quassi et le quinquina.

14. L'herbe de cabaret a les mêmes vertus émétiques que l'ipécacuanha.

15. Le capillaire commun et la rhue des murailles sont les mêmes pour les vertus médicinales, que le capillaire de Montpellier et celui du Canada.

16. Le fruit de l'épine-vinette remplace le jus de citron et celui de limon.

17. On tire de la poirée, ou bette blanche, du vrai sucre.

18. On tire pareillement du suc de bouleau du vrai sucre.

19. Toutes les parties du bois d'aune ont les mêmes vertus que celles du chêne; dans beaucoup de cas, on peut s'en servir au lieu de noix de Galles.

20. L'amadouvier et l'agaric de chêne sont d'un usage égal pour boucher les vaisseaux sanguins pendant les amputations et autres opérations chirurgicales.

21. La brione blanche à baies noires a les mêmes vertus, par ses racines, que la racine de jalap, la scammonée, la racine de méchoacam blanc et la racine de turbith.

22. Le buis peut être substitué au bois de Gayac et à celui de sassafras.

23. Le poivre d'inde ou de guinée peut remplacer le poivre rond.

24. On peut remplacer le séné par la semence de carthame.

25. La racine de chicorée sauvage a remplacé, depuis peu, en Allemagne, le café.

26. On peut employer au même usage le pois chiche.

27. Les feuilles et follicules de baguenaudier peuvent remplacer, mais à plus forte dose, celles du Levant.

28. Il y a une très-grande analogie du grand liseron avec la scammonée.

29. La graine d'épurga peut remplacer très-bien l'ipécacuanha.

30. On peut employer le frêne au lieu

du séné du Levant, du quinquina et de l'écorce de tamarisc.

31. La racine de benoite a presque la même vertu que les cloux de girofle.

32. La réglisse commune, employée en plus grande quantité, fait le même effet que la racine et le suc épaissi de la réglisse d'Espagne.

33. La gratiolo peut parfaitement remplacer l'ipécacuanha et la racine de jalap.

34. Les auteurs de la Matière médicale indigène substituent l'ellébore noir au jalap.

35. Chevreuse, herboriste lorrain, substituoit la racine de houblon à la salsepareille.

36. Le millepertuis peut remplacer le quinquina.

37. Chevreuse substituoit, dans son commerce, les racines de notre iris à celles de l'iris de Florence.

38. Le zeste qui sépare les lobes de l'amande du noyer est aussi anti-putride que le quinquina; et l'huile de noix est aussi bonne que l'huile d'olive.

39. On substitue depuis long-tems les baies de genevrier à l'amome en grappe et au fruit du baumier de la Mecque.

40. La sémence de lin a la même vertu que celle de fenugrec, qu'elle remplace complètement: son huile, quant aux effets médicamenteux, peut très-bien être substituée à celle d'amande douce.

41. Le lin purgatif peut être substitué au séné du Levant.

42. La racine de belle-de-nuit remplace très-bien celle de jalap.

43. On peut substituer à la coloquinte le suc épais de concombre sauvage.

44. La nicotiane est vomitive comme l'ipécacuanha.

45. La mielle romaine peut remplacer le poivre-long, la noix muscade, le macis, le clou de girofle, l'assa-fœtida, le stœchas d'Arabie, et le souchet rond du Levant, suivant Burtin.

46. L'orchide mâle produit les mêmes effets que le salep de Perse.

47. Dans un besoin, l'extrait de pavot blanc pourroit tenir lieu d'opium.

48. Le raisin de renard peut très-bien être substitué à l'ipécacuanha, suivant Linnée.

49. Suivant Cartheuser, la racine de grande saxifrage, ou pimprenelle blanche, a les mêmes vertus que celle de pirèthre.

50. Les bourgeons de nos pins et sapins peuvent remplacer ceux du nord, et la térébenthine qu'on en pourroit retirer peut remplacer celle de Venise.

51. La racine et l'herbe de notre polygale peuvent s'employer au lieu de la racine de seneka et de celle du polygale amer.

52. La renouée a les mêmes vertus que l'écorce de simarouba.

53. La persicaire amphibie a les mêmes propriétés que la salsepareille.

54. Les petits pruneaux remplacent très-

bien, et avec avantage, le tamarin; et la gomme de prunier, la gomme arabique.

55. L'écorce de putiet produit les mêmes effets que le quinquina.

56. L'écorce de prunellier remplace pareillement le quinquina; son suc épaissi peut être substitué à l'*acacia-vera*, et ses fleurs purgent comme le séné.

57. Les pommes étant laxatives, peuvent être substituées aux tamarins, et même à la manne, mais dans une dose plus forte.

58. On peut employer le nerprun au lieu de scammonée.

59. La bourgène a les mêmes vertus que l'*ipécacuanha* et que la scammonée.

60. Le rhapontic peut remplacer la rhubarbe, mais à plus forte dose.

61. Le suc de groseilles produit le même effet que le jus de citron.

62. Les fenilles d'oseille peuvent très-bien remplacer les oranges et les citrons dans le scorbut alkalin.

63. L'écorce de saule est fébrifuge comme le quinquina.

64. Le sureau peut très-bien remplacer la casse et les tamarins, le séné en substance, le bois de gayac et les autres bois sudorifiques, suivant les parties qu'on en emploie, et même le quinquina.

65. L'yèble a les mêmes vertus que le sureau.

66. La scille blanche peut remplacer la racine de scille.

67. La petite joubarbe , suivant Marquet , est aussi anti-septique que le quinquina.

68. Le persil des marais peut remplacer la scammonée et le gingembre.

69. Le peuple emploie la semence torréfiée de genêt , au lieu de café.

70. La tanaisie ordinaire est aussi vermifuge que la semence contre-vers.

71. La tormentille produit les mêmes effets que l'écorce de simarouba et le quinquina.

72. Le suc de brimbelle peut être substitué à celui du vrai acacia.

73. La grande valériane des bois opère de même que la semence de contre-vers , le quinquina , la serpentinaire de Virginie.

74. Notre véronique mâle est préférable au thé de la Chine et du Japon.

75. Le bouillon blanc peut aussi très-bien remplacer le thé.

MÉLANGE de quelques Plantes connues dans les Boutiques sous le nom d'ESPÈCES.

1. *LES quatre bois sudorifiques* sont : le sassafras , la squine , le gayac et la salsepareille.

2. *Les cinq racines apéritives.* Ces racines sont celles de petit-houx , d'asperges , de fenouil , de persil et d'ache ; et quoiqu'il

y ait plusieurs autres racines qui aient une propriété apéritive, telles que celles de chien-dent, d'arrête-bœuf, d'éryngium ou chardon-roland, de calcitrappe, de fraisier, cependant l'usage a fixé le nom des cinq racines apéritives aux cinq premières.

3. *Les cinq capillaires.* On nomme ainsi un mélange fait avec parties égales d'adiante noir, d'adiante blanc, connu aussi sous le nom de capillaire de Montpellier, de cété-rach ou scolopendre, de politric et de rhue de murailles.

4. *Les trois fleurs cordiales.* Ces fleurs sont celles de buglosse, de bourrache et de violette; leurs vertus cordiales sont absolument gratuites; elles sont uniquement béchiques, rafraîchissantes et diurétiques.

5. *Les quatre fleurs carminatives.* Ce sont celles de camomille romaine, de mélilot, de matricaire et d'aneth.

6. *Les herbes émollientes.* On qualifie de ces noms les feuilles de mauve, de guimauve, de branche-ursine, de violette, de mercuriale, de pariétaire, de bette, d'arroche, de seneçon, les oignons de lys, et plusieurs autres.

7. *Les quatre grandes semences froides.* Ce sont celles de courge, de citrouille, de melon et de concombre. Ces semences, malgré la qualité qu'on leur attribue, ne sont pas plus rafraîchissantes que celles d'amande.

8. *Les quatre petites semences froides.* Ce sont celles de laitue, de pourpier, d'endive et de chicorée.

9. *Les quatre grandes semences chaudes ou carminatives.* On donne ce nom à celles d'anis, de fenouil, de cumin et de carvi.

10. *Les quatre petites semences chaudes.* Ce sont celles d'ache, de persil, d'ammi et de daucus ou carotte sauvage.

11. *Les quatre farines résolatives.* On nomme ainsi celles d'orge, de fève, d'orobe et de lupin; on y joint souvent celles de seigle, de lentille, de lin et de fenugrec.

12. *Espèces pour les fumigations humides dans les maladies de poitrine.* Racines de pétasite, d'énula-campana, de réglisse, de guimauve, lichen de chêne; feuilles de pulmonaire, de scabieuse, de véronique, d'aigremoine, de bouillon-blanc, de guimauve, de mauve, de pervenche, de lierre terrestre, et d'érésimum; bourgeons de sapin et de peuplier; fleurs de prime-vère, de marguerite, de pas-d'âne, de bouillon-blanc, de mauve, de pied-de-chat, de marrube blanc et de matricaire, de chacune parties égales: on coupera et on contusera les racines; on hachera les feuilles, et on mêlera bien le tout ensemble.

13. *Espèces anti-asthmiques.* Racines d'énula-campana, de pétasite, de réglisse; feuilles sèches d'hyssope, de lierre terrestre, de pervenche, de scolopendre, de marrube blanc, de cataire, de cétérach; fleurs de pied-de-chat, de pas-d'âne, de coquelicot; feuilles d'orange: on coupera et on contu-

sera les racines ; on hachera les feuilles , et on mêlera le tout ensemble.

14. *Vulnéraires.* Feuilles de pervenche , de pulmonaire , de lierre terrestre , de scabiense , de bugle , de sanicle , de mauve et de guimauve ; fleurs de violette , de pas-d'âne , de verge-d'or , de pied-de-chat , de mauve , de chacune parties égales : on hachera les feuilles , et on mêlera le tout ensemble.

15. *Espèces béchiques et pectorales.* Feuilles de mauve , de guimauve , de scabiense , de véronique , de lierre terrestre , de pulmonaire ; fleurs de mauve , de guimauve , de bouillon-blanc , de coquelicot , de pas-d'âne et de pied-de-chat , de chacune parties égales : on hachera bien les feuilles , et on mêlera le tout ensemble.

16. *Espèces anti-hystériques.* Racines d'é-nula-campana ; feuilles d'oranger , de mélisse , de menthe ; sommités de marrube et de caille-lait jaune ; fleurs d'oranger et de tilleul : on mêlera le tout ensemble ; on coupera les racines par petits morceaux , et on hachera les feuilles : on prendra de chacune parties égales.

17. *Espèces stomachiques.* Feuilles de petite sauge ; sommités d'absinthe , de marrube blanc , de petite centaurée ; feuilles de menthe , de scordium et d'oranger ; fleurs d'oranger , de violette , de bourrache et de buglosse ; graines de genièvre concassées : on hachera les feuilles , et on mélangera le tout

ensemble; on en prendra de chacune parties égales.

18. *Espèces anti-néphrétiques.* Racines de guimauve, de calcitrappe; feuilles de mauve, de pariétaire, de scolopendre, de bousserole ou uva-ursi; cosses de haricot, de chacune parties égales: on coupera les racines, et on hachera les feuilles: on mélangera le tout.

19. *Espèces anti-apoplectiques.* Feuilles de petite sauge; sommités d'hyssope, d'absinthe et d'origan; fleurs de tilleul, de primevère et de caille-lait jaune, de chacune parties égales: on hachera les feuilles, et on mêlera bien le tout ensemble.

E X P L I C A T I O N

DES DIFFÉRENS TERMES TECHNIQUES

Dont on fait usage dans cette Médecine domestique.

IL y a plusieurs sortes de médicamens; les uns sont *internes*, les autres *externes*, et d'autres sont *moyens*.

Les *internes* sont les apozèmes, les bols, les bouillons, les décoctions, les émulsions, les infusions, les juleps, les loqs, les opiates, les pilules, les potions, les poudres, les tisanes, les syrops et les tablettes. Ces remèdes sont nommés internes, parce qu'on

les prend intérieurement. Nous donnerons la définition de chacun d'eux dans l'article qui les concerne.

Les *externes* sont ceux qui s'appliquent à l'extérieur du corps, tels que tous les cataplasmes, les collyres, les emplâtres, les fomentations, les frontaux et les linimens.

Les *moyens* sont ceux qu'on introduit dans quelques cavités du corps pour en sortir aussi-tôt, comme les gargarismes, les dentifrices, les errhins, les injections et les lavemens.

Pour prescrire ces sortes de remèdes, l'on se sert de *formules*. Les formules en médecine ne sont autre chose que l'art d'ordonner et de doser les remèdes conformément aux maladies auxquelles ils conviennent. On les prescrit par poids, manipule ou poignée, pincée, paire, nombre, grains et gouttes. Le poids commence par le grain, se continue par le scrupule, dragme ou gros, once et livre. Le grain est la pesanteur d'un grain d'orge bien nourri; le scrupule pèse vingt-quatre grains; le gros ou la dragme trois scrupules; l'once huit dragmes; la livre de médecine douze onces. La pincée est tout ce qu'on peut prendre avec les trois premiers doigts; la goutte est la moindre partie de la liqueur qui se sépare en la versant.

L'on ordonne les bois, les racines, les écorces par poids, comme aussi les semences que l'on prescrit cependant quelquefois par pincées: l'on prescrit les feuilles vertes des

plantes par poignées, les sèches par poids et par pincées, les gros fruits par nombre, les petits, comme amandes, par paires. L'ordre qu'on doit garder en ordonnant les remèdes, c'est de commencer par les ingrédiens qui ont besoin d'une plus longue coction; ainsi les bois, les racines et les écorces doivent précéder les feuilles, les sommités, les fruits, les semences et les fleurs. La dose des racines dans un bouillon ou apozème, est d'environ une once; des écorces et des bois, d'une demi-once; des feuilles vertes, d'une ou de deux poignées; des sèches, d'une pincée; des sommités, des fleurs, d'une ou deux pincées; des semences chaudes, de deux gros; des semences froides, d'une demi-once; celle des gros fruits, comme les pommes, est ordinairement d'un seul; celle des médiocres, comme les prunes, est de trois; des petits, comme les raisins secs, une demi-once. La dose ordinaire de la liqueur dans les apozèmes, juleps et autres potions, est depuis quatre jusqu'à six ou huit onces. C'est ainsi qu'on doit doser les plantes, et cependant plus ou moins suivant l'âge, les forces et le tempérament du malade. Il faut être d'une grande exactitude pour doser celles qu'on ne doit prendre qu'avec mesure, comme l'épurga, le cabaret, l'ellébore et autres semblables, dont il faut se servir avec prudence.

Les médicamens, suivant leurs vertus, ont différens noms qui leur sont conservés.

(Voyez notre liste des plantes rapportée ci-dessus , et l'explication des termes appropriés à la plupart de ces vertus.) Pour résumer , nous allons rapporter ici succinctement leurs définitions.

Par *absorbant* , l'on entend communément un remède qui , par ses parties poreuses et terrestres , absorbe ou adoucit les sels âcres et acides contenus dans les humeurs.

L'*adouçissant* est un remède qui calme le mouvement des humeurs. Celui qui est propre à rapprocher et unir les parties solides , comme la racine de guimauve , est connu sous le nom de remède *agglutinant* , et l'on appelle *alexitére* celui qui est propre à résister aux venins et à la malignité des humeurs. Les *altérans* agissent sans aucun changement manifeste , en préparant les humeurs pour les évacuations. L'on nomme *amulettes* des remèdes qu'on pend au cou ou à quelques autres parties du corps , et qui agissent à raison de leurs parties volatiles. Les *anodins* adouçissent et calment les douleurs ; et les *anti-épileptiques* sont propres pour l'épilepsie , d'où ils tirent leur nom. Les *anti-scorbutiques* sont spécifiques pour le scorbut. L'on a donné le nom d'*apéritifs* aux remèdes propres à dilater les pores des vaisseaux , lever les obstructions et faire passer les urines. Les *arthritiques* sont des remèdes propres pour les maladies des nerfs , des tendons et des jointures.

Rien n'est plus commun dans la méde-

cine que les *astringens*; ils sont propres à arrêter le cours des humeurs en resserrant les fibres des vaisseaux. Les *atténuans* ou *dissolvans* sont propres à dissoudre et à atténuer les humeurs; ils excitent l'expectoration toutes les fois que les bronches et les vésicules du poumon sont farcies de phlegmes gluantes et épaisses. Les *béchiques* sont des remèdes qui calment la toux, les âcretés de la poitrine, et excitent le crachat.

Les médicamens propres à chasser et à évacuer les vents, se nomment *carminatifs*; et on appelle *cathartiques* les remèdes purgatifs: on appelle *caustiques* ou *escarrotiques* les remèdes corrosifs ou brûlans, et *céphaliques* ceux qui conviennent aux maladies de la tête: *cholagogue* est un remède qui purge la bile.

Le *cicatrisant* est un remède qui dessèche les plaies ou brûlures, et procure la cicatrice: le *cordial* est un médicament qui fortifie. Sous le nom de remèdes *corrosifs*, on comprend tous ceux qui rongent les parties sur lesquelles on les applique.

Les *cosmétiques* servent à adoucir et embellir la peau. Les *dépilatoires* sont chargés de sels âcres, corrosifs, propres à faire tomber le poil de quelque partie que ce soit. On nomme *dessicatifs* les remèdes propres à pousser par les urines et par les pores de la peau les humidités superflues, et *détersifs* ceux qui sont propres à pénétrer et déterger les humeurs.

Les *diaphorétiques* poussent par les sueurs et par la transpiration; les *digestifs* font fermenter les humeurs, et aident à la digestion; les *diurétiques* provoquent les urines, et sont propres à chasser par cette voie les glaires et graviers; les *émétiques* sont des vomitifs; telles sont les différentes espèces de tithimale; les *émolliens* relâchent et amolliissent les fibres du corps, et les *errhins* ou *sternutatoires* provoquent l'éternement.

Les *fébrifuges* sont les spécifiques contre la fièvre intermittente; les *hydragogues* purgent les eaux, et les *hystériques* sont les remèdes propres aux vapeurs; les *incisifs* atténuent et raréfient les parties visqueuses; au contraire les *incrassans* épaississent et agglutinent les humeurs dissoutes; les *laxatifs* purgent doucement, comme la cuscute; les *masticatoires* sont des remèdes âcres qu'on mâche, et qui font cracher, comme le tabac; les *ménalogogues* purgent la mélancolie; les *narcotiques* appaisent les douleurs et excitent l'assoupissement.

Le *nerval* ou *nervin* est un remède propre pour les maladies des nerfs; les *ophtalmiques* sont pour les maladies des yeux; les *palliatifs* sont des médicamens qui arrêtent les symptômes, calment les douleurs sans ôter la cause du mal: on nomme *pectoraux* ceux qui conviennent aux maladies de poitrine, et *phlegmatiques* ceux qui purgent la pituite: les *rafrâchissans* sont ceux qui tempèrent et arrêtent le mouvement du sang,

et les *résolutifs* ceux qui dissipent les amas d'humeurs.

Le *restaurant* est un remède alimentaire propre à engraisser et rétablir les personnes maigres et atténuées ; les *sarcotiques* font renaître les chairs , et consolident les plaies , et les *stomachiques* conviennent aux maladies de l'estomac.

Le *vermifuge* est un médicament qui a la vertu de chasser et faire mourir les vers. Le remède *utérin* est celui qui est propre aux maladies de la matrice ; les *emménagogues* sont les spécifiques dans les suppressions des menstrues , et les *vulnéraires* sont ceux qui sont propres à guérir les plaies , les ulcères et les contusions.

Par le moyen de toutes ces définitions , le lecteur saisira facilement les différens noms dont nous avons été obligés de faire usage dans cette médecine : mais pour ne rien laisser à désirer, nous joindrons en outre les définitions des différentes espèces de médicamens dont nous nous servons pour les formules. Nous suivrons l'ordre alphabétique.

Apozème. C'est une forte décoction de racines et de feuilles de plantes : on le divise en altérant et purgatif.

Bains. Ce sont des médicamens externes , qui , sous la forme de liqueur ou de vapeur sans aucun véhicule , baignent la surface extérieure du corps humain pour le soulager.

ger. Ainsi, il y a deux sortes de bains, l'un humide et l'autre vaporeux; l'un et l'autre sont universels ou particuliers, suivant qu'on les emploie pour toute la surface du corps ou pour une partie seulement.

Bol. C'est un médicament interne, mou, un peu plus épais que le miel; la quantité est égale à celle d'une petite bouchée; ce qui fait que plusieurs l'appellent *bucella*, bouchée.

Bouillon. Il ne diffère de l'apozème et de la décoction que par la viande qu'on y ajoute, et parce qu'on n'y met point de syrop, comme dans les apozèmes et les décoctions: on rend aussi quelquefois les bouillons purgatifs, suivant les indications.

Cataplasme. C'est un médicament mou, en forme de bouillie, d'une consistance moyenne entre l'onguent et l'emplâtre; il ne se fond point à la chaleur, et on l'emploie à l'extérieur pour différens usages; on le prépare ordinairement par la coction, quelquefois seulement par la seule trituration et le mélange.

Collyre. C'est un médicament qu'on applique extérieurement sur les yeux pour différens usages.

Dentifrice. C'est un médicament qu'on applique sur les parties internes de la bouche, pour remédier aux maladies des dents et des gencives.

Décoction. Elle est ordinairement plus simple ou moins chargée que l'apozème,

quoique dans la pratique on n'en fasse guère de différence ; elle consiste à faire bouillir les plantes dans quelques liqueurs.

Eau distillée. C'est une liqueur qu'on tire de plantes par le moyen de la distillation, et qui s'emploie intérieurement ou extérieurement.

Emplâtre. C'est un médicament externe, qui froid est solide, mais qui étant manié se ramollit et devient ductile, gluant, et qui se fond à la chaleur. Il est composé surtout d'une matière huileuse ; et étant étendu sur un véhicule convenable, il s'applique sur les parties externes du corps pour différens usages.

Emulsion. C'est un médicament interne, liquide, huileux et aqueux, qui ressemble au lait en consistance et en couleur, et qu'on prépare avec les parties huileuses des végétaux, broyées et extraites par un menstrue aqueux.

Errhins. Ce sont des médicamens qu'on applique dans les narines, et qui s'introduisent ou tout entiers, ou en vapeurs élevées par le feu ; ils sont de différentes sortes, ou mous ou solides.

Fomentations. Ce sont des remèdes liquides, qui s'appliquent à diverses parties du corps, suivant les différentes indications ; elles se composent de décoctions de racines et d'herbes propres aux parties malades.

Frontal. C'est un médicament qu'on applique sur le front et sur les tempes pour différentes fins.

Gargarisme. C'est un médicament liquide propre à laver et humecter la cavité de la bouche, et sur-tout celle du gosier.

Hydromel. C'est une espèce de boisson composée d'eau et de miel bouillis ensemble, suivant une certaine proportion : on y fait quelquefois entrer d'autres ingrédients.

Infusion. C'est un médicament interne, liquide, composé d'une liqueur chargée de quelques parties d'une matière appropriée ; elle se fait sans ébullition, mais seulement par macération.

Injection. C'est une liqueur médicinale que l'on introduit ordinairement, au moyen d'une seringue, pour différens usages, dans les cavités du corps, soit naturelles, soit contre nature. Les oreilles, les narines, la bouche, l'anus, la vessie, la verge, la matrice, le vagin, les plaies, les abcès, les sinus, les fistules sont les cavités où l'on fait les injections. Nous avons déjà parlé de celles qui appartiennent à la bouche sous le nom de *gargarismes* ; nous parlerons ailleurs des *lavemens* qui regardent l'anus, tant pour nous conformer à l'ordre établi, que parce qu'on les emploie très-fréquemment.

Julep. C'est une espèce de mixture très-délayée, presque transparente, composée d'ingrédients d'une saveur agréable, et qu'on prend avec plaisir à plusieurs doses.

Lavement. C'est une liqueur qu'on injecte dans le *rectum* à dessein d'évacuer, de nettoyer ou de nourrir.

Liniment. C'est un médicament d'une consistance presque moyenne entre l'huile et l'onguent, et dont il faut oindre les parties pour qu'il ait son effet. On voit par-là qu'il ne diffère presque pas de l'onguent, si ce n'est par sa consistance, encore n'est-ce pas toujours.

Lok. C'est un médicament interne plus liquide que l'électuaire, d'une consistance gluante comme celle d'un syrop épais, et composé d'ingrédiens mous : on le tient dans la bouche, et on l'avale peu-à-peu lentement.

Onguent. C'est un médicament externe plus mou que le cérat, à-peu-près de la consistance du miel ou d'un électuaire : il se fond à la chaleur, et est composé sur-tout de corps gras : étant étendu sur la surface externe du corps, ou y étant appliqué au moyen d'un véhicule, il y agit par sa vertu médicinale.

Opiat. C'est un médicament semblable au bol, mais d'une consistance plus molle : on le compose ordinairement de conserves, d'électuaires, de poudres, de sels et de syrops, dont on forme un tout qui sert pour plusieurs doses.

Pilule. C'est un médicament interne, qui cède au toucher : il est composé de matières consistantes, et il a la forme d'une très-petite boule.

Potion. C'est un médicament liquide, fait avec les eaux distillées, auxquelles on ajoute des confectons, des sucs, des huiles, des

sels et des syrops qui la rendent trouble , et c'est en quoi elle diffère du julep : elle est altérante ou corrective , quand on ne la donne que pour changer , altérer et corriger les mauvaises qualités des humeurs : elle est purgative lorsqu'on y dissout divers purgatifs.

Poudre. C'est un médicament interne , sec , composé d'un ou de plusieurs ingrédients mêlés exactement , et broyés en petites parties détachées les unes des autres.

Syrop. C'est un médicament qui se fait avec une infusion de simples et de sucre qu'on cuit à une certaine consistance. La plupart des syrops dont nous avons parlé dans ces formules , se font à-peu-près de la même manière.

Sucs exprimés et extraits. Le suc exprimé est un médicament interne , liquide , composé d'un suc aqueux , qu'on tire des différentes parties des plantes fraîches , en les triturant ou les pressant pour s'en servir sur-le-champ : lorsqu'on fait évaporer ce suc , il change de nom , et se nomme extrait.

Tablettes. Ce sont des médicaments de consistance plus solide que les pilules , composés de poudres médicinales et de sucre que l'on fait fondre dans une liqueur convenable pour lier ces poudres , et que l'on fait cuire jusqu'à consistance requise pour des tablettes.

Tisane. C'est une espèce de boisson légère , composée d'une infusion de racines , de feuilles et de fleurs , auxquelles on ajoute quelquefois des sels.

Vin médicamenteux. Le vin médicamenteux est celui dans lequel on fait infuser des plantes et des herbes.

DES NOUVEAUX POIDS. *Extrait des Elémens de Pharmacie de BAUMÉ.*

Le Bar est un gros poids pour la pesée des gros tonneaux, etc.

Le Bar se divise en dix parties, qu'on nomme *Décibar*.

Le Décibar est sous-divisé en dix parties, qu'on nomme *Centibar*.

Le Centibar est sous-divisé en dix parties, qu'on nomme *Grave*.

Le Grave est sous-divisé en dix parties, qu'on nomme *Décigrave*.

Le Décigrave est sous-divisé en dix parties, qu'on nomme *Centigrave*.

Le centigrave est divisé en dix parties, qu'on nomme *Gravet*.

Le Gravet est sous-divisé en dix parties, qu'on nomme *Décigravet*.

Le Décigravet est sous-divisé en dix parties, qu'on nomme *Centigravet*.

Et le Centigravet est sous-divisé en dix parties, qu'on nomme *Milligravet*.

Des nouvelles mesures de capacité.

Le Tableau suivant représente ce que les nouvelles mesures de capacité contiennent d'eau en poids de marc : il eût été difficile de donner aucune comparaison avec les an-

ciennes mesures ; ces dernières sont de différentes capacités, et elles diffèrent entr'elles, comme les matières qu'elles ont à mesurer. L'instruction des poids et mesures n'a point encore donné de noms aux mesures qui sous-divisent le cadil qui remplace la pinte : en attendant, nous la sous-divisons de moitié en moitié, suivant l'ancien usage, et nous conserverons également les noms de ces mesures sous-divisantes : si l'on divisoit le cadil en dix, cette première sous-division seroit déjà trop petite pour les besoins usuels.

	liv.	onc.	gros.	grains.
Le cade tient en eau à-peu-près.	2100	0	5	40.
Le décicade ou la dixième partie du cade.	210	0	0	40.
Le centicade ou la dixième partie du décicade.	21	0	0	4.
Le cadil ou la pinte, ou la dixième partie du centicade.	2	1	4	48.
Le demi-cadil ou chopine.	1	0	6	29.
Le quart du cadil ou demi-setier.	0	8	3	$14\frac{1}{16}$.
Le huitième du cadil ou poisson.	0	4	1	$43\frac{1}{16}$.
Le seizième du cadil ou demi-poisson.	0	2	0	$57\frac{1}{16}$.
Le trente-deuxième du cadil ou roquille.	0	1	0	$28\frac{11}{16}$.

Voici le tableau des rapports des nouveaux poids avec le poids de marc.

RAPPORTS

R A P P O R T S

ENTRE LES NOUVEAUX POIDS ET LES ANCIENS.

N O M S des Poids nouveaux.	VALEURS EN POIDS DE MARC.				
	en livres.	en onces.	en gros.	en grains.	en fractions de grains.
Bar ou Millier.	2044	5	1	40	
Décibar.	204	5	. . .	4	
Centibar.	20	7	. . .	58	
Grave ou livre.	2	. . .	5	49	
9. Décigraves. . .	1	13	3	36	$\frac{9}{10}$
8. Décigraves. . .	1	10	1	24	$\frac{8}{10}$
7. Décigraves. . .	1	6	7	12	$\frac{7}{10}$
6. Décigraves. . .	1	3	5	. . .	$\frac{6}{10}$
5. Décigraves. . .	1	. . .	2	60	$\frac{5}{10}$
4. Décigraves.		13	. . .	48	$\frac{4}{10}$
3. Décigraves.		9	6	36	$\frac{3}{10}$
2. Décigraves.		6	4	24	$\frac{2}{10}$
1. Décigrave		3	2	12	$\frac{1}{10}$
9. Centigraves		2	7	39	$\frac{9}{100}$
8. Centigraves		2	4	67	$\frac{8}{100}$
7. Centigraves		2	2	22	$\frac{7}{100}$
6. Centigraves		1	7	50	$\frac{6}{100}$
5. Centigraves		1	5	6	$\frac{5}{100}$
4. Centigraves		1	2	33	$\frac{4}{100}$
3. Centigraves	7	61	$\frac{3}{100}$
2. Centigraves	5	16	$\frac{2}{100}$
1. Centigrave.	2	44	$\frac{1}{100}$

R A P P O R T S

ENTRE LES NOUVEAUX POIDS ET LES ANCIENS.

N O M S des Poids nouveaux.	VALEURS EN POIDS DE MARC.		
	en gros.	en grains.	en fractions de grains.
9. Gravets.	2	25	569 1000
8. Gravets.	2	6	728 1000
7. Gravets.	1	59	887 1000
6. Gravets.	1	41	46 1000
5. Gravets.	1	22	205 1000
4. Gravets.	1	3	364 1000
3. Gravets.		56	523 1000
2. Gravets.		37	682 1000
1. Gravet.		18	841 1000
9. Décigravets.		16	9569 10000
8. Décigravets.		15	728 10000
7. Décigravets.		13	1587 10000
6. Décigravets.		11	3046 10000
5. Décigravets.		9	4075 10000
4. Décigravets.		7	5364 10000
3. Décigravets.		5	6523 10000
2. Décigravets.		3	7682 10000
1. Décigravet.		1	8841 10000
9. Centigravets.		1	69669 100000
8. Centigravets.		1	50728 100000
7. Centigravets.		1	31887 100000
6. Centigravets.		1	13046 100000
5. Centigravets.			94205 100000
4. Centigravets.			75364 100000
3. Centigravets.			56523 100000
2. Centigravets.			37682 100000
1. Centigravet.			18841 100000
1. Milligravet.			18841 1000000

Nota Par un décret du 25 germinal an 3, la convention nationale nomma une nouvelle commission temporaire, pour terminer et porter à la perfection dont il est susceptible, le travail relatif à ces mêmes poids et mesures; et c'est sur le rapport de cette commission, qu'un nouveau décret fut rendu, dans lequel il est dit,

ARTICLE IV : « L'extrême précision qui sera donnée à l'étalon en platine (du mètre), ne pouvant influer sur l'exactitude des mesures usuelles, ces mesures continueront d'être fabriquées d'après la longueur du mètre adoptée par les décrets antérieurs.

» Article V. Les nouvelles mesures seront distinguées dorénavant par le surnom de *Républicaines* : leur nomenclature est définitivement adoptée comme il suit : on appellera,

» *Mètre*, la mesure de longueur égale à la dix-millionième partie de l'arc du méridien terrestre compris entre le pôle boréal et l'équateur.

» *Are*, la mesure de superficie pour les terrains, égale à un carré de dix mètres de côté.

» *Stère*, la mesure destinée particulièrement aux bois de chauffage, et qui sera égale au mètre cube.

» *Litre*, la mesure de capacité, tant pour les liquides que pour les matières sèches, dont la contenance sera celle du cube de la dixième partie du mètre.

» *Gramme*, le poids absolu d'un volume d'eau pure égal au cube de la centième partie du mètre, et à la température de la glace fondante.

» Art. VI. La dixième partie du mètre se nommera *décimètre*, et la centième partie *centimètre*.

» On appellera *décamètre*, une mesure égale à dix mètres; ce qui fournit une mesure très-commode pour l'arpentage.

» *Hectomètre* signifiera la longueur de cent mètres.

» Enfin, *kylomètre* et *myriamètre* seront des longueurs
» de mille et de dix mille mètres, et désigneront prin-
» cipalement les distances itinéraires.

» Art. VII. Les dénominations des mesures des autres
» genres seront déterminées d'après les mêmes principes
» que celles de l'article précédent.

» Ainsi *décilitre* sera une mesure de capacité dix fois
» plus petite que le litre; *centigramme* sera la centième
» partie du poids d'un gramme.

» On dira de même *décalitre*, pour désigner une
» mesure contenant dix litres; *hectolitre*, pour une
» mesure égale à cent litres. Un kilogramme sera un
» poids de mille grammes,

» On composera d'une manière analogue les noms
» de toutes les autres mesures.

» Art. VII. Dans les poids et mesures de capacité,
» chacune des mesures décimales de ces deux genres
» aura son double et sa moitié, afin de donner à la vente
» des divers objets toute la commodité que l'on peut
» désirer. Il y aura donc le double-litre et le demi-litre,
» le double hectogramme et le demi-hectogramme, et
» ainsi des autres. »

M É T H O D E

Pour guérir la Manie par le Vindigre distillé.

J'AI interrompu, citoyen, depuis plus de huit ans, ma correspondance avec vous; vous en savez la cause; mais comme cette cause cesse pour le présent, je vais, sous votre bon plaisir, la reprendre: je ne m'attacherais toujours qu'à des objets utiles. Le traitement des maladies les plus désespérées, de nouvelles découvertes dans l'Histoire naturelle, dans l'art vétérinaire, l'agriculture, les arts et métiers, l'économie champêtre, formeront désormais l'unique sujet de mes lettres; elles vous plairont d'autant plus, citoyen, que vous n'êtes jamais si satisfait, que quand vous vous trouvez à même d'acquérir quelques connoissances nouvelles; celle dont je veux vous faire part aujourd'hui est de ce genre; il s'agit du traitement d'une maniaque avec un remède totalement nouveau, qui n'a même jamais été employé à Paris pour cette maladie.

Vous connoissez, citoyen, mon *Traité physique et économique des trois règnes*; il se trouve rédigé par forme de Dissertations. Dans une de ces *Dissertations*, part. 4, tom. III, j'ai traité de la *Vigne et des différentes*

substances qu'on en tire, entr'autres du Vinaigre. J'ai rapporté dans un article particulier l'usage qu'on en peut faire, lorsqu'il est distillé, pour guérir la manie. Une observation que je viens de faire tout récemment sur cette maladie, vous en prouvera l'efficacité : je m'empresse à vous en faire part.

Dès 1764, j'ai le premier annoncé l'utilité du vinaigre pour guérir la rage, et j'ai eu depuis la satisfaction d'apprendre qu'il a été employé avec succès pour cette maladie ; il est actuellement usité en Italie, en Pologne et en Saxe. Le citoyen Baudon, chirurgien à Andely, en a fait usage efficacement contre cette maladie. (Voyez *l'Ouvrage ci-dessus cité, part. seconde, tom. I, Dissertation sur la méthode de guérir la rage par le vinaigre.*) Ne pourroit-on pas aussi l'employer pour guérir l'épilepsie ? C'est un nouveau moyen que je propose aux gens de l'art : l'expérience peut seule résoudre le problème ; je ne fais ici que proposer la question.

Le 25 thermidor dernier, l'an 5, (12 août 1797 *vieux style*), je fus appelé pour traiter la citoyenne *** ; depuis près de trois mois elle ne mangeoit presque pas, elle vomissoit même le peu qu'elle prenoit ; elle étoit réduite à une maigreur extrême, et étoit attaquée de tressaillemens de tendons considérables ; son pouls étoit tantôt petit et profond, tantôt élevé, tantôt lent,

tantôt vîte ; ce qui caractérisoit une vraie passion hystérique. J'ai appris depuis que cette maladie ne lui étoit survenue qu'à la suite de grands chagrins , et que pour s'être abandonnée à ses propres idées , ne voulant voir personne , ni communiquer avec qui que ce soit , privée d'ailleurs d'une partie la plus chérie de sa famille , qui se trouvoit fort éloignée d'elle , pour des affaires domestiques. Dans cette circonstance , ayant appris de la malade qu'elle avoit été purgée depuis peu , je me contentai de lui conseiller les eaux de Vichy coupées avec l'infusion de caille-lait : c'étoit remplir l'indication qui se présentoit , en donnant par-là du ton à l'estomac , et en remédiant aux accidens des nerfs : après en avoir pris pendant deux jours , les règles lui survinrent ; j'en fis alors discontinuer l'usage , et depuis la malade n'en a plus voulu reprendre.

Cependant la maladie subsistoit toujours. A défaut des eaux de Vichy , je mis la malade à l'usage , matin et soir , d'un opiat fait avec des amers et des feuilles d'oranger pulvérisées , et lui ordonnai pour boisson la décoction de ces mêmes feuilles d'oranger , pour servir de véhicule : cet opiat arrêta le vomissement , et donna un peu de ton à l'estomac ; mais la maladie des nerfs augmenta , le tressaillement des tendons devint considérable , et le délire commença à se manifester , sans néanmoins aucune apparence de fièvre. La malade remuoit

continuellement les bras, ramassoit ses draps, et avoit les yeux sombres et hagards. La famille vouloit, dès ce moment, m'associer un autre médecin, je m'y opposai fortement : la maladie étant parfaitement connue, ses conseils me devenoient inutiles ; j'ordonnai pour lors une potion calmante et anti-hystérique, composée d'eau de fleurs d'oranger, de mélisse, de syrop de diacode, d'huile d'amandes douces, et de gouttes minérales anodines d'Hoffmann ; cette potion calma la malade, et lui fit passer une assez bonne nuit : je réitérai le lendemain la même potion, mais sans succès. La maladie empira, au lieu de diminuer : tressaillemens de tendons, aliénation d'esprit, enfin ce qui caractérise une passion hystérique portée au dernier période, et accompagnée de manie ; tout me décida à ordonner une saignée du pied : je lui conseillai aussi en même-tems les bains du pied ; mais cela ne produisit aucun heureux effet : j'eus pour lors recours aux bains entiers et tièdes : les mêmes symptômes subsistèrent toujours : les bains froids n'eurent pas plus de succès. Voyant donc que les anti-hystériques ordinaires, même les feuilles d'oranger si vantées ne réussissoient pas, je changeai de méthode ; je lui fis prendre des bouillons de veau et du syrop d'orgeat en bavaroise : ce nouveau remède tranquillisa la malade un jour ou deux, mais les symptômes reparurent, bientôt, et même avec

plus de violence. La malade parloit nuit et jour, jusqu'à extinction de voix, et toujours en déraisonnant : elle croyoit voir à chaque instant des spectres ; elle se représentoit des rats, des souris, et autres animaux immondes ; elle ne vouloit point manger, et ses nerfs étoient dans la plus grande agitation, sans néanmoins aucune fièvre. J'étois fort embarrassé, la manie étant totalement déclarée ; je ne savois à quels remèdes je devois avoir recours. Je me rappelai que j'avois fait part au public, dans ma Dissertation sur la vigne, d'un remède pour guérir cette maladie, et ce remède n'étoit autre chose que l'infusion de millepertuis et du vinaigre distillé : je me déterminai à en faire usage pour notre malade ; je lui fis prendre le matin deux bonnes tasses d'infusion de millepertuis, et l'après-midi une once et demie de vinaigre distillé, à la dose d'une cuillerée de demi-heure en demi-heure : la malade n'en eut pas pris pendant trois jours, que les tressaillemens de tendons diminuèrent, qu'elle commença à raisonner juste, et qu'elle dormit d'un profond sommeil pendant fort long-tems. Le calme une fois rétabli, je crus devoir la purger ; la purgation opéra très-bien ; mais le second jour la maladie reparut avec plus d'activité qu'auparavant : je revins de nouveau à l'infusion de millepertuis et à l'usage du vinaigre distillé : je lui fis faire usage en même-tems, tous les jours,

des bains du pied et de deux lavemens ; au bout de cinq ou six jours , les symptômes diminuèrent et l'appétit revint. J'avois cependant toujours eu soin de faire prendre à la malade , pendant le cours de la maladie , des bouillons d'une consistance assez forte , parce que je suis persuadé que les maniaques doivent prendre quelque nourriture. Enfin toutes les fonctions se rétablirent ; mais il est à observer qu'à la fin de cette maladie , les jambes parurent se paralyser , et que la malade urinoit sans s'en apercevoir ; ce qui lui occasionna , vu sa maigreur , des écorchures qui guérèrent au moyen du vin chaud et du suif que je fis appliquer dessus. Quant aux jambes à demi-paralysées , je fis faire des embrocations avec du vin rouge chaud et des plantes aromatiques , entr'autres de la petite sauge , ce qui leur donna du ton. La malade se porta de mieux en mieux ; elle n'urina plus involontairement ; la raison lui revint parfaitement , et elle ne s'est pas rappelée l'état convulsif et maniaque où elle s'étoit trouvée. Sur la fin de la guérison , il lui est survenu une espèce d'ébullition aux bras et aux cuisses , mais qui a disparu dès le lendemain. Je lui ai toujours continué depuis l'usage de l'infusion du millepertuis et du vinaigre distillé , jusqu'au premier brumaire , de peur d'une récurrence , quoiqu'elle se portât assez bien. Elle commença à reprendre ses forces ; mais il

est à observer que depuis le traitement , qui a duré deux mois , les règles n'ont plus reparu.

Vous pouvez juger , citoyen , d'après cette observation , de quelle efficacité est le vinaigre distillé dans la manie : vous ne pouvez assez le recommander , sur-tout pour une maladie contre laquelle , jusqu'à ce jour , on n'a encore trouvé aucun remède.

Rien n'est plus facile que de faire le vinaigre distillé : on remplit aux trois-quarts et demi une cucurbite de grais de vinaigre blanc ou rouge ; on place le vaisseau dans un fourneau disposé de manière qu'il renferme les trois-quarts de hauteur de la cucurbite ; on ferme , avec de la terre à four détremnée les ouvertures qui restent entre les parois du fourneau et la partie supérieure du vaisseau ; on adapte à la cucurbite un chapiteau de verre ; on lute avec du papier enduit de colle de farine ; on ajoute un récipient au bec du chapiteau ; on procède à la distillation par un feu modéré , que l'on augmente par degré ; on continue la distillation jusqu'à ce qu'on ait tiré environ les cinq-sixièmes du vinaigre : c'est ce qu'on appelle *vinaigre distillé*.

Le vinaigre distillé n'est donc autre chose que l'acide fluor que l'on tire par la distillation des liqueurs qui ont subi précédemment la fermentation acide. On sépare par cette distillation les matières extractives et

salines cristallisées ; mais si on veut prescrire intérieurement du vinaigre distillé, on n'emploie pour la distillation que des vaisseaux de grès ou de verre, parce que le vinaigre agit sur tous les métaux, excepté sur l'or, la platine ou l'argent. Quand on le distille dans des vaisseaux de cuivre étamé, ainsi qu'il se pratique pour l'ordinaire en grand, il devient dangereux, d'autant qu'il peut contenir du cuivre ou de l'étain en dissolution.

Suivant la plupart des auteurs, le vinaigre distillé devient un anti-putride fondant, propre à empêcher la coagulation des humeurs et du sang ; il divise et atténue. Si on en croit le grand Boerrhavy, et vous pouvez bien vous en rapporter à lui, le vinaigre distillé convient dans les maladies aiguës et inflammatoires : il est encore propre dans les maladies convulsives, hypochondriaques et hystériques : il est en outre légèrement sudorifique, et ce n'est même que par cette qualité qu'il convient pour guérir la manie : rarement l'emploie-t-on intérieurement, malgré ses bonnes qualités.

M É T H O D E

Pour guérir la Rage par le Vinaigre.

EN 1764, dans le troisième volume de notre *Traité historique des plantes de la Lor-*

raine et les trois Évêchés, dissertation 27.^{me} de la vigne, nous avons indiqué le vinaigre comme spécifique contre la rage. On a découvert par hasard, avons-nous dit alors, (dans le courant de 1764) que le vinaigre est un vrai spécifique contre la rage.

Un pauvre homme habitant d'Udine en Frioul, ville dépendante de la république de Venise, ayant été mordu d'un chien enragé, au lieu de prendre le remède qu'on lui avoit préparé pour cette maladie, but par mégarde une pareille dose de vinaigre de vin, et il fut parfaitement guéri. Sur le bruit de cette guérison singulière, un médecin de Padoue se transporta à Udine, pour se certifier du fait; et sur les preuves qu'il en eut, il tenta plusieurs fois ce même remède, dont le succès fut toujours constant: il fit prendre à ses malades une livre de vinaigre par jour, en trois doses, le matin, à midi et le soir.

Macquer, ancien médecin de la ci-devant faculté de Paris, dans le 4.^{me} volume de son dictionnaire de chymie, nous a fait l'honneur de nous citer: « Une vertu du vinaigre, d'une importance beaucoup plus grande, dit Macquer, si elle se confirme, est celle de guérir la rage. Buc'hoz, dans un ouvrage intitulé: *Traité historique des plantes qui croissent dans la Lorraine et les trois Évêchés*, assure qu'on a constaté, par plusieurs épreuves heureuses, que le vinaigre est un remède efficace contre la

» rage, lorsqu'on le prend à la quantité
 » d'une livre par jour en trois doses, le ma-
 » tin, à midi et le soir. »

Le vinaigre a été recommandé depuis dans les affiches de Dresde de 1767, par un médecin qui, d'après nous, avoit guéri par ce moyen plusieurs personnes enragées. On a guéri en France, avec le vinaigre, des porcs qui étoient vraiment hydrophobes. Le docteur Gottfried Thiesen de Kœdisberg a aussi publié, d'après nous, que le vinaigre de bière étoit propre à la guérison des animaux enragés; il a conservé plus de soixante sujets mordus par des animaux hydrophobes; il en a guéri encore plus de cent de la rage, et a dissipé l'hydrophobie de ceux qui en étoient déjà atteints.

Monéta, conseiller anlique et médecin du corps de sa majesté polonoise, élève du docteur Gottfried Thiesen, a publié en 1768 un traité sur l'hydrophobie; il y rapporte le remède du docteur ci-dessus cité; et le succès de ce remède a tellement accredité cette méthode curative à VVarsovie, qu'on l'y emploie même actuellement sans prendre l'avis des médecins. Voici en quoi consiste cette méthode.

1.^o Aussi-tôt que quelqu'un a été mordu par un animal enragé, ou vivement blessé, il faut répandre sur la blessure de la terre, du sable, de la boue ou du terreau, enfin ce qui se trouve le plus promptement sous la main; afin que la salive empoisonnée soit

absorbée avant que le venin n'ait le tems de s'insinuer dans les humeurs; après cela on peut laver la blessure avec de l'eau.

2.^o On chauffera ensuite du vinaigre de bierre (le vinaigre de vin peut lui être substitué avantageusement; c'est même le vinaigre de vin que nous avons indiqué), et sur un quart de ce liquide, qu'on peut évaluer à 2 livres, on ajoutera une demi-livre de beurre : c'est avec ce mélange qu'on bassine les blessures pendant quelques jours, sans jamais attendre que le linge dont on se sert pour cet effet soit sec pour renouveler la compresse. Si au bout de neuf jours de ce traitement, les plaies n'étoient pas cicatrisées, on les couvriroit d'un plumaceau chargé d'onguent blanc, en l'assujétissant avec l'emplâtre de Nuremberg.

3.^o Le malade avalera en outre, 3 ou 4 fois par jour, une once et demie de vinaigre avec un peu de beurre frais : sa boisson ordinaire sera, au moins pendant quinze jours, de l'eau acidulée avec du vinaigre, de la limonade, de la bierre, et de l'eau avec un peu de vin.

4.^o Il évitera toute nourriture animale, et ne vivra que de fruits, d'herbages et de légumes : la bierre forte, le vin pur, et toutes liqueurs échauffantes sont interdites. Le chagrin, la colère, les impatiences peuvent devenir mortels.

5.^o Les personnes violentes, pléthoriques peuvent se faire saigner; mais cette évacua-

tion, non plus que les sacrifices, ne paroissent pas nécessaires; l'excision, la cautérisation, l'application des emplâtres vésicatoires sont inutiles.

La simplicité de ce traitement a un avantage sur tous les autres, en ce qu'il peut être employé sans inconvénient et sans répugnance, même dans l'incertitude si l'animal qui a mordu étoit enragé ou non.

Le 11 octobre 1778, le cit. Baudon, maître en Chirurgie au grand Andeli, a adressé le fait suivant à la société de Médecine : Le 5 juin 1777, dit le citoyen Baudon, j'allai voir un malade à quelques lieues de notre ville. Tous les gens de la maison étoient dans l'alarme : j'appris qu'un chien de la basse-cour, qui étoit fort et vigoureux, avoit été mordu quelque tems auparavant par un chien enragé; qu'on avoit cru ce chien préservé de la rage, parce qu'on avoit eu soin de le faire frotter, et de lui faire manger une omelette préparée avec de l'écaillé d'huître; mais le jour même de mon arrivée, le chien entra tout-à-coup dans un accès de rage, se jeta sur une truie qui devoit mettre bas trois semaines après, la maltraita beaucoup, lui fit une plaie considérable à la cuisse; puis attaqua un petit chien qui étoit dans la même maison, le blessa au cou, et lui déchira la moitié de l'oreille; le chien se sauva ensuite sans qu'on pût le rejoindre. Le maître de la maison ordonna de tuer le petit chien et la truie; mais je le priai de les

faire enfermer, pour faire sur eux quelques épreuves; ce qui me fut accordé, à condition que personne ne m'aideroit dans mon traitement. Je fis enfermer la truie dans une étable, et je perçai un trou au plancher, pour pouvoir l'examiner tous les jours; je lui fis donner à manger au moyen d'une auge de pierre qui répondoit dans la cour et dans l'étable. Pendant cinq jours l'animal mangea à-peu-près comme à son ordinaire; mais le sixième il étoit debout, la tête baissée sur la nourriture; il fut dans cette attitude, sans rien prendre, pendant trois jours; le dixième il eut un accès de fureur terrible; ses yeux étoient étincelans; il avoit de l'écume à la gueule, erroit çà et là dans l'étable, et se jetoit, de tems en tems, sur un morceau de bois; l'accès dura pendant près de sept heures; ensuite l'animal devint calme, et se coucha: ce fut l'instant que je saisis pour employer mon remède. Je fis descendre dans l'étable, au moyen du trou que j'avois pratiqué, une chaudière dans laquelle j'avois fait chauffer quatre pots de fort vinaigre; je fis ensuite boucher tous les trous de l'étable, pour empêcher toute communication de l'air extérieur; je fis rester un domestique à la porte, pour écouter si l'animal ne feroit aucun mouvement. Au bout d'une heure, il vint m'annoncer qu'il croyoit l'entendre boire; j'y allai, et je vis qu'effectivement il étoit debout, et qu'il buvoit, avec une avidité étonnante, le vinaigre qui étoit dans

la chaudière. Je fis mettre dans son auge du son humecté de vinaigre ; le lendemain on ne trouva plus rien dans l'auge ; on continua d'humecter son manger avec du vinaigre, et on lui donna une boisson faite avec parties égales d'eau et de vinaigre, et un peu de farine d'orge ; ce qui fut pratiqué jusqu'à ce que cette truie eût mis bas ses petits. Alors je lui fis donner, pendant les premiers jours, de la farine d'orge humectée avec parties égales d'eau et de vinaigre, le tout édulcoré d'un peu de miel. Je fis garder la mère et les petits ainsi enfermés pendant un mois, et voyant qu'il n'étoit point survenu d'accès à la mère, et que les petits paroisoient se bien porter, je les fis sortir dans un clos, où ils étoient seuls : je cessai aussi tout traitement ; on leur donna la même nourriture qu'aux autres porcs. La mère a élevé ses petits, qui ont été vendus dans le tems, et qui jusqu'alors n'avoient jamais eu d'accès. Le petit chien qui avoit été mordu, et qui avoit, comme je l'ai déjà dit, été déchiré au cou et à l'oreille, fut attaché dans un cabinet ; je pansai les plaies avec du vinaigre, dans lequel je fis fondre du sel : je continuai les pansemens de la même manière jusqu'à parfaite guérison : tous les jours il fut exposé à la vapeur du vinaigre mis dans une chaudière enfermée avec lui dans le cabinet ; sa nourriture étoit de la soupe faite avec du beurre, du pain et parties égales d'eau et de vinaigre. Je lui fesois avaler du vinaigre pour

boisson. Le traitement fut ainsi continué pendant un mois; et l'animal n'eut aucune attaque. Le chien qui avoit causé tous ces désordres, et après lequel on avoit couru lors de son accès sans avoir pu le joindre, revint à sa loge deux jours après. Je priai le domestique de la maison qui avoit coutume de lui porter à manger, de l'attacher à la chaîne; j'eus peine à l'y faire consentir; cependant en l'intéressant et en lui promettant de l'accompagner, il se rendit à mes instances. Lorsqu'il fut attaché, je fis clorre sa loge, pour empêcher d'autres animaux de l'approcher. Je lui fis donner de la soupe avec de l'eau; il en mangea peu pendant quatre jours, et fut ensuite quarante-huit heures sans manger; alors il étoit tantôt couché, tantôt debout; il avoit la gueule écumante, ses yeux étoient étincelans, sa respiration étoit fort gênée. Le septième jour, on le trouva le matin occupé à mordre sa chaîne et les pierres de sa loge; il étoit baigné de sueur; sa gueule étoit pleine d'écume sanguinolente, et il fut dans cet état pendant trente-six heures; mais au bout de ce tems il se coucha fort tranquille, et s'étendit dans toute sa longueur; je profitai de ce calme pour faire mettre dans sa loge, au moyen d'un bâton, une chaudière de vinaigre presque bouillant: la loge fut entourée d'une toile qui empêchoit l'entrée de l'air extérieur. Cet appareil resta ainsi pendant une heure; alors j'ôtai la toile, et j'aperçus le chien assis

et se lèchant les pattes de devant, qui étoient ou douloureuses, ou écorchées par les efforts qu'il avoit faits pour gratter. Je lui fis donner de la soupe très-claire, faite avec du beurre, du pain et du vinaigre chaud; il mangea peu d'abord, et se remit à lècher ses pattes, puis il retourna manger le reste de sa soupe. Pendant un mois le traitement fut suivi avec exactitude : les bains de vapeur furent aussi administrés chaque jour, et il ne survint aucun nouvel accès. Le chien est encore vivant aujourd'hui; la truie a eu une portée depuis sa guérison, et le petit chien n'a pas eu d'attaque.

Deuxième observation, extraite de la gazette polonoise de Warsovie, du 26 juin 1790. Le premier avril de cette même année un loup enragé se jeta sur les laboureurs occupés dans les campagnes de la seigneurie de Willanow, à un mille de Warsovie. Le premier sujet qu'il attaqua, fut Jacques Jezewsky, garçon de 15 ans, qu'il traîna d'abord, et blessa au côté gauche de la manière suivante : la partie supérieure de la tête et l'oreille gauche extérieure étoient déchirées en travers; la parotide étoit tellement maltraitée, que la plaie avoit la largeur d'un florin : on voyoit quelques morsures à la joue, au cou et à l'épaule; il y avoit de fortes morsures et des meurtrissures au côté, à la cuisse, à la fesse, aux mains, et en tout plus de trente blessures. Christophe Vadziechi, qui accourut le premier au se-

gowski qui survinrent incontinent après cours de Jacques Jezewki, et Jacques Zalasdennés d'armes pour se défendre, furent également mordus aux mains; le loup quitta ensuite les hommes, se jeta sur un sac contenant de la nourriture pour les chevaux, le mit en pièces, courut sur un petit troupeau de moutons; il en déchira treize dans un instant; il blessa ensuite deux chevaux et quelques bêtes à cornes qu'il rencontra dans son chemin. On ignore ce que sont devenus ces animaux, que les paysans ont vendus sur-le-champ en cachette; quant aux bêtes à laine du seigneur, on en fit enterrer onze qui étoient ensanglantées; les deux autres, dont on n'aperçut pas les morsures, devinrent enrégées aussi-tôt après la pleine lune du mois de mars. Ces animaux écumoient, sautoient et se heurtoient la tête contre une pierre, jusqu'à ce que la cervelle sortît et qu'ils tombassent morts. Le loup même, dont les paysans n'osèrent approcher, se traîna encore quelque tems chancelant dans la campagne, et alla ensuite probablement crever dans le bois voisin. On conduisit sur-le-champ les trois paysans mordus dans l'hôpital du prince de Willsnow, où M. Klessler, chirurgien de l'hospice, les visita, et les traita d'après la méthode du docteur Monéta: cette méthode consiste à donner quatre fois par jour au blessé du vinaigre de bière chaud plein une petite cuillère à thé avec un peu de beurre, et à appliquer égale-

ment à l'extérieur sur toutes les morsures, du vinaigre chaud avec du beurre, jusqu'à ce que toutes les plaies soient guéries. Pour plus de sûreté, on continua l'usage intérieur du vinaigre pendant quatre semaines, mais on augmenta peu-à-peu la dose au jeune homme, à cause de ses nombreuses morsures, et principalement de celle à la parotide. Les trois paysans, après avoir été parfaitement guéris, et jouissant d'une parfaite santé dans l'intervalle du 10 avril au 22 mai suivant, et sur le compte desquels d'ailleurs on ne paroissoit plus avoir rien à craindre, sortirent de l'hôpital le 22 mai. Ces détails ont été confirmés et signés par Wytoszinski, curé de la paroisse, le commissaire supérieur Rudomina, et plusieurs autres témoins oculaires, dont le certificat porte en outre, que tous les trois se portoient au mieux à la fin du mois de juin.

Par la lecture de ces observations, il est clair que ceux qui ont fait usage du vinaigre se sont bien gardé de nous citer, afin de laisser croire par-là qu'ils étoient les auteurs d'une découverte aussi utile. Pareille chose nous arrive encore aujourd'hui. Le citoyen Lenoble, qui n'a employé l'aimant artificiel dans les maladies convulsives que long-tems après nous, quoique nous en ayons publié l'efficacité bien antérieurement, semble vouloir faire croire, en ne nous citant pas, qu'il est le premier qui ait fait la découverte de ce remède.

A U T R E M É T H O D E

Pour guérir la Rage par le Mercure.

LE mercure a plus d'utilité en médecine qu'on ne se l'imagine communément : on en avoit restreint l'usage aux maladies vénériennes ; mais les différentes expériences qu'on fait journellement avec cette substance minérale , prouvent qu'on peut l'employer encore dans une infinité d'autres cas. La rage , cette maladie terrible , contre laquelle la médecine ne connoissoit jusqu'à présent aucun remède assuré , se guérit actuellement avec le mercure. L'illustre Boerhaave avoit déjà en quelque façon indiqué ce remède pour cette maladie. Sauvage , fameux professeur de Montpellier , est presque un des premiers qui ait donné la méthode raisonnée de la traiter ainsi ; et Darluë , médecin à Caillan , a fait part au public , en 1755 et 1756 , de plusieurs observations sur ce traitement. Dès l'année 1749 , Jean Stuar rapporte , dans une lettre qu'il écrivit à Huxham , un essai qu'il fit de l'application de l'onguent mercuriel sur un cheval mordu d'un chien enragé , mais qui n'en fut pas à la vérité guéri. Baudot , médecin à la Charité-sur-Loire , a renouvelé ce remède dans les essais anti-hydrophobiques qu'il a publiés. Cet auteur auroit pu citer dans son mémoire les auteurs de cette

découverte , afin d'éviter le reproche qu'on peut lui faire de se l'être en quelque façon appropriée.

C'est l'extrait très-succint de cet excellent mémoire que nous allons donner ici : il est très-bien rédigé : la pratique la plus saine , jointe à la théorie la plus brillante , qui s'y trouve répandue , donne une idée de la vraie capacité du médecin qui en est l'auteur , pour traiter les hydrophobiques.

De toutes les maladies qui affligent l'humanité , il en est très-peu , dit Baudot , qui méritent autant d'attention de la part des médecins , que la rage ; et il n'y en a cependant aucune qui soit plus négligée. C'est sans doute faute d'indications et d'expériences suffisantes. Notre médecin des rives de la Loire dit en avoir actuellement assez pour pouvoir développer la nature de cette maladie , en expliquer les symptômes féroces , et conclure en faveur des moyens qu'il emploie pour la combattre.

Au mois de juin 1775 , le nommé Bosquet , de la paroisse de Saint-Bonnot , dans le Berri , âgé d'environ vingt ans , fut mordu d'un loup enragé , ainsi que son frère ; ce dernier mourut même hydrophobe dès le 14 août. Le 21 du même mois je me rendis , dit Baudot , par ordre de l'intendant du Berri , dans ce village ; j'y trouvai le jeune Bosquet avec tous les signes de la rage naissante ; le virus hydrophobique agissoit
faction

déjà à force ouverte, et n'auroit pas même tardé de produire le funeste effet de cette maladie : ses blessures, au nombre de six, étoient situées tout le long du bras droit, et quoique bien cicatrisées, se tuméfioient dans leur contour : elles étoient douloureuses ; tout le bras étoit engorgé. Le malade étoit triste et rêveur, avoit les yeux hagards, et pensoit toujours, sur-tout avant le sommeil, à l'animal qui l'avoit blessé. J'employai avec la plus grande diligence, continue Baudot, les frictions mercurielles, en y ajoutant cependant l'usage de quelques remèdes intérieurs, et j'eus la satisfaction de voir ce malheureux délivré de la plus effrayante des maladies. Telle est la première observation que rapporte Baudot.

Le 16 novembre de la même année (c'est notre auteur qui parle) un chien enragé blessa à Giry et à Premery trois hommes et une fille ; on me les adressa, et par les frictions mercurielles, que je leur conseillai à l'instant, ils furent entièrement préservés d'hydrophobie.

Le 11 mars 1766, un manœuvre de la paroisse de Munot fut blessé par sa vache, qui étoit enragée ; les frictions mercurielles, dont il fit usage par mon conseil, le garantirent de l'hydrophobie. Le 1 mai de la même année, j'ai encore empêché, par le moyen de ces mêmes frictions, l'effet de la rage sur la vache de F. Picard, manœuvre en la paroisse de Mesure, blessée

au flanc et au jarret par un chien enragé.

Les 28, 29 et 30 avril suivant, un loup enragé blessa, dans le Sancerrois, un enfant de 7 ans, fils d'un nommé Riffault, de la paroisse de Suri en Vaux, qui mourut promptement de ses blessures; il blessa aussi le frère de cet enfant, âgé de 9 ans, Etienne Forest, de la paroisse de Savigny; et Etienne Maréchal, de celle de Beaulieu. Sur l'avis qui en fut donné à l'intendant de la province, il fit publier dans le Sancerrois que tous les blessés eussent à s'adresser à moi, dit Baudot, pour y recevoir des secours gratuitement. Ces pauvres gens, éloignés de ma demeure de sept à huit lieues, n'apprécièrent les bontés de l'intendant, qu'après avoir vu périr de l'hydrophobie, le 24 mai, le second fils de Riffault. Etienne Maréchal, Etienne Forest, les deux autres blessés, me furent adressés par le subdélégué de Sancerre le 26 mai. J'ai prescrit à l'un et à l'autre des frictions mercurielles camphrées. Etienne Maréchal a été préservé de l'hydrophobie; il n'en a pas été de même d'Etienne Forest. Baudot rapporte à ce sujet l'histoire entière de ce malheureux; elle est trop intéressante, par toutes les circonstances qui l'accompagnent, pour ne pas en faire part à nos lecteurs; et d'ailleurs, quand on publie des observations médicales sur quelques nouvelles découvertes, il ne faut pas plus laisser ignorer les mauvais succès que les bons.

Etienne Forest étoit âgé d'environ 48 ans : il fut blessé par le loup à la partie supérieure du poignet de la main droite, la nuit du 29 au 30 avril, entre minuit et une heure, et lutta avec cet animal près d'un quart-d'heure; le lendemain il fut à Sancerre y manger une omelette faite avec la racine d'églantier, remède si vanté et si infidèle : le 26 mai il arriva chez moi ; sa plaie étoit profonde et suppurait encore ; je lui conseillai de l'entretenir ouverte par le moyen d'un mélange d'onguent de la mer et d'onguent mercuriel ; de faire pendant huit jours aux parties environnantes de la plaie des frictions mercurielles camphrées ; d'user après les frictions de pilules de panacée. Pendant l'usage de ces remèdes, en supposant qu'il les ait pratiqués, ce pauvre homme est tombé dans l'hydrophobie la nuit du 6 au 8 juin, le trente-neuvième jour de sa blessure. J'en fus averti ; j'arrivai chez lui le 8 à la fin du second jour de la maladie déclarée ; j'appris de lui-même que son mal avoit commencé par une grande douleur et un engourdissement au poignet blessé, qui s'étoit bientôt communiqué à tout le bras, et successivement à l'épaule et à la gorge, où il prétendoit qu'il y avoit un gros morceau qui l'empêchoit d'avaler ; j'appris aussi des assistans qu'il avoit été saisi en même-tems de l'horreur de tout liquide : cette progression spasmodique ne s'étoit pas bornée à ces parties ;

elle s'étoit encore portée à l'estomac et aux reins, où le malade ressentoit beaucoup de douleurs pendant sa narration; il étoit agité de mouvemens convulsifs des bras et du visage; il étoit chancelant sur ses jambes; il avoit le regard d'un homme effrayé; son pouls étoit dur, mais régulier et de la plus grande lenteur; sa langue étoit vermeille et humide; son état ne présentoit aucun signe d'inflammation; tout étoit spasmodique: la déglutition des solides ne pouvoit se faire à cause de la contraction des muscles de la gorge; celle des liquides, à cause de l'horreur qu'il en avoit. Il étoit six heures du soir; je lui fis tirer environ six onces de sang du bras; ce sang étoit très-rouge, d'une forte consistance, et il s'en sépara peu de sérosité; une demi-heure après je lui donnai un bol, composé de cinabre et de musc (remède de George Ecob.) Avant tout, j'aurois dû commencer par faire pratiquer d'amples scarifications à la partie blessée; le malade d'ailleurs, plein de confiance pour tout ce que je lui proposois, eut une forte répugnance, ainsi que les assistans, pour cette opération, et ils s'y opposèrent. Combien, dit Baudot, ne me suis-je pas reproché cette foiblesse! A huit heures le malade prit un bol composé de quatre grains de camphre et deux de laudanum; à dix heures, autre bol composé d'*assa-fœtida*, sel de succin, *castoreum*, et camphre; à minuit on retira du bol le laudanum. Le lundi, 19 juin, à

quatre heures du matin , on lui fit prendre encore le bol de cinabre , et successivement de deux ou de trois en trois heures les différens bols , qu'il n'avaloit qu'en faisant de grandes violences. Pendant ce tems , depuis mon arrivée , on tenoit sur sa gorge des compresses d'eau-de-vie camphrée et opiée ; on faisoit aussi très-souvent des frictions avec l'huile d'olive chaude sur tout le bras blessé. Le même jour 9 juin , à huit heures du matin , je lui fis tirer autant de sang du bras que la veille ; il étoit de même qualité que le premier , mais plus séreux ; le pouls se développa , et ne paroissoit point être différent de l'état de santé ; peu de tems après , le malade eut un sommeil tranquille de plusieurs heures , et il déclara que depuis un mois il n'avoit pas tant dormi : il ne parut plus agité de convulsions ; les douleurs des reins et d'estomac disparurent ; celle de la gorge subsistoit légèrement ; l'engourdissement du bras conservoit toute sa force et peu de douleur : le malade usoit de quelques alimens solides ; l'horreur de l'eau et du bouillon étoit la même ; il en avoit même pour le lait , qu'il but avec un chalumeau à différentes reprises.

Ces premiers succès paroissoient , continue Baudot , devoir couronner mes travaux : mon espérance parut encore plus fondée le mardi matin 10 juin : le malade prit un œuf frais et deux cuillerées de bouillon sans grande peine ; on donna un lavement , on

continua les bols et les frictions huileuses jusqu'à dix heures du matin, époque fatale. Un gros chien entra dans la chambre, et excita de la terreur; une heure après se présenta un homme de sa connoissance, qui se nomme *Loup*; à son aspect, il fut saisi de fortes convulsions et de gesticulations, en criant qu'il étoit environné de bêtes féroces; il prioit avec instance et de manière à exciter la plus grande pitié, qu'on l'en délivrât. Ce malheureux, qui jusqu'à ce moment n'avoit donné aucune marque d'indocilité, et à qui je permettois de se lever et de se promener en ma présence en liberté, fut agité aussi-tôt violemment, et donna de la crainte à tous les assistans; il consentit cependant, sur mes représentations, d'être attaché dans son lit. Il délira alors continuellement, et ne fut plus occupé dans la nuit et le lendemain que de bêtes féroces qui l'environnoient et vouloient le dévorer. Je m'aperçus en même-tems que la progression spasmodique virulente s'étoit portée aux muscles de l'abdomen qu'elle tirailloit continuellement, ainsi qu'aux parties génitales, ce qui produisit le priapisme. Dans ces derniers momens où tout est contagieux, personne n'osoit l'approcher; il n'étoit plus possible de lui procurer des secours. Après s'être beaucoup agité, il perdit insensiblement l'usage des sens, et expira après avoir rendu beaucoup d'écume.

Le loup qui avoit mordu ce malheureux, mordit aussi en même-tems des chiens, qui

devinrent à leur tour enragés ; ils blessèrent, le 15 mai, François Moindroit, de Savigny ; le 18 du même mois, Cyprien Laporte, de St. Bovise, et le 27 juin, Jean-David de Menetréol. Ils m'ont été adressés par le subdélégué de Sancerre (c'est toujours d'après Bandot que je parle ici.) François Moindrot, âgé de 30 ans, étoit blessé au flanc droit : il avoit été témoin de la maladie et de la mort de Forest, ce qui augmentoit son inquiétude ; il fut cependant préservé de l'hydrophobie par les frictions mercurielles camphrées et les bols anti-spasmodiques. Cyprien Laporte, qui ne fut blessé que légèrement au poignet, n'a usé que de frictions mercurielles. Quant à Jean David (c'étoit un enfant de 9 à 10 ans) il avoit été blessé en quatre endroits ; proche le nombril, où il paroissoit une légère excoiation ; à la partie moyenne du bras gauche, dont la plaie, légère en apparence, avoit rendu beaucoup de sang, et les deux autres blessures étoient à la partie supérieure du pariétal gauche, sans effusion de sang. J'ai employé, avec un scrupuleux ménagement, les frictions mercurielles camphrées légères, souvent et longtemps répétées. Cet enfant, qui a toujours joui de la meilleure santé, continue Bandot, m'a déclaré que pendant tout le traitement, il sentoit un fourmillement continu dans le voisinage de ses blessures, et que son sommeil étoit troublé par des rêves qui

lui représentoient le chien qui l'avoit blessé dans la rivière, cherchant à se sauver.

A la Charité-sur-Loire, un enfant âgé de huit ans, fils d'un nommé Lamaure, voiturier, blessé le 8 Juin à la cuisse droite par un chien enragé, a été préservé d'accident par les frictions proportionnées à son âge tendre.

Le nommé Feuillebois, manoeuvre de Ravot, blessé le 22 juin au doigt index de la main gauche, par son chien, devenu enragé, a été pareillement garanti. Le 26 juillet, les nommées Jeanne Bouton, Françoise Vien et Magdelaine Sève, furent blessées toutes les trois aux maléoles par un chien enragé; les frictions mercurielles camphrées, précédées de lotions d'eau chaude et huileuses à la plus petite dose, et répétées pendant huit jours, les ont préservées d'accident. Une chose à observer, c'est que la nommée Françoise Vien avoit une vieille plaie à une cheville du pied, et que l'animal y avoit laissé beaucoup de bave.

Le 27 mai 1767, un chien enragé blessa beaucoup de bœufs et de vaches sur l'île de la Marche; les propriétaires de ces bestiaux, dit Baudot, me demandèrent du secours; je me transportai chez eux sur-le-champ. Les blessures de ces animaux étoient toutes situées au cou ou aux oreilles, avec effusion de sang. Je fis abattre ces bestiaux dans une grange. On brûla profondément les endroits blessés; on employa des frictions mercurielles, qui furent continuées pendant une

semaine. Tous ont été préservés d'hydrophobie, excepté un taureau. Il y a lieu de présumer qu'il fut blessé ailleurs qu'à la partie qui fut brûlée. Dans la même année 1767 et les suivantes 1768 et 1769, plusieurs personnes mordues par des bêtes enragées me sont venu consulter, et je les ai garanties de toutes sortes d'accidens par le moyen des frictions mercurielles, et suivant ma méthode ordinaire.

Baudot, après avoir rapporté tous ces faits, en tire trois conséquences : 1.^o que la rage n'est point inflammatoire, ainsi que l'ont enseigné de célèbres médecins ; 2.^o que ce n'est point un délire furieux, ainsi que l'a défini Col de Villars ; 3.^o enfin, que le virus ne communique point au sang son caractère distinctif. Il démontre très-bien ces propositions dans un mémoire intitulé *Essais anti-hydrophobiques*. Il combat ensuite les principes de Lecamus, sur la nature du virus dont il s'agit, et il en fait connoître la vraie nature. Il passe de là aux symptômes de la maladie, et il tâche de les expliquer. Il distingue trois tems : le premier suit immédiatement l'introduction du virus dans la plaie ; le second est celui dans lequel les symptômes de la rage commencent à se déclarer ouvertement ; il est bientôt suivi du troisième, qui n'est, à proprement parler, que l'augmentation des symptômes de celui-ci. Les symptômes de la maladie exposés, notre auteur parle de

la cure : De tous les faits rapportés, dit-il, il résulte que toutes les fois qu'on aura recours aux préparations mercurielles immédiatement après la blessure faite par un animal enragé, on sera préservé d'accident ; sur-tout si elles sont employées avec discernement, ayant égard à l'âge, au tempérament et à l'état des blessures, qui, à raison de leur profondeur et de leur engorgement, exigent souvent des secours chirurgicaux. Ce sentiment, fondé sur l'expérience, l'est encore sur la nature de la maladie, que j'ai prouvé être spasmodique dans tous les tems, et locale dans son principe ; il est appuyé sur deux indications, qui consistent à attaquer le virus dans la partie blessée, et à porter le relâchement aux fibres hérétisées. Le mercure, aidé de lotions chaudes et de frictions huileuses, peut satisfaire à ces deux indications par sa grande divisibilité, sa souplesse, peut-être encore par une qualité aussi occulte que l'espèce du stimulus venimeux ; il est capable de l'atténuer, de l'énerver et le mettre hors d'état de produire aucun mauvais effet ; et les lotions d'eau chaude et d'huile, en relâchant les fibres nerveuses empreintes de petites molécules virulentes, les rendront impuissantes à communiquer aux fibres voisines les petits spasmes qu'elles ont reçu. Alors on pourra dire que l'arbre est coupé par les racines, et qu'il ne produit plus de mauvais fruits.

Fin du second et dernier Volume.

T A B L E

DES NOMS DE MALADIES

Contenus dans ce Volume.

N ÉPHRÉTIQUE. Pag. 1	Prurit. Pag. 69
Nerfs. 3	Pustules de la petite vérole. <i>ibid.</i>
Nouure des enfans. 5	
Obstructions. 6	Rachitis. 69
Odontalgie. 15	Rage. 70
OEdème. 16	Règles immodérées. 71
Ophthalmie. 17	Relâchement de l'utérus, autrement de la matrice. 72
Palpitation de cœur. 18	Relâchement des viscères. <i>ibid.</i>
Pâles-couleurs. 26	Rétention d'urine. 73
Paralyse. 20	Rhumatisme. 78
Parotide. 27	Rhume. 83
Passion hystérique. 29	Rhume de cerveau. 86
Passion iliaque. 30	Rougeole. <i>ibid.</i>
Paveurs nocturnes. 31	Saignement du nez. 89
Péripneumonie. <i>ibid.</i>	Salivation. <i>ibid.</i>
Perte d'appétit. 33	Sang coagulé, sang caillé. 90
Perte de lait. <i>ibid.</i>	Sarcocèle. <i>ibid.</i>
Perte du sang. <i>ibid.</i>	Schirre. 91
Peste. 37	Sciatique. 92
Petite vérole. 39	Scorbut. 95
Phlegmon. 42	Soif. 102
Phrénésie. 44	Somnambule. 103
Phthisie. <i>ibid.</i>	Squinancie. <i>ibid.</i>
Pica. 50	Stérilité des femmes. 105
Pierre. 51	Stangurie. <i>ibid.</i>
Piqûre d'araignée. 52	Suette. 106
Piqûre de guêpe. <i>ibid.</i>	Sueurs. <i>ibid.</i>
Pissement du sang. 53	Suffocation. 107
Pituïte. 54	Suffusion des yeux. 108
Plaie. <i>ibid.</i>	Suppression de mois. 109
Pleurésie. 59	Suppression d'urine. 110
Podagre. 66	Suppuration. <i>ibid.</i>
Poison. <i>ibid.</i>	Surdité. <i>ibid.</i>
Polype du nez. <i>ibid.</i>	Syncopé. 112
Porreau. 67	
Pou. <i>ibid.</i>	
Priapisme. 68	

Taches du visage.	Pag. 113	Verrue.	Pag. 144
Taie.	<i>ibid.</i>	Vers.	<i>ibid.</i>
Teigne.	114	Vertige.	150
Ténésme.	116	Viscosité de l'estomac.	153
Tension..	117	Ulcères.	153
Tintement d'oreilles.	<i>ibid.</i>	Ulcère aux yeux.	159
Tiraillement.	118	Ulcère de la cornée.	<i>ibid.</i>
Toux.	119	Ulcère des reins.	160
Tranchées.	126	Ulcère du poumon.	<i>ibid.</i>
Tremblemens.	128	Ulcère fistuleux.	161
Tumeur.	130	Ulcère interne.	162
Tumeurs dures.	135	Vomissement	163
Tumeurs édémateuses.	<i>ib.</i>	Vomissement de sang.	166
Tympanite.	<i>ibid.</i>	Urines retenues.	<i>ibid.</i>
Vapeurs.	136	Vuidanges.	168
Veilles.	141	Yeux enflammés.	168
Vents.	<i>ibid.</i>	Yeux fistuleux.	<i>ibid.</i>
Vérole.	144		

SUPPLÉMENT.

Pag. 169

Remède pour prévenir la trop grande quantité de lait aux femmes nouvellement accouchées.	<i>ibid.</i>
Contre le scorbut.	<i>ibid.</i>
Pour le rachitis.	170
Pour des enfans qui ont des tranchées.	<i>ibid.</i>
Pour faciliter l'accouchement aux femmes, et la sortie des lochies.	171
Pour les accouchemens laborieux.	<i>ibid.</i>
Autre.	<i>ibid.</i>
Autre.	<i>ibid.</i>
Pour chasser les sables des reins.	<i>ibid.</i>
Pour chasser l'enfant mort de la matrice.	172
Pour la maladie qu'on nomme <i>fer chaud</i> .	<i>ibid.</i>
Pour augmenter le lait des nourrices, et pour le rendre plus fluide.	<i>ibid.</i>
Pour procurer le sommeil aux enfans.	<i>ibid.</i>
Pour lâcher le ventre des enfans.	173
Pour les maux d'oreilles.	<i>ibid.</i>
Contre l'avortement.	<i>ibid.</i>
Remède excellent contre le rachitis.	<i>ibid.</i>
Pour les lochies supprimées.	<i>ibid.</i>
Pour les narines bouchées des enfans.	174
Pour ôter au séné son goût désagréable.	<i>ibid.</i>
Contre la stérilité.	175
Pour les maux de tête et d'estomac.	<i>ibid.</i>
Contre la douleur de côté, les rhumatismes et la goutte.	<i>ibid.</i>

Contre la goutte et l'hydropisie.	Pag. 176
Contre le lait coagulé.	<i>ibid.</i>
Contre les hémorroïdes.	178
Contre la sciatique.	<i>ibid.</i>
Remède employé efficacement par Chomel pour la guérison d'un aveuglement et d'une surdité accidentelle.	178
Pour prévenir l'avortement.	179
Pour le déchirement de matrice.	<i>ibid.</i>
Remède vermifuge et érisipélateux.	<i>ibid.</i>
Huile excellente pour le tintement des oreilles.	<i>ibid.</i>
Contre la colique venteuse, la tympanite et le vertige qui provient d'une mauvaise digestion.	180
Recette pour les accouchemens laborieux.	<i>ibid.</i>
Contre les tranchées des femmes en couche, et contre l'avortement.	<i>ibid.</i>
Contre l'avortement.	<i>ibid.</i>
Contre les fleurs blanches.	181
Contre la goutte.	<i>ibid.</i>
Remède excellent contre les obstructions.	<i>ibid.</i>
Contre les palpitations violentes.	182
Cosmétique pour effacer les taches de la petite vérole.	183
Cosmétique pour enlever toutes sortes de taches.	<i>ibid.</i>
Contre l'usage trop abondant du mercure.	<i>ibid.</i>
Pour faire uriner un enfant nouvellement né.	<i>ibid.</i>
Pour faire venir le lait aux nourrices.	184
Pilules bénédictees de Fuller.	<i>ibid.</i>
Contre les engelures.	<i>ibid.</i>
Contre l'asthme humoral occasionné par une pituite qui embarrasse les bronches du poumon.	185
Contre l'hydropisie.	186
Guérison d'une fille qui avoit une forte enchylose sur le genou, et qui ne pouvoit plus marcher, faite en 1768 par Raulin, médecin.	<i>ibid.</i>
Contre la goutte.	187
Pour diviser la bile.	188
Contre la constipation.	<i>ibid.</i>
Recette propre à fondre le broncocèle ou le gouëtre.	<i>ib.</i>
Traitement des dartres et humeurs dartreuses, par un célèbre médecin de Paris.	189
Contre les maux de gorge.	<i>ibid.</i>
Apozème contre les pâles-couleurs.	190
Pour faire résoudre les hémorroïdes.	<i>ibid.</i>
Contre la chassie des yeux.	<i>ibid.</i>

LISTE ET SYSTÈME DES PLANTES PAR LEUR VERTU. 191

L I V R E S

Qui se trouvent chez **CORDIER et LEGRAS**,
Imprim.-Libraires, rue Galande, N.º 50.

Ouvrages in-18.

- L** Le Pied de Fanchette, ou le Soulier couleur de rose, 3 vol. 2 l.
- Promenades instructives d'un Père et de ses Enfans, traduit de l'anglais, par Lebas, 3 vol. très-jolies fig. 3 l.
- Cent Pensées d'une jeune Anglaise; ouvrage anglais-français, utile aux personnes qui apprennent la langue anglaise, 1 vol. fig. et carte enluminée. 1 liv.
- Le même, cartonné, pap. fin. 1 liv. 5 s.
- Catéchisme du citoyen français, par C. F. Volney. 8 s.
- Instructions élémentaires sur la morale; ouvrage qui a été jugé propre à l'instruction publique par le jury des livres élémentaires et le corps législatif, et qui a obtenu une récompense nationale par la loi du 11 germinal, an 4; par Bulard, 1 v. 12 s.
- Grammaire française, par Domergue, membre de l'Institut national. 1 liv.
- Fables d'Esopé, mises en vers français, avec le sens moral en 4 vers, et avec des fig. nouvelle édition revue, corrigée et augmentée de la Vie d'Esopé; dédiées à la Jeunesse. 3 liv.
- Logique, ou les développemens de l'art de penser; par Condillac; ouvrage élémentaire indiqué par le gouvernement, 1 vol. 12 s.
- Logique, ou réflexions sur les principales opérations de l'esprit; par Dumarsais, 1 vol. 12 s.
- Tropes (des), ou des différens sens dans lesquels on peut prendre le même mot dans une même langue; ouvrage utile pour l'intelligence des auteurs, et qui peut servir d'introduction à la rhétorique et à la logique; par Dumarsais, 2 vol. 1 liv. 4 s.
- Lettres à Emilie, sur la Mythologie, 6.^e Partie. 1 l.
- Idylles et Romances de Berquin, 1 v. fig. nouv. édit. 10 s.
- Ouvrages complètes de Berquin, nouv. édit. ornée de beaucoup de fig. par ordre de matières, 16 vol. 15 l.
- Ouvrages choisis de Berquin, ou la réunion des plus jolis Contes de cet Auteur, à l'usage des enfans, 4 v. fig. 3 l.
- Ouvrages de Gessner, trad. de l'allemand, par Hubert, 4 vol. avec 25 belles figures. 10 liv.

Ouvrages in-12.

- Albert, ou le Désert de Stralnavern ; par mistriss Helme, auteur de Louise, ou la Chaurière dans les Marais, des Promenades instructives, etc. trad. de l'angl. par Lefèvre, 3 vol. fig. avec romances et mus. grav. 5 l.
- Aventures (les) de Télémaque, par Fénelon, ornées de belles fig. et du portrait de Fénelon, 2 vol. in-12. 4 l.
- Dictionnaire abrégé d'histoire naturelle, pour l'instruction de la jeunesse, avec une introduction sur les trois règnes animal, minéral et végétal; et des notions tirées des meilleurs naturalistes, Buffon, Valmont de Bomarre, etc. 3 vol. 6 liv.
- Magasin des Enfans, ou Dialogues d'une sage Gouvernante et plusieurs de ses Elèves, 2 vol. 2 l.
- OEuvres complètes d'Helvétius, 10 vol. 10 liv.
- Pensées (les) de J. J. Rousseau, 2 vol. 2 liv.
- Leçons élémentaires de calcul décimal; ouvrage à-la-fois utile et agréable, et d'autant plus amusant, que les élémens de calcul y sont présentés tantôt sous les rapports de l'humanité, tantôt sous la forme de jeux et de conversations entre des jeunes Elèves supposés s'amusant entr'eux. 1 liv.
- Le Chevalier noir, 1 vol. fig. 1 liv. 10 s.
- Les Contes de la Chaumière, 1 vol. fig. 2 liv.
- Théodore Cyphon, ou le Juif bienfaisant, 2 v. fig. 3 liv.
- Théodore et Olivia, 2 vol. fig. 3 liv.
- Vies des plus illustres Modernes de tous les Pays; ouvrage utile à toute personne qui, sans compulser des milliers de volumes, veut néanmoins connoître les grands Hommes de son Pays, et ceux des autres nations, 1 vol. gr. in-12. 2 liv.

Ouvrages in-8.º

- Voyage dans les Iles et Possessions ci-devant Vénitiennes, 3 vol. et 1 vol. in-4.º d'Atlas. 21 l.
- Voyage dans les Régions intérieures de l'Afrique; par MUNGOPARK, avec des éclaircissemens géographiques sur l'Afrique, par le major RENNEL, 2 vol. ornés de 9 gravures, cartes, vues, et portrait de l'Auteur. 10 liv.
- Abrégé du même, avec cartes, 1 vol. 4 liv.
- Histoire de la Révolution et de la Contre-révolution d'Angleterre; par MILLON; ouvrage dans lequel se trouvent pour ainsi dire retracés tous les événemens de la révolution française, quoique ses motifs et ses résultats paraissent très-différens de ceux de la révolution anglaise, 1 vol. 2 l. 5 s.
-

Oh, il n'y est pas sûrement,
il n'y a personne qui puisse nous
voir.

M. FERRIERE.

Tu te trompes, mon enfant. Il y a
quelqu'un qui nous voit et qui nous
puniroit avec justice, parce qu'il y
auroit du mal à faire ce que tu me
proposes.

FABRIEN.

Et qui seroit-ce donc, mon papa ?

M. FERRIERE.

Celui qui est présent par-tout, qui
ne nous perd jamais un instant de vue,
et qui voit jusques dans le fond de
nos pensées : Dieu.

FABRIEN.

Ah ! vous avez raison. Je n'y son-
geois plus.

Au même instant il se leva derrière
la haie un homme qu'ils n'avoient pu
voir, parce qu'il étoit étendu sur un

parce que Dieu est
toujours auprès de nous, et qu'il voit
tout ce que nous faisons. Un jour que
son père étoit sorti, croyant n'avoir
pas de témoins, et qu'ainsi personne
ne le puniroit, il remplit sa poche de
cailloux, et se mit à les lancer de tous
les côtés.

Dans le même tems, M. Verneuil
étoit dans son jardin, avec Gaspard
son fils.

Gaspard avoit le défaut de croire,
comme Silvestre, que c'étoit assez de
ne pas faire le mal devant les autres,
et que, lorsqu'on étoit seul, on pou-
voit faire tout ce qu'on vouloit.

Son père avoit un fusil chargé pour
tirer aux moineaux qui venoient man-
ger ses cerises, et il se tenoit sous un
berceau pour les guetter. Dans ce mo-
ment, un domestique vint lui dire
qu'un étranger l'attendoit dans le
sallon. Il laissa le fusil sous le berceau,
et il défendit expressément à Gaspard
d'y toucher. Gaspard, se voyant seul,

qu'il y enroit à l'...
avec ce fusil. En disant ces choses, il
le prit, et se mit à faire l'exercice
comme un soldat. Il présentoit les
armes; il se reposoit sur ses armes;
il voulut essayer...

maintenant abais, j'ai
moi aussi, mon fils, lui répon-
dit monsieur Ferris.